

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01924127 2



Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto

<http://www.archive.org/details/oeuvresdefrano02rabe>

ET. MICHAEL'S COLLEGE  
DEPT. OF LIBRARY





ŒUVRES  
DE  
FRANÇOIS RABELAIS

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

28 exemplaires sur papier impérial du Japon, numérotés de 1 à 28 ;  
55 exemplaires sur papier de Hollande de Van Gelder, numérotés de 29  
à 83 ;  
et 3300 exemplaires sur papier vergé, numérotés de 84 à 3383 ;

EXEMPLAIRE N<sup>o</sup> 2798

Tous droits réservés en tous pays.  
Copyright by Honoré et Édouard Champion (avril 1912).

---

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ŒUVRES  
DE  
FRANÇOIS RABELAIS

ÉDITION CRITIQUE PUBLIÉE PAR

ABEL LEFRANC

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

JACQUES BOULENGER, HENRI CLOUZOT, PAUL DORVEAUX  
JEAN PLATTARD ET LAZARE SAINÉAN

---

TOME SECOND

GARGANTUA

CHAPITRES XXIII-LVIII (ET DERNIER)



PARIS

HONORÉ ET ÉDOUARD CHAMPION, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—  
1913



JUN 7 1952

Comment Gargantua feut institué<sup>1</sup> par Ponocrates en telle discipline  
qu'il ne perdoit beure du jour.

### CHAPITRE XXIII.

Quand Ponocrates congneut la vitieuse maniere de vivre de Gar-  
gantua, delibera aultrement le instituer en lettres, mais pour les pre-  
miers jours le<sup>2</sup> tolera, considerant que Nature ne endure mutations  
soubdaines sans grande violence<sup>3</sup>.

Pour doncques mieulx son œuvre commencer, supplia un sçavant  
medicin<sup>4</sup> de celluy temps, nommé Maistre Theodore<sup>5</sup>, à ce qu'il consi-  
derast si possible estoit remettre Gargantua en meilleure voye, lequel  
le purgea canonicquement<sup>7</sup> avec elebore de Anticyre<sup>8</sup> et par ce medi-

---

Ligne 3. A, B, D : XXI — l. 5. A, B : lettres — l. 6. A, D : ne endure point —  
l. 8. A, B : supplya — D : ung — l. 9. A : nommé Seraphin Calobarsy<sup>6</sup> — l. 10. B :  
melleure — l. 11. B, D : canonicquement

1. Instruit. Sens aujourd'hui vieilli, mais courant au XVI<sup>e</sup> s. Cf. Lanoue, v<sup>e</sup> discours : « Aux fameuses universitez où plusieurs gentilshommes envoient leurs enfans pour s'instituer aux lettres. » (S.)

2. Le, pronom personnel. Il le toléra (le supporta) dans cette vicieuse manière de vivre. (P.)

3. Cette considération de Ponocrates était un axiome médical de l'école de Salerne. « Omnibus assuetam jubeo servare dietam » est le premier aphorisme du *Regimen Sanitatis* ou *Regimen Salernitanum*, et la glose explique : « Il ne convient pas muer les coutumes mauvaises subitement, mais de petit, car nature ne peut supporter mutations subites. » (P.)

4. Médecin. Graphie savante qu'on lit déjà dans Eust. Deschamps, t. VIII, p. 291. R. écrit

également plus bas, l. 204 : « bonne et seure médecine. » (S.)

5. Don de Dieu, nom tiré du grec, comme Ponocrates, Gymnaste, Rhizotome et en général tous ceux des maîtres de Gargantua dans sa nouvelle discipline. (P.)

6. Anagramme de *Pbrançois Rabelays*.

7. Selon les *canons* ou règles de la médecine.

8. Les Anciens tenaient cette herbe pour un remède contre les maladies cérébrales et contre la folie. Cf. Horace, *Art Poétique*, v. 309 : « tribus Anticyris caput insanabile. » Selon Dioscoride (IV, 145, 146), on trouvait au port d'Anticyre les racines des deux ellébores, le blanc et le noir, provenant des montagnes voisines (*R.E.R.*, VII, 101). R. pouvait lire

cament luy nettoya toute l'alteration et perverse habitude<sup>9</sup> du cerveau. Par ce moyen aussi Ponocrates luy feist oublier tout ce qu'il avoit appris soubz ses antiques precepteurs, comme faisoit Timothé<sup>10</sup> à ses  
15 disciples qui avoient esté instruitz soubz aultres musiciens.

Pour mieulx ce<sup>11</sup> faire, l'introduisoit es compagnies des gens sçavans que<sup>12</sup> là estoient, à l'emulation desquelz luy creust l'esprit<sup>13</sup> et le desir de estudier aultrement et se faire valoir.

Après en tel train d'estude le mist qu'il ne perdoit heure quelconques  
20 du jour, ains tout son temps consommoit en lettres et honeste sçavoir.

Se esveilleoit doncques Gargantua environ quatre heures du matin<sup>14</sup>. Ce pendent qu'on le frottoit, luy estoit leue quelque page<sup>15</sup> de la divine Escripiture haultement et clerement<sup>16</sup>, avec prononciation com-  
25 petente à la matiere; et à ce estoit commis un jeune paige, natif

Ligne 14. A : *apris* — l. 16. A, B : *introduysoit* — l. 17. A, B : *qui* — l. 20. A : *letres* — B : *honneste* — l. 25. E : *compeente* — B : *page*

dans Érasme, aux Adages *Bibe Elleborum et Naviget Anticyras* (Adages, I, 8, 52 et 53), tous les textes latins et grecs relatifs à l'ellébore d'Anticyre et à ses propriétés. (P.)

9. État. Terme médical, du latin *habitus*, même sens. *Habitus* est l'équivalent latin de ἕξις qui signifie proprement une disposition ferme et permanente par opposition à ἀλξίσις et à δινάθεσις qui ne signifient qu'une disposition passagère et qu'on peut aisément faire changer. (D.)

10. Nous connaissons ce Timothée par Quintilien. Il nous apprend, *Instit. Orat.*, II, 3, non que Timothée purgeait avec de l'ellébore ceux de ses élèves « qui avoient esté instruitz sous aultres musiciens », mais qu'il leur faisait payer double salaire : « Ostendam . . . quanta in eluendis quae semel inserderint vitii difficultas consequatur : cum geminatum onus succedentes premat, et quidem dedocendi gravius ac prius quam docendi. Propter quod Timotheum clarum in arte tibiarium ferunt duplices ab iis, quos alius instituisset, solitum exigere mercedes, quam si rudes traderentur. » R. pouvait lire ce trait dans

les *Geniales Dies* d'Alexander ab Alexandro, I, 23, et dans Budé, *Annotationes in Pandectas*, p. 474. (P.)

11. Cela. Cf. plus bas : « ce fait, yssoient hors » Emploi usuel au XVI<sup>e</sup> s., mais *cela* au sens de *ce* n'est pas moins fréquent chez les contemporains de R. (S.)

12. Qui. Cet emploi de *que* comme sujet, pour désigner des choses, est conforme à l'usage de l'ancienne langue et se trouve fréquemment chez les écrivains du XVII<sup>e</sup> s. Cf. Huguët, p. 117. (S.)

13. Esprit. Cf. ch. x, n. 58.

14. Ce lever matinal n'est point une innovation de la discipline nouvelle. Cette règle était fréquente avant comme après R. Les « Capettes » du collège de Montaigu se levaient également à quatre heures. Vers 1546, Henri de Mesmes et ses compagnons se levaient à la même heure.

15. Page. Latinisme rare en dehors de R.

16. Cette lecture de l'Écriture à voix haute et claire, remplace les 26 ou 30 messes qu'entendait auparavant Gargantua. (C.)

de Basché<sup>17</sup>, nommé Anagnostes<sup>18</sup>. Selon le propos et argument de ceste leçon souventesfoys se adonnoit à reverer, adorer, prier et supplier le bon Dieu, duquel la lecture monstroit la majesté et jugemens merueilleux.

30 Puis alloit es lieux secretz faire excretion<sup>19</sup> des digestions naturelles. Là son precepteur repetoit ce que avoit esté leu, luy exposant les pointz plus obscurs et difficiles<sup>20</sup>.

55 Eulx retornans<sup>21</sup>, consideroient l'estat du ciel : si tel estoit comme l'avoix noté au soir precedent, et quelz signes entroit<sup>22</sup> le soleil, aussi la lune, pour icelle journée.

Ce fait, estoit habillé, peigné, testonné<sup>23</sup>, accoustré<sup>24</sup> et parfumé, durant lequel temps on luy repetoit les leçons du jour d'avant<sup>25</sup>.

Ligne 26. B : *seelon* — l. 27. A, B : *lecçon* — l. 30. A : *Puys s'en alloit* ; B : *Puys* — A, B : *fayre* — l. 33. B : *retornnas* — A, B : *estoyt* — l. 36. A : *acoustré* — l. 37. B : *repetit* — A, B : *lecçons*

17. Com. Assay, cant. Richelieu, arr. Chinon (Indre-et-Loire). Le seigneur de Basché, René du Puy, époux de Bertrande du Jau, est probablement le héros des fameuses noces de Basché, l. IV, ch. XII à XV. Cf. *R. E. R.*, IV, 406 ; V, 186. (C.)

18. Du grec Ἀναγνώστης, lecteur.

19. Terme médical qui n'est pas attesté avant R. J. Canappe (1541) le rend par « expulsion des superfluites ». Il est tiré de Celse. (S.)

20. Ce trait, qui nous paraît plaisant, est dans les mœurs de l'époque. Ce n'est point par irrévérence pour l'Écriture que R. en fait exposer le commentaire « es lieux secretz ». (P.)

21. Des latrines, qui étaient généralement en dehors du logis.

22. En quels signes entrait. R. emploie ce verbe comme transitif. Cf. ch. XXVIII : « Ceulx qui estoient entrez le clous ».

23. Coiffé. Terme du xv<sup>e</sup> s., d'origine méridionale (comme le montre la conservation de l's : testonner) qu'on lit pour la première fois dans le *Rondeau des Barbiers* (1515) de Clém. Marot, t. II, p. 128 :

De testonner on n'en parlera plus ;  
Gardez cizeaux et rasouërs esmouluz,  
Car desormais vous fault vivre autrement,  
Povres Barbiers.

C'est un dérivé du langued. *testoun*, tête et taloche, d'où l'acception de « rosser » dans le VIII<sup>e</sup> conte de Despériers : « il estoit en voie d'estre *testonné* par ledit mari. » Au sens de « coiffer », *testonner* était encore usuel au xvii<sup>e</sup> s. (La Fontaine, M<sup>me</sup> de Sévigné, etc.). (S.)

24. Arrangé, ajusté. Ce sens général, le seul que connût l'ancienne langue, s'est restreint au xvii<sup>e</sup> s. à celui d'habiller, sens auquel le xviii<sup>e</sup> s. ajouta la nuance d'habiller étrangement. Cependan Rob. Estienne (1539) rend *accoustrer* par « adornare, aptare, comere, instruere, ornare », et R. lui-même, comme ses contemporains (Amyot, etc.), donne encore à ce verbe l'acception d'accommoder, par exemple dans ce passage, l. V, ch. XVI : « toutes bonnes viandes prestes et bien *accoustrées*. » C'est un terme primitivement agricole, dérivé de *coutre*, et dont le sens a dû être : fixer ou ajuster le coutre à la charrue. (S.)

Luy mesmes les disoit par cueur, et y fondoit quelque cas practiques et concernens l'estat humain, lesquelz ilz estendoient aulcun  
40 soient foys jusques deux ou troys heures, mais ordinairement cessoient lors qu'il estoit du tout habillé.

Puis par troys bonnes heures luy estoit faicte lecture.

45 Ce fait, yssotent hors, tousjours conferens des propos de la lecture, et se desportoient<sup>26</sup> en Bracque<sup>27</sup>, ou es prez, et jouoient à la balle, à la paulme, à la pile trigone<sup>28</sup>, galentement<sup>29</sup> se exercens les corps comme ilz avoient les ames auparavant exercé.

Tout leur jeu n'estoit qu'en liberté, car ilz laissoient la partie quant leur plaisoit et cessoient ordinairement lors que suoient parmy le corps, ou estoient aultrement las<sup>30</sup>. Adoncq<sup>31</sup> estoient tres bien

Ligne 38. A, B : *disoyt* — A : *quelques* — A, B : *practiques* — l. 39-40. A : *aucunes* — l. 43. A, B : *fait* — l. 45. A, B, D : *ou à la paulme* — A, B, D : *à la pile trigone* manque — l. 46. A, B, D : *exercé* manque — l. 47. A, B : *n'estoyt* — l. 48. A, B, D : *quand* — A, B : *plaisoyt* — A : *ordinairement*

25. L'enseignement de Ponocrates consiste essentiellement en « leçons » orales, c'est-à-dire en commentaires de textes ou de traités. Sur ce point, R. n'a pas rompu avec les méthodes en honneur chez les régents scolastiques de son temps. Cf. Plattard, p. 73.

26. Se divertissaient, s'exerçaient aux jeux d'adresse ou de force ou, comme nous dirions aujourd'hui, au sport (ce terme anglais dérive lui-même de *desporter*). C'est là un des premiers textes qui témoignent de ce sens particulier d'un mot, qui a acquis une si grande importance dans la langue moderne. Ailleurs, R. emploie plus fréquemment, et conformément à l'usage courant du XVII<sup>e</sup> s., le verbe *se desporter* au sens de « s'abstenir » (cf. l. II, *Prol.*), unique acception que donne Rob. Estienne (1539). (S.)

27. Le jeu de paume du Grand Bracque était situé au n° 1 de la place de l'Estrapade que l'on appelait aussi *Carrefour de Bracque*. Cf. *Croniques admirables*, ch. ix : « Par le vouloir de Dieu, il se trouva en ung beau jeu de paulme comme pourroit estre celui de *Bracque*

où est la fontaine. » Cf. *R. E. R.*, VII, 10. Le jeu de paume du Petit Bracque, à la porte Saint-Jacques, ne fut établi qu'après 1598. (C.)

28. Jeu de balle où trois joueurs placés en triangle (*trigon*), se renvoient la balle (*pila*). R. a emprunté à Martial (IV, *ep.* 19) l'appellation savante de ce jeu, qui manque au catalogue du ch. XXII :

Seu lentum ceroma teris, tepidumve *trigona*. (C.)

29. Gaillardement. Cf. ch. v, n. 6.

30. Si prodigieuses que soient les forces du géant, R. n'oublie pas d'en régler et d'en ménager l'exercice. C'est qu'il trace l'économie d'une éducation humaine et le médecin se souvient ici des préceptes d'Hippocrate, *Epid.*, VI : « Un signe qu'on s'est suffisamment exercé au gymnase, c'est la sueur », et de Celse, *Traité de la Médecine*, l. I, ch. III : « La fin de l'exercice doit être la sueur ou du moins une lassitude qui n'aille point jusqu'à la fatigue. » (P.)

31. Alors. Adverbe archaïque qu'on lit également dans Commynes.

50 essuez<sup>32</sup> et frottez<sup>33</sup>, changeoint de chemise et, doucement se pourmenans, alloient veoir sy le disner estoit prest. Là attendens, recitoient clerement et eloquentement quelques sentences retenues de la leçon.

Ce pendent Monsieur<sup>34</sup> l'Appetit venoit, et par bonne oportunité  
55 s'asseoient à table.

Au commencement du repas estoit leue quelque histoire plaisante des anciennes prouesses<sup>35</sup>, jusques à ce qu'il eust prins son vin<sup>36</sup>.

Lors (si bon sembloit) on continuoit la lecture, ou commençoient à diviser<sup>37</sup> joyeusement ensemble, parlans, pour les premiers  
60 moys, de la vertus, propriété, efficace<sup>38</sup> et nature de tout ce que leur estoit servy à table : du pain, du vin, de l'eau, du sel, des viandes, poissons, fruictz, herbes, racines, et de l'aprest d'icelles. Ce que fai-

Ligne 50. A : *changeoient* — l. 51. A, B : *estoyt* — l. 53. A, B : *lecçon* — l. 54. A : *venoyt* — l. 56. A : *estoyt* — l. 57. D : *proursses* — A, B : *print* — l. 58. A : *sy* — A : *sembloyt* — A, B : *continuoyt* — l. 60. A, B : *tous* — l. 61. A : *estoyt* — l. 62. A, B : *ycelles*

32. Essuyés, et ailleurs, l. IV, ch. LIV : « feignans cependant s'essuer les ceilz, comme s'ilz eussent plouré. » La graphie rabelaisienne est archaïque et isolée au XVI<sup>e</sup> s. (S.)

33. Ils s'essuyent, mais ne se lavent pas. Cf. supra, l. 23 : « Ce pendent qu'on le frottoit. » Lorsque les étuves du moyen âge disparurent, anathématisées à la fois par les prédicateurs catholiques et par les ministres huguenots, on perdit l'habitude de l'eau et on finit par ne plus se laver, même chez soi. Cf. Marguerite de Navarre, *La ruelle mal assortie* : « Voyez ces belles mains, encore que je ne les aye point descarrassées depuis huit jours. » Au XVIII<sup>e</sup> s., l'usage des ablutions était encore si rare que les *Règles de la bienséance* de J.-B. de la Salle recommandent, p. 11 : « de se nettoyer tous les matins le visage avec un linge blanc pour le décrasser. Il est moins bien de le laver avec de l'eau, car cela rend le visage plus susceptible. » Franklin. *Les soins de la toilette*, p. 25 et 37. (C.)

34. Monsieur est un véritable titre, à l'époque de R. Pour comprendre l'effet comique obtenu par l'anoblissement de ce personnage si bienvenu, il faudrait substituer à Monsieur, *Monseigneur*. (P.)

35. R. fait donc une place dans les lectures récréatives de Gargantua aux romans de chevalerie, bien qu'il en ait parfois parodié certains traits. (P.)

36. Acte qui ne passe pas inaperçu. En effet, au XVI<sup>e</sup> s., le vin n'est point sur la table, mais sur un buffet ou crédence. C'est sur un signe des convives, que les laquais remplissent les coupes et les présentent. (P.)

37. Deviser. Forme qu'emploie également Anyot, *Lyc.*, II, 6 : « une dame estrangere *divisant* avec elle luy dist. » Elle est encore usuelle dans le Berry et ailleurs. (S.)

38. Efficacité. Mot vieilli qu'on lit encore dans Corneille et dans Molière, *Pourceaugnac*, I, 8 : « Pour éprouver l'efficace et la douceur des remèdes. » (S.)

sant, aprint en peu de temps tous les passaiges à ce competens en Pline, Athéné<sup>39</sup>, Dioscorides<sup>40</sup>, Jullius Pollux<sup>41</sup>, Galen<sup>42</sup>, Porphyre<sup>43</sup>,  
65 Opian<sup>44</sup>, Polybe<sup>45</sup>, Heliodore<sup>46</sup>, Aristoteles<sup>47</sup>, Aelian<sup>48</sup> et aultres. Iceulx propos tenus, faisoient souvent, pour plus estre assurez, apporter les livres susdictz à table<sup>49</sup>. Et si bien et entierement retint en

Ligne 64. A : *Albencus*. — A, B, D : *Jullius Pollux* manque — D : *Galien* — A : *Porphyrius* — l. 65. A : *Opianus* — A : *Polybius* — A : *Heliodorus* — A : *Aristotele* — A : *Aelianus* — l. 66. A, B : *tenens* — B : *faisoieus*

39. Athénée, grammairien, vivait sous les règnes de Marc Aurèle et d'Alexandre Sévère. Il est l'auteur d'un ouvrage en grec, intitulé *les Déipnosophistes* ou le *Banquet des savants*, où l'on trouve de nombreux passages concernant les fleurs, les fruits et leurs différents usages. Le texte des *Déipnosophistes* fut publié pour la première fois à Venise, en 1514. (D.)

40. Dioscoride (1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) est l'auteur d'un traité de matière médicale intitulé : *Ἐπιπέλης ἱατρικῆς*, publié pour la première fois à Venise en 1499. Ce traité fut, pendant des siècles, le livre de chevet des apothicaires. (D.)

41. Julius Pollux, grammairien et sophiste célèbre, est le compatriote et le contemporain d'Athénée. Il a écrit un *Lexique grec* en dix livres, dédié à Commode, lequel fut publié sous le titre de *Vocabularium* (Venise, 1502; Florence, 1520). Dans ce livre il est question de la chasse et de la pêche. (D.)

42. Galien (1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) a écrit de nombreux traités sur l'alimentation : 1<sup>o</sup> *De attenuante victus ratione*; 2<sup>o</sup> *De sanitate tuenda*; 3<sup>o</sup> *De alimentorum facultatibus*; 4<sup>o</sup> *De probis et pravis alimentorum succis*, etc. (D.)

43. Porphyre, écrivain grec du 1<sup>er</sup> s., a composé de nombreux ouvrages, parmi lesquels il faut citer le *Traité de l'abstinence de la chair des animaux*, spécialement visé par R. en ce cas particulier. (D.)

44. Oppien, poète grec du 1<sup>er</sup> s., est l'auteur de deux poèmes : l'un sur la chasse (*Cynege-*

*tica*), et l'autre sur la pêche (*Halieutica*). (D.)

45. Polybe de Cos, disciple et gendre d'Hippocrate, vivait au 1<sup>er</sup> s. avant J.-C. On lui a attribué plusieurs traités : *De salubri diæta libellus*; *De principis aut carnibus*, etc. (D.)

46. Héliodore d'Émèse, évêque de Tricca, vivait au 1<sup>er</sup> s. Il a écrit un roman en grec, intitulé : *Éthiopiennes* ou *Les Amours de Théagène et Chariclée*, rempli de détails très intéressants sur l'état de l'Égypte à cette époque. (D.)

47. Aristote. Forme savante, à côté de celle d'*Aristote*, qu'on lit déjà dans Rutebeuf et dans Villon. (S.) — Aristote figure dans cette nomenclature comme auteur de nombreux traités d'histoire naturelle : *De plantis*; *De historia animalium*; *De partibus animalium*, etc. (D.)

48. Claudius Aelianus vivait à Rome sous les règnes d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère. Il a écrit en grec : 1<sup>o</sup> *De nativâ animalium libri XVII*; 2<sup>o</sup> *Varix historix*; 3<sup>o</sup> *Epistolarum rusticarum XX*. (D.)

49. La lecture pendant les repas était d'un usage assez général chez les princes, au 1<sup>er</sup> s. A la table de Marguerite de Navarre, c'était précisément l'histoire naturelle et la médecine qui faisaient l'objet des entretiens. Cf. Ch. de Sainte Marthe, *Or. fun. de M. de N.*, p. 69 : « Elle devoit donc, à son dîner et souper, tantost de Medecine comme des viandes mal saines ou salubres au corps humain et des choses naturelles, avec les sieurs Schyron, Cormier, Esterpin, ses medecins tresexperts et tresdoctes... »

sa memoire les choses dictes, que pour lors n'estoit medicin qui en sceust à la moytié tant comme il faisoit.

- 70 Apres, devisoient des leçons leues au matin, et, parachevant leur repas par quelque confection<sup>50</sup> de cotoniat<sup>51</sup>, se courroit<sup>52</sup> les dens avecques un trou<sup>53</sup> de lentisce<sup>54</sup>, se lavoit les mains et les yeulx de belle eaue fraische, et rendoient graces à Dieu par quelques beaulx cantiques faitz à la louange de la munificence et benignité divine<sup>55</sup>.
- 75 Ce fait, on apportoit des chartes<sup>56</sup>, non pour jouer, mais pour y apprendre mille petites gentillesses et inventions nouvelles, lesquelles toutes ysoient de arithmetique.

En ce moyen entra en affection de icelle science numerale, et tous les jours, apres disner et souper, y passoit temps aussi plaisan-

Ligne 69. A, B : *ilz* — A : *faisoient* — l. 70. A : *Depuis par apres* ; B, D : *Par apres* — B : *divisoient* — A, B : *leçons* — l. 71. A, B, D : *s'escuroit* — l. 72. D : *ung* — l. 73. A, B : *cau* — A, B : *beaux* — l. 74. A, B, D : *cantiques*. — l. 75. A, B : *aportoit* — l. 76. B : *aprendre* — A, B : *gentillesses* — D : *et manque* — l. 77. A, B : *arithmetique* — l. 78. A, B, D : *ycelle* — A : *numérale* — l. 79. A, B : *passoient*

D'après de Thou, *Hist.*, l. III, François I<sup>er</sup> se plaisait à entendre parler d'histoire naturelle pendant ses repas, si bien qu'il apprit ainsi et sut parfaitement tout ce qu'avaient écrit les anciens et les modernes sur les animaux, les plantes, les métaux, les pierres précieuses. (P.)

50. Confiture. Sens archaïque encore usuel au xv<sup>e</sup> s. Cf. Oresme, *Éthique*, p. 221 : « Art de faire pigmens, *confections* et odeurs ; » Rob. Estienne (1539) donne : « *Confection* ou confiture. » Dans les anciennes pharmacopées, la classe des « confections ou compositions aromatiques » comprenait les *condita* autrement dits « les confitures ou confits » dont le cotignac faisait partie. Cf. *R. E. R.*, VII, 101. (S.)

51. Cotignac. Forme savante, d'après le baslatin *cotoneatum*. R. se sert d'habitude de la forme dialectale *coudignac*. Cf. ch. XVIII, n. 4. R. avec les médecins de son temps considérait le cotignac comme un excellent digestif, fermant

« proprement l'orifice du ventricule, à cause de quelque stypticité joyeuse... et aidant à la concoction première », l. III, ch. xxxii. (S.)

52. Ecurait. Probablement forme dialectale.

53. Tronc ou trognon. Mot archaïque et dialectal (Berry, etc.) (S.)

54. Lentisque, arbrisseau du genre Pistachier d'où l'on tire le mastic. Dioscoride (trad. par Martin Mathée, Lyon, 1553, p. 41, col. 1) dit que « ses tiges vertes se mettent en ouvrage pour faire des curesdents ». (D.) — R. a sans doute emprunté ce trait à Martial, XIV, *ép.* 22, cité par Érasme, *Ad.*, I, 8, 33. Mais les princes, au xv<sup>e</sup> s., usaient de curesdents plus précieux, en orfèvrerie, etc. (C.)

55. Ces cantiques qui remplacent les grâces, ces lectures de la Bible qui tiennent lieu de messes, dénotent chez R. des tendances au protestantisme. (C.)

56. Cartes. Cf. ch. xxii, n. 25.

80 tement qu'il souloit en dez ou es chartes. A tant<sup>57</sup>, sceut d'icelle et theoricque et practicque si bien que Tunstal<sup>58</sup>, Angloys, qui en avoit amplement escript, confessa que vrayement, en comparaison de luy, il n'y entendoit que le hault alemant<sup>59</sup>.

Et non seulement d'icelle, mais des aultres sciences mathematiques, comme geometrie, astronomie et musicque; car, attendens la concoction<sup>60</sup> et digestion de son past<sup>61</sup>, ilz faisoient mille joyeux instrumens et figures geometricques, et de mesmes pratiquoient les canons<sup>62</sup> astronomiques.

Après, se esbaudioient à chanter musicalement à quatre et cinq  
90 parties, ou sus un theme à plaisir de gorge.

Au regard des instrumens de musicque, il aprint jouer du luc<sup>63</sup>,

Ligne 80. A : *souloyt* — A, B, D : *es dez* — A : *ycelle* — l. 81. B, D : *practique* — A : *sy* — l. 83. A : *entendoyt* — l. 84. A : *ycelle* — l. 85. A, B : *attendans* — l. 86. A, B : *joyeux* — l. 87. A, B : *practiquoient* — l. 90. A, B : *suç* — D : *ung* — A, B, D : *guorge* — l. 91. A, B, D : *Et au*

57. Là dessus, par suite. Cf. *Cent nouv. nouv.*, XII : « Et à tant part et s'en va, et sa femme après. »

58. Cuthbert Tunstal (1476-1559), évêque de Durham, premier secrétaire de Henri VIII, est l'auteur d'un traité d'arithmétique : *C. Tonstalli de Arte supputandi libri quatuor*, imprimé à Londres en 1522 et à Paris en 1529. (C.)

59. C'est soit l'allemand ancien, gothique, soit plutôt l'allemand du haut pays par opposition aux patois allemands de Hollande ou de Suisse (bas-allemand). Cf. A. du Saix, *Esperon de discipline* :

De quoy me sert l'estrange parlement

D'ung Escossois ou d'ung hault Allemand

Si je n'entends le sens de leurs langaiges ?

(P.)

60. Digestion des aliments. Latinisme du XVI<sup>e</sup> s., tiré de Celse ou de Pline. (S.) — Les Anciens disaient que, pour être assimilés, les aliments devaient subir trois *coctions* ou *conco-*

*tions*. La première se passait dans l'estomac, où « la viande était changée en chyle » ; la seconde dans le foie, où le chyle était transformé en sang ; la troisième, « en l'habitude du corps » où le sang était « converty en la propre substance de chaque partie ». Cf. les *Œuvres* de H. Abraham de la Framboisière, Lyon, 1669, p. 25. C'est de la première concoction que R. veut parler ici. (D.)

61. Repas, nourriture. Vieux mot usuel au XVI<sup>e</sup> s. (Ronsard). Cf. Du Guez, dans Palsgrave : « Verité est le *past* de l'âme. » Le terme est resté en fauconnerie. (S.)

62. Lois astronomiques.

63. Luth. Forme archaïque encore usuelle au XVI<sup>e</sup> s. (Rob. Estienne, Belleau), mais déjà vieillie au suivant. Le *luc* était un instrument de musique à huit cordes pincées. Il jouissait d'une telle vogue au XVI<sup>e</sup> s. que presque toute la musique instrumentale est écrite pour lui. Il céda plus tard la première place au violon, sans pour cela disparaître. (C.)

de l'espinette<sup>64</sup>, de la harpe, de la flutte de Alemant<sup>65</sup> et à neuf trouz, de la viole<sup>66</sup> et de la sacqueboutte<sup>67</sup>.

Ceste heure ainsi employée, la digestion parachevée, se purgoit des  
95 excremens naturelz, puis se remettoit à son estude principal par  
troys heures ou davantaige, tant à repeter la lecture matutinale<sup>68</sup> que  
à poursuyvre le livre entreprins, que aussi à escripre et bien traire<sup>69</sup> et  
former les antiques et romaines<sup>70</sup> lettres<sup>71</sup>.

Ce fait, yssioient hors leur hostel, avecques eulx un jeune gen-

Ligne 95. A : *principale* — l. 96. A : *heurs* — l. 98. A, B : *Rbomaines* — l. 99. B : *leurs* — D : *ung* — l. 99-100 — A : *gentilbone*

64. Épinette. Instrument à clavier, dont on se servait avant l'invention du clavecin et dont les cordes étaient mises en vibration par des pointes de bois, ou de plumes, en forme d'épines (d'où le nom). L'épinette servait surtout à accompagner la voix. Cf. Marot, t. III, p. 50 : « D'Anne jouant de l'espinette. » (S.)

65. Flûte d'Allemand, flûte traversière (*fistula obliqua*, cf. G. Bouchet, t. V, p. 36) dont l'usage était venu d'Allemagne et qui jouissait en France d'une grande vogue au XVI<sup>e</sup> s., comme en témoigne Carloix, t. III, p. 187 : « Il y avoit une espinette, un joueur de luth, dessus des violes, et une *fleute traverse* que l'on appelle à grand tort *fleuste d'Allemand* : car les François s'en aydent miculx et plus musicalement que toute aultre nation ; et jamais en Allemagne n'en fust joué à quatre parties, comme il se fait ordinairement en France. » (S.)

66. Instrument de musique en forme de violon, à cordes et à archet, en grande vogue au XVII<sup>e</sup> s. Il comportait une famille de quatre instruments, différant seulement par leurs dimensions : le pardessus, le dessus, la taille et la basse de viole. (C.)

67. Trombone. Le nom désigne en ancien français une espèce de lance avec harpon qui servait à désarçonner les cavaliers (composé de

*saquer*, tirer et *bouter*, pousser). Le nom de l'arme passa à l'instrument de musique par suite de quelque ressemblance de forme des deux objets. Dans un document de 1508 (v. Godefroy) figurent « deux trompetes, ung cleron et une *sacquebutte* » ; et Du Bartas se sert de ce mot dans la *Première Semaine*, p. 609 :

Comme l'air de la trompe ou de la *saquebute*  
Dure plus que celui qui passe par la flute...

Le patois normand conserve encore le mot *saquebute* au sens de « seringue ». (S.)

68. Matinale. Latinisme, d'après *matutinalis*, du matin.

69. Tracer, tirer. Sens primitif encore usuel au XVI<sup>e</sup> s. (Amyot, Ol. de Serres) et conservé dans certains patois ; restreint, à partir du XVII<sup>e</sup> s., au sens de tirer du lait du pis. Cf. ch. VII : « elle pouvoit *traire* de ses mammelles quatorze cens deux pipes... de laict. » (S.)

70. L'écriture italienne (lettres romaines) était à la mode chez les humanistes de préférence aux caractères gothiques du moyen âge (lettres antiques). (C.)

71. Cette étude de calligraphie est le seul exercice écrit dans l'éducation de Gargantua. Il avait une grande importance à une époque où l'usage des livres imprimés n'avait pas encore définitivement remplacé celui des manuscrits. (P.)

100 tilhomme de Touraine, nommé l'escuyer Gymnaste, lequel luy monstroit l'art de chevalerie.

Changeant doncques de vestemens, monstoit sus un coursier<sup>72</sup>, sus un roussin<sup>73</sup>, sus un genet<sup>74</sup>, sus un cheval barbe<sup>75</sup>, cheval legier, et luy donnoit cent quarieres<sup>76</sup>, le faisoit voltiger<sup>77</sup> en l'air, 105 franchir le fossé, sauter le pallys, court tourner en un cercle, tant à dextre comme à senestre<sup>78</sup>.

Là rompoit non la lance, car c'est la plus grande resverve du monde dire : « J'ay rompu dix lances en tournoy ou en bataille » — un charpentier le feroit bien — mais louable gloire est d'une lance 110 avoir rompu dix de ses ennemys. De sa lance doncq asserée<sup>79</sup>, verte<sup>80</sup> et roide, rompoit un huys<sup>81</sup>, enfonçoit un harnoy<sup>82</sup>,

Ligne 101. B : *chevaliere* — l. 102. D : *ung* — l. 103. D : *ung* — D : *ung* — D : *ung* — A, B, D : *cheval barbe* manque — l. 104. A, B : *donnoyt* — A, B, D : *quarrieres* — l. 105. B : *une* ; D : *ung* — l. 107. A, B : *rompoyt* — A : *non point* — l. 109. D : *ung* — l. 111. A, B : *roidde* — A, B : *rompoyt* — D : *ung* — A, B : *enfoncoyt* — D : *ung* — A, B : *arnoy*

72. Cheval de lance et de guerre. Cf. Eust. Deschamps, cité dans Lacurne de Ste-Palaye, vo *Coursier* :

Trois manieres sont de chevaux qui sont  
Pour la joute, les uns nommez destriers,  
Haulz et puissans et qui tres grant force ont ;  
Et les moyens sont appelez *coursiers*,  
Ceulx vont plus tost pour guerre et sont legiers.  
(C.)

73. Cheval de charge, l'ancien *roncin* (cette forme est encore dans Froissart). Ce nom disparut dès le xvii<sup>e</sup> s. (S.)

74. Cheval de race espagnole, petit et bien conformé, très rapide à la course. Ce nom est connu en France dès le xiv<sup>e</sup> s. : en espagnol, *ginete* désigne le cavalier, l'homme à cheval. (S.)

75. Cheval de race berbère (ital. *barbero*), terme qui n'est pas attesté avant R. (S.)

76. Carrières, courses qu'un cheval fournit d'une seule haleine dans la carrière du manège. Terme du xv<sup>e</sup> s., d'origine italienne (*carrera*),

comme tout ce qui touche à l'équitation, art cultivé d'abord en Italie. (S.)

77. Ce terme qui n'est pas attesté avant R. est originaire de l'Italie (*volteggiare*), pays qui a fourni d'abord les écuyers les plus distingués. (S.)

78. Gauche. Terme archaïque encore usuel au xv<sup>e</sup> s. (Marot, etc.), restreint au xviii<sup>e</sup> au burlesque et resté dans le langage du blason. (S.)

79. Acieré, à la pointe d'acier, et parfois simplement pointu. Cf. l. 156.

80. Solide.

81. Huis, porte extérieure d'une maison. Mot usuel aux xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> s., aujourd'hui conservé seulement dans la formule juridique à *huis clos*. (S.)

82. Armure en général, sens fréquent chez R. et chez les écrivains contemporains (Amyot, Montaigne), aujourd'hui vieilli et restreint à quelques locutions toutes faites, comme endosser le *harnois*, etc. (S.)

acculoyt <sup>83</sup> une <sup>84</sup> arbre, enclavoyt <sup>85</sup> un anneau, enlevoit une selle d'armes, un aubert <sup>86</sup>, un gantelet <sup>87</sup>. Le tout faisoit armé de pied en cap.

- 115 Au réguard de fanfarer <sup>88</sup> et faire les petitz popismes <sup>89</sup> sus un cheval, nul ne le feist mieulx que luy. Le voltiger de Ferrare <sup>90</sup> n'estoit q'un singe en comparaison. Singulierement, estoit aprins à saulter hastivement d'un cheval sus l'autre sans prendre terre, — et nommoit on ces chevaulx desultoyres <sup>91</sup>, — et de chascun <sup>120</sup> cousté <sup>92</sup>, la lance au poing, monter sans estriviers <sup>93</sup>, et sans bride

Ligne 112. A, B, D : *aculoyt* — D : *ung* — A, B : *enlevoyt* — l. 113. D : *ung* — D : *ung* — A, B : *gantelet* — l. 115. A, B : *fayre* — D : *ung* — l. 116. A, B : *voltigeur* — l. 117. A, B : *n'estoyt* — D : *ung* — A, B : *cinge* — A, B : *estoyt* — l. 118. D : *d'ung* — l. 119. A, B : *nommoyt* — D : *chascung* — l. 120. A, B : *ou* — A : *estriere* ; B, D : *estrieviers*

83. Acculait, c'est-à-dire faisait pencher ou tomber en arrière.

84. Un arbre ; et plus bas, l. 154 : « sautoit de l'une [arbre] en l'autre » ; le féminin est également donné par Rob. Estienne (1539). Le genre du mot était d'ailleurs flottant : R. dit tantôt (l. IV, ch. xxxii) « une arbre droite », et tantôt (l. IV, ch. xix) « l'arbre forchu ». (S.)

85. Enfilait.

86. Haubert. Cotte de maille à manches et à gorgein, terme germanique qui remonte aux origines de la langue. Cf. ch. xi, n. 48. (S.)

87. Gant revêtu de lames d'acier et recouvrant, outre la main, une partie de l'avant-bras. (S.)

88. Faire des fanfares, terme que Nicot (1605) explique ainsi : « C'est proprement quand ceux qui veulent joster se montrent en la lice avec trompettes et clairons. » Dans le sens équestre, c'est faire parader le cheval en mesure, en chantant des *fanfares*. Pasquier considère avec raison le mot comme étant à l'origine une onomatopée. (S.) — Ces fanfares étaient notées en musique dans les traités d'équitation

du xvi<sup>e</sup> s. De là le sens de : *airs de manège* Cf. R. E. R., VII, p. 101. (C.)

89. Sifflements ou claquements de la langue pour flatter un cheval : c'est le *poppyisma* de Plin. Cf. H. N., xxxv, 10, § 36 : « Cum pingeret (Nealces) *poppyzonta* retinentem eum. » Terme inconnu en dehors de R. (S.)

90. C'était l'habitude des acrobates, charlatans, opérateurs qui parcouraient la France, de se dire italiens, grecs ou levantins. Il est cependant possible que R. rappelle ici un souvenir de son voyage d'Italie au printemps de 1534 ou qu'il fasse allusion à l'écurier ferrarais Cesare Fiaschi dont nous parlent les chroniques du temps. (C.)

91. Chevaux de voltige, sur lesquels on sautait de l'un à l'autre. Latinisme également employé par Brantôme, t. X, p. 61 : « ses chevaulx *desultoyres* », et répondant aux *desultorii equi* de Tite-Live, XXIII, 29, 5, et de Suétone. (S.)

92. Coté montoir et coté hors montoir.

93. Étrivières. Forme probablement dialectale (cf. *partier* et *partiere*) absolument inconnue en dehors de R., qui emploie plus bas la forme

guider le cheval à son plaisir, car telles choses servent à discipline militaire.

Un aultre jour se exerçoit à la hasche, laquelle tant bien couloyt <sup>94</sup>, tant verement de tous pics <sup>95</sup> reserroyt, tant souplement <sup>125</sup> avalloit <sup>96</sup> en taille ronde <sup>97</sup>, qu'il feut passé chevalier d'armes <sup>98</sup> en campagne et en tous essays.

Puis bransloit <sup>99</sup> la picque, sacquoit <sup>100</sup> de l'espée à deux mains <sup>101</sup>, de l'espée bastarde <sup>102</sup>, de l'espagnole <sup>103</sup>, de la dague <sup>104</sup> et du poignard, armé, non armé, au boucler <sup>105</sup>, à la cappe <sup>106</sup>, à la rondelle <sup>107</sup>.

Ligne 121. A, B : *guyder* — l. 122. A : *militare* — l. 123. D : *ung* — A, B : *exerccoyt* — l. 124. A, B : *vertement* — E : *pies* — l. 125 A, B : *avalloyt* — l. 127. B : *puy* — A, B : *bransloyt* — A, B : *sacquoyt* — l. 128. A : *poignart*

courante, ch. xxxv : « feist souplement le tour de l'estrieviere. » (S.)

94. Faisait glisser. On lit dans *Perceforest* (v. Littré) : « A tant il haussa son coustel, et en ferit le premier qu'il trouva, en telle maniere que il luy coulla la lumelle au travers du corps. » Cf. l. II, ch. xxix : « redoubloit au couloir. » (S.)

95. Coups de pointe : terme spécial de l'escrime à la hache. Cf. l. III, ch. xlii : « *Picz*, trucz et patactz. »

96. Abaisait. Sens aujourd'hui vieilli mais longtemps en usage (on le lit encore dans Saint-Simon). Ailleurs R. joue sur le double sens du mot (cf. ch. v, n. 59) (S.)

97. Abattait souplement pour donner un coup de taille en cercle.

98. Chevalier proprement dit. La langue du moyen âge oppose les *chevaliers d'armes* ou *chevaliers de nom* aux *chevaliers es lois*, nommés par les rois à partir du xiii<sup>e</sup> s. parmi les légistes et juriconsultes. (P.)

99. Brandissait. Sens conservé dans cette expression jusqu'au xvii<sup>e</sup> s.

100. Secouait vivement. Cf. Ronsard, *Franciade*, éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 148 : Adonc Francus ayant l'âme frappée De froide peur, au poing saqua l'espée Les menaçant... (P.)

Le mot était usuel au xvii<sup>e</sup> s. et l'est aujourd'hui encore, dans les patois du Nord : en ancien français, on disait dans le même sens, *sacher*. C'est un dérivé de *sac* : proprement secouer un sac. (S.)

101. Espadon, longue et lourde épée dont la poignée se saisissait avec les deux mains. C'était, pendant les xve-xvii<sup>e</sup> s., l'arme des Suisses et des Lansquenets qui la maniaient avec beaucoup d'adresse (ce qui leur valut le surnom de *joueurs d'épées*). (S.)

102. Épée bâtarde, épée longue, raide et bien tranchante, l'arme des archers, servant à frapper d'estoc et de taille. (S.)

103. C'est la rapière des Espagnols, souvent damasquinée et à poignée d'or fin. C'était encore l'épée de Henri IV et elle resta en usage au temps de Louis XIII. (S.)

104. Sorte de poignard fort en usage au moyen âge et dont la pointe, très dure et très acérée, pouvait percer les cottes de mailles et pénétrer dans le défaut de la cuirasse. Au xvii<sup>e</sup> s., on se battait souvent l'épée à la main droite et la dague à la main gauche. Le nom de cette arme est attesté en français dès le xiv<sup>e</sup> s., mais sa provenance est incertaine. (S.)

105. Bouclier. Forme archaïque, proprement *escu bouclé*, c'est-à-dire bombé ou bossu. Cette

130 Couroit le cerf, le chevreuil, l'ours, le dain, le sanglier, le lievre, la perdrys, le faisant<sup>108</sup>, l'otarde<sup>109</sup>. Jouoit à la grosse balle et la faisoit bondir en l'air, autant du pied que du poing. Luctoit, couroit, saultoît, non à troys pas un sault<sup>110</sup>, non à clochepied, non au sault d'Alemant<sup>111</sup>, — car (disoit Gymnaste) telz saulx  
135 sont inutiles et de nul bien en guerre, — mais d'un sault per-  
soit<sup>112</sup> un foussé, volloit sus une haye, montoit six pas encontre<sup>113</sup>  
une muraille et rampoit<sup>114</sup> en ceste façon à une fenestre de la  
haulteur d'une lance<sup>115</sup>.

Nageoit en parfonde eau, à l'endroit, à l'envers, de cousté, de  
140 tout le corps, des seulz pieds, une main en l'air, en laquelle tenant

Ligne 130. A, B : *couroyt* ; D : *courroit* — A, B, D : *dain* — l. 131. A : *jouer* ; B : *jouoyt* — l. 132. A, B : *faisoyt* — A, B : *luctoyt* — l. 133. A : *courroyt* ; B : *courroy* ; D : *courroit* — A, B : *saultoyt* — D : *ung* — l. 134. A, B : *Alement* — A, B : *disoyt* — l. 135. A, B : *mays* — D : *d'ung* — l. 135-136. A, B : *persoyt* — l. 136. D : *ung* — A, B : *montoyt* — l. 137. A, B : *remпойt* — A, B : *facçon* — l. 138. A : *haulcur* — l. 139. A, B : *nageoyt* — B : *endroict*

arme défensive a disparu depuis l'invention des armes à feu. (S.) — Ronsard écrit fréquemment *bouclair*. Cf. *Franciade*, éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 13 :

Là, l'ithaquois chargé du grand *bouclair*

Qui ne fut sien, brillant comme un éclair.  
(P.)

106. Cape, vêtement de dessus, manteau court et sans manches. Au xv<sup>e</sup> s., on distinguait la *cape à l'espagnole*, sans collet (cf. *Prol.*, n. 48) et la *cape de Béarn*, à capuchon, que R. appelle, l. IV, ch. xxx, *cappe de Biart*. (S.) — La cape roulée autour du bras gauche servait de bouclier. (C.)

107. Petit bouclier rond appelé aussi *broquel*, et qui protégeait le poing. De plus grande dimension, il prenait le nom de *rondache*. Les Écossais s'en servaient encore en 1745. (C.)

108. Faisan. Graphie archaïque (1255 : *fesant*), d'après l'analogie de *faisant* (de *faire*), qui a laissé une trace dans le dérivé *faisander*. (S.)

109. Outarde. Cette prononciation était

encore en usage au xvii<sup>e</sup> s., et Ménage remarque à cet égard, p. 182 : « Il faut dire *outarde*, et non pas *otarde*. » R. écrit ailleurs, l. II, ch. xi, *otarde* et l. I, ch. xxxvii, *autarde*, cette dernière graphie plus rapprochée de l'étymologie : *avis tarda* (Pline), proprement oiseau lent (cf. l. II, ch. xi : à pas d'*otarde*). (S.)

110. Composé du xvi<sup>e</sup> s. qui n'est pas attesté avant R. C'était sans doute un saut précédé de trois pas de course pour prendre l'élan. L'expression était synonyme de franchir rapidement, d'aller vite. Cf. l. II, ch. ix : « il ne feist que troys pas et un sault du lic à table. » (C.)

111. Terme de gymnastique, sens inconnu.  
112. Traversait, franchissait. Sens induit de celui de « passer à travers » qui est encore vivace (le soleil *perce* les nuages). (S.)

113. Contre, et plus bas, l. 152 : « *encontre* la montaigne. » Préposition archaïque qu'on lit encore dans les *Contes de La Fontaine*.

114. Grimpaît.

115. Au-dessus du sol.

un livre transpassoit<sup>116</sup> toute la riviere de Seine sans icelluy mouiller, et tyrant par les dens son manteau, comme faisoit Jules Cesar<sup>119</sup>. Puis d'une main entroit par grande force en basteau; d'icelluy se gettoit de rechief en l'eau, la teste premiere, son-  
 145 doit le parfond<sup>120</sup>, creuzoyt<sup>121</sup> les rochiers, plongeoit es abysmes et gouffres. Puis icelluy basteau tournoit, gouvernoit, menoit hastivement, lentement, à fil d'eau, contre cours, le retenoit en pleine escluse<sup>123</sup>, d'une main le guidoit, de l'autre s'escrimoit avec un grand aviron, tendoit le vele<sup>124</sup>, montoit au matz par  
 150 les traictz<sup>125</sup>, courroit sus les brancquars<sup>126</sup>, adjoustoit la bous-

Ligne 141. D : *ung* — A, B : *transpassoyt* — A : *riviere de Loyre*<sup>117</sup> à *Montsoreau*<sup>118</sup> — A : *le mouiller* ; B : *ycelluy mouiller* — 142. A, B : *faisoyt* — l. 143. A, B : *entroyt* — A : *en un basteau* — l. 144. A, B : *gettoyt* — A : *la premiere* — l. 144-145. A, B : *sondoyt* — l. 145. A : *rochiers et gouffres de la fosse de Savigny*<sup>122</sup> — A : *plongeoit es abymes et gouffres manque* ; B : *plungeoy* ; — B : *abyms* — l. 146. A, B : *ycelluy* — A : *il tournoyt* ; B : *tournoyt* — A, B : *gouvernoyt* — A, B : *menoyt* — l. 147. A, B : *rete- noyt* — l. 148. A, B : *plene* — A, B : *guidoyt* — A, B : *s'eserymoyt* — l. 149. A, B : *avecq* — D : *ung* — A, B : *tendoyt* — A, B : *montoyt* — l. 150. A, B : *couroyt* ; — A, B : *adjustoyt* ; D : *adjustoit*

116. Passait au delà. Néologisme rare en dehors de R.

117. Ce changement inattendu du théâtre de l'action semble plutôt la trace d'une version antérieure que le fait d'une inadvertance de R. (C.)

118. Tout près de Chavigny. Cf. ch. VIII, n. 4, et l'*Introduction*, p. XIII, LXV et LIX.

119. Ces prouesses de natation sont racontées par Plutarque, *Vie de Jules César* (guerre d'Alexandrie), XLIX, 4 : « ἐπιπλέοντων δὲ πολλὰ χέσθην αὐτῶ τῶν Αἰγυπτίων βίβλας ἐκρούον εἰς τῆν θάλασσαν ἀπενήχαστο μολίς καὶ χαλιπῶς. Ὅτε καὶ λέγεται βιβλίδια κρατῶν πολλὰ μὴ πρόεσθαι βαλλόμενος καὶ βαπτίζόμενος, ἀλλ' ἀνέχων ὑπὲρ τῆς θαλάσσης τὰ βιβλίδια τῆ ἐτέρῃ χειρὶ νήχεσθαι. Comme les Égyptiens le cernaient sur la mer de tous côtés, il se jeta à l'eau et se mit à nager à grand peine et avec difficulté. On dit aussi que, tenant en main une foule de petits livres, il ne les lâcha point, pendant qu'il nageait

et plongeait, mais il les élevait d'une main au-dessus de l'eau et il nageait de l'autre. » (P.)

120. Le fond le plus bas.

121. Descendait au creux des rochers.

122. Savigny-en-Véron (cant. de Chinon). C'est aujourd'hui une grande mare en forme de croissant, d'environ 50 ares de superficie, remplie d'eau presque toute l'année. Il est à peu près certain que les « rochers et gouffres » sont de l'invention de R. (C.)

123. Partie du cours du fleuve resserrée entre deux digues pour augmenter la force du courant et faire tourner un moulin. Nous avons déjà vu les écluses de la Vienne, ch. I, n. 31. (C.)

124. Les voiles. Italianisme (*le vele*). Cf. *R.E.R.*, VIII, 24.

125. Cordages, câbles. Sens particulier à R. (S.)

126. Vergues. Proprement brancards, sens inconnu en dehors de R. (S.)

sole<sup>127</sup>, contreventoit les bulines<sup>128</sup>, benodoit<sup>129</sup> le gouvernail.

Issant de l'eau, roidement montoit encontre la montaigne et devalloit<sup>130</sup> aussi franchement; gravoit<sup>131</sup> es arbres comme un chat, saultoit de l'une<sup>132</sup> en l'autre comme un escurieux<sup>133</sup>, abastoit  
 155 les gros rameaux comme un autre Milo<sup>134</sup>. Avec deux poignards asserez et deux poinsons<sup>135</sup> esprouvez<sup>136</sup> montoit au hault d'une maison comme un rat, descendoit puis du hault en bas en telle composition des membres que de la cheute n'estoit aucunement grevé<sup>137</sup>.

Ligne 151. A : *contre ventoyt* — A, B, D : *boulines* — A, B : *bendoyt* — l. 152. A, B : *roidement* — A, B : *montoyt* — l. 153. A, B : *devalloyt* — A, B : *ausse* — A, B : *gravoit* — D : *ung* — l. 154. A, B : *saultoyt* — D : *ung* — A, B : *abastoyt* — l. 155. A, B : *rameaux* — D : *ung* — A, B : *poignars* — l. 156. B : *asseurez* — A : *poinssons*; B : *pouissons* — A, B : *esprovez* — A, B : *montoyt* — l. 157. D : *ung* — A, B : *pays* — l. 158. A, B : *n'estoyt*

127. Terme qui n'est pas attesté avant R. Belon, dans ses *Observations* (1555), se sert encore de la forme italienne *bussola*, mot originellement sicilien, ayant le sens primordial de petite boîte en bois. Cf. *R.E.R.*, VII, 47. (S.)

128. Cordages qui maintiennent la voile en biais quand on fait route avec un vent de côté ou debout. « Contreventer les boulines », c'est tendre les cordages contre le vent pour naviguer au plus près. Cf. *R.E.R.*, VIII, 24. (C.)

129. Tenait raide la barre du gouvernail. Une embarcation qui court au plus près exige un effort sérieux de la part de l'homme qui tient la barre. (C.)

130. Descendait la pente, et plus loin, l. 166 : « montoit, puis *devaloit* ». Sens neutre, courant au XVI<sup>e</sup> s. (Marot, etc.) et qu'on lit encore dans Corneille, *Rodog.*, sc. II, a. 2 : « On ne montera plus au rang dont je *devale* ». Plusieurs patois (Berry, etc.) en ont également gardé l'usage. (S.)

131. Gravissait, grimpait. Forme dialectale encore usuelle dans l'Anjou, Berry, Poitou, etc. (S.)

132. Nous avons vu, n. 84, que R. faisait arbre du féminin, comme en latin.

133. Écureuil. Forme dialectale fréquente en ancien français, au XVI<sup>e</sup> s. (Marot, du Bartas, d'Aubigné) et, aujourd'hui, dans plusieurs patois (Anjou, Berry, Poitou, etc.) La forme moderne *écureuil* n'apparaît qu'au XVII<sup>e</sup> s., et encore « dans le bel usage » (Richelet, 1680). (S.)

134. Il s'agit évidemment de l'athlète Milon de Crotone, dont Pausanias énumère les exploits, VI, 14, § 5-8. Il n'a jamais abattu de bois, mais, selon Pausanias, ayant rencontré sur sa route, près de Crotone, un tronc d'arbre qui séchait, à demi fendu, il tenta de le fendre complètement. Les coins s'échappèrent de la fente; les mains de Milon restèrent prises et les loups le dévorèrent. (P.)

135. Outil d'acier très pointu employé par les maçons pour faire des trous dans la pierre.

136. Ayant été soumis à l'épreuve avant d'être employés.

137. Incommodé. Sens courant au XVI<sup>e</sup> s. (Amyot, Montaigne), aujourd'hui vieilli. (S.)

160 Jectoit le dart, la barre<sup>138</sup>, la pierre, la javeline<sup>139</sup>, l'espieu, la halebarde<sup>140</sup>, enfonçoit<sup>141</sup> l'arc, bandoit es<sup>142</sup> reins les fortes arbalestes de passe<sup>143</sup>, visoit de l'arquebouse<sup>144</sup> à l'œil<sup>145</sup>, affeustoit<sup>146</sup> le canon, tyroit à la butte<sup>147</sup>, au papeguay<sup>148</sup>, du bas en mont<sup>149</sup>, d'amont en val<sup>150</sup>, devant, de cousté, en arriere comme les Parthes.

Ligne 160. A, B : *jectoyt* — l. 161. A, B : *enfonceoyt* — A, B : *bandoyt* — l. 162. A, B : *visoyt* — A, B, D : *harquebouse* — A, B : *affeustoyt* — l. 163. A, B, D : *papagay* — l. 164. A, B : *davant* — A, B : *de costé*

138. Barre de fer très pesante qu'on jetait le plus loin possible. Cet exercice était très en honneur au moyen âge. Cf. *Le Petit Jehan de Saintré* (chap. LXXXI) : « onques je ne fuz luicteur, et ces seigneurs moisnes en sont les maistres, aussi de jouer à la paulme, *gecter barres*, pierres, et paulx de fer. » (C.)

139. Pique montée sur une hampe d'environ trois pieds de long, et pouvant se manier à la fois comme une courte pique ou se lancer comme un javelot. (C.)

140. Hallebarde. Arme d'hast, garnie en haut d'un fer long, large et pointu, traversé d'un autre fer en forme de croissant, déjà mentionnée dans un document de 1333 (v. Godefroy). Mais la vogue de cette arme baissa dès la fin du XVI<sup>e</sup> s. Le nom est germanique (*helmbarte*), proprement hache capable de fendre un heaume. (S.)

141. Tendait à fond.

142. Aux reins, à la force des reins.

143. L'arbaleste de *passe*, dite aussi arbaleste à *tour*, était une véritable machine de siège, montée sur affût, avec un arc qui pouvait mesurer jusqu'à 20 m. de long. Elle se bandait avec un treuil. « Il n'y a homme, si fort soit-il, ni géant, dit Brantôme (*Cap. étr.*, t. I, p. 97) qui pût de sa main bander l'arbaleste de *passe*. »

144. Arquebuse, ancienne arme à feu portative qu'on faisait partir à l'aide d'une mèche ou d'un rouet se bandant avec une clef. Nom du XV<sup>e</sup> s., d'origine italienne (*archi-*

*buso*) qui s'est substitué au XVI<sup>e</sup> s. à l'ancienne appellation *haquebute* (tirée directement de l'allemand *Hackenbüchse*, proprement canon à crochet) que R. emploie plus loin, ch. XLIV : « picques, espées, lances et *haquebutes* » L'usage de cette arme, qui commença en Flandre vers le milieu du XIV<sup>e</sup> s., n'a pas dépassé le XVII<sup>e</sup> : elle fut remplacée par le mousquet et le fusil. (S.)

145. Elle pesait environ 17 kilogrammes et constituait une arme de rempart qu'on appuyait sur une fourchette fichée en terre pour le tir. Il fallait être un géant pour l'épauler et la mettre à l'œil comme une arbaleste. (C.)

146. Affûtait, c'est-à-dire disposait sur un affût (ch. XXXVI : faire *affeuster* son artillerie), sens technique disparu à la fin du XVI<sup>e</sup> s. (S.)

147. Cf. l. IV, ch. LII, le tableau d'une partie de tir à la butte entre Louis d'Estissac et le vicomte de Lauzun.

148. Papegai, ancien nom du perroquet, encore usuel au XVI<sup>e</sup> s. (cf. ch. I : *papegays*, pelicans, guenons). Il désigne ici un oiseau de carton servant de but à ceux qui s'exerçaient au tir. Le nom dérive du langued. *papagai* (d'où la var. de A, B, D *papagay*). A. Paré dit dans le même sens, t. III, p. 703 : « les tiroit à coups de harquebuse comme l'on fait au *papegault*. » (S.)

149. En haut. A côté de *amont*, même sens. Ce dernier terme n'est resté en usage dans la langue moderne que comme substantif. (S.)

150. De haut en bas.

165 On luy atachoit un cable en quelque haulte tour, pendent en terre; par icelluy avecques deux mains montoit, puis devaloit sy roidement et sy asseurement que plus ne pourriez parmy un pré bien eguallé<sup>151</sup>.

On luy mettoit une grosse perche apoyée<sup>152</sup> à deux arbres; à  
170 icelle se pendoit par les mains, et d'icelle alloit et venoit sans des pieds à rien toucher, que à grande course on ne l'eust peu aconcevoir<sup>153</sup>.

Et, pour se exercer le thorax et pulmon<sup>154</sup>, crioit comme tous les diables. Je l'ouy une foys appellant Eudemon, depuis la porte  
175 Saint Victor<sup>155</sup> jusques à Montmartre<sup>157</sup>; Stentor n'eut oncques telle voix à la bataille de Troye<sup>159</sup>.

Ligne 165. A : *L'on* — A, B : *atachoyt* — D : *ung* — l. 166. A, B : *montoyt* — A, B : *puyt* — A, B : *devaloyt* — l. 167. D : *ung* — l. 169. A : *L'on* — A, B : *mettoyt* — l. 170. A, B : *ycelle* — A, B : *pendoyt* — A, B : *d'ycelles*; E : *icelles* — A, B : *alloyt* — A, B : *venoyt* — l. 173. A, B : *poulmons* — A, B : *crioyt* — l. 174. A : *porte de Besse*<sup>155</sup> — l. 175. A : *jusques à la fontaine de Narsay*<sup>158</sup>; E : *Montmatre*

151. Égalé, c'est-à-dire nivelé.

152. Posée, appuyée sur. Forme archaïque (*appoier*) disparue à la fin du xve s. et qui est encore usuelle dans les patois de l'ouest (Anjou, etc.) (S.)

153. Atteindre. C'est aux xve-xvi<sup>e</sup> s. la forme parallèle d'*aconsuivre*, même sens, seule forme que donne Rob. Estienne (1539) : « *Aconsuivre* aucun cheminant et atteindre. » R. se sert uniquement d'*aconcevoir*, verbe qui reste isolé au xv<sup>e</sup> s. (S.)

154. Poumon. Graphie savante, due à l'influence du lat. *pulmonem*.

155. Bessé. A l'entrée du faubourg de ce nom à l'est de Chinon, aujourd'hui rue Diderot. Comme plus haut, R. transporte les exercices de Gargantua en Chinonais. (C.)

156. Une des plus anciennes portes de l'enceinte de Paris, dans le quartier de l'Université. Elle tirait son nom de l'abbaye St-Victor voisine, située hors les murs. Elle était placée à l'angle de la rue St-Victor et de la rue actuelle du Car-

dinal-Lemoine. La voix de Gargantua traversait ainsi en diagonale tout Paris. (C.)

157. Le village de Montmartre, à deux mille pas à peine de l'enceinte de Paris, était bâti sur une colline en partie couverte de vignes. Il comptait à peine 100 habitants au début du xviii<sup>e</sup> s. Le sommet de la butte était occupé par un monastère de femmes de l'ordre de St-Benoît, par l'antique église de St-Pierre, et par la chapelle de saint Denis, martyr, où Ignace de Loyola, le jour de l'Assomption 1534, reçut les vœux de ses neuf premiers compagnons. (C.)

158. Com. de Cravant, cant. Ile Bouchard, arr. Chinon (Indre-et-Loire), à 4 km. 500 à l'est de la Porte de Bessé. La fontaine existe toujours. (C.)

159. La voix de Stentor était proverbiale dans l'antiquité. Homère dit qu'il criait comme cinquante hommes. Cf. *Iliade*, V, 784 :  
"Ενθα στᾶσ' ἦυσε θεὰ λευκώλενος Ἥρη,  
Στέντορι εἰσάμενη μεγάλητορι χαλκιοπόρῳ,

Et, pour gualentir<sup>160</sup> les nerfz, on luy avoit taict deux grosses saulmones<sup>161</sup> de plomb, chascune du poys de huyt mille sept cens quintaulx, lesquelles il nommoit alteres<sup>162</sup>; icelles prenoit de terre  
180 en chascune<sup>163</sup> main et les elevoit en l'air au dessus de la teste, et les tenoit ainsi, sans soy remuer, troys quars d'heure et davantaige, que estoit une force inimitable.

Jouoit aux barres<sup>164</sup> avecques les plus fors, et, quand le point advenoit, se tenoit sus ses pieds tant roiddement qu'il se abandonnoit es  
185 plus aventureux en cas qu'ilz le feissent mouvoir de sa place, comme jadis faisoit Milo<sup>165</sup>, à l'imitation duquel aussi tenoit une pomme de grenade<sup>166</sup> en sa main et la donnoit à qui luy pourroit ouster<sup>167</sup>.

Ligne 177. A, B: *gualantir* — A: *Yon* — A, B: *avoit* — l. 178. A, B: *huys* — l. 179. A, B: *nommoit* — A, B: *prenoit* — l. 180. A, B: *clevoit* — l. 181. A, B: *tenoit* — A, B: *ainsy* — l. 182. A, B: *qui* — A, B: *estoit* — l. 183. A, B: *jouoit* — l. 183-184. A: *advenoit* — l. 184. A: *abandonnoit* — l. 185. A: *plus fors* — l. 186. A, B: *jadys faisoit* — A: *aussy* — A, B: *tenoit* — l. 187. A, B: *donnoit* — A, B: *pourroit* — A, B: *houster*

"Ος τόσον αὐθάραγ', ὅσον ἄλλοι πενήκοντα.  
(P.)

160. Fortifier. Proprement rendre vaillant, sens ancien de *galant*, encore familier à R. (ch. LVI : chevaliers tant preux, tant *gualans*) et dont Voltaire fait mention (*Dict. philos.*, v<sup>o</sup> *galant*) : « Ce mot *galant* reçut une signification plus noble dans les temps de chevalerie, où le désir de plaire se signalait par les combats. » Le dérivé *galantir*, appliqué aux choses, semble être particulier à R. (S.)

161. Saumons. Masse lourde de plomb dont la forme rappelle celle du poisson du même nom. La forme rabelaisienne *saumon* est probablement un latinisme (*salmonem*). (S.)

162. Haltères. C'est le gréco-latin *halteres* (ἄλτηρες). La graphie rabelaisienne *alteres* est une conséquence de l'incertitude orthographique du xv<sup>e</sup> s., qui tantôt supprime l'*h* initiale latine, tantôt l'ajoute abusivement à des mots qui n'y avaient pas droit : cf. chez R., d'une part, *aleret*, *alebarde*, etc., et, d'autre part, *huboys*, *horteil*, *hostarde*, *houltaige*, etc. (S.) —

R. nomme *altères*, après les anciens, de grosses masses de plomb qui servaient primitivement à donner plus d'élan aux sauteurs. Les *haltères* ont reparu sous une forme différente dans la gymnastique moderne. (C.)

163. Chaque. Et plus loin, ch. I : « *chascun* an... » Le mot conserve encore au xv<sup>e</sup> s., et tout particulièrement chez R., sa valeur d'adjectif. Ce n'est que dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> s. que *chascun* prend décidément la place de *chascun*, qui seul est connu au moyen âge (Darmesteter, p. 261). (S.)

164. Il est à remarquer que les barres, comme les autres jeux sportifs de Gargantua, ne figurent pas dans la liste du ch. XXII. (C.)

165. D'après Pline, *H. N.*, VII, 19 : « C. Milonem athletam, quem constitisset, nemo vestigio educebat. » (P.)

166. Grenade. Ancienne appellation (xii<sup>e</sup> s.) qu'on rencontre rarement au xv<sup>e</sup> s. en dehors de R. (S.)

167. Tiré de Pline, *H. N.*, VII, 19 : « *malum tenenti nemo digitum porrigebat.* » (P.)

Le temps ainsi employé, luy frotté, nettoyé et rafraichy<sup>168</sup> d'habillemens, tout doucement retournoit, et, passans par quelques prez<sup>190</sup> ou aultres lieux herbuz, visitoient les arbres et plantes, les conferens avec les livres des anciens qui en ont escript, comme Theophraste<sup>169</sup>, Dioscorides<sup>170</sup>, Marinus<sup>171</sup>, Pline, Nicander<sup>172</sup>, Macer<sup>173</sup> et Galen<sup>174</sup>, et en emportoient leurs plenes mains au logis, desquelles avoit la charge un jeune page, nommé Rhizotome<sup>175</sup>, ensemble<sup>176</sup> des marrochons<sup>177</sup>, des<sup>195</sup> pioches, cerfouettes<sup>178</sup>, beches, tranches<sup>179</sup> et aultres instrumens requis à bien arborizer<sup>180</sup>.

Ligne 188. A, B : *frotté* — l. 188-189. B : *habillemens* — l. 189. A : *s'en retournoyt* ; B : *retournoyt* — l. 192. D : *Galien* — l. 193. A, B : *avoit* — D : *ung*

168. Revêtu de vêtements frais, ayant changé de vêtements.

169. Théophraste a écrit en grec deux traités sur les plantes : 1<sup>o</sup> *De historia plantarum* ; 2<sup>o</sup> *De causis plantarum*, lesquels furent publiés pour la première fois à Venise, en 1497. (D.)

170. Dans le traité de matière médicale de Dioscoride, le nombre des simples tirés du règne végétal l'emporte de beaucoup sur le nombre de ceux qui sont tirés des règnes animal et minéral. (D.)

171. R. a commis une erreur en mettant Marinus au nombre des anciens qui ont écrit sur « les arbres et plantes ». Marinus fut l'un des plus célèbres anatomistes de l'antiquité. Ses écrits ne nous sont point parvenus. Galien, qui le cite maintes fois, l'appelle le restaurateur de l'anatomie ; il ne mentionne de lui aucun traité de botanique. Avant l'apparition de *Gargantua*, un savant de Foligno, Pietro Marini, avait publié à Venise, en 1528, une traduction italienne du traité *De re rustica et hortensi* de Palladius. Un autre italien, Andreas Marinus, a fait paraître à Venise, en 1561, une édition de Mésué, dans laquelle il a introduit de savantes annotations sur les simples décrits par ce médecin arabe. On peut se demander si R. ne confond point le Marinus cité par Galien avec l'un ou l'autre de ces savants italiens. (D.)

172. Nicandre, médecin grec, est l'auteur de

deux traités en vers, intitulés : l'un, *Θηριακά* ; l'autre, *Ἀλεξίφάρμακα*, dans lesquels de nombreuses plantes médicinales sont mentionnées. Ils parurent pour la première fois à Venise, en 1499. (D.)

173. Macer est l'auteur d'un poème latin sur les plantes : *De herbarum virtutibus*, qui fut imprimé pour la première fois à Naples, en 1477. (D.)

174. Galien a parlé des plantes dans plusieurs de ses ouvrages, et particulièrement dans les suivans : *De simplicibus medicamentis ad Paterianum* ; *De plantis* ; *De virtute centaureæ*, etc. (D.)

175. Mot composé de *ρίζα*, racine, et de *τέμνω*, couper. Dioscoride, dans la préface de sa *Matière médicale* mentionne *Κορτέβας ὁ ρίζοτόμος*, que Mathée (1553) traduit par herboriste (*R. E. R.*, VII, 102).

176. Avec. Cf. ch. xx, n. 3.

177. Petites marres ou houes. On lit ce terme dans une lettre de grâce de 1446 (v. Godefroy) : « Le suppliant se baissa pour prendre à terre un *marrochon* ou cerclouere. » Le mot est encore usuel dans la Vendée (Lalanne). (S.)

178. Serfouettes. Nom d'outil agricole qui n'est pas attesté avant R. C'est un dérivé de *serfouir*, labourer légèrement autour. (S.)

179. Tranchoir.

180. Herboriser. Terme qui n'est pas attesté

Eulx arrivez au logis, ce pendent qu'on aprestoit le souper, repetoient quelques passages de ce qu'avoit esté leu et s'asseoient à table.

- 200 Notez icy que son disner estoit sobre et frugal, car tant seulement mangeoit pour defrener les haboys<sup>181</sup> de l'estomach; mais le soupper estoit copieux et large, car tant en prenoit que luy estoit de besoing à soy entretenir et nourrir, ce que est la vraye diete<sup>182</sup> prescrite par l'art de bonne et seure medicine, quoy  
205 q'un tas de badaulx medecins, herselez<sup>183</sup> en l'officine<sup>184</sup> des sophistes, conseillent le contraire.

Durant icelluy repas estoit continuée la leçon du disner tant

Ligne 197. A, B : *aprestoyt* — A, B : *soupper* — l. 198. A, B : *avoit* — l. 200. A, B : *Notez icy* — A, B : *estoyt* — l. 201. A, B : *mangeoyt* — A : *mays* — l. 202. A, B : *estoyt* — A, B : *prenoyt* — l. 203. A, B : *estoyt* — l. 204. A, B : *bone* — A, B : *sceure* — l. 205. D : *q'ung* — A, B, D : *des Arabes*<sup>185</sup> — l. 206. A, B : *conseillent* — l. 207. A, B : *ycelluy* — A, B : *estoyt* — A, B : *lecçon*

avant R., remplacé par *herboriser* (mot refait sur le premier). Le *Dict. de l'Acad.* de 1694 remarque sur *herboriser* : « On prononce aussi *arboriser*, » et Oudin (1640) établit une distinction artificielle entre *arboriser* (« observer la natura degl' arbori ») et *herboriser* (« *erborizzare* »). Le sens est toujours le même, qu'il s'agisse de la nature des arbres ou des herbes : chercher ou recueillir des plantes soit pour les étudier, soit pour en utiliser les vertus médicinales. (S.)

181. Abois de l'estomac. R. dira ailleurs, l. III, ch. xv : « Mon *estomac* *aboye* de male laim comme un chien », métaphore qu'on trouve déjà dans Horace, *Sat.*, II, 2 :

Cum sale panis

*Latrantem stomachum bene leniet.*

La forme aspirée *haboys* est une des singularités de l'orthographe du xv<sup>e</sup> s. (v. ci-dessus la note 153, sur *alterés*). (S.)

182. Régime, du grec *δίαιτα*.

183. Harcelés, c'est-à-dire rompus à la dispute. Le sens moderne de tracasser se trouve

dans cet autre passage (ch. XL) : « Un cinge en une famille est toujours moqué et *hercelé*. » Palsgrave (1530) donne à la fois *herceller* et *barceller*, tandis que Rob. Est. (1539) n'enregistre que le dernier. C'est un terme primitivement agricole, dérivant de *herse*, remuer la terre avec la herse. (S.)

184. École. Latinisme (*officina*), même sens.

185. Il y avait plusieurs opinions sur cette question. Le *Regimen* recommande de manger légèrement à souper : « Ut sis nocte levis, sit tibi cena brevis. » La glose explique que « plus universellement l'homme doit mieux prendre la refection au diner que au souper... car la grande repletion du vespre nuit fort es yeux et au cerveau. » Au contraire, dans son *Utopie*, II, 5, Thomas Morus recommande l'exemple des Utopiens, qui soupaient copieusement, l'inaction du corps et le sommeil étant deux excellents adjuvants de la digestion. R., comme tous les medecins humanistes, méprise les Arabistes, derniers représentants de la routine en médecine. Mais il est difficile de savoir pourquoi

que bon sembloit; le reste estoit consommé<sup>186</sup> en bons propous tous lettrez et utiles.

- 210 Apres graces rendues, se adonnoient à chanter musicalement, à jouer d'instrumens harmonieux, ou de ces petitz pasetemps qu'on fait es chartes<sup>187</sup>, es dez et guobeletz<sup>188</sup>, et là demouroient, faisans grand chere et s'esbaudissans aulcunes foys jusques à l'heure de dormir; quelque foys alloient visiter les compaignies des gens lettrez, ou de  
215 gens que eussent veu pays estranges<sup>189</sup>.

En pleine nuict, davant que soy retirer, alloient au lieu de leur logis le plus descouvert veoir la face du ciel, et là notoient les cometes, sy aulcunes estoient, les figures, situations, aspectz<sup>190</sup>, oppositions<sup>191</sup> et conjunctions des astres.

- 220 Puis avec son precepteur recapituloit briefvement, à la mode des Pythagoriques<sup>192</sup>, tout ce qu'il avoit leu, veu, sceu, fait et entendu au decours de toute la journée.

Ligne 208. A, B : *sembloyt* — A, B : *estoyt* — l. 209. A, B : *letrez* — l. 210. A, B : *musicalement* — l. 212. A, B : *goubeletz* — l. 214. A, B : *letrez* — l. 216. A, B, D : *nyct* — A, B : *retyrer* — A : *en lieu* ; B : *on lieu* — l. 217. A, B : *logys* — l. 219. A, B : *conjonctions* — l. 220. A, B : *avecques* — A, B : *recapituloit* — l. 221. A, B : *Pitthagoriques* — A, B : *avoit* — l. 222. A, B : *on decours*

l'éd. de 1542 a substitué *sophistes* à *Arabes*. (P.)

186. Consumé. Cf. *Aux lecteurs*, n. 6.

187. Cartes. Cf. ch. xxii, n. 25.

188. Gobelets. Sans doute, les cornets dont on se sert aux dés ou au tric-trac. (C.)

189. Étrangers. Sens courant au xv<sup>e</sup> s. (Calvin, Amyot, Montaigne) et qu'on lit encore dans les *Fables* de La Fontaine, XII, 23 :

Peu de nos chants, peu de nos vers,

Par un encens flatteur amusent l'univers,  
Et se font écouter des nations étrangères.

Vaugelas fait déjà la distinction moderne entre *étrange* et *étranger* (v. Brunot, t. III, p. 146), tandis que l'acception archaïque existe encore dans plusieurs patois. (S.)

190. On appelait ainsi les positions des deux astres, l'un par rapport à l'autre. Les astrologues

faisaient de ces différents aspects le fondement de leurs prédictions : ils distinguaient les astres « bénins » (*benevoles*, chez R.) des astres « malfaisants » (*malefiques*, chez R.) (S.)

191. Suivant la différence de longitude, l'aspect prenait le nom d'*opposition* ou de *conjonction*. R. dit ailleurs, l. III, ch. xxxii : « La lune en *conjonction* du soleil n'apparoist en ciel, ne en terre ; mais en son *opposition* . . . reluist en sa plénitude » ; et, dans sa *Pantagrueline Prognostication*, ch. iv, il cite « les calculs de Albumaser on livre de la grande *conjonction*. » (S.)

192. D'après Cicéron, *De Senectute*, XI, 38 : « Pythagoreorumque more exercendae memoriae gratia, quid quoque die dixerim, audierim, egerim, commemoro vesperi. » (P.)

Si prioient Dieu le createur, en l'adorant et ratifiant<sup>193</sup> leur foy  
envers luy, et le glorifiant de sa bonté immense, et, luy rendant grace  
225 de tout le temps passé, se recommandoient à sa divine clemence  
pour tout l'advenir.

Ce fait, entroient en leur repous.

---

Ligne 223. A, B, D : *ratiffiant* — l. 225. A, B, D : *recommendoient* — A : *divine bonté* — l. 226. A, B, D : *l'advenir*

193. Confirmant.

---

CHAPITRE XXIV.

S'il advenoit que l'air feust pluvieux et intemperé<sup>2</sup>, tout le temps d'avant disner estoit employé comme de coustume, excepté qu'il faisoit allumer un beau et clair feu pour corriger l'intemperie de l'air. Mais apres disner, en lieu des exercitations<sup>3</sup>, ilz demouroient en la maison et, par maniere de apotherapie<sup>4</sup>, s'esbatoient à boteler du foin, à fendre et scier du boys, et à battre les gerbes en la grange; puy s'estudioient en l'art de paincture et sculpture, ou revoquoient<sup>6</sup> en usage l'anticque jeu des tables ainsi qu'en a escript Leoni-

---

Ligne 1. A, B : *employoit* — B : *pluvieux* — l. 2. A, B, D : *XXII* — l. 3. A, B : *advenoyt* — l. 4. A, B : *estoyt* — l. 4-5. A, B : *faisoyt* — D : *ung* — l. 6. A. *mays* — l. 7. A, B : *et manque*; E : *apotherapie* — A, B, D : *par maniere ... en la grange manque* — l. 8. E : *scier*<sup>5</sup> — l. 9. A, B : *et* — A, B : *estudioient* — A, B : *de painctrie*<sup>7</sup> — l. 10. A, B : *usaige* — A, B : *tales*<sup>8</sup> — A, B : *ainsy*

1. Néologisme du XVII<sup>e</sup> s., attesté pour la première fois dans R. (S.)

2. Non tempéré. Latinisme introduit par R. (*intemperatus*), de même que son corrélatif *intemperie* qui suit l. 5. (S.)

3. Exercices (gymnastiques). Terme archaïque encore usuel au XVII<sup>e</sup> s. (Amyot, Montaigne). (S.)

4. Régime propre à rendre ou à entretenir la force, ἀποθεραπεία. R. a emprunté ce mot à Galien. L'apothérapie était en général la « cure absolue et parfaite ». (D.)

5. Scier. Forme archaïque, rare en dehors de R., encore vivace au XVIII<sup>e</sup> s. Cf. Furetière (1690) : « Quelques-uns disent soyer ou scier, couper le blé. » Elle est encore usuelle dans les patois du Centre, Berry, etc. (S.)

6. Rappelaient. L'autre sens de ce verbe se

trouve dans ce passage du ch. XXIX : « La faveur de tes estudes recquerroit que de long-temps ne te revoquasse de cestuy philosophique repous. » L'acception de « remémorer », aujourd'hui vieillie, était usuelle au XVII<sup>e</sup> s. (Amyot, Montaigne) et se lit encore dans Corneille, *Pompée*, IV, 2 : « Puisque le passé ne peut se revoquer... » (S.)

7. Peinture. Forme archaïque, rare au XVII<sup>e</sup> s. et dérivant de *peinteur*, ancien cas régime de peintre.

8. Osselets. Cf. l. IV, ch. VII : « On jouoit antiquement au royal jeu des *tales* ». Nom du jeu des osselets, chez les Romains, *tali*, ἀστράγαλοι. C'était plutôt un jeu de dés qu'un jeu d'adresse. Il se composait de quatre osselets marqués sur quatre faces. Le joueur les jetait sur une table comme des dés : le coup le plus

cus<sup>9</sup> et comme y joue nostre bon amy Lascaris<sup>10</sup>. En y jouant reco-  
loient<sup>11</sup> les passages des auteurs anciens esquelz est faicte mention  
ou prinse quelque metaphore sus iceluy jeu.

15 Semblablement, ou alloient veoir comment on tiroit<sup>12</sup> les metaulx,  
ou comment on fondoit l'artillerie, ou alloient veoir les lapidaires,  
orfevres et tailleurs de pierreries, ou les alchymistes<sup>13</sup> et monoyeurs,  
ou les haultelissier<sup>14</sup>, les tissotiers<sup>15</sup>, les velotiers<sup>16</sup>, les horologiers<sup>17</sup>,  
miralliers<sup>18</sup>, imprimeurs, organistes<sup>19</sup>, tinturiers et aultres telles sortes  
20 d'ouvriers, et, partout donnans le vin<sup>20</sup>, aprenoient et consideroient  
l'industrie et invention des mestiers.

Ligne 12. A, B : *paissages* — l. 13. A, B : *ycelluy*; D : *icelluy* — l. 14. A, B, D :  
*semblablement* manque — A : *liroyt*; B : *lyroit* — l. 15. A, B : *comme* — A, B : *fondoyt*  
— l. 16. B, D : *pierrris* — l. 17. B : *lissotieres* — l. 18. D : *mirailliers* — A : *linc-*  
*turiers* — l. 19. A, B : *par tous*

favorable portait le nom de *coup de Venus*, le  
plus mauvais celui de *coup du chien*. R. y fait  
allusion, l. III, *Prolog.* : « Cestuy exemple me  
fait entre espoir et crainte varier, doutant  
que... pour *Venus* adviene *Barbet le chien*. »  
Ce sont là des métaphores tirées du jeu dont  
parle ici R. (S.)

9. Nicolaus Leonicus Thomaeus, humaniste  
italien, avait composé sur ce jeu un dialogue :  
*Sannutus sive de ludo talario*, qui parut en  
1532, à Lyon, chez S. Gryphe. (P.)

10. Janus Lascaris, savant grec, bibliothécaire  
de François I<sup>er</sup>, maître et ami de Budé. Nous  
ignorons comment R. se trouvait en relations  
avec lui; peut-être l'avait-il rencontré pendant  
son premier voyage à Rome (cf. *Introd.*, p. XVII).  
(P.)

11. Repassaient (dans leur esprit). Latinisme,  
*recolere*, même sens.

12. On étirait l'or, l'argent, pour en faire des  
fils déliés. Le banc-à-tirer faisait partie de  
l'atelier des orfèvres. (C.)

13. Dérivé qui n'est pas attesté avant R.,  
tandis que son primitif *alquemie* se lit déjà  
dans le *Roman de la Rose*. (S.)

14. Ouvriers qui travaillaient aux tapisseries

de *haute lisse*. Mot rare en dehors de R. (S.)

15. Tisserands. Mot inconnu en dehors de  
R. : au xve s. on disait *tissutier* (1483). (S.)

16. Fabricants de velours. Palsgrave (1530)  
donne *veloustier* dans le même sens. (S.)

17. Horlogers. Froissart dit *orlogier*, et  
avant lui on trouve *horlogeur*. La graphie rabe-  
laisienne est étymologique. (S.)

18. Miroitiers. Mot archaïque encore usuel  
au xvii<sup>e</sup> s. (S.)

19. Fabricants d'orgues, luthiers : « 1558. A  
Anthoine de la Haye, *organiste* du roy, pour  
son remboursement d'une espinette neuve  
qu'il a achetée, et pour en avoir fait racoustrer  
une autre vieille. » De Laborde, *Comptes des  
bâtimens*, t. II, p. 249. (C.)

20. Pourboire, gratification. On lit déjà ce  
sens dans l'*Évangile des Quenouilles*, p. 73 :  
« qui eust à faire d'aucune fille secreete, elle  
en eust fait pour gracieux *vin*. » (S.) — C'était  
l'usage des grands seigneurs, de distribuer des  
pourboires aux ouvriers et même aux artistes  
qu'ils allaient voir travailler. Renée de France,  
visitant les Tuileries en 1572, donna cent sols  
à Palissy qui travaillait à ses « crotèques »  
(grotte rustique). Dupuy, *Palissy*, p. 58. (C.)

Alloient ouïr les leçons publiques, les actes solennelz, les repetitions<sup>21</sup>, les declamations<sup>22</sup>, les playdoyez des gentilz advocatz, les concions des prescheurs evangeliques<sup>23</sup>.

25 Passoit par les salles et lieux ordonnez<sup>24</sup> pour l'escrime<sup>25</sup>, et là contre les maîtres essayoit de tous bastons<sup>26</sup>, et leurs monstroït par evi-  
dence que autant, voyre plus, en sçavoit que iceulx.

Et, au lieu de arboriser<sup>27</sup>, visitoient les boutiques des drogueurs<sup>28</sup>, herbiers<sup>29</sup> et apothecaires, et soigneusement consideroient les fruitz,

Ligne 21. A, B : *lecçons* — l. 22. A, B, D : *playdoiez* — l. 23. A : *evangeliques* — l. 24. A, B : *passoyt* — l. 25. B : *essaiyoyt* — A, B : *monstroyt* — l. 26. A, B : *sçavoyt* — l. 27. A, B : *arborixer* — l. 28. A : *consideroyt*

21. Exercices oratoires sur des lieux communs, chez les rhéteurs romains.

22. Discours. Terme fréquent chez R. et au xv<sup>e</sup> s. (Du Bellay, Brantôme, d'Aubigné). (S.)

23. Ce mot désigne les réformateurs qui prétendaient ramener le christianisme à la tradition primitive de l'Évangile. C'est là le premier texte littéraire qui témoigne de cette nouvelle acception du mot, appliqué d'abord aux partisans de la Confession d'Augsbourg (1530) et étendu depuis aux calvinistes et aux autres sectes nées de la Réforme. (S.) — Cf. ch. xvii, n. 5 et ch. xl, p. 339-340. Ces nombreuses allusions à la Réforme, répandues dans *Gargantua*, ont conduit MM. Tilley et Lefranc à placer la publication du 1<sup>er</sup> livre avant l'affaire des placards (18 oct. 1534). Après cette date, elles eussent été particulièrement dangereuses. Cf. Tilley, *François Rabelais*, p. 60-61, et l'*Introd.* de la présente éd., p. xxiv à xxvii. (C.)

24. Arrangés, préparés.

25. Art originaire de l'Italie (*scrima* aux xiii-xv<sup>e</sup> s.), qui pénétra en France à l'époque de la Renaissance. L'ancien français *escrémie* signifie escarmouche, bataille, sens exclusivement militaire. R. fait de fréquentes allusions à cette *vieille escrime* (comme il l'appelle), en opposition avec la nouvelle, introduite d'Italie,

par exemple dans ce passage où il décrit l'attaque de Frère Jean, l. I, ch. xxvii : « Il choqua donc si roïdement sur eux, sans dire gare, qu'il les renversoït comme porcs, frappant à tort et à travers à la *vieille escrime* (cf. l. II, ch. xix, et l. V, ch. xl). (S.)

26. Armes en général. Sens qui disparaît à la fin du xv<sup>e</sup> s. Amyot s'en sert, et Paré écrit un « Discours premier sur des faits de harquebusades et autres *bastons* à feu ». (S.)

27. Herboriser. Cf. ch. xxiii, n. 180.

28. Drogistes. Les deux formes appartiennent au xv<sup>e</sup> s. Celle que nous trouvons ici se lit également dans Guill. Bouchet. (S.)

29. Herboristes. Vieux mot qu'on lit avec ce sens dans le *Dit de l'Erberie* de Rutebeuf : « Je ne suis pas de ces povres prescheurs ne de ces povres *herbiers* qui... portent boites et sachez. » Un document de 1379 (v. Godefroy) cite « Jehan de Lucas et Oudin Mouton, *herbiers* et apothicaires ». Au xv<sup>e</sup> s., on lit le mot dans la *Nature des Oyseaulx*, de Belon (1555, au Roy) : « pescheurs, oyseleurs, veneurs et *herbiers*. » (S.) — Au moyen âge, les *herbiers* de Paris exerçaient la pharmacie en partie. Ils sont mentionnés dans l'ordonnance du roi Jean (août 1353) comme administrant et faisant « clistaires, emplastres, jus ou herbes. » (D.)

racines, feuilles, gommés, semences, axunges<sup>30</sup> peregrines<sup>31</sup>, ensemble<sup>30</sup> aussi comment on les adulteroit<sup>32</sup>.

Alloit veoir les basteleurs, trejectaires<sup>33</sup> et theriacleurs<sup>34</sup>, et considéroit leurs gestes, leurs ruses, leurs sobressaulx<sup>35</sup> et beau parler, singulierement de ceulx de Chaunys<sup>36</sup> en Picardie, car ilz sont de

Ligne 29. A, B : *feuilles* — A : *gommés* manque — l. 30. A, B : *aussy* — A, B : *adulteroyt* — l. 31. A, B : *alloyt* — B : *voyt* — l. 31-32. A, B : *consideroyt* — A, B : *soubressaulx*

30. Axonges, onguents. Terme pharmaceutique qu'on lit déjà dans la *Chirurgie* (1314) de Mondeville. Le *Jardin de Santé*, t. 1, p. 15, rend *axonge* par « sain de porc » : c'est la graisse extraite de la panne de porc, employée en pharmacie pour la préparation des onguents et des cosmétiques. Cf. *R. E. R.*, VII, 103. (S.) — Au XVI<sup>e</sup> siècle, on trouvait chez les apothicaires, non seulement la graisse de la plupart des animaux indigènes, mais encore celle de quelques animaux exotiques : autruches, lions, lynx, léopards, éléphants, etc. (C.)

31. Exotiques. Terme moyen français (XIV<sup>e</sup> s.), encore usuel au XVI<sup>e</sup> s.; on le lit notamment dans ce passage du *Quintil Horatien* : « Vray est que le nom ode a esté inconnu, comme *peregrin* et grec escorché. » (S.)

32. Comment on les sophistiquait. Gargantua apprend à distinguer les denrées falsifiées des denrées pures.

33. Bateleurs, escamoteurs. C'est l'ancien français *tregeterre* (*tresgeteor*), jongleur faisant des tours d'adresse, dérivant de *tresgeter*, jeter au delà. Le mot était encore usuel au XVI<sup>e</sup> s. et il s'est conservé jusqu'à nos jours dans le Languedoc : *tregitaire*, voltigeur, danseur de corde. (S.)

34. Triacleurs, charlatans, proprement débitants de thériaque. La forme rabelaisienne, qui se lit également dans Ambr. Paré, est un compromis du mot savant *thériaque* et de son équivalent populaire *triacle*. Cette forme était encore usuelle au XVII<sup>e</sup> s. : « Il faut dire,

déclare Vaugelas, *triacleur*, qui vend de la thériaque ou qui passe pour un charlatan, et non pas *thériaqueur*. » (S.) — Panurge avait autrefois « crié le thériaque. » Cf. l. II, ch. XVI. Andromaque le père, médecin de Néron, est l'inventeur de la thériaque, pour la composition de laquelle il s'inspira de la formule du fameux électuaire mithridate, trouvée par Pompée dans les dépouilles du roi de Pont. Il la décrivit sous le nom de γαλήνη (tranquille) dans un poème grec que Galien a publié dans son traité des antidotes, Περὶ ἀντιδότων. Mais elle ne reçut le nom de thériaque que dans la suite des temps. Il y entra plus de 60 drogues dont les principales étaient les trochisques de vipères et l'opium. C'était une véritable panacée. Elle a été inscrite dans les pharmacopées du monde entier jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> s. De nos jours, elle figure encore dans la pharmacopée espagnole. (D.)

35. Cabrioles. Cf. Jamet, *Resp. à l'Ép. du coq à l'asne*, v. 70, dans Marot, éd. Guiffrey :

Femme qui fait les *soubressaulx*

Comme un basteleur de Chaulny. (C.)

36. Arr. Laon (Aisne). Et. Pasquier nous apprend que de son temps il y avait à Chauny un rendez-vous annuel de bateleurs : « Nous avons vu en nostre jeunesse les Jovingleurs se trouver à certain jour tous les ans en la ville de Chauny en Picardie, pour faire monstre de leur mestier devant le monde. » *Recherches*, VII, 5. (P.) Un ancien proverbe consacre cette réputation :

35 nature grands jaseurs et beaulx bailleurs de baillivernes<sup>37</sup> en  
matiere de cinges verds<sup>38</sup>.

Eulx retournez pour soupper, mangeoient plus sobrement que es  
aultres jours et viandes plus desiccatives<sup>39</sup> et extenuantes, affin que  
l'interperie humide de l'air, communiqué au corps par necessaire  
confinité<sup>40</sup>, feust par ce moyen corrigée, et ne leurs feust incommode  
40 par ne soy estre exercitez<sup>41</sup> comme avoient de coustume<sup>42</sup>.

Ainsi fut gouverné Gargantua, et continuoit ce procès<sup>43</sup> de jour en  
jour, profitant comme entendez que peut faire un jeune homme,  
scelon son aage, de bon sens<sup>44</sup>, en tel exercice ainsi continué<sup>45</sup>, lequel,  
45 combien que semblast pour le commencement difficile, en la conti-  
nuation tant doux fut, legier et delectable, que mieulx ressembloit  
un passetemps de roy que l'estude d'un escolier.

Toutesfoys Ponocrates, pour le sejourner<sup>46</sup> de ceste vehemente

Ligne 34. A, B : *beaux* — A, B, D : *ballivernes* — A, B, D : *en matiere de cinges verds* manque — l. 38. A, D : *communiqué*; B : *communiquée*. — A, B : *necessaire* — l. 39. A, B : *moien* — l. 41. A : *ainsy* — A, B : *continuoit* — l. 42. A, B, D : *en profitant* — A, B : *fayre* — D : *ung* — l. 43. A, B, D : *selon son aage* manque — l. 45. A, B : *ressembloyt* — l. 46. D : *ung* — D : *d'ung*

*Calnia, dulce solum, cui septem comoda vite  
Poma, nemus, segetes, linum, pecus herba,*

[*racemus,*

*Cujus et indigenis simii sunt propria septem :  
Fraus, amor, ira, jocus, imitatio, rictus.*

Corblet, *Prov. picards* dans Leroux de Lincy, t. I, p. 337. Cf. *Trompettes, jongleurs et singes de Chauny*, par Éd. Fleury, 1874. In-8°. (C.)

37. Balivernes. Mot qu'on rencontre pour la première fois dans la farce de *Pathelin*, v. 810 :

Ha l quels bailleurs de *baillivernes*

Sont ce cy ?

Son origine est méridionale : le langued. *baliverno*, sornette, est identique à *baiverno*, étincelle, bluette. (S.)

38. Chimères. Il existe des singes africains de couleur vert sombre, dits callitriches, mais ils étaient inconnus dans le premier quart du

xvii<sup>e</sup> s. Ce mot avait donc le sens figuré de bêtes fantastiques ou de contes en l'air. (S.)

39. Qui dessèchent. Terme médical également employé par A. Paré (v. Littré).

40. Voisinage. Néologisme qu'on ne lit que dans ce passage.

41. Exercés. Verbe usuel au xvii<sup>e</sup> s. (Marot, Amyot, Montaigne).

42. Avaient accoutumé. Cf. l. IV, *Anc. Prol.* : « insigne figuier, auquel vous... avez de coustume à l'escart vous pendre et estrangler. »

43. Progrès, ce qu'on exprime aujourd'hui par le néologisme *processus*.

44. Doué de bon sens.

45. Ainsi maintenu en tel exercice.

46. Faire reposer. Sens transitif qu'on lit également dans Marot (v. Littré). Cf. *Prol.*, n. 36.

intention<sup>47</sup> des esperitz, advisoit une foys le moys quelque jour bien clair et serain, auquel bougeoient<sup>48</sup> au matin de la ville, et alloient ou 50 à Gentilly<sup>49</sup>, ou à Boloigne<sup>50</sup>, ou à Montrouge<sup>51</sup>, ou au pont Charanton<sup>52</sup>, ou à Vanves<sup>53</sup>, ou à Saint Clou<sup>54</sup>. Et là passoient toute la journée à faire la plus grande chère dont ilz se pouvoient adviser, raillans, gaudis- sans<sup>55</sup>, beuvans d'autant<sup>56</sup>, jouans, chantans, dansans, se voytrans<sup>57</sup> en

Ligne 48. A, B : *advisoyt* — l. 49. A, B : *onquel* — l. 50. A, B : *Gentilly* — l. 51. A, B : *fayre* — l. 52. A, B : *povoient* — A : *raillauz* — l. 53. A : *beuvanç* — A : *jouanz*, *chantant*, *dansanz*

47. Tension de l'esprit. Latinisme.

48. Sortaient, proprement se remuaient. Ce sens est encore voisin de l'origine du verbe latin populaire *bullicare*, bouillonner, d'où s'agitier et remuer. Ce verbe est au xv<sup>e</sup> s., et déjà dans l'ancienne langue, tantôt actif et tantôt intransitif. (S.)

49. Gentilly était un des trois villages voisins de l'Université où les écoliers allaient se promener, ce qu'on appelait *ire ad campos* (Du Boulay, *De Patr. Nation.*) L'église paroissiale était à la collation des évêques de Paris. La dédicace en fut faite le 9 juillet 1536 par René du Bellay, vicaire général de l'évêque de Paris. Les évêques y avaient une maison, où Étienne Poncher, prédécesseur de Jean du Bellay, résida fréquemment. (C.)

50. L'ancien village de Menns, devenu, après la construction de son église édifiée en 1329 sur le modèle de celle de Boulogne-sur-Mer, Notre-Dame de *Boulogne-sur-Seine*, devait sa vogue au voisinage du bois et du fleuve. Il ne comptait cependant pas plus de 200 feux au début du xviii<sup>e</sup> s. (C.)

51. C'était le premier village au sortir de Paris, sur la route d'Orléans, à une demi-lieue de l'enceinte. Le fief relevait de l'évêque de Paris. On y comptait 88 feux au début du xviii<sup>e</sup> s. (C.)

52. Le bourg de Pont-de-Charenton s'étendait le long de la route qui mène à Paris, sur la rive droite de la Marne. Mais l'église paroissiale

était à Conflans. Les évêques de Paris en étaient seigneurs. (C.)

53. Le village de Vanves, à une lieue à l'O. de Paris, au milieu des labourages et des vignes, était renommé pour son beurre. Il comptait 188 feux au début du xviii<sup>e</sup> s. L'église dépendait de l'abbaye de Sainte-Geneviève. (C.)

54. Bâti sur une colline, au couchant de Paris, sur la rive gauche de la Seine, Saint-Cloud fut de tout temps un lieu de plaisance et de promenade. Il était le siège d'un chapitre, dont les prébendes étaient à la nomination de l'évêque de Paris, à qui appartenait la terre. Au début du xvii<sup>e</sup> siècle, les Parisiens y accouraient durant tout l'été, les jours de fêtes, si l'on en croit Bouterais, *Poésies*, 1611, cité par l'abbé Lebeuf. (C.) — C'est à Vanves, à Gentilly et à Arcueil, sur les bords de la Bièvre, que les élèves du collège de Coqueret, qui devaient former la Pléiade, Ronsard, Baif, du Bellay allaient prendre leurs ébats. Cf. Binet, p. 45, Baif, t. II, p. 438 et Ronsard, éd. Blanchemain, t. VI, p. 358. (P.)

55. Se réjouissant.

56. Faire raison. Cf. *Prolog.*, n. 24.

57. Se vautrant. Robert Estienne (1539) donne : « *veutrer* ou *voutrer* en la boue » ; mais Nicot (1606) ajoute : « Aucuns dient *voistrer*. » Cette dernière forme est aussi celle que connaît Palsgrave (1530 : *voystrer*) et qu'on lit dans *Jehan de Saintré*, ch. xxxvi : « Le des- trier de messire Enguertrand se *voistra*. » (S.)

quelque beau pré, denichans des passereaux, prenans des cailles,  
55 peschans aux grenouilles<sup>59</sup> et escrevisses.

Mais, encores que icelle journée feust passée sans livres et lectures,  
point elle n'estoit passée sans profit, car en beau pré ilz reco-  
loient par cueur quelques plaisans vers de l'*Agriculture*<sup>60</sup> de Virgile, de  
Hésiode, du *Rustique*<sup>61</sup> de Politian, descriptoient quelques plaisans  
60 epigrammes en latin, puis les mettoient par rondeaux et ballades en  
langue françoise.

En banquetant, du vin aisé<sup>62</sup> separoient l'eau, comme l'enseigne  
Cato, *De re rust.*<sup>63</sup>, et Pline<sup>64</sup>, avecques un guobelet de lyerre; lavoient  
le vin en plain bassin d'eau, puis le retiroient avec un embut<sup>65</sup>;

Ligne 54. A, B : *denigeans*; D, E : *deniceans*<sup>58</sup> — A : *prenanz* — l. 56. A : *ycelle* — l. 57. A : *n'estoyt* — B : *possée* — l. 59. A, B : *Rustice* — A, B : *descryvoient* — A, B : *quelque* — l. 60. A, B : *puy*s — E : *le*. — A, B, D : *balades* — l. 61. A : *françoise* — l. 62. D : *aisgu* — l. 63. D : *ung* — A, B : *goubelet* — l. 64. A, B : *puy*s. — D : *ung*

58. Denichant, forme erronée. *Denigeans* est une forme dialectale encore usuelle dans l'Anjou et le Poitou, dans le Berry et le Blésois. (S.)

59. Grenouilles. Forme du XVI<sup>e</sup> s. qui a remplacé l'ancienne *reinoille* (XII<sup>e</sup> s.), laquelle sous une influence encore inconnue, devint *grenouille*. (S.)

60. Les *Géorgiques*.

61. Le *Rusticus*, poème latin composé par l'humaniste italien Ange Politien en l'honneur de l'agriculture, à l'imitation des *Travaux et Jours* d'Hésiode et des *Géorgiques* de Virgile, jouissait d'une grande faveur dans les cercles lettrés de cette époque. Nicole Bérault en avait publié une édition chez Josse Bade (1514), enrichie du commentaire (enarratio) qu'il en avait donné au collège de Tréguier. (P.)

62. Aqueux. La forme *aisgué* et sa var. *aisgu* sont d'origine inéridionale, répondant au langued. *aigous*, gascon *aigu*, aqueux. L's de la forme rabelaisienne est purement graphique. Laurent Joubert se sert d'un mot analogue,

*Erreurs populaires*, 1<sup>re</sup> partie, l. III, ch. 4 : « Son sang est plus *aigieux* et sereux. » (S.)

63. « Si voles scire in vinum aqua addita sit, necne, vasculum facito de materia ederacea. Vinum id, quod putabis aquam habere, eodem mittito. Si habebat aquam, vinum effluet, aqua manebit. Nam non continet vinum vas ederaecum. » *De re rustica*, CXI. Au l. III, ch. LII, R. parlera de nouveau de cette propriété du lierre : « Vous me parlez d'un entonnoir de lierre. Cela est escrit. Il est vray et averé par mille experiences. Vous le saviez déjà. Mais ceux qui ne l'ont sceu et ne le virent onques, ne le croiroient possible. » Sans doute, une expérience personnelle lui avait-elle appris que le lierre ne possède pas cette singulière propriété. (P.)

64. « Ederae mira proditur natura ad experienda vina : si vas fiat ex ligno ejus, vina transfluere, ac remanere aquam, si qua fuerit mista. » *H. N.*, XVI, 35. (P.)

65. Entonnoir. Terme angevin répondant à l'ancien français *embuist*, même sens. (S.)

65 faisoient aller l'eau d'un verre en aultre<sup>66</sup>; bastisoient<sup>67</sup> plusieurs petitz engins automates<sup>68</sup>, c'est à dire soy mouvens eulx mesmes.

---

Ligne 65. D : *d'ung* — A, B : *bastissoient*; D : *baptisoient* — l. 66. A, B : *dyre* — A, B : *mouvens*

66. A l'aide d'un siphon.

67. Construisaient. Montaigne dit dans le même sens, *Essais*, l. II, ch. xcii: « Pigmalion ayant *basti* une statue de femme de beauté sin-

gulière. »

68. Néologisme introduit par R. qui l'a tiré du gr. *αὐτόματος*, spontané. Nous ne savons rien sur ces jouets mécaniques.

---

Comment feut meu entre les fouaciers<sup>1</sup> de Lerné<sup>2</sup> et ceux du pays  
de Gargantua le grand debat dont furent faictes grosses guerres.

CHAPITRE XXV.

En cestuy temps, qui fut la saison de vendanges, au commence-  
5 ment de automne, les bergiers de la contrée estoient à garder les  
vines<sup>3</sup> et empescher que les estourneaux ne mangeassent les raisins.

Onquel temps les fouaciers de Lerné passioient le grand quarroy<sup>4</sup>,  
menans dix ou douze charges<sup>5</sup> de fouaces à la ville.

Lesdictz bergiers les requirent courtoisement leurs en bailler pour  
10 leur argent, au pris du marché<sup>6</sup>. Car notez que c'est viande<sup>7</sup> celeste

---

Ligne 3. A, B, D : *XXIII* — l. 4. A, B : *feut* — A, B : *ou commencement* — l. 6.  
A, B, D : *vignes* — l. 7. A, B : *en quel* ; D : *auquel* — D : *charroy* — l. 9. D : *bailler*

1. Marchands de fouaces. La fouace est une sorte de galette de fine fleur de froment, non levée et cuite au four. On la cuisait primitivement sous la cendre, dans le foyer (*focus*). Cf. ch. XI, n. 14. (C.)

2. Cant. de Chinon (Indre-et-Loire), à 1 km. à l'O. de la Devinière. Antoine Rabelais, père de l'auteur de *Gargantua*, était sénéchal de Lerné pour le compte de Gaucher de Sainte-Marthe, médecin de l'abbesse de Fontevault, seigneur du lieu. Les fouaces de Lerné se vendaient à dix lieues à la ronde. Un emplacement spécial leur était réservé à Loudun en 1542 : « La rue où l'on vend les fouaces de Lernay. » Cf. *R.E.R.*, V. 67 et 227. (C.)

3. Vignes. Cf. *Prol.*, n. 48.

4. Et plus bas : *carroy*. Carrefour (et souvent aussi : chemin). Terme dialectal, tourangeau ou poitevin, qu'on lit déjà dans un document du

bas-Poitou de 1367 : « Du *quayroy* de l'estang. » Ce mot, usuel au xv<sup>e</sup> s., surtout en poésie (Marot, Ronsard), est aussi connu dans le Berry et le Blésois. La var. *charroy* est une forme parisienne. (S.) — La situation du « grand carroy » n'est pas déterminée. L'enchaînement des faits oblige à le placer sur le grand chemin de Lerné à Chinon, peut-être au lieu dit au xviii<sup>e</sup> s. la Croix de la Devinière (*R.E.R.*, VII, 472). Il y avait un *Carroi-Morin* tout près de Scully et un *Carroi-Lasnier*, cité dans un aveu de la Roche-Clermault de 1640. Cf. Carré de Busserolle, t. V, p. 369. (C.)

5. Quantité de marchandise que peut transporter une bête de charge. Nos fouaciers avaient leurs gâteaux dans des paniers qui se rompirent dans la bagarre. Cf. ch. xxvi, p. 252.

6. Au cours du marché.

7. Aliment.

manger à desjeuner raisins avec fouace fraiche, mesmement des pineaulx<sup>8</sup>, des fiers<sup>9</sup>, des muscadeaulx<sup>10</sup>, de la bicane<sup>11</sup>, et des foyrars<sup>12</sup> pour ceulx qui sont constipez de ventre, car ilz les font aller long comme un vouge<sup>13</sup>, et souvent, cuidans peter, ilz se conchient, dont  
15 sont nommez les cuideurs des vendanges<sup>14</sup>.

A leur requeste ne furent aulcunement enclinez<sup>15</sup> les fouaciers, mais (que pis est) les oultragerent grandement, les appellans trop-

Ligne 11. B, D : *desjeuner* — A, B : *des raisins* — A, B : *avecq* — A, B, D : *la fouace* — l. 12. B : *muscadeaux* — l. 13. A, B : *dasler* — l. 14. D : *uing* — A, B : *cuydans* — A : *couchent* — l. 15. A, B : *cuidez* — A, B, D : *de* — l. 16. D : *furent* — l. 17. A, B : *pys* — B : *aultragerent* — A, B : *en les appellant* ; D : *en les appellans*

8. Raisin pineau. Cf. ch. v, n. 101.

9. Variété de raisin au goût de figue. Le nom est angevin : « *Fiers*, sortes de raisins, appelez autrement des *fumez*... On prononce en Anjou *fiez*, mais on dit *figez* en Poitou... On a appelé ces raisins de la sorte à cause de leur douceur, qui approche de celle de la figue » (Ménage). Cf. *R.E.R.*, VII, 104. (S.)

10. Cépage blanc estimé que Ch. Estienne appelle *muscadet*, et qui produit encore les excellents vins de la Loire-Inférieure. Nicot (1606) le traduit par *apiana uva*, et il ajoute : *nomen habet a muscis seu apibus*. Il est probable que cette appellation vient plutôt de son goût rappelant celui de la noix muscade. Cf. *R.E.R.*, VII, 105. (C.)

11. Cépage à gros raisins. Nicot (1606) : « *Bicarne*, c'est ce gros raisin de treille dont on fait du verjus, car il n'est propre à faire vin ; aucuns le nomment *goes* ». Ch. Estienne, dans son *Agriculture* (1567) l'appelle *becane* et le range parmi les « complants de la vigne noire ». Ce cépage est aujourd'hui connu surtout dans l'Indre-et-Loire. Son nom est un dérivé de *bique* (Poitou *bèque*), chèvre, répondant aux appellations viticoles similaires : *chevrier*, nom du cépage en Dordogne, et *cabrié*, variété de raisin cultivée en Périgord. Cf. *R.E.R.*, VIII, 105-106. (S.)

12. Variété de raisins noirs qui donnait la

*foire* ou la diarrhée. Le nom est lyonnais ; à Montpellier, le raisin s'appelle également *esfouran*, c'est-à-dire *foirard*. Cf. *R.E.R.*, VII, 106. (S.)

13. Ce terme désignait tantôt une serpe à long manche, et tantôt une sorte d'arme au fer large, sens que le mot a ici et dans le *Prologue* du l. III : « esguisoient *vonges*, picques... » (S.) — Les paysans s'en servaient comme d'arme de défense. Cf. du Fail, t. I, p. 32 : « Le *vouge* sur l'espaule et la serpe bravement passée à la ceinture. » (C.)

14. Cette locution proverbiale, d'origine et de sens inconnus, figure dès le xv<sup>e</sup> s., en latin, dans un recueil de proverbes commenté par M. E. Langlois (*R.E.R.*, I, 90). Elle est citée par Gringore, t. I, p. 193 :

Tous les *cuideurs* ne sont pas en *vendenges*.  
et par Ægidius (1519) :

*Cuideurs* sont en *vendange*.

Cf. *R.E.R.*, VII, 372. R. n'a garde d'oublier les *cuideurs* à l'automne de sa pronostication. *Pant. progn.*, ch. IX. (C.)

15. Inclins. Forme archaïque usuelle au xv<sup>e</sup> s. (Palsgrave, Tabourot, Lanoue). Rob. Estienne donne les deux formes. L'usage de l'ancienne s'est conservée jusqu'au xvii<sup>e</sup> : « Quelques uns et mesmes à la cour, remarque Vaugelas, disent *encliner*, au lieu d'*incliner*. » (S.)

diteulx<sup>16</sup>, breschedens<sup>17</sup>, plaisans rousseaulx<sup>18</sup>, galliers<sup>19</sup>, chienlictz<sup>20</sup>, averlans<sup>21</sup>, limes sourdes<sup>22</sup>, faictneans, friandeaulx<sup>23</sup>, bustarins<sup>24</sup>, talvassiers<sup>25</sup>, rienneaulx<sup>26</sup>, rustres, challans<sup>27</sup>, hapelopins<sup>28</sup>, trainne-

Ligne 18. A : *chienlictz... talvassiers* manque — l. 19. B, D : *averlans* manque — B : *friandeaulx* — l. 20. A : *trainnegeinnes*

16. Misérables, pauvres diables, proprement *trop de tels*.

17. Forme qui n'est pas attestée avant R. Rob. Estienne (1549) rend le mot par « dentibus aliquot mutulus vel diminutus. » (S.)

18. Les hommes aux cheveux roux passaient pour très méchants. Un ancien proverbe (Leroux de Lincy, t. II, p. 490) dit :

Entre *rous poil* et felonie

S'entreportent grant compaignie.

Cette croyance superstitieuse remonte d'ailleurs très haut. Déjà, chez les anciens Égyptiens, le diable s'appelait le *Roux*, et les rousseaux étaient ceux qui appartenaient à Typhon, c'est-à-dire au démon. (S.)

19. Mauvais plaisants, débauchés. Vieux mot dont R. s'est fréquemment servi : « Frisques, *gualliers*, joyaulx... » (I. I, ch. LIV), « Vous autres *gualliers* de plat pays » (I. IV, *Prol.*). On rencontre le même mot dans la *Farce d'un Gentilhomme* (*Anc. Th.*, t. I, p. 261) : « Quel *galier* ! » (S.)

20. Chie-en-lit, salauds. Composé qui n'est pas attesté avant R. et qui devint dans la suite le nom plaisant des masques de carnaval. (S.)

21. Mauvais gars. Cf. ch. III, n. 55.

22. Hypocrite, sournois. Image tirée de la lime sourde, qui opère sans bruit. Cette métaphore se lit dans le *XXIX<sup>e</sup> rondel* de Charles d'Orléans :

La veex vous là la *lyne sourde*

Qui pense plus qu'elle ne dit... (S.)

23. Petits friands, délicats (ironiquement). C'est le sens du langued. *friandèu*. (S.)

24. Ventrus, lourdands. Le mot a été employé par Coquillard, t. I, p. 86 :

Pour emprisonner *bustarins*

RABELAIS. — II.

Qui viennent muser aux bancquetz... et par Marot dans sa *IV<sup>e</sup> epistre du coq à l'asne* (1531), t. I, p. 282 :

Il tranche du bigot et nyce

Ce punais lecteur *bustarin*...

Le primitif *bust*, tronc du corps, se lit également chez R., l. III, ch. XXXVI : « fol à plain *bust*. » (S.)

25. Fanfarons, vantards. Mot angevin : « En Anjou, nous dit Ménage, le menu peuple appelle un grand hâbleur un *talvassier*. » Sens encore usuel dans le bas Maine. Oudin (1640) rend le mot par « un badin, un homme mal fait », répondant au langued. *talabassie*, lourdand, grossier. En ancien français, *talvassier* désignait le soldat armé du *talvais*, grand bouclier carré. (S.)

26. Vauriens. Mot angevin : *rien-ne-vaut*, même sens. L'équivalent moderne n'est pas attesté avant le XVII<sup>e</sup> s. (S.)

27. Chalands, pratiques. Ici, en mauvaise part : mauvaises pratiques, importuns ; cf. dans le bas Maine, *chalander*, importuner quelqu'un pour obtenir ce que l'on demande (Dottin). (S.)

28. Gueux, parasites, proprement : celui qui happe les morceaux. Dans la Mayenne, le mot désigne le mendiant de mauvaise mine (Dottin). Une des tours d'Amiens portait ce nom. Cf. les comptes de l'échevinage d'Amiens de 1425 (cités par Em. Roy, *Les Mystères de la Passion*, p. 24) : « le tour de la justice de la ville que on dit le *Happelopin*. » (S.) Cf. Marot, éd. Guiffrey, *Six dames de Paris à Clement Marot*, v. 97 :

Vela la fin democqueurs et farseurs,

*Happelopins*, oyseux et gaudisseurs (C.)

guainnes<sup>29</sup>, gentilz floquetz<sup>30</sup>, copieux<sup>31</sup>, landores<sup>32</sup>, malotruz<sup>33</sup>, dendins<sup>34</sup>, baugears<sup>35</sup>, tezez<sup>36</sup>, gaubregeux<sup>37</sup>, gogueluz<sup>38</sup>, claquedans<sup>39</sup>, boyers<sup>40</sup> d'etrons, bergiers de merde, et aultres telz epithetes diffamatoires, adjoustans que poinct à eulx n'apartenoit manger de ces belles fouaces, mais qu'ilz se devoient contenter de gros pain ballé<sup>41</sup> et de tourte<sup>42</sup>.

Ligne 21. A, B : *floquetz* — l. 22. A : *clacledens*; B, D : *claquedens* — l. 23. B : *epilhelez* — A, B : *diffamaloyres* — l. 24. B : *il*

29. Traineurs de sabre, fanfarons. Oudin (1640) rend le mot par « personne lente ou lasche ». (S.)

30. Mugnets, galantins portant des *flocs* ou houppes de soie au bout de la braguette (ironique). Cf. ch. VIII, n. 50. (S.)

31. Farceurs. Proprement : celui qui *copie*, qui imite les gestes et les façons des autres. En Anjou, les *Copieux de la Flèche* étaient célèbres, et Despériers en parle dans sa XXXIII<sup>e</sup> nouvelle. Cf. d'Aubigné, *Œuvres*, t. II, p. 633 : « Dieu sçait les gloses que les *copieux* feront sur ces histoires. » Le verbe *copier*, au sens de railler, se moquer, se lit déjà chez Coquillard. (S.)

32. Paresseux. Cotgrave désigne le mot comme normand, et Oudin le rend par « qui travaille laschement ou lentement ». Le terme est resté vivace jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. (v. Littré) et, aujourd'hui, il est usuel dans plusieurs patois : Berry, *landore*, endormi; Poitou : *vagabond*; Champagne : *paresseux*; Languedoc et Forez : *batteur de pavé*, *fainéant*. (S.)

33. Misérables. Cf. *Prol.*, n. 104.

34. Nigauds. Mot vulgaire employé vers la même époque par Ch. de Bourdigné, dans son *Pierre Faifeu*. Rob. Estienne rend *dandin* par « ineptus », et Oudin par : « un grand niais ». (S.)

35. Maraudeurs. C'est le limousin *baujard*, grand niais, dadais, grand fou, insensé (Rouergue : *bauje*, fou, extravagant, nigaud). (S.)

36. Mot, d'origine inconnue, que Cotgrave rend par « niais ».

37. Moqueurs, proprement qui se gouvernent. Le verbe *gauberger*, au sens de « railler »,

est employé vers la même époque par Ch. de Bourdigné, dans son *Pierre Faifeu* (1532), p. 69 : « Sans qu'il cogneust que Faifeu le *gauberge*. » L'origine de ce verbe est obscure (S.)

38. Fats. Mot que Rob. Estienne rend par « gloriosus » et qu'on lit déjà dans Coquillard, t. I. p. 62 :

Nous voyons pauvres *gogueluz*  
Mincez, mesgres, niays et lours,  
Pour estre à plaisance vestuz  
Garsonner satin et velours.

Dans le Berry, *goguelu*, c'est à la fois l'homme replet et le fier qui se rengorge. Le primitif *gogue* désigne en ancien français une sorte de farce ou ragout et la joyeuse humeur. (S.)

39. Gueux, dont les dents claquent de froid. Ailleurs, l. IV, ch. XL, R. donne ce nom à un des cuisiniers qui entrent dans la grande Truye dressée par Panurge contre les Andouilles. Un des ouvrages de la bibliothèque de Saint-Victor, l. II, ch. VII, porte le titre : « Le *clacquent* des marrouffes », où le mot est pris dans son sens primitif. *Clacquent* est, dans le *Mistère de la Passion de Greban*, le nom du deuxième *tirant* ou bourreau, et, dans le *Dialogue de Messieurs de Mallepaye et de Baillevet*, le *Clacquent* désigne le pays des gueux. (S.)

40. Bouviers. Mot encore usuel dans le Berry, l'Anjou et le Poitou. (S.)

41. Pain fait avec des grains de qualité inférieure, vannés et moulus si grossièrement que la farine contenait encore la *balle* ou enveloppe du grain. (S.)

42. Grand pain de forme circulaire. On lit

Auquel oultrage un d'entr'eulx, nommé Frogier<sup>43</sup>, bien honneste homme de sa personne et notable bachelier<sup>44</sup>, respondi doucement :

« Depuis quand avez vous prins cornes<sup>45</sup> qu'estes tant rogues<sup>46</sup>  
 30 devenu? Dea<sup>47</sup>, vous nous en souliez volontiers bailler, et maintenant y refusez. Ce n'est fait de bons voisins, et ainsi ne vous faisons nous quand venez icy achapter<sup>48</sup> nostre beau frument, duquel vous faictes voz gasteaux et fouaces. Encores par le marché vous eussions nous donné de noz raisins; mais, par la mer Dé<sup>49</sup>,  
 35 vous en pourriez repentir et aurez quelque jour affaire de nous. Lors nous ferons envers vous à la pareille, et vous en soubvienne. »

Ligne 26. D : *ung* — A, B : *boneste* — l. 27-28. A, B, D : *doulcellement* — l. 29. A, B, D : *les cornes* — A, B : *qu'estez* — A : *tan* — l. 30. A, B : *soulliez* — A : *volentiers* — l. 31. A, B : *refusez* — A : *ce n'est pas fait*. — l. 32. B : *faisous* — A, B, D : *vous venez* — A : *froment* — l. 33. A, B, D : *dont vous* — l. 34. A, B : *nos* — B, D : *par lame* — l. 36. A, B : *soubveigne*.

dans une lettre de grâce du xiv<sup>e</sup> s. (Du Cange, *vo panis tortatus*) : « Le suppliant dit à sa femme qu'elle preist un grand pain fetiz, dit *tourte*, et en feist des pieces, et le donnast aux povres pour Dieu. » Sens aujourd'hui particulier aux patois, par exemple dans le Berry, où la *tourte* désigne un pain bis de forme ronde et pesant de 30 à 40 livres. (S.)

43. Il y avait des habitants de ce nom dans les paroisses de Cinais et de Seuillé. L'un d'eux, « Jacques Frogier, » était tenancier de l'abbaye de Seuillé en 1549-1556. Cf. *R.E.R.*, II, 44. (C.)

44. Jeune garçon. Acception du mot à partir du xv<sup>e</sup> s. : c'est le sens généralisé du *bachelier*, ou jeune gentilhomme, au moyen âge. Le féminin *bachelette*, jeune fille, se lit également dans *R.*, I. IV, ch. IX : « une gorgiasse *bachelette*. » Les deux mots se trouvent réunis dans la *Double ballade* de Villon :

Mais que ce jeune *bachelier*  
 Laissast ces jeunes *bachelettes*...

C'est de R. que ces mots passèrent chez La Fontaine. (S.)

45. Depuis combien de temps les cornes vous ont-elles poussé? Depuis quand êtes-vous devenus taureaux, de veaux que vous étiez auparavant?

46. Glorieux, arrogants. Cf. Marot, t. I, p. 244 : « Donc ne sois glorieux ne *rogue*. » (C.)

47. Vraiment! Particule marquant la surprise, l'indignation, ou servant à affirmer plus fortement. Cf. ch. XXXIII : « N'est-ce pas assez tracassé *dea*, avoir transfreté la mer Hircane? » *Dea* se lit dans *Patelin* et remonte, par sa variante *dia*, aux origines mêmes de la langue. Cf. *R.E.R.*, VIII, 158-162. (S.)

48. Acheter. Forme archaïque encore usuelle dans la première moitié du xv<sup>e</sup> s. (Palsgrave). Amyot se sert déjà de la forme moderne. (S.)

49. Par la mère de Dieu. Cf. ch. XIII, n. 55.

Adonçq Marquet<sup>50</sup>, grand bastonnier<sup>51</sup> de la confrairie des fouaciers, luy dist :

« Vrayement, tu es bien acresté<sup>53</sup> à ce matin ; tu mangeas her soir<sup>54</sup>  
40 trop de mil<sup>55</sup>. Vien çà, vien çà, je te donnerai de ma fouace ! »

Lors Forgier en toute simplese<sup>56</sup> approcha, tirant un unzain<sup>57</sup> de son boudrier<sup>58</sup>, pensant que Marquet luy deust deposcher<sup>59</sup> de ses fouaces ; mais il luy bailla de son fouet à travers les jambes si rudement que les nouz<sup>60</sup> y apparoissoient. Puis voulut gagner à la fuyte<sup>61</sup> ; mais  
45 Forgier s'escria au meurtrre et à la force tant qu'il peut, ensemble luy getta un gros tribard<sup>62</sup> qu'il portoit souzb son escelle, et le

Ligne 37. A, B : *confrarie*<sup>52</sup> — l. 39. A, D : *mengeas* — A, B : *arsoir* — l. 40. A, B : *çza* — A, B : *çza* — l. 41. A, B : *aprochea* — A, B : *tyrant* — D : *ung* — l. 44. A, B : *nouç* — l. 45. A, B, D : *s'escrya* — l. 46. D : *ung*

50. Michel Marquet, éc., sgr. de la Bedouère, secrétaire du roi en 1489 et receveur général de la Touraine, fut père de Marie Marquet, mariée en 1508 à Gaucher de Ste Marthe. (C.)

51. Celui qui portait aux processions le bâton d'une confrérie.

52. Confrérie. Forme archaïque qui était encore en usage au xv<sup>e</sup> s. Rob. Estienne donne : « le maistre de la *confrarie* ». R. se sert d'ailleurs également de la forme moderne. (S.)

53. Orgueilleux, effronté, semblable au coq dont la crête se dresse. Ailleurs, l. II, ch. xvi, R. applique la même métaphore aux femmes coquettes et hautaines. Le sens propre du mot se lit dans la traduction de Pline par du Pinet, l. VIII, ch. xvi : « Le lion craint de voir un coq qui *s'accreste* et se gendarme. » L'acception figurée est encore aujourd'hui usuelle dans le Berry, l'Anjou, la Touraine, etc. (S.)

54. Hier soir. Forme qu'on lit également dans Rob. Estienne. La var. *arsoir*, employée par Marot et Ronsard, est encore aujourd'hui usuelle dans l'Anjou et le Poitou. (S.)

55. Millet. Les coqs qui ont mangé de ce grain deviennent combattifs.

56. Simplicité. Mot archaïque encore en usage au xv<sup>e</sup> s. (Marot, Régnier).

57. Onzain. Monnaie de billon blanc appelée aussi *le grand blanc à la couronne*, pièce de valeur différente, portée de dix deniers à onze par l'ordonnance du 4 janvier 1473, et de onze deniers à douze par celle du 24 avril 1488. Cf. Levasseur, p. xxxvii. (S.)

58. Ceinture de cuir. L'usage de serrer l'argent dans les ceintures s'est maintenu dans nos campagnes. (P.)

59. Sortir du sac, sens conservé actuellement en Poitou. (C.)

60. Ncuds. Palsgrave et Rob. Estienne donnent exclusivement *neud*, mais Tabourot écrit *noud*. Marot de même, t. I, p. 84 :

Portent sur eux des cordes à gros *noudç*

Pour lui lier jambes, piedz et genoulx.

Le mot est resté usuel dans les patois : Anjou, Berry, etc. (S.)

61. Se sauver. Locution répondant à celle de *gagner au pied*, partir rapidement, qui se trouve fréquemment chez R. (cf. ch. xi, n. 38). Elle est encore en usage.

62. Grosse trique. Cf. l. III, ch. xxxvii : « Le faquin tire son *tribart*. » On lit ce mot dans Marot et du Fail (qui l'emploie au sens libre). Il est encore usuel dans l'Anjou. (S.)

atteint par la jointure coronale<sup>63</sup> de la teste, sus l'artere crotaphique<sup>64</sup>, du cousté dextre, en telle sorte que Marquet tomba de sa jument; mieulx sembloit homme mort que vif.

50 Ce pendent les mestaiers, qui là auprès challoient<sup>66</sup> les noiz, accoururent avec leurs grandes gaules et frapperent sus ces fouaciers comme sus seigle verd<sup>67</sup>. Les aultres bergiers et bergieres, ouyans le cry de Forgier, y vindrent avec leurs fondes<sup>68</sup> et brassiers<sup>69</sup>, et les suyvrent à grands coups de pierres tant menuz qu'il sembloit que ce feust  
55 gresle. Finablement les aconceurent<sup>70</sup> et ousterent de leurs fouaces environ quatre ou cinq douzeines; toutesfoys ilz les payerent au pris acoustumé et leurs donnerent un cens de quecas<sup>71</sup> et troys panerées

Ligne 47. B : *attinct* — l. 48. A, B : *telle* manque — A, B, D : *tombit*<sup>65</sup> de dessus sa jument — l. 49. A, B, D : *semblant* — A, B : *un bonme* ; D : *ung bonme* — l. 51. A, B : *fraperent* — l. 53. A, B : *suyverent* — l. 54. E : *sembloit* — l. 55. A, B : *aconpceurent* — A, B : *housterent* ; D : *ousterent* ; E : *cousterent* — B : *lours* — l. 56. A, B : *douzaines* — l. 57. D : *ung* — A, B, D : *cent*

63. La jointure coronale de la tête est la suture coronale, dite encore suture fronto-pariétale, parce qu'elle unit l'os frontal avec les pariétaux. (D.)

64. L'artère crotaphique (de *κρόταφος*, tempe) est l'artère temporale, qui se trouve dans le voisinage de la suture fronto-pariétale. (D.)

65. Tomba. Assimilation de la première conjugaison à la deuxième. Marot l'emploie ironiquement dans sa deuxième *epistre du coq à l'asne* (1535), t. I, p. 226 :

Je dy qu'il n'est point question

De dire j'allion, ne j'estion,

Ny se renda, ny je *frappy*..

Cette confusion est fréquente dans les chansons populaires du XVI<sup>e</sup> s. (cf. Brunot, t. II, p. 337) ainsi que dans les patois. (S.)

66. Ecalaient. Mot encore vivace dans l'Anjou, le Poitou, le Berry. (S.) — Les bergers avaient dû d'abord gauler les noix, puisqu'il est question plus loin de leurs gaules. Cf. *Interm. des chercheurs*, LVIII, 146-7.

67. Le grain sort plus difficilement des épis verts; il faut donc le battre plus fort (Burgaud des Marets).

68. Frondes. Vieux mot encore usuel au XVII<sup>e</sup> s. (Marot, d'Aubigné, Montaigne); il s'est prolongé jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> : « Il faut dire *fronde*, remarque Vaugelas, l'usage le voulant ainsi, et personne ne le prononçant autrement. » La forme *fonde* est aujourd'hui encore usitée dans plusieurs patois (Berry, etc.). (S.)

69. Cudgets, triques, dit Cotgrave. Il semblerait plutôt d'après le contexte que ces *brassiers* ou brassards fussent une sorte de fronde qui se portait au bras. Le mot pris dans ce sens est isolé dans la langue littéraire et dans les patois du XVII<sup>e</sup> s.

70. Atteignirent. Cf. ch. XXIII, n. 153.

71. Noix. C'est le berrichon *quecas*, même sens. En Dauphiné, *caca* est la noix dépourvue de son brou. C'est un mot enfantin qui désigne, suivant les patois : l'œuf, la noix, l'amande ou la châtaigne. (S.)

de francs aubiers<sup>72</sup>. Puis les fouaciers ayderent à monter Marquet, qui estoit villainement blessé, et retournerent à Lerné sans pour-  
60 suivre le chemin de Pareillé<sup>73</sup>, menassans fort et ferme les boviers<sup>74</sup>, bergiers et mestaiers de Seuillé et de Synays.

Ce faict, et bergiers et bergieres feirent chere lye<sup>75</sup> avecques ces fouaces et beaulx raisins, et se rigollerent<sup>76</sup> ensemble au son de la belle bouzine<sup>77</sup>, se mocquans de ces beaulx fouaciers glorieux, qui avoient  
65 trouvé male encontre par faulte de s'estre seigneur<sup>78</sup> de la bonne main<sup>79</sup> au matin, et avec gros raisins chenins<sup>80</sup> estuverent<sup>81</sup> les jambes de Forgiier mignonnement, si bien qu'il feut tantost guery<sup>82</sup>.

Ligne 58. A : franc — A : ce faict les ; B : puy les — l. 59. A, B : villainement — A : s'en retournerent — l. 59-60. A, B : poursuyvre — A, B : Parillé — l. 64. A, B : ses — A, B : beaux — l. 65. B : de manque.

72. Variété de raisin blanc, à grains ronds et doux. Ce sens est encore usuel à Aix sous le nom d'*aubié* (Mistral). Ailleurs, on donne le nom d'*aubin blanc* à un raisin hâtif très sucré et très bon à manger, aux grains ronds et dorés. Cf. Comte Odart, *Ampélographie*, p. 254, et *R.E.R.*, VII, 106-107. (S.)

73. Parilly, ham., com. Chinon (Indre-et-Loire). La vieille église romane où Panurge entendit prêcher frère Enguainnant, l. III, ch. vi, sert aujourd'hui de grange. Cf. *R.E.R.*, V, 71, 205. (C.)

74. Bouviers. Forme à la fois archaïque (on la lit dans le *Roman de Renart*, 5768) et dialectale : Dauphiné, Provence, etc. (S.)

75. Joyeuse ripaille. Cf. ch. xvi, l. 54.

76. Se divertirent. Cf. ch. iv, n. 36.

77. Cornemuse. Mot poitevin ou angevin, répondant à l'anc. franç. *buisine*, seule forme donnée par Rob. Estienne (1549). (S.)

78. Signés, fait le signe de la croix. Forme archaïque et isolée au xvii<sup>e</sup> s.; aujourd'hui, dans le Berry, on dit encore *se seigner*, faire le signe de la croix. (S.)

79. Se signer de la main gauche est un présage de malheur. (C.)

80. Variété de raisin, blanc et noir (propr. raisin qui plaît aux chiens), cépage qu'on trouve dans les meilleurs vignobles de Touraine. C'est, ailleurs, le pineau blanc de la Loire ou le pineau d'Aunis. Cf. Rolland, *Flore*, t. III, p. 198, et *R.E.R.*, VII, 107. (S.)

81. Baignèrent. Hippocrate recommande le vin comme un topique pour les plaies. (C.)

82. Pour toutes les données locales, topographiques et historiques de la guerre picromoline, depuis le présent chapitre jusqu'au Livre, nous renvoyons d'une manière générale au chapitre III de l'*Introduction*, p. LIV à LXXXVII.

Comment les habitans de Lerné, par le commandement de Picrochole<sup>1</sup>,  
leur roi, assaillirent au despourveu les bergiers de Gargantua.

CHAPITRE XXVI.

Les fouaciers retournent à Lerné, soubdain, davant boyre ny manger,  
5 se transporterent au Capitoly<sup>2</sup>, et là, davant leur roy nommé Picrochole,  
tiers de ce nom, proposerent leur complainte, monstrans leurs paniers

---

Ligne 1. A : *commandement* — 1. 2. A, B : *assaillirent* — 1. 3. A, B, D : *XXVIII* —  
1. 6. A, B : *complainte*

1. Qui a une bile amère, acariâtre, acerbe (sens de *πικρόχολος*). C'est proprement un terme médical, employé comme tel par Ambr. Paré et par Fayard (1584) : « Vinaygre est utile aux *picrocoles*, c'est-à-dire abondans en colere. » Henri Estienne constate qu'il est couramment employé (*Dialogues*, t. II, p. 208) : « Un homme qui se met incontinent en cholere, ne sera pas designé par *oxychole* ni par *picrochole*, motz assez connus . . ., mais par *tachicole*. » Guill. Bouchet s'en sert fréquemment, cf. t. III, p. 173 : « Nous demandasmes à nostre hoste qui estoit tortipez et *picrocholle*, » et ailleurs, en parlant des soldats fanfarons, t. IV, p. 129 : « Ces *Picrocholes* se colerent pour peu de chose. » C'est là une réminiscence évidente de R. (S.) — On s'accorde à reconnaître dans ce petit roi de Lerné, impulsif et atrabilaire le médecin de l'abbesse de Fontevrault, Gaucher de Sainte-Marthe, seigneur de Villedan, de la Rivière, de la Baste en Cursai, de *Lerné*, du Chapeau, et d'Esmandes en Aunis. Cf. *Introd.*, p. LXII. Cette identification était traditionnelle dans la famille Sainte-Marthe et on en trouve trace au début

du XVII<sup>e</sup> s. dans les notes Bouchereau du fonds Dupuy (*R. E. R.*, 240, 406). L'origine de cette grande querelle héroï-comique vient probablement d'un procès intenté par les riverains de la Vienne et de la Loire (le père de R. était un nombre des intéressés comme seigneur de Chavigny-sur-Loire), à Gaucher de Sainte-Marthe, possesseur des pêcheries du Chapeau (1532). Le médecin de l'abbesse de Fontevrault était fils de Louis de Sainte-Marthe et petit-fils de Nicolas. Gaucher était donc bien le « tiers du nom ». Il se pourrait cependant que R. eût forgé cette filiation plaisante sans aucune intention, comme pour Fayolles, « quart roi de Numidie ». (C.)

2. Capitole. Le château seigneurial de Lerné, appartenait à l'abbesse de Fontevrault et Gaucher de Sainte-Marthe en avait la jouissance, avec le fief de Lerné. En 1636, l'abbesse le vendit à Charles Boutillier, sgr. de Chavigny (*R. E. R.*, VII, p. 109). Le rapprochement avec le Capitole de Rome se comprend d'autant mieux que le château de Lerné domine légèrement les maisons du village. (C.)

rompuz, leurs bonnetz foupiz<sup>3</sup>, leurs robes dessirées<sup>4</sup>, leurs fouaces destroussées, et singulièrement Marquet blessé enormement, disans le tout avoir esté fait par les bergiers et mestaiers de Grandgousier,  
10 pres le grand carroy<sup>5</sup> par delà Seuillé.

Lequel incontinent entra en courroux furieux, et sans plus oultre se interroguer<sup>6</sup> quoy ne comment, feist crier par son pays ban et arriere ban<sup>7</sup>, et que un chascun, sur peine de la hart<sup>8</sup>, convint<sup>9</sup> en armes en la grand place<sup>10</sup> devant le Chasteau, à heure de midy.

15 Pour mieulx confirmer<sup>11</sup> son entreprise, envoya sonner le tabourin<sup>12</sup> à l'entour de la ville. Luy mesmes, ce pendent qu'on aprestoit son disner, alla faire affuster<sup>13</sup> son artillerie<sup>14</sup>, desployer son enseigne et

Ligne 7. A : *leurs bonnetz foupiz* manque — l. 10. A : *aupres du* — D : *charroy* — l. 12. A, B : *cryer* — l. 13. D : *ung chascung* — l. 15. A : *mieux* — A : *entreprinse* — l. 17. A : *et desployer*; D : *et desployer*

3. Chiffonnés. Sens du mot dans l'Anjou et le Berry. (S.)

4. Déchirées. Vieille forme en usage jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> s., à côté de la forme moderne. R. semble ignorer cette dernière, mais Palsgrave donne l'une et l'autre formes : je *deschire* et je *dessire*, qui se rencontrent également chez Amyot et Montaigne. (S.)

5. La situation du « grand carroy » se précise. Les fouaciers venant de Lerné, « par delà Seuillé » indique un point entre Seuilley et le gué de Vède, c'est-à-dire voisin de la Devinière. (C.)

6. S'interroger. Forme archaïque.

7. C'est l'appel féodal. Picrochole n'a pas d'armée permanente. Cf. *R. E. R.*, V, 9.

8. Corde servant à étrangler les condamnés. C'est un terme parisien que Despériers commente ainsi dans sa XVIII<sup>e</sup> nouvelle : « *Hart* est le lien d'un fagot, ou d'une bourrée, à Paris, qu'on appelle une riorte en mon benoit pays ; parquoy j'entends que quand on crie de par le roy, sur peine de la hart... vaut autant à dire que sur peine de la corde ; je dis qu'on s'aïdoit des branches des arbres pour espargner le chanvre. » (S.)

9. Se réunit. Latinisme (*convenire*).

10. La grande place de Lerné, au bas du château seigneurial.

11. Confirmer, assurer. Marot et Palsgrave ne connaissent que *confermer* ; Rob. Estienne donne les deux formes : « *Confermer* ou *confirmer* et mettre en assurance. » (S.)

12. Tambourin, tambour. Cf. ch. III, n. 60. La forme archaïque n'avait pas complètement disparu au XVII<sup>e</sup> s., et le *Dict. de l'Acad.* de 1740 remarque encore : « *Tambourin*. On disait autrefois *tabourin*, et il s'est conservé dans ce proverbe : il vient comme *tabourin* à noces. » (S.)

13. Mettre sur affûts. Les pièces en magasin étaient sur chantiers ; pour marcher, on les « affûtait ». Cf. *R. E. R.*, V, 9.

14. Le mot désigne au XVI<sup>e</sup> s., comme en ancien français, l'ensemble des engins de guerre. Le poète chroniqueur Guill. Guiart (XIV<sup>e</sup> s.) en donne cette définition (Ducange, *vo artillaria*) :

*Artillerie* est le charroi

Qui par duc, par comte ou par roy,

Ou par aucun seigneur de terre,

Est chargée de quarrius en guerre,

oriflant<sup>15</sup>, et charger force munitions, tant de harnoys d'armes<sup>16</sup> que de gueulles<sup>17</sup>.

20 En disnant bailla les comissions<sup>18</sup>, et feut par son edict constitué le seigneur Trepelu<sup>19</sup> sus l'avant garde<sup>21</sup>, en laquelle furent contez seize mille quatorze hacquebutiers<sup>22</sup>, trente cinq mille et onze avanturiers<sup>23</sup>.

Ligne 20. A, B : *edict* — l. 21. A, B, D : *Grippeminaud*<sup>20</sup> — A, B : *avant garde* — A, B : *feurent* — l. 22. A, B, D : *quatorze* manque — A : *vingt cinq mille* — A, B, D : *et onze* manque

D'arbalestes, de dars, de lances

Et de targes d'un'es semblances.

Le sens du terme se spécialisa avec l'usage de la poudre à canon et des bouches à feu. (S.)

15. Oriflamme. Graphie reproduisant la prononciation populaire *oriflan* qu'on lit chez A. Paré (v. Littré) : « Un gros maraut qui contrefaisait le ladre, se mit à la porte du temple, desployant son *oriflan*, qui estoit un couvre-chef. » (S.)

16. Équipements. On lit de même dans Froissart, t. II, p. 85 : « Jean Boucinel avoit pourveu deux *harnoys d'armes* bons et suffisans. » (S.)

17. Provisions de bouche. R. dit plus bas, ch. XXXII : « Nous sommes icy assez mal avitaillé, et pourvez maigrement des *harnoys de gueule*. » D'Aubigné dit dans le même sens, *Histoire*, t. III, p. 130 : « Munitions de guerre et de *gueule*. » (S.)

18. Donna les lettres de commission, nomma les commandants. Cf. *R. E. R.*, V, 10.

19. Proprement loqueteux, pauvre hère, sens du dauphinois *tiripelu* à Grenoble. R. donne ailleurs, l. III, ch. XLII, cette épithète à Terpsion : « ce vieux *trepelu* Terpsion, » et à un livre de colportage (cf. ch. IX, n. 7). (S.) — Au XVI<sup>e</sup>s., l'avant-garde dans une armée royale était toujours commandée par le connétable ou par un prince du sang. Cf. *R. E. R.*, V, 10.

20. Proprement celui qui *grippe* ou attrape

les minets. R. appelle ainsi ailleurs, l. V, ch. XI, l'archiduc des Chats fourrés. C'est le type de la rapacité guerrière ou judiciaire. (S.)

21. Picrochole divise son armée selon la règle tactique du XVI<sup>e</sup>s. en avant-garde, arrière-garde, et bataille entre les deux. Cf. *R. E. R.*, V, 10.

22. Arquebusiers. Dérivé de *hacquebutte*, arquebuse (ch. XLIV) : c'est la forme primitive de cette arme, laquelle, perfectionnée, devint l'arquebuse. Cf. ch. XXXIII, n. 144.

23. Fantassins qui faisaient la guerre en volontaires et sans recevoir de solde. Brantôme, t. V, p. 302, les décrit comme « habillez plus à la pendarde qu'à la propreté, porteurs des chemises à longues et grandes manches... Ilz prenoient plaisir d'estre le plus mal en point qu'ilz pouvoient, jusques à marcher les jambes nues et porter leurs chausses à la sainture ; d'autres avoient une jambe nue et l'autre chaussée, à la bizarre. » C'étaient là plutôt les allures des anciens aventuriers, appelés aussi *lacuais* ou *rustres*. Marot t. I, p. 141, nous trace un tout autre tableau des aventuriers du Camp d'Attigny (1521) :

Et qui d'entre eux l'honesteté demande,  
Voye orendroit veoir de Mouy la bande  
D'*adventuriers* issus de nobles gens :  
Nobles sont ilz, pompeux et diligens...

Cette milice irrégulière subsista jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup>s. (S.)

- A l'artillerie fut commis le Grand Escuyer Toucquedillon<sup>24</sup>, en laquelle furent contées neuf cens quatorze grosses pieces de bronze, en canons, doubles canons<sup>25</sup>, basilicz<sup>26</sup>, serpentines<sup>27</sup>, couleuvrines<sup>28</sup>, bombardes<sup>29</sup>, faulcons<sup>30</sup>, passevolans<sup>31</sup>, spiroles<sup>32</sup> et aultres pieces.

Ligne 24. A, B : *feut* — l. 25. B : *grosse* — l. 26. A, B, *couleuvrines* — l. 27. A : *foulcons*

24. Proprement fanfaron. Sens du nom en Languedoc, suivant Le Duchat : « On y appelle de la sorte un fanfaron, qui touche de loin [c'est-à-dire *touca di lion*], mais qui manque de cœur lorsqu'il doit payer de sa personne. » Cf. une autre étymologie hypothétique dans *R. E. R.*, IV, 160-169. (S.)

25. La plus grosse pièce d'artillerie attelée à cette époque. Elle pesait 7.000 l. et il fallait 35 chevaux pour la tirer. (C.)

26. Basilics. Pièces d'artillerie de très fort calibre. Terme de la première moitié du xv<sup>e</sup> s., qui est employé ici sous sa forme dialectale (Anjou, Poitou, etc.). Rob. Estienne ne connaît que *basilic*, nom de serpent et d'herbe. Cl. Fauchet, en parlant des armes « desquelles les François ont usé en guerres », remarque au sujet de cette espèce de canon, t. II, p. 530 : « Lequel engin pour le mal qu'il faisoit (pire que le venin des serpens) fut nommé Serpentine et *Basilic*, les plus longs et dommageables, et par autres noms diaboliques. » (S.)

27. Canons de forme allongée du poids de 115 à 150 livres et tirant des boulets de plomb. On en rencontre le nom, au xv<sup>e</sup> s., dans Monstrelet (v. Lacurne) : « La grande multitude des grosses couleuvrines, *serpentines* et ribaudequins qui rompirent les paliz et tuoient les gens de guerre. » (S.)

28. Canons longs et étroits. Nom attesté dès le commencement du xv<sup>e</sup> s., dans Juvénal des Ursins (à l'année 1411). La forme allongée de cette pièce d'artillerie l'a fait comparer à une couleuvre, reptile très long et mince ; cf. A. Paré, IX, *Préf.* : « *Couleuvrines*, serpentines, basilics, noms pris des plus pernecieux animaux, comme

des serpens, couleuvres et basilics. » La forme *couleuvreine* a subi l'influence analogique de *couleuvre*. (S.)

29. Canons de fer de gros calibre lançant des boulets de pierre. Les premières bombardes parurent vers 1330, sous Philippe de Valois ; elles cessèrent d'être en usage vers la fin du xv<sup>e</sup> s. Le nom est en rapport avec le bruit que faisait cet engin aux dimensions parfois considérables (v. Ducange, v<sup>o</sup> *bombarda*) ; cf. A. Paré, IX, *Préf.* : « Ceste machine a esté premierement appellée *bombarde*, à cause du bruit qu'elle fait, que les Latins conformement au naturel du son appellent *bombus*. » (S.)

30. Faucons. Petits canons qui lançaient des boulets d'une livre. Le nom est des xv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> s. et fait allusion aux ravages causés par les oiseaux de proie ; cf. A. Paré, IX, *Préf.* : « *Faucons*, fauconneaux, noms pris des animaux les plus ravissans, comme des sacres et faucons. » (S.)

31. Petites pièces d'artillerie ainsi décrites par Fauchet, t. II, p. 530 : « Les plus petits [engins], legiers ou assez à manier, toutesfois montez sus roue comme les canons afin de plus aisement les transporter. » Le nom est d'origine italienne, *passavolante* ; il désigne non seulement cette espèce d'armes, mais encore les figurants que les capitaines louaient le jour de la « montre », ou revue, pour présenter un effectif au complet. C'est le sens du mot chez d'Aubigné, t. II, p. 337 : « Les capitaines ne les pouvoient tromper d'un *passé volant*. » (S.)

32. Petites couleuvrines. Terme du xv<sup>e</sup> s. tiré de l'ital. *spirola* qu'Oudin (1640) explique par « spetic di artillaria picciola ». (S.)

L'arrière garde feut baillée au duc Raquedenare<sup>33</sup>; en la bataille se tint le roy et les princes de son royaume<sup>34</sup>.

30 Ainsi sommairement acoustrez, devant que se mettre en voye<sup>35</sup> envoyèrent troys cens chevaux legiers<sup>36</sup>, soubz la conduite du capitaine Engoulevant<sup>37</sup>, pour descouvrir le pays et sçavoir si embuche aulcune estoit par la contrée; mais, apres avoir diligemment recherché, trouverent tout le pays à l'environ en paix et silence, sans assemblée  
35 quelconque.

Ce que entendent, Picrochole commenda q'un chascun marchast soubz son enseigne hastivement.

Adoncques sans ordre et mesure prindrent les champs<sup>39</sup> les uns parmy les autres, gastans et dissipans tout par où ilz passoient,

Ligne 28. A : de Raquedenare ; B, D : Raquedenare — l. 32. A, B, D : s'il y avoit nulle embusche par la contrée ; E : le contrée — l. 33. A : mayz — A, B : apres manque<sup>38</sup> — l. 35. A, B : quelconques — l. 36. D : q'ung chascung — l. 38. D : les ungs — l. 39. A : guastans.

33. Proprement râcle-denier (Cotgrave : *racledenare*). Henri Estienne (*Precellence*, p. 106) cite ce nom comme un des synonymes, à côté de *pinsemaille* et *serredenier*, qui servent à exprimer la notion d'avare. Brantôme donne cette épithète aux banquiers des républiques italiennes, t. I, p. 57 : « Charles Quint fist fermer boutiques à tous ces *raquedenares*, qui ratelaient tout l'or et l'argent de l'univers. » (S.)

34. C'était la place occupée par François I<sup>er</sup> à Marignan.

35. En route.

36. Corps de cavalerie armé à la légère qui servait notamment pour les reconnaissances. Sous Charles VIII, c'étaient des archers à cheval; sous François I<sup>er</sup>, les cheval-légers, armés de lances courtes, remplacèrent en partie la gendarmerie, devenue trop pesante; cf. *Ordonnances* de Blois, art. 289 : « Ne pourra aucun estre gendarme qu'il n'ait esté archer ou cheval léger en un continuel. » La forme rabelaisienne est normale; celle qui a survécu a été analogiquement tirée du pluriel. (S.)

37. Qui gobe le vent. Surnom fréquent dans l'ancienne langue : un Pierre Engoulevant figure dans le rôle de la Taille de 1292, et, dans un dialogue attribué à Villon, *Monsieur d'Engoulevant* habite au pays de « Claquedent ». Suivant Oudin (1640), un *Angoulevant* est « un bon avalueur, un bon buveur ». R. donne ailleurs, l. II, ch. I, le même nom à l'un des géants ancêtres de Pantagruel. (S.)

38. Pour *après avoir*. Cette ellipse qui deviendra fréquente chez R. à partir du l. III est rare en dehors de R. Il est assez difficile de l'expliquer. Cf. Huguet, p. 358-359. (P.)

39. Se mirent en campagne. La forme verbale *prindrent*, prirent, est celle du moyen âge et du xv<sup>e</sup> s.; mais *print*, *prindrent*, *prurent* se prolongèrent jusqu'au xvii<sup>e</sup> s., malgré les protestations des grammairiens : « Tous trois, déclare Vaugelas, ne valent rien, ils ont esté bons autrefois, et M. de Malherbe en use toujours; mais aujourd'hui on dit seulement *prit* et *prurent*, qui sont bien plus doux. » (S.)

40 sans espargner ny pauvre, ny riche, ny lieu sacré, ny prophane ;  
 emmenoient beufz, vaches, thoreaux, veaulx, genisses, brebis, mou-  
 tons, chevres et boucqs, poules, chappons, pouletz, oysons, jards,  
 oyes, porcs, truyes, guoretz ; abastans les noix, vendeangeans les  
 vignes, emportans les seps, croullans<sup>40</sup> tous les fruitz des arbres. C' estoit  
 45 un desordre incomparable de ce qu'ilz faisoient, et ne trouverent  
 personne qui leurs resistast ; mais un chascun se mettoit à leur  
 mercy, les suppliant estre traictez plus humainément, en conside-  
 ration de ce qu'ilz avoient de tous temps esté bons et amiables<sup>41</sup> voi-  
 sins, et que jamais envers eulx ne commirent excès ne oultraige pour  
 50 ainsi soubdainement estre par iceulx mal vexez<sup>42</sup>, et que Dieu les en puni-  
 roit de brief. Es quelles remonstrances rien plus ne respondoient,  
 sinon qu'ilz leurs vouloient aprendre à manger de la fouace.

Ligne 40. A : *pouvre* — l. 41. A, B : *taureaux* — l. 43. A, B : *guorretz* — A, B : *ven-  
 dangeans* — l. 45. D : *ung* — B : *incomparable* — l. 46. B : *personue* — A : *quelzcon-  
 ques* ; B : *quelconques* — A : *leur* — D : *ung chascung* — l. 48. A, B : *estez* — l. 49.  
 A : *commisrent*

40. Secouant [de manière à les faire tomber.]  
 Cf. l. III, *Prol.* : « Diogène.. *crouloit* [son ton-  
 neau]... »

41. Aimables. Mot courant au XVI<sup>e</sup> s. (Ma-  
 rot, Fr. de Sales) et qu'on lit encore chez Mo-

lière, avec ce sens aujourd'hui vieilli, *Médecin*,  
 act. II, sc. 4 : « Il ne serait pas mauvais de  
 vous faire quelque petite saignée *amiable*. »  
 (S.)

42. Molestés. Sens du latin *vexare*.

Comment un moine de Seuillé sauva le cloz  
de l'abbaye du sac des ennemis.

CHAPITRE XXVII.

Tant feirent et tracasserent<sup>1</sup>, pillant et larronnant<sup>2</sup>, qu'ilz arriverent  
5 à Seuillé, et detrousserent hommes et femmes, et prindrent ce qu'ilz  
peurent : rien ne leurs feut ne trop chault ne trop pesant<sup>3</sup>. Combien  
que la peste y feust par la plus grande part des maisons<sup>4</sup>, ilz entroient  
partout, ravissoient tout ce qu'estoit dedans, et jamais nul n'en  
print dangier, qui est cas assez merueilleux : car les curez, vicaires,  
10 prescheurs, medecins, chirurgiens et apothecaires qui alloient visiter,  
penser<sup>5</sup>, guerir, prescher et admonester les malades, estoient tous  
mors de l'infection, et ces diables pilleurs et meurtriers oncques n'y  
prindrent mal. Dont vient cela, Messieurs? Pensez y, je vous pry.

---

Ligne 1. D *ung* — A, B : *moine* — l. 3. A, B, D : *XXV* — l. 4. A, B, D : *en pillant* —  
l. 6. A, B, D : *ny* — B : *chaud* — A, B, D : *ny* — l. 7. E : *moisons* — l. 8. A, B : *estoyt*  
— l. 9. B : *asses* — l. 10. E : *chirurgiens* — l. 11. D : *admonester* — l. 13. E : *Messiers*

1. Se démenèrent. Le terme s'est dit d'abord du cheval qui s'excite et se tourmente (cf. *trac*, allure, train), puis de l'homme qui se donne du mouvement. Ce sens intransitif qu'on lit encore dans Pascal et La Bruyère, a disparu à la fin du xvii<sup>e</sup> s. (S.)

2. Volant, dérobant. Verbe également employé par Guill. Bouchet, t. III, p. 101. « Ce voisin avoit larronné ce pourceau. » (S.)

3. Cf. ch. xvii, l. 44 et Froissart, I, ch. 227 et iv, ch. 14 : « Courroient le pays d'environ, et ne laissoient rien à prendre s'il n'estoit trop chault, trop froit, ou trop pesant. » (C.)

4. Les épidémies de peste étaient si fréquentes au xvi<sup>e</sup> s. qu'il est difficile de se

servir de cette allusion pour dater la composition du I<sup>er</sup> livre. On peut cependant songer à la peste de 1531 qui débuta dans le midi de la France et se répandit jusqu'à Paris, où Marot en fut atteint (*Ep. au Roy*). Au mois de juillet 1532, Jean Bouchet s'était réfugié aux champs pour fuir le fléau qui désolait Poitiers (*Ep. fam.* lvii). En 1534, nouveaux bruits de peste, et nouvelle retraite du poète. (C.)

5. Panser, soigner un malade. Même mot sous deux graphies différentes : pour *panser* un malade, il faut d'abord y *penser* (au xiv<sup>e</sup> s. on disait *penser* d'un malade, au sens de le soigner). La graphie moderne n'apparaît qu'au xvii<sup>e</sup> s. (S.)

Le bourg ainsi pillé, se transporterent en l'abbaye avecques horrible  
 15 tumulte, mais la trouverent bien reserrée<sup>6</sup> et fermée, dont l'armée  
 principale marcha oultre vers le gué de Vede<sup>7</sup>, exceptez sept enseignes<sup>8</sup>  
 de gens de pied et deux cens lances<sup>9</sup> qui là resterent et rompirent les  
 murailles du cloz affin de guaster toute la vendange.

Les pauvres diables de moines ne sçavoient auquel de leurs  
 20 saints se vouer. A toutes adventures feirent sonner *ad capitulum capi-*  
*itulantes*<sup>10</sup>. Là feut decreté qu'ilz feroient une belle procession, renforcée  
 de beaulx preschans<sup>11</sup>, et letanies<sup>12</sup> *contra hostium insidias*, et beaulx  
 responds<sup>13</sup> *pro pace*.

En l'abbaye estoit pour lors un moine claustrier<sup>14</sup>, nommé Frere  
 25 Jean des Entommeures<sup>15</sup>, jeune, guallant, frisque<sup>16</sup>, de hayt<sup>17</sup>, bien à  
 dextre<sup>18</sup>, hardy, aventureux, deliberé, hault, maigre, bien fendu de

Ligne 15. A, B : *mays* — l. 18. A, B : *cloux* — l. 19. A : *pouvres* — A, B : *moynes*  
 — l. 22. A, B : *beaux* — A, B : *prechans* — A, B : *beaux* — l. 24. A, B : *estoyt* —  
 D : *ung* — A, B : *moine* — l. 25. A, B : *Jan*

6. Verrouillée.

7. Cf. ch. IV, n. 22.

8. Sept bandes ou compagnies de gens de pied. On appelait ainsi, sous le règne de François Ier, la troupe dont une enseigne formait le centre de ralliement. (C.)

9. Une lance, c'était le chevalier armé de la lance et les hommes de sa suite, pages, archers, etc.

10. Au chapitre, ceux qui ont voix au chapitre !

11. Chants ou psaumes récités par le *préchantre* ou premier chantre d'une église. R. dit dans le même sens, l. II, ch. II : « une belle procession avec force letanies et beaulx *prechans*. » Il faudrait dans les deux exemples, comme l'a déjà remarqué Le Duchat, l'orthographe *prechans* (c'est-à-dire *préchant* = lat. *precantus*), au lieu de *preschans* (c'est-à-dire *préchantes* = lat. *predicantes*) du texte de 1542. (S.)

12. Litanies. Forme archaïque encore en usage au XVI<sup>e</sup> s. (Palsgrave, Marot) et même au XVII<sup>e</sup>; cf. Ménage : « Il faut dire *letanie*; *letanie* est tout à fait barbare. » (S.)

13. Répons, paroles, ordinairement tirées de l'Écriture sainte, qui se chantent après les leçons ou les chapitres dans l'office de l'Église.

14. De cloître. Forme isolée répondant au bas-latin *claustrarius* (cf. *claustral*).

15. Entamures ou hachis. Forme dialectale dont R. se sert ailleurs, l. IV, ch. LXVI, dans son sens propre : « Va, ladre vert, répondit Frere Jean, à tous les millions de diables, qui te puissent anatomiser la cervelle et en faire des *entommeures*. » Ce nom fait allusion à l'humeur batailleuse de Frère Jean. (S.) — Sur l'identification du personnage, voir *Introduction*, p. LXXIX.

16. Pimpant. Vieux mot qu'on lit encore dans La Fontaine.

17. De bonne humeur. Cf. ch. v, n. 97.

18. Adroit. Ce mot employé ici au sens figuré se rencontre au sens propre comme adverbe au ch. XXII : « tant à *dextre* comme à *senestre*. » On le trouve également au sens de « adroit » dans une pièce de l'*Anc. Th. fr.*, t. IV, p. 6 : « Le vieil honneur de l'escrivain *a dextre*. » (S.)

gueule<sup>19</sup>, bien advantagé en nez, beau despescheur<sup>20</sup> d'heures, beau desbrideur<sup>21</sup> de messes, beau descroteur<sup>22</sup> de vigiles, pour tout dire sommairement vray moyne si oncques en feut depuys que le  
 30 monde moynant moyna de moynerie<sup>23</sup>, au reste clerç jusques ès dents<sup>24</sup> en matiere de breviaire.

Icelluy, entendent le bruyt que faisoient les ennemys par le cloz de leur vine<sup>25</sup>, sortit hors pour veoir ce qu'ilz faisoient, et, advisant qu'ilz vendangeoient leur cloz auquel estoit leur boyte<sup>26</sup> de tout  
 35 l'an fondée, retourne au cueur<sup>27</sup> de l'eglise, où estoient les aultres moynes tous estonnez comme fondeurs de cloches<sup>28</sup>, lesquelz voyant

Ligne 27. A, B : *geule* — A : *despescheur* — l. 28. A, B : *debrideur* — A : *beau descroteur de vigiles* manque ; B : *decroteur* — l. 29. A, B, D : *sommairement* manque — A, B : *un vray* ; D : *ung vray* — B : *feu* — l. 30. A : *moynant* manque — l. 30-31. A : *de moynerie..... de breviaire* manque — l. 31. B : *breviare* — l. 32. A, B : *clous* — l. 34. A : *qu'il* — A, B : *leurs clous* — A, B : *on quel* — l. 35. A : *s'en retourne* — B : *l'ecclise*

19. Fort en gueule, braillard.

20. Celui qui expédie à la hâte une besogne, qui s'en débarrasse vite.

21. Expédiant rondement ses messes. La hâte des prêtres à dire leur messe était un sujet de plaisanterie courant au xv<sup>e</sup> s. Cf. *Anc. poés. fr.*, t. XI, p. 381 :

Quand les prestres sont revestus,

et dans Folengo (*Mac.*, VII), pré Jacopino est encore plus expéditif :

Incipiebat enim nec adhuc : *In nomine Patris*  
 Quod tribus in saltis veniebat ad *Ite miseston.*

(C.)

22. Se débarrassant en un clin d'œil.

23. Depuis que le monde des moines fut moine, ou vécut en moine. Sur le goût de R. pour l'allitération, cf. ch. XIX, n. 30.

24. Par analogie avec le proverbe : « armé jusqu'aux dents. » Le l. V, ch. XLVI, offre un autre emploi bouffon de cette locution : « Un antique prophète ... mangea un livre et fut clerç

jusques aux dents. » Imité par La Fontaine, *Le Rat et l'Huitre.* (C.)

25. Vigne. Cf. *Prol.*, n. 48.

26. Boisson. Vieux mot qu'on trouve encore dans les patois : Aunis : *boite*, vin bon à boire, et Yonne : *boite*, boisson (« se dit aussi par les vigneronns de la petite provision de vin qu'ils conservent pour leur usage », Jossier). Cf. ch. v, n. 14. (S.)

27. Chœur. Cette dernière graphie est étymologique et n'apparaît qu'à la fin du xv<sup>e</sup> s. (Amyot, Montaigne). En ancien français, les types latins *chorum* et *cor* ont tous les deux donné *cuer*, chez R. *cueur*. (S.)

28. Sous-entendez : « lorsqu'ils brisent leur moule et qu'ils voient la cloche manquée ». La locution est fréquente, surtout dans le théâtre des xv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> s. « Confus comme *fondeurs de cloches* », lit-on dans la farce de *Marchebeau* (Fournier, *Th. fr.*, p. 42) et « Pitelx comme un *fondeur de cloches* », dans *Le Pèlerin passant* (Fournier, *Th. fr.*, p. 274). Cf. du Fail, t. II, p. 51.

chanter *Ini nim, pe, ne, ne, ne, ne, ne, ne, tum, ne, num, num. ini, i, mi, i, mi, co, o, ne, no, o, o, ne, no, ne, no, no, no, rum, ne, num, num*<sup>29</sup> : « C'est, dist il, bien chien chanté<sup>30</sup> ! Vertus Dieu<sup>31</sup>, que ne chantez vous :

40

Adieu, paniers, vendanges sont faictes ?

« Je me donne au diable s'ilz ne sont en nostre cloz et tant bien couppent et seps et raisins qu'il n'y aura, par le corps Dieu ! de quatre années que halleboter<sup>32</sup> dedans. Ventre saint Jacques<sup>33</sup> ! que boyrons nous ce pendent, nous aultres pauvres diables ? Seigneur Dieu, *da*  
45 *mibi potum*<sup>34</sup> ! »

Lors dist le prieur claustral :

« Que fera cest hyvroigne icy ? Qu'on me le mene en prison. Troubler ainsi le service divin !

— Mais (dist le moyne) le service du vin, faisons tant qu'il ne  
50 soit troublé ; car vous mesmes, Monsieur le Prieur, ayez boyre

Ligne 37-38. A : *Im, im, im, pe, c, e, e, e, e, tum, um, in, i, ni, i, mi, co, o, o, o, o, o, rum, um* ; B, D : *Im, im, pe, e, e, e, e, e, tum, um, in, i, ni, i, mi, co, o, o, o, o, o, rum, um* — l. 40. A, B : *faictez* — l. 41. A, B : *clous* — l. 42. D : *sepes* — l. 44. D : *ce pendant* — B : *aultre* — l. 47. A, B, D : *hyvroigne* — A, B, D : *ycy* — l. 49. A, B : *mays* — B : *moine* — l. 50. A, B : *soyt* — D : *aymés*

29. « Impetum inimicorum ne timueritis », figure dans le Bréviaire parmi les répons des dimanches d'octobre. Cf. *R.E.R.*, IX, 429. (P.)

30. Cf. ch. v, n. 50.

31. Formule de serment fréquente chez R., qui l'emploie aussi sous la forme *en la vertu de Dieu* (l. III, ch. xxiii) ou *par la vertu de Dieu* (l. III, ch. xvii). Cf. *Briefve Declaration* : « Ce n'est jurement, c'est assertion : moyennante la vertu de Dieu. Ainsi est il en plusieurs lieux de ce livre. Comme à Tholose preschoit Frere Quambouis : Par le sang Dieu nous feusmes rachetez, *par la vertus Dieu* nous serons saulvez. » (S.)

32. Grappiller. Sens du berrichon *halleboter*, dérivé de *hallebotte*, grappe de raisin chétive,

raisin laissé dans la vigne ; encore usité en Touraine. (S.)

33. Juron répondant au suivant employé par Marot, t. I, p. 28 :

*Par saint Jacques,*

Ce fut le propre jour de Pasques...

34. Locution usuelle dans le monde des clercs. Cf. Henry Martin, *Notes sur les écrivains au travail*, dans les *Mélanges Chateletain*, p. 544 : « Fréquemment nous verrons les scribes, après avoir achevé la transcription d'un ouvrage, réclamer à boire avec force :

Vinum scriptori debetur de meliori, dira l'un, tandis qu'un autre, plus impérieux, s'écriera :

Explicite hic totum. Frater Jacobe, *da mibi potum.* » (P.)

du meilleur. Sy fait tout homme de bien ; jamais homme noble ne hayst le bon vin : c'est un apophthegme<sup>35</sup> monachal. Mais ces responds que chantez ycy ne sont, par Dieu ! point de saison.

« Pourquoy sont noz heures<sup>36</sup> en temps de moissons et vendenges courtes, en l'advent et tout hyver longues ? Feu de bonne memoire Frere Macé Pelosse<sup>37</sup>, vray zelateur (ou je me donne au diable) de nostre religion, me dist, il m'en souvient, que la raison estoyt affin qu'en ceste saison nous facions bien serrer et faire le vin, et qu'en hyver nous le humons<sup>38</sup>.

« Escoutez, Messieurs, vous aultres qui aymez le vin : le corps Dieu, sy me suyvez ! Car, hardiment, que saint Antoine me arde<sup>39</sup> sy ceulx tastent<sup>40</sup> du pyot qui n'auront secouru la vigne ! Ventre Dieu<sup>41</sup>, les biens de l'Eglise ! Ha, non, non ! Diable ! saint Thomas l'Anglois<sup>42</sup> voulut bien pour yceulx mourir : si je y mouroys, ne

Ligne 51. A, B : *jamays* — l. 52. A, B, D : *c'est un apophthegme monachal* manque — A, B : *mays* — l. 53. A, B : *pas de* — l. 54-55. A, B : *vendanges* — l. 55. A, B, D : *et eu* — A, B : *l'hyver* — A, B, D : *tant longues* — l. 56. A, B : *memoyre* — l. 58. A, B : *ayre* — l. 59. E : *les* — l. 60. A, B : *ayme* — A, B : *cor* — l. 61. D : *bien sy* — A : *sy ne* — A, B : *suyve* — l. 63. D : *bien* — B : *l'ecclise* — l. 64. A, B : *yceux* — B : *mouroys*

35. Néologisme que R. a tiré du grec (ἀπόφθεγμα, sentence, précepte), et tout particulièrement du titre d'Ἀποφθέγματα, *Préceptes*, que portent deux ouvrages de Plutarque. (S.)

36. Heures de bréviaire. La durée des offices varie selon le temps. Par exemple, pour la semaine de Pâques et pour la semaine de Pentecôte, les matines ne comportent que trois psaumes et trois leçons (lectures de l'Écriture Sainte). En principe, le nombre des psaumes reste fixe, mais les leçons sont réduites de nombre et de longueur. Cf. P. Batiffol, *Histoire du Bréviaire romain*, éd. de 1893, p. 161 et suiv. (P.)

37. Cf. ch. v, n. 108. Ce moine, dont l'identification reste à établir, avait sans doute laissé une réputation de bon buveur, et le jeu

de mot du « bien-ivre » : « Je suis maistre passé... je suis prestre macé » était peut-être une de ses plaisanteries favorites. Cf. *Introduction*, p. LXXIX. (C.)

38. Cet indicatif, dans une proposition finale, est un archaïsme. Cf. Brunot, t. II, p. 447. (P.)

39. Que saint Antoine me brûle ! Formule d'imprécation. Cf. ch. XIII, n. 12.

40. Goûtent.

41. Juron qu'on lit dans Eust. Deschamps et dans *Pathelin*, dans ce dernier sous la forme limousine : *Ventre de Dieu !* (S.)

42. Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, assassiné dans son église (1170) par ordre de Henri II, contre qui il défendait les privilèges du clergé. (P.)

65 seroys je saint de mesmes? Je n'y mourray ja pourtant, car c'est moy qui le foys<sup>43</sup> es aultres. »

Ce disant, mist bas son grand habit et se saisist du baston de la croix, qui estoyt de cuer<sup>44</sup> de cormier, long comme une lance, rond à plain poing et quelque peu semé de fleurs de lys, toutes presque effacées. Ainsi sortit en beau sayon<sup>45</sup>, mist son froc en escharpe et de son  
70 baston de la croix donna sy brusquement sus les ennemys, qui, sans ordre, ne enseigné<sup>46</sup>, ne trompette, ne tabourin, parmy le cloz vendangeoient, — car les porteguydons<sup>47</sup> et port'enseignes avoient  
mys leurs guidons<sup>48</sup> et enseignes l'orée<sup>49</sup> des murs, les tabourineurs  
75 avoient defoncé leurs tabourins<sup>50</sup> d'un cousté pour les emplir de raisins, les trompettes estoient chargez de moussines<sup>51</sup>, chascun estoyt desrayé<sup>52</sup>, — il chocqua doncques si roydemment sus eulx, sans dyre guare, qu'il les renversoyt comme porcs<sup>53</sup>, frapant à tors et à travers à  
vieille escrime<sup>54</sup>.

80 Es uns escarbouilloyt<sup>55</sup> la cervelle, es aultres rompoyt bras et jambes,

Ligne 65. A, B, D : *ne seroys je pas* — D, E : *mouray* — l. 69-70. B : *affacées* — l. 70. D : *et mist* — l. 72. A, B, D : *ny* — A, B, D : *ny* — A, B, D : *ny* — A, B : *clous* — l. 74. A, B, D : *des meurs* — l. 75. A, B : *defoncez* — D : *d'ung* — l. 76. A : *rasins* — l. 79. A, B : *à la vieille*

43. Moi qui fais cela, c'est-à-dire *mourir*, exprimé dans la phrase précédente. (P.)

44. Le cœur, la partie la plus dure de l'arbre. Brantôme s'est souvenu de ce passage, *Grands capitaines*, t. VI, 45 et 242. (C.)

45. Casaque.

46. Drapeaux d'infanterie, en usage depuis le xv<sup>e</sup> s., très grands et de forme carrée, en soie et sans franges. Leur hampe était faite d'une pique avec écharpe et cravate; la cravate variait suivant les corps.

47. Officiers subalternes qui portaient le guidon au xv<sup>e</sup> s.

48. De l'italien *guidone*, petit drapeau, appelé aussi banderole, en usage dans la cavalerie. Il y avait quatre guidons, autant que de *chambres*, dans l'escadron. (C.)

49. A l'orée. Cf. ch. xxxviii, l. 37.

50. Tambours.

51. Moissines, branches de vigne chargées de feuilles et de raisins mûrs. La forme rabelaisienne est dialectale : Berry, *moussine*, même sens. (S.)

52. Dévoyé, débandé. En ancien français, *desveer* signifiait à la fois : faire sortir du chemin, égarer, et changer l'usage d'une terre destinée au labour. Cette acception agricole est la primitive et elle subsiste encore dans la langue. (S.)

53. Sans qu'ils opposassent de résistance. La locution est ancienne dans la langue.

54. Au xv<sup>e</sup> s., on opposait la vieille escrime française aux coups plus savants des maîtres italiens.

55. Écrasait (en faisant jaillir en morceaux). Sens du verbe dans le parler vulgaire et les patois. Le mot n'est pas attesté avant R. (S.)

es aultres deslochoyt<sup>56</sup> les spondyles<sup>57</sup> du coul, es aultres demouloyt<sup>58</sup> les reins, avalloyt<sup>59</sup> le nez, poschoyt les yeulx, fendoyt les mandibules, enfonçoyt les dens en la gueule, descrouloyt<sup>60</sup> les omoplates, sphaceloit<sup>61</sup> les greves<sup>62</sup>, desgondoit<sup>63</sup> les ischies<sup>64</sup>, debezilloit<sup>65</sup> les fauciles<sup>66</sup>.

85 Si quelq'un se vouloyt cascher entre les sepes<sup>67</sup> plus espès, à icelluy freussoit<sup>68</sup> toute l'arestre du douz<sup>69</sup> et l'esrenoit<sup>70</sup> comme un chien.

Si aulcun saulver se vouloyt en fuyant, à icelluy faisoyt voler la teste en pieces par la commissure lambdoïde<sup>71</sup>.

Ligne 83. B, D : *dents* — l. 84. A : *spaceloyt* — A, B, D : *faucilles* — l. 85. A, B : *seps* — l. 86. B : *doux* — D : *ung* — l. 87. A, B, D : *ycelluy* — l. 88. E : *labdoïde*

56. Démettait. Sens du verbe *deloche* en patois bressan. (S.)

57. Vertèbre, du grec *σπόνδυλος* (R.E.R., VII, 117).

58. Disloquait. C'est l'anc. fr. *demoler*, même sens. (S.)

59. Faisait descendre (le nez), en le tranchant.

60. Défonçait. Sens de l'ancien français *descrouller*.

61. Meurtrissait. Proprement gangrenait : de *sphacèle*, gangrène sèche, terme médical attesté ultérieurement.

62. Les jambes.

63. Luxait les hanches, faisait sortir la tête du fémur de la cavité cotyloïde. « Hippocrate, dit James (*Dict. universel de médecine*, t. IV, col. 685), paraît, dans son traité de *Articulis*, entendre par *ischion* l'articulation entière de la cuisse, ou peut-être la tête du fémur. » (D.)

64. Du grec *ἰσχίον*, latin *ischium*. (D.)

65. Mettait en pièces. Sens du berrichon *débeziller*, H.-Maine *ébeziller*, Poitou *ébreziller* (de *brezil*, fragment). (S.)

66. Les *fauciles* (ou *faciles*) sont les os de l'avant-bras et de la jambe, autrement dit le cubitus et le radius, le tibia et le péroné. On

distinguaît les grands *fauciles* : cubitus et tibia, des petits : radius et péroné. (D.)

67. Ceps. R. écrit plus bas *seps* et raisins ; de même Palissy (v. Littré), qui dit : la *seppe* ou tronc, et aussi : les *seps* de vignes. La forme *seps* est méridionale : langued. *cepo*, souche et pied de vigne. (S.)

68. Brisait. Sens du verbe en ancien français et au XVI<sup>e</sup> s. Amyot (*Timol.* 45) : « Il... alla donner de la teste tant qu'il peust contre un des degrez où l'on se seit au theatre, cuidant se froisser toute la teste pour mourir promptement. » La forme rabelaisienne est dialectale : le berrichon *freusser* ne signifie plus que faire du bruit à travers les branches. (S.)

69. Dos. Même prononciation aujourd'hui dans le Berry. Cf. *Prol.*, n. 33.

70. Rompait les reins, éreintait. La forme ancienne *éreuer*, encore usuelle dans les patois, a subsisté jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> s., époque à laquelle elle a cédé la place à *éreinter*. Le *Dict. de l'Acad.* de 1694 donne encore les deux formes, mais celui de 1740 ne donne plus que la forme moderne. (S.)

71. Appelée de nos jours *suture lambdoïde*. C'est la suture occipito-pariétale du crâne, qui affecte la forme d'un λ. (D.)

Sy quelq'un gravoyt<sup>72</sup> en une<sup>73</sup> arbre, pensant y estre en seureté,  
90 icelluy de son baston empaloyt par le fondement.

Si quelq'un de sa vieille congnoissance luy crioyt :

« Ha, Frere Jean, mon amy, Frere Jean, je me rend !

— Il t'est (disoyt il) bien force; mais ensemble tu rendras l'ame  
à tous les diables. »

95 Et soudain luy donnoit dronos<sup>74</sup>. Et, si personne tant feust esprins  
de temerité qu'il luy voulust resister en face, là monstroyt il la force  
de ses muscles, car il leurs transperçoyt la poictrine par le mediastine<sup>75</sup>  
et par le cueur. A d'autres donnant suz la faulte<sup>76</sup> des coustes, leurs  
subvertissoyt<sup>77</sup> l'estomach, et mouroient soudainement. Es aultres tant  
100 fierement<sup>78</sup> frappoyt par le nombril qu'il leurs faisoyt sortir les tripes.  
Es aultres parmy les couillons persoyt le boiau cullier. Croiez que  
c'estoyt le plus horrible spectacle qu'on veit oncques<sup>79</sup>.

Les uns cryoient : Sainte Barbe<sup>80</sup> !

les aultres : Saint George<sup>81</sup> !

105 les aultres : Sainte Nytouche<sup>82</sup> !

Ligne 90. A, B, D : *ycelluy* — l. 93. A : *mays* — l. 95. A, B : *persone* — l. 104. A,  
B : *Georges* — l. 105. B : *aullre*

72. Grimpaît. Cf. ch. XXIII, n. 131.

73. Arbre est fréquemment du féminin chez R. Cf. ch. XXIII, n. 84.

74. Coups. Terme jadis fort usité dans l'Anjou, suivant le témoignage de Despériers et de Ménage; aujourd'hui encore populaire en Languedoc, et spécialement à Toulouse : *dronos*, des coups, des tapes (Doujat). C'est là probablement que R. a entendu ce mot qui, grâce à lui, a fait fortune au XVI<sup>e</sup> s. On le rencontre chez du Fail, t. I, p. 93, et chez Brantôme, t. I, p. 278 : « Les uns l'assommoient de coups, les autres se contentoient à lui donner *dronos*. » (S.)

75. Médiastin. Il y a deux médiastins : l'anérieur et le postérieur. Le *mediastine* de R. est le médiastin antérieur, dans lequel le cœur est logé. (D.)

76. Au défaut des côtes, à l'endroit où les côtes finissent. (D.)

77. Renversait, retournait. Latinisme qu'on rencontre dès le XIV<sup>e</sup> s. et qui subsiste jusqu'au XVII<sup>e</sup>.

78. D'une manière farouche.

79. Cette lutte homérique n'est pas sans analogie avec l'épisode de Baldo se défendant contre les diables dans les *Macaroniées*. Le traducteur anonyme de Merlin Coccaie s'est servi pour sa version (p. 166, 222, 327), de termes presque identiques à ceux de R. Cf. Thuasne, p. 195. (C.)

80. Patronne des bombardiers.

81. Patron des cavaliers.

82. Le nom burlesque de cette prétendue sainte se lit également sous la forme *sainte Mytouche*, dans une farce de l'*Anc. Th. fr.*

les aultres : Nostre Dame de Cunault<sup>83</sup> ! de Laurette<sup>84</sup> ! de Bonnes-Nouvelles<sup>85</sup> ! de la Lenou<sup>86</sup> ! de Riviere<sup>87</sup> !

les ungs se vouoyent à saint Jacques<sup>88</sup> ;

les aultres au saint suaire de Chambery<sup>89</sup>, mais il brusla troys  
110 moys apres, si bien qu'on n'en peut saulver un seul brin ;

les aultres à Cadouyn<sup>90</sup> ;

les aultres à saint Jean d'Angery<sup>91</sup> ;

les aultres à saint Eutrope de Xainctes<sup>92</sup>, à saint Mesmes<sup>93</sup> de

Ligne 106. B, D : *Laurete* — l. 108. A, B : *les uns* — l. 109. A, B : *mays* — l. 110. A, B : *salver* — D : *ung* — l. 112. A, B, D : *d'Angely* — l. 113. B : *Mesmes*

(t. II, p. 436) et dans l'*Ovide bouffon* de Richer, p. 463 :

Elle fit la *sainte Mitouche*,

N'osant le baiser à la bouche.

C'est une des nombreuses personifications de l'hypocrisie : proprement la sainte qui *n'y touche pas* ou qui *mie touche* (nullement touche), d'où *mitouche*, forme parallèle encore usitée dans certains patois. Cf. *R.E.R.*, V, 147. (S.)

83. Com. Trèves-Cunault, cant. Gennes, arr. Saumur (Maine-et-Loire). Le prieuré Notre-Dame, de l'ordre de St-Benoît, était un lieu de pèlerinage en renom. (C.)

84. Notre-Dame de Lorette, en Italie, célèbre par sa *Santa-Casa* ou maison de la Vierge. C'était aussi le nom d'une chapelle près d'Angers. (C.)

85. Près de Marseille. C'est la Vierge des marins provençaux.

86. Nous n'avons trouvé aucun sanctuaire de ce nom. Cf. *R.E.R.*, VII, 441. On peut songer à N.-D. de Limoux (Aude), région visitée par R., et dont la chapelle dédiée à N.-D. de Marseille était le but d'un pèlerinage très fréquenté.

87. Cant. Ile-Bouchard, arr. Chinon (Indre-et-Loire). L'autel de la Vierge, dans la crypte de l'église romane Notre-Dame de Rivière, est encore le but de nombreux pèlerinages. Cf. *R.E.R.*, V, 75. (C.)

88. Saint-Jacques particulièrement vénéré à Compostelle, fameux pèlerinage espagnol.

89. Cette célèbre relique, mentionnée par Estienne, *Apol. pour Herod.*, t. II, p. 59, fut atteinte par le feu le 4 décembre 1532, ce qui fixerait l'action du l. I, comme l'a prouvé M. Lefranc (voy. *Introd.*, p. xv), à l'automne de 1532. Cette date concorderait avec l'invasion de la peste en Poitou en juillet 1532. — Sur cette relique, voir Calvin, *Traité des reliques*, p. 153, éd. P.-L. Jacob. Le reliquaire seul brûla. Le saint suaire fut miraculeusement préservé (Guichenon, *Histoire de la maison de Savoie*, t. I, p. 95). (C.)

90. Cadouin, abbaye possédée par Geoffroy d'Estissac, arr. de Bergerac (Dordogne), était voisine du château de Cahuzac. On y conserve encore, dans une des chapelles de l'église, le suaire de Jésus-Christ, vénéré depuis des siècles par de nombreux pèlerins. Cf. *R.E.R.*, VII, 400, 426. (C.)

91. Chef-l. arr. (Charente-Inf.). Le monastère de Saint-Jean d'Angely offrait à la vénération des fidèles le chef de son patron, dans un reliquaire d'argent massif, avec cette inscription : « Hic jacet caput præcursoris Domini. » Cf. *R.E.R.*, IV, 179. (C.)

92. A l'église Saint-Eutrope, à Saintes (Charente-Inf.), de nombreux pèlerins venaient

Chinon, à saint Martin de Candès<sup>94</sup>, à saint Clouaud<sup>95</sup> de Sinays, es  
115 reliques de Javrezay<sup>96</sup> et mille aultres bons petitz saintz.

Les ungs mouroient sans parler, les aultres parloient sans mourir.  
Les ungs mouroient en parlant, les aultres parlant en mourant.

Les aultres criôient à haulte voix : « Confession ! Confession !  
*Confiteor ! Miserere ! In manus !* »

120 Tant fut grand le cris des navrez<sup>97</sup> que le prier de l'abbaye avec  
tous ses moines sortirent, lesquelz, quand aperceurent ces pauvres  
gens ainsi ruez<sup>98</sup> parmy la vigne et blessez à mort, en confessèrent  
quelques ungs. Mais, ce pendent que les prebstres se amusoient<sup>99</sup>  
à confesser, les petits moinetons coururent au lieu où estoit  
125 Frere Jean et luy demanderent en quoy il vouloit qu'ilz luy  
aydassent. A quoy respondit qu'ilz esguorgetassent<sup>100</sup> ceulx qui estoient  
portez par terre. Adonques, laissans leurs grandes cappes sus une  
treille<sup>101</sup> au plus pres, commencerent esgourgeter et achever ceulx

Ligne 115. E : *Laurezay* — l. 116 A, B : *les uns* — A, B, D : *les aultres ... mourant*  
manque — l. 118. A, B : *cryoient* — l. 120. A, B : *crys* — A, B : *avecques* — l. 123.  
A, B : *uns* — A : *mays* — l. 124. A : *petitiz* ; B : *petiz* — A, B : *on lieu* — A, B :  
*estoyt* — l. 125. A : *et* manque — A : *vouloyt* — l. 128. A : *d'esguorgeter* ; B, D :  
*esguorgeter*

demander la guérison de l'hydropisie, peut-être en raison d'une déformation philologique du nom : Eutrope, Utrope, Udrope (*R.E.R.*, IV, 379). Dindenault, l. IV, ch. VII, appelle cette maladie « le mal Saint Eutrope de Xaintes ». (C.)

93. L'église collégiale de Saint-Mexme, à Chinon, où l'on vénérât le tombeau de ce confesseur, était un des pèlerinages les plus fréquentés de la Touraine. Cf. *R.E.R.*, V, 69. (C.)

94. Saint Martin, évêque de Tours, était mort à Candès (cant. et arr. de Chinon). Ses reliques y étaient l'objet d'une grande vénération. Cf. *R.E.R.*, VII, 331-350. (C.)

95. La statue de saint Cloud, dans l'église aujourd'hui détruite de Cinais (Cf. ch. IV, n. 17),

était un but de pèlerinage. Cf. *R.E.R.*, IV, 62. (C.)

96. L'église Saint-Chartier de Javrezay, com. Chef-Boutonne, arr. Melle (Deux-Sèvres), possédait des reliques rapportées de Rome au début du XVII<sup>e</sup> s. par le cardinal Perrault, originaire de la région. Dans la nomenclature qu'on en possède, on voit figurer des os d'Abraham, un morceau de la verge d'Aaron, du lait de la Vierge, en tout cent quinze articles. Cf. *R.E.R.*, II, 162. (C.)

97. Blessés. Sens ancien qu'on rencontre jusqu'au XVII<sup>e</sup> s. (Cornaille).

98. Renversés.

99. S'attardaient.

100. Égorger çà et là.

101. Tonnelle garnie de vigne.

qu'il avoit desjà meurtriz<sup>102</sup>. Sçavez vous de quelz ferremens<sup>103</sup>? A  
 130 beaulx gouvetz<sup>104</sup>, qui sont petitz demy cousteaux dont les petitz  
 enfans de nostre pays cernent<sup>105</sup> les noix.

Puis à tout<sup>106</sup> son baston de croix guaingna la breche qu'avoient faict  
 les ennemys. Aulcuns des moineçons emporterent les enseignes et  
 guydons en leurs chambres pour en faire des jartiers<sup>107</sup>. Mais, quand  
 135 ceulx qui s'estoient confessez vouleurent sortir par icelle bresche,  
 le moyne les assommoit de coups, disant :

« Ceulx cy sont confés<sup>108</sup> et repentans, et ont guaigné les pardons<sup>109</sup> ;  
 ilz s'en vont en paradis, aussy droict comme une faucille<sup>110</sup> et comme  
 est le chemin de Faye<sup>111</sup>. »

140 Ainsi, par sa prouesse, feurent desconfiz tous ceulx de l'armée qui  
 estoient entrez dedans le clous, jusques au nombre de treze mille

Ligne 129. A, B *avoyl* — A, B : *meurtryz* — l. 130. A : *beaux gouvetz* ; B : *beaux  
 guovetz* — l. 131. A, B : *le* — l. 132. A, B : *puy* — l. 134. A, B : *mays* — l. 135. B :  
*s'estoyent* — A, B : *ycelle* — l. 136. A : *assommoit* — l. 141. E : *nomble*

102. Blessés à mort. Ailleurs, sous la forme archaïque *meurdrir* et au sens vieilli d'assassiner (l. V, ch. XI) : « ilz... decapitent, *meurdrissent* », sens usuel au XVI<sup>e</sup> s. (Despériers, Amyot, Montaigne), et qui s'est conservé en poésie jusqu'au XVII<sup>e</sup> s. (S.)

103. Outils de fer.

104. Espèce de serpe dont le nom est encore connu en plusieurs provinces, notamment en Berry et en Poitou. Ici le mot est pris au sens de petit couteau à lame fixe. C'est le diminutif de l'ancien *goi* qu'on lit dans un document de 1386 (v. Godefroy) : « un *gouy* et une sarpe. » (S.)

105. Font des cerneaux, en détachant la coque verte qui entoure les noix fraîches. Cf. Rob. Est. (1539) : « *Cerner*, faire un cerne, ou cercle, ou rondeaux : *cerner des noix*. » (S.)

106. Avec. Dans cette locution, *tout* renforce simplement la proposition *à*, laquelle a souvent, à elle seule, le sens d'*avec*, par exemple, l. I, ch. v : « bouteille est fermée à bouchon. » (S.)

107. Jarretière. On lit cette forme dans un document de 1360 (v. Godefroy) : « un autre

fermail fait en maniere d'un *jarretier* », et elle est encore usuelle dans certains patois (Anjou, Vendôme). La forme parallèle *jarretiere* est également employée par R., l. I, ch. LV1 : « Les *jarretieres* estoient de la couleur de leurs bracciletz. » Rob. Estienne (1539), ainsi que le *Dict. de l'Acad.* de 1694, donnent l'une et l'autre formes. (S.)

108. Qui s'est confessé. La forme rappelle celle de *profés*.

109. Indulgences. Pour gagner les « pardons », il fallait être « confés et repentans ». (C.)

110. Cette expression se trouve déjà chez Antoine de la Salle, dans *Le Paradis de la Reine Sybille* (voy. Neve, *Ant. de la Salle*, p. 222) : « ... et outre ce, y pourrez acquerir tres grans pardons et indulgences, qui vous mettront tous et toutes vestues en paradis, tout *aussi droict que une faussille*. »

111. Faye-la-Vineuse, cant. Richelieu, arr. Chinon. Il doit y avoir un jeu de mots local sur le chemin de la Foi (Foye), rude à suivre, mais conduisant tout droit en paradis,

six cens vingt et deux, sans les femmes et petitz enfans <sup>112</sup>, cela s'entend tousjours.

Jamais Maugis <sup>113</sup>, hermite, ne se porta sy vaillamment à tout <sup>114</sup> son  
 145 bourdon contre les Sarrasins, desquelz est escript es gestes des quatre  
 filz Haymon, comme feist le moine à l'encontre des ennemys avec le  
 baston de la croix.

Ligne 142-143. A, B, D : *sans ..... tousjours* manque — l. 144, A, B : *jamays* —  
 l. 146. A, B : *moyne* — A : *avecq*

et le chemin escarpé et sinueux qui mène au  
 bourg de Faye, situé sur une hauteur. (C.)

112. Parodie d'une formule biblique. Cf.  
 ch. xvii, n. 13.

113. Cousin des quatre fils Aymon, Maugis,

quoique ermite, n'en accompagna pas moins  
 Renaut contre les Sarrasins et se distingua par  
 ses hauts faits. Cf. *Histoire des quatre fils Aymon*,  
 ch. xxvii, xxx et xxxi.

114. Avec. Cf. n. 106.

*Comment Picrochole print d'assault La Roche Clermauld<sup>1</sup>,  
et le regret et difficulté que feist Grandgousier de entreprendre guerre.*

CHAPITRE XXVIII.

Cependent que le moine s'escarmochoit comme avons dict  
5 contre ceulx qui estoient entrez le<sup>2</sup> clous<sup>3</sup>, Picrochole à grande hasti-  
veté<sup>4</sup> passa le gué de Vede<sup>5</sup> avec ses gens, et assaillit La Roche  
Clermauld auquel lieu ne luy feut faicte resistance quelconques, et,  
par ce qu'il estoit ja nuict, delibera en icelle ville se heberger soy  
et ses gens, et refraischir<sup>6</sup> de sa cholere pungitive<sup>7</sup>.  
10 Au matin, print d'assault les boulevens<sup>8</sup> et chasteau, et le rempara<sup>9</sup>  
tres bien, et le proveut de munitions requises, pensant là faire sa

---

Ligne 1. A : *La Roche Clermaud* — 1. 3. A, B, D : *XXVI* — 1. 4. A, B : *moyne* —  
A : *s'escarmouscha* ; B : *escarmouchyot* — 1. 5. A : *avoient* ; B : *estoyent* — 1. 6. A :  
*avecques* — 1. 6-7. D : *La Roche Clermaud* — 1. 7. A, B : *on quel* — A, B, D, E : *queconques*  
— 1. 8. A, B : *estoyt* — A, B : *nuyct* — A, B : *ycelle* — A, B : *hebreger* — 1. 9. A :  
*refraschir* — 1. 11. A, B : *fayre*

1. Un modeste logis, construit au XVII<sup>e</sup> s., remplace le château primitif de La Roche-Clermauld, dont il ne reste plus que des soubassements et les ruines d'une chapelle; mais sur le dessin de Gaignères, exécuté en 1699, des vestiges imposants paraissent encore debout. Breton de Villandry possédait le fief au XVI<sup>e</sup> s., et un membre de la famille Rabelais, nommé Guillaume, était tenancier de la seigneurie pour une terre appelée Pied Vallet, ainsi qu'un certain Rabelais, docteur, qui possédait une terre près du Moulin du Pont. Peut-être s'agit-il de notre auteur. Cf. *R.E.R.*, V, 75. (C.)

2. Cf. ch. XXIII : « et quelz signes entroit le soleil », et n. 22.

3. Clos. Cf. *ProL.*, n. 33.

4. Hâtiveté, grande hâte. Terme déjà archaïque dans ce sens, au XVI<sup>e</sup> s., restreint plus tard à la précocité des fruits. (S.)

5. Cf. ch. IV, n. 22.

6. Rafrâichir. Forme archaïque isolée au XVI<sup>e</sup> s.

7. Pongitive, qui a le caractère d'une piqûre. Terme médical dont s'est également servi Ambr. Paré, VI, 23 : « Une tres grande douleur tensive, *pongitive* et bruslante. » (S.)

8. Les bastions avancés. Ces fortifications, souvent en terre, protégeaient les portes. (C.)

9. Mit en état de défense. Cf. I, III, *ProL.* : « les aultres... *remparoiert* murailles. »



retraicte si d'ailleurs estoit assailly, car le lieu estoit fort et par art et par nature à cause de la situation et assiete.

Or laissons les là et retournons à nostre bon Gargantua, qui est à  
 15 Paris, bien instant<sup>10</sup> à l'estude de bonnes lettres et exercitations athle-  
 tiques, et le <sup>11</sup> vieux bon homme Grandgousier, son pere, qui apres  
 souper se chauffe les coules à un beau, clair et grand feu, et,  
 attendent graisler<sup>12</sup> des chastaines, escript au foyer avec un baston  
 20 brulé d'un bout<sup>13</sup> dont on escharbotte<sup>14</sup> le feu, faisant à sa femme et  
 famille de beaulx contes du temps jadis<sup>15</sup>.

Un des bergiers qui guardoient les vignes, nommé Pillot<sup>16</sup>, se trans-  
 porta devers luy en icelle heure et raconta entierement les excès et  
 pillages que faisoit Picrochole, roy de Lerné, en ses terres et  
 domaines, et comment il avoit pillé, gasté, saccagé<sup>17</sup> tout le  
 25 pays, excepté le clous de Seuillé que Frere Jean des Entommeurs  
 avoit saulvé à son honneur, et de present estoit ledict roy en  
 La Roche Clermaud, et là en grande instance<sup>18</sup> se remparoit, luy  
 et ses gens.

Ligne 12. A, B : *estoyt* — A, B : *estoyt* — l. 15. A : *letres* — l. 15-16. A, B : *athle-  
 tiques* — l. 16. A, B : *vieux* — l. 17. D : *ung* — A : *grans* — l. 18. A, B : *ou foyer* —  
 B : *avecq* — D : *ung* — l. 19. D : *d'ung* — l. 20. A, B : *beaux* — A, B : *jadys* — l. 21.  
 D : *ung* — l. 22. A, B : *ycelle* — l. 23. D : *que que* — A, B : *faïsoyt* — l. 24. A : *avoyt*  
 — A, B : *guasté* — A, B, D : *sacagé* — l. 25. E : *Entommeurs* — l. 26. A, B : *avoyt* —  
 A, B : *estoyt* — A, B : *ledit* — l. 27. A, B, D : *où, à grande* — A, B : *remparoyt*

10. Appliqué, ardent à, latinisme (*instans*).

11. La liberté de la construction : « Retournons à nostre bon Gargantua... et le vieux bon homme » mérite d'être remarquée.

12. Griller. Rôtir à demi sous la cendre, et spécialement cuire des châtaignes sur une flamme claire, dans une poêle dont le fond est percé de trous. C'est le sens du mot en Anjou et ailleurs. (S.)

13. Ce joli trait se retrouve dans Du Fail, t. I, p. 62, et dans Sterne, l. IV, ch. 21.

14. Éparpiller le feu, le tisonner. Verbe

encore usuel dans le Dauphiné : *eicharbouta*, remuer le feu, fourgonner la braise. (S.)

15. Ce petit tableau a été imité par Jean le Houx, *Vaux de Viré*, xxxv. (C.)

16. Diminutif de Pierre, usuel au xv<sup>e</sup> s.

17. Dévasté. Emprunt du xv<sup>e</sup> s. à l'ital. *saccheggiare*, même sens. (S.)

18. Soin pressant, diligence. Sens vieillie qu'on lit encore chez Molière, *Femmes Savantes*, a. II, sc. 7 :

Et notre plus grand soin, notre première instance  
 Doit être à le nourrir du suc de la science.

- « Holos<sup>19</sup>! holos! dist Grandgousier, qu'est cecy, bonnes gens?  
 30 Songé je<sup>20</sup>, ou si vray est ce qu'on me dict? Picrochole, mon amy  
 ancien de tout temps, de toute race et alliance, me vient il assail-  
 lir? Qui le meut? Qui le point? Qui le conduit? Qui l'a ainsi  
 conseillé? Ho! ho! ho! ho! ho! mon Dieu, mon Saulveur, ayde moy,  
 inspire moy, conseille moy à ce qu'est de faire<sup>21</sup>! Je proteste<sup>22</sup>, je  
 35 jure davant toy, — ainsi me soys tu favorable<sup>23</sup>! — sy jamais à luy  
 desplaisir, ne à ses gens dommaige, ne en ses terres je feis pillerie;  
 mais, bien au contraire, je l'ay secouru de gens, d'argent, de faveur  
 et de conseil, en tous cas que ay peu congnoistre son adventure.  
 Qu'il me ayt doncques en ce pointc oultraigé, ce ne peut estre que  
 40 par l'esprit maling. Bon Dieu, tu congnois mon couraige, car à toy  
 rien ne peut estre celé; si par cas il estoit devenu furieux<sup>24</sup> et que,  
 pour luy rehabilliter<sup>25</sup> son cerveau, tu me l'eusse icy envoyé, donne  
 moy et pouvoir<sup>26</sup> et sçavoir le rendre au joug de ton saint vouloir  
 par bonne discipline.  
 45 « Ho! ho! ho! mes bonnes gens, mes amys et mes feaulx serviteurs,  
 faudra il que je vous empesche<sup>27</sup> à me y ayder? Las! ma vieillesse  
 ne requeroit dorenavant que repous, et toute ma vie n'ay rien

Ligne 29. A : *bonne* — l. 35. A : *ainsy* — A, B : *jamays* — l. 36. B : *dommage* — A, B : *feys* — l. 37. A, B : *au contrayre* — l. 39. A, B : *oultragé* — l. 40. A, B : *cognoys* — l. 41. A, B : *estoyt* — l. 43. A : *pouvoir* — A, B : *joug* — l. 46. A : *viellesse* — l. 47. A, B : *requeroyt*. — A, B : *vye*

19. Hélas! Forme dialectale, saintongaise ou limousine. Panurge se sert de la même interjection dans la tempête, l. IV, ch. XIX. (S.)

20. Est-ce que je rêve? Sens usuel au XVII<sup>e</sup> s. (Marot, Calvin, Amyot, Montaigne) et qu'on lit encore dans Molière, *Tartufe*, a. II, sc. 4 :

« Vous aurez... *songé* d'eau bourbeuse. »

21. A faire. Cf. ch. XVII : « Consulta Gargantua... sur ce qu'estoit *de faire* », et n. 13. (P.)

22. J'atteste solennellement. Racine et Diderot (v. Littré) ont encore employé le mot dans ce sens aujourd'hui vieilli.

23. *Ainsi* marquant un souhait se rencontre en moyen français dans l'expression « *ainsi m'aist Dieu* » (cf. l. II, ch. XXII, et l. III,

ch. XLII). Ici, mis en corrélation avec une proposition conditionnelle, il rappelle une tournure latine analogue : « *sic ...si*. » (P.)

24. Fou furieux, latin *furiosus*, même sens.

25. Rétablir en son premier état.

26. R. joint très souvent l'infinitif au verbe principal sans l'aide d'aucune préposition, quand cet infinitif est régime direct. Cf. ch. X, l. 44 : « Par laquelle blancheur lumineuse *donnoit* entendre. » (P.)

27. Embarrasse. C'est le sens le plus ordinaire de ce mot chez R. Cf. entre autres exemples ch. XLVII : « dist qu'il composeroit cette guerre par tel engin que besoing ne seroit tant *empescher* de gens de bien. » (P.)

tant procuré<sup>28</sup> que paix; mais il fault, je le voy bien, que maintenant de harnoyz je charge mes pauvres espauls lasses et foibles, et en ma  
50 main tremblante je preigne la lance et la masse<sup>29</sup> pour secourir et garantir mes pauvres subjectz. La raison le veult ainsi, car de leur labeur je suis entretenu et de leur sueur je suis nourry, moy, mes enfans et ma famille.

« Ce non obstant, je n'entreprendray guerre que je n'aye essayé  
55 tous les ars et moyens de paix<sup>30</sup>; là je me resouls. »

Adoncques feist convocquer son conseil et propousa l'affaire tel<sup>31</sup> comme il estoit, et fut conclud qu'on enveroit quelque homme prudent devers Picrochole sçavoir pourquoy ainsi soudainement estoit party<sup>32</sup> de son repous et envahy les terres es quelles  
60 n'avoit droict quicquonques<sup>33</sup>, davantaige qu'on envoyast querir Gargantua et ses gens, affin de maintenir le pays et defendre à<sup>34</sup> ce besoning. Le tout pleut à Grandgousier, et commenda que ainsi feust fait.

Dont sus l'heure envoya le Basque<sup>35</sup>, son laquays, querir à toute  
65 diligence Gargantua, et luy escrivoit comme s'ensuit.

Ligne 48. D, E : *qui paix* — l. 51. B : *paouvres* — l. 52. A, B : *suys* — A, B : *suys* — l. 53. A, B, D : *famile* — l. 54. A : *n'entreprendray poinct*; B : *n'entreprendray*; D : *n'entreprendray poinct* — l. 56. A, B : *affayre* — l. 57. A, B : *estoyt* — A, B : *feut* — A, B : *conclut* — B : *q'un* — A : *envoyroyt*; B : *envoyroit* — l. 59. A, B : *estoyt* — l. 60. A : *n'avoit* — A, B, D : *quiconques* — B : *q'un*; D : *q'ung* — l. 65. A, B : *escriyvit*; D : *escripvit* — B : *comme* — A, B : *s'ensuyt*

28. Poursuivi, ménagé.

29. Masse d'armes.

30. C'est une des règles recommandées par Érasme aux souverains, *Institutio Principis Christiani* : « Bonus princeps nunquam omnino bellum suscipiet nisi cum tentatis omnibus nulla ratione vitari poterit. » Cf. *R.H.L.*, 1904, p. 258. On trouvera d'autres réminiscences du même traité au ch. XLVI. (P.)

31. *Affaire* est du masculin au XVI<sup>e</sup> s.

32. S'était départi.

33. *Quiconque* et *quelconque* ne sont pas en-

core distincts dans R. et dans Calvin. Cf. Brunot, t. II, p. 432. (P.)

34. Fréquemment employé par R. pour *en*.

35. Les Basques étaient des coureurs renommés. Cf. A. du Saix, *L'Esperon de discipline* : « Plus vistement que ne vont *laquetz basques*. » On a vu qu'un des buveurs s'écrie, en basque : « *Lagona edatera!* » à boire! (ch. v, n. 79). C'est sans doute le laquais mentionné ici. Peut-être est-ce le *Micquel* qui figure au ch. xxxvii, l. 59, parmi les serviteurs de Grandgousier. (P.)

Le<sup>1</sup> teneur des lettres que Grandgousier escrivoit à Gargantua.

CHAPITRE XXIX.

La ferveur de tes estudes requeroit que de long temps ne te revocasse<sup>2</sup> de  
cestuy philosophique repous, sy la confiance de noz amys et anciens confede-  
5 rez n'eust de present frustré la seureté de ma vieillesse. Mais, puis que telle  
est ceste fatale destinée que par iceulx soye inquiet es quelz plus je me repou-  
soye, force me est te rappeler au subside<sup>3</sup> des gens et biens qui te sont par  
droict naturel affiez<sup>4</sup>.

Car, ainsi comme<sup>5</sup> debiles sont les armes au dehors si le conseil n'est en la  
10 maison<sup>6</sup>, aussi vaine est l'estude et le conseil inutile qui en temps oportun par  
vertus n'est executé et à son effect réduit.

Ma deliberation n'est de provoquer, ains de apaiser ; d'assaillir, mais  
defendre ; de conquerer<sup>7</sup>, mais de garder mes feaulx subjectz et terres  
bereditaires, es quelles est hostillement entré Picrochole sans cause ny occa-  
15 sion, et de jour en jour poursuit sa furieuse entreprinse avecques excès non  
tolerables à personnes libres<sup>8</sup>.

Je me suis en devoir mis pour moderer sa ebolere tyrannique, luy

---

Ligne 1 : A, B : *letres* — A, B : *escryvoyt* — l. 2. A, B, D : *XXVII* — l. 3. A, B :  
*requeroyt* — l. 4. B : *nos* — l. 5. A, B : *vieillesse* — A, B : *Mays* — l. 6. A, B :  
*yeulx* — l. 12. A : *n'est poinct* — A : *mays de* — A, B : *apaysier* — l. 13. A, B : *mays* —  
D : *sublectz* — l. 14. A, B : *hostillement* — l. 15. A, B : *porsuyt* ; D : *porsuït* — l. 16.  
A, B : *persones* — l. 17. A, B, D : *devoir* — A, B : *mys*

1. Teneur est chez R. tantôt masculin et tantôt féminin. Cf. l. IV, ch. III : « desquelles la teneur ensuyt ».

2. Rappelasse, lat. *revocare*, même sens.

3. Secours, lat. *subsidium*, même sens.

4. Confiés. Terme archaïque et dialectal, qui disparut à la fin du XVI<sup>e</sup> s. (S).

5. Locution conjonctive archaïque signifiant *autant que*.

6. « Parvi enim foris sunt arma, nisi sit consilium domi. » Cicéron, *De Off.*, I, 22, § 76.

7. Conquérir. Vieux mot qu'on lit encore dans Corneille (*Illus. com.*, a. II, sc. 4) : « Ce bras tout aussitôt vous conquête un empire. »

8. Libres. Latinisme (*liberti*) fréquemment employé par R. Cf. ch. LVII : « Parce que gens *liberes*, bien nés. » Il est à sa place ici dans ce morceau d'allure cicéronienne. (S.)

offrent tout ce que je pensois luy povoir estre en contentement, et par plusieurs foys ay envoyé amiablement devers luy pour entendre en quoy, par qui  
 20 et comment il se sentoit oultragé; mais de luy n'ay eu responce que de volontaire deffiance<sup>9</sup> et que en mes terres pretendoit droict de bien-  
 seance<sup>10</sup>. Dont j'ay congneu que Dieu eternal l'a laissé au gouvernail de son  
 franc arbitre et propre sens, qui ne peult estre que meschant sy par grâce  
 divine n'est continuellement guidé<sup>11</sup>, et, pour le contenir en office et reduire  
 25 à connoissance, me l'a icy envoyé à molestes<sup>12</sup> enseignes.

Pourtant<sup>13</sup>, mon filz bien aymé, le plus tost que faire pouras, ces  
 lettres veues, retourne à diligence secourir, non tant moy (ce que toutes-  
 foys par pitié naturellement tu doibs) que les tiens, lesquels par raison tu  
 peuz sauver et garder. L'exploict sera faict à moindre effusion de sang que  
 30 sera possible, et, si possible est, par engins plus expédies, cauteles<sup>14</sup> et ruzes  
 de guerre, nous sauverons toutes les ames<sup>15</sup> et les envoyerons joyeux<sup>16</sup> à leurs  
 domiciles.

Tres cbier filz, la paix de Cbrist, nostre redempteur, soyt avecques toy<sup>17</sup>.

Ligne 18. A, B : *pensoys* — l. 20. A, B : *senloyt* — A, B : *mays* — l. 21. A, B : *pretendoyt* — l. 23. A, B : *peut* — l. 24. A, B : *guydè* — A, B : *reduyre* — l. 25. A, B : *yey* — l. 26. A, B : *amé* — A, B : *toust* — A, B : *sayre* — l. 27. A, B : *letres*

9. Défi.

10. Convenance. Composé qui n'est pas attesté antérieurement au xv<sup>e</sup> s. Rob. Estienne (1549) donne : « La bienseance et rapport des parties l'une à l'autre. » Le *Dict. de Trévoux* explique ainsi cette locution : « On dit par droit de bien-séance pour dire sans autre droit que celui de sa propre convenance, de sa propre utilité. » (S.)

11. Ainsi l'homme, sans le secours de la grâce, incline fatalement au mal. Grandgousier s'exprime ici comme un « évangelique ». (P.)

12. Fâcheuses, hostiles.

13. C'est pourquoi. Ce sens fréquent chez R. et les écrivains du xv<sup>e</sup> s., se trouve encore dans Malherbe. (S.)

14. Précautions. Terme aujourd'hui vieilli en dehors du droit canon : « absolution à cautele » c'est-à-dire conditionnelle.

15. Tout le monde, tous les hommes. *Ame* avait été jusque dans la langue du xv<sup>e</sup> s. un pronom indéfini. Cf. Brunot, t. II, p. 321. (P.)

16. Au masculin, parce que *ames* signifie *les hommes*. (P.)

17. Formule familière aux écrivains de la réforme. Cf. Douen, *Clément Marot et le psautier huguenot*, t. I, p. 197 : « La formule de salutation employée par les évangeliques apparaît, pour la première fois, dans la lettre de Calvin à Bucser du 4 sept. 1534 : Gratia et pax Domini tecum, per misericordiam Dei et victoriam Christi. » Cf. *R. E. R.*, X, 257. (P.)

35 *Salve Ponocrates, Gymnaste et Eudemon de par moy.  
Du vingtiesme de Septembre*<sup>18</sup>.

*Ton pere, GRANDGOUSIER.*

---

Ligne 36. A : *Grandgouzier*

18. Nous savons déjà que l'action se passait lettre, 20 septembre, apporte une nouvelle précision au récit. Cf. *Introduction*, p. xv. (C.)

---

Comment Ulrich Gallet<sup>1</sup> fut envoyé devers Picrochole.

CHAPITRE XXX.

Les lettres dictées et signées, Grandgousier ordonna que Ulrich Gallet, maistre de ses requestes, homme saige et discret<sup>2</sup>, duquel en  
5 divers et contencieux affaires il avoit espruvé la vertus et bon advis, allast devers Picrochole pour luy remonstrer ce que par eux avoit esté decreté.

En celle heure partit le bon homme Gallet, et, passé le gué, demanda au meusnier<sup>3</sup> de l'estat de Picrochole, lequel luy feist  
10 responce que ses gens ne luy avoient laissé ny coq ny geline<sup>4</sup>, et qu'ilz s'estoient enserrez<sup>5</sup> en La Roche Clermauld, et qu'il ne luy conseilloyt point de proceder<sup>6</sup> oultre, de peur du guet<sup>7</sup>, car leur fureur estoit enorme.

---

Ligne 2. A, B, D : XXVIII — 1. 3. A : lettres — A : Grandgousier — 1. 5. A, B : avoyt — A, B : advys — 1. 6. A, B, D : culx — 1. 8. D : guet — 1. 9. E : astat — 1. 11. A, B : La Roche Clermauld — A, B : conseilloyt — 1. 12. A, B : estoyt

1. Il y avait à Chinon un avocat du roi nommé Gallet. Proche parent et collègue d'Antoine Rabelais, Jean Gallet fut envoyé auprès du parlement de Paris pour défendre les intérêts des marchands de la Loire et de ses affluents contre Gaucher de Sainte-Marthe (sept. 1532—août 1536). Sur l'analogie du rôle de ce personnage avec celui d'Ulrich Gallet, cf. *Introduction*, p. LXXVII. Gallet le Joueur, qui avait fait bâtir à Paris l'hôtel de Lulli, rue St-Antoine, se disait de cette famille, au témoignage de Ménage. Cf. *R. E. R.*, III, 246, VII, 320. (C.)

2. Intelligent, qui a du discernement. Sens du mot en bas-latin et en moyen français. Cf. Froissart, Prol. : « les chroniques rassemblées par venerable homme et discret seigneur monseigneur Jean Le Bel » ; et dans *Perceforest*, t. IV, fo 145 : « l'aîné de ses filz estoit...

assez homme discret pour gouverner le royaume. » (S.)

3. Le meunier du Moulin du Pont, situé juste au-dessous du gué de Vède. Le chemin de la Devinière à La Roche-Clermauld traverse la Vède à cet endroit. (C.)

4. Poule. Vieux mot encore usité au XVII<sup>e</sup> s. et aujourd'hui conservé dans les patois. L'expression *ne laisser ni coq ni geline* signifie ravager toute la basse-cour, piller les paysans, un des exploits de la soldatesque de l'époque. (S.)

5. Enfermés. Vieux mot courant au XVI<sup>e</sup> s. (Marot, Calvin, Amyot, Montaigne) et qu'on lit fréquemment, aux sens propre et figuré, dans les *Fables* de La Fontaine. (S.)

6. S'avancer, latinisme (*procedere*, même sens).

7. Des sentinelles qui faisaient le guet sur le rempart.

Ce que facilement il creut, et pour celle nuict herbergea<sup>8</sup> avecques le meusnier.

15 Au lendemain matin se transporta avecques la trompette à la porte du chasteau, et requist es guardes qu'ilz le feissent parler au roy pour son profit.

Les parolles annoncées au roy, ne consentit aulcunement qu'on luy ouvrist la porte, mais se transporta sus le boulevard, et dist à l'embassadeur : « Qu'i a il de nouveau? Que voulez vous dire? »

20 Adoncques l'embassadeur propousa<sup>9</sup> comme s'ensuit :

Ligne 13. A : *hebergea* — l. 15, E : *transporta avecques* — l. 17. D : *proffit* — l. 19. A, B : *mays* — A, B, D : *boulevard* — l. 20. A, B : *dyre* — l. 21. A, B : *s'ensuyt*.

8. S'hébergea. Le verbe s'employait intransitivement au sens réfléchi. Cf. ch. XXXVIII, l. 4. Forme archaïque isolée au XVI<sup>e</sup> s.

9. Fit son exposé. Terme du langage scotlastique. Cf. ch. XV, l. 27 : « Commanda que le paige *propozast*. »

- « Plus juste cause de douleur naistre ne peut entre les humains que si, du lieu dont par droiciture esperoient grace et benevolence <sup>1</sup>, ilz  
5 recepvent <sup>2</sup> ennuy et dommaige. Et non sans cause (combien que sans raison) plusieurs, venuz en tel accident, ont ceste indignité moins estimé tolerable que leur vie propre, et, en cas que par force ny aultre engin <sup>3</sup> ne l'ont peu corriger, se sont eulx mesmes privez de ceste lumiere.
- 10 « Donques merueille n'est si le roy Grandgousier, mon maistre, est à ta furieuse et hostile venue saisy de grand desplaisir et perturbé <sup>4</sup> en son entendement. Merueille seroit si ne l'avoient esmeu les excès incomparables qui en ses terres et subjectz ont esté par toy et tes gens commis, es quelz n'a esté obmis exemple aulcun d'inhumanité, ce que  
15 luy est tant grief de soy, par la cordiale affection de laquelle tousjours a chery ses subjectz, que à mortel homme plus estre ne sçauroit. Toutesfoys sus l'estimation humaine plus grief luy est en tant que par toy et les tiens ont esté ces griefz et tords faitz, qui de toute memoire et ancienneté aviez, toy et tes peres, une amitié avecques luy et tous

---

Ligne 2. A, B, D : XXIX — l. 10. A : *Grandgouzier* — l. 13. E : *lon* — l. 14. E : *inbumainité* — l. 18. A, B : *memoire*

1. Bienveillance. Latinisme introduit au xiv<sup>e</sup> s. par Oresme, très usuel au xv<sup>e</sup>. Marot, dans son épître à M. Pelisson, président de Savoie (1543), qualifie ainsi celui-ci, t. I, p. 285 :  
Un Ciceron quant à l'art d'eloquence

Pour d'un chacun prendre *benivolence*...

Le mot est surtout fréquent dans Amyot et Montaigne. (S.)

2. Reçoivent. Cf. I. II, ch. XII : « Ceulx du

guet *receivent* la décoction d'un clystere. » Pour la 3<sup>e</sup> pers. du plur. de l'indicatif des verbes en *euoir*, la langue hésite à cette époque entre les deux radicaux *e* et *oi*. (P.)

3. Artifice, moyen quelconque comportant plus d'ingéniosité que de force.

4. Très troublé, consterné. Latinisme (*perturbatus*) fréquent chez R. et qu'on lit déjà dans Bersuire. (S.)

20 ses encestres conceu, laquelle jusques à present comme sacrée  
ensemble aviez inviolablement maintenue, guardée et entretenue, si  
bien que non luy seulement ny les siens, mais les nations barbares<sup>5</sup>,  
Poitevins, Bretons, Manseaux<sup>6</sup> et ceulx qui habitent oultre les isles de  
Canarre<sup>7</sup> et Isabella<sup>8</sup>, ont estimé aussi facile demollir le firmament et  
25 les abysmes eriger au dessus des nues que desemperer vostre alliance,  
et tant l'ont redoubtée en leurs entreprinses que n'ont jamais auzé  
provoquer, irriter ny endommaiger l'ung, par craincte de l'autre.

« Plus y a. Ceste sacrée amitié tant a emply ce ciel que peu de gens  
sont aujourd'huy habitans par tout le continent et isles de l'ocean, qui  
30 ne ayent ambitieusement aspiré estre receuz en icelle à pactes par vous  
mesmes conditionnez<sup>9</sup>, autant estimans vostre confederation que leurs  
propres terres et domaines; en sorte que de toute memoire n'a esté  
prince ny ligue tant efferée<sup>10</sup> ou superbe qui ait auzé courir sus, je  
ne dis point voz terres, mais celles de voz confederez; et, si par  
35 conseil precipité ont encontre eulx attempté<sup>11</sup> quelque cas de  
nouvelleté<sup>12</sup>, le nom et tiltre de vostre alliance entendu, ont soudain  
desisté de leurs entreprinses.

Ligne 20. A, B : *ces ancestres* — A, B, D : *conceue* — l. 22. A, B : *scuellement* —  
l. 23. B : *habitent aultre* — l. 26. A : *le ont* — A : *ouyé* — l. 27. A, B : *l'un* — l. 28.  
A, B : *amyltié* — l. 31. A, B : *estimant* — l. 32. A, B : *memoire* — l. 33. A, B : *ouyé*  
— E : *couvrir* — l. 34. A : *je ne dys pas vos terres*; B : *je ne dys poinct voz terres*

5. Étrangères, au sens du latin *barbarus*.

6. Cette défaite des Poitevins, Manceaux et Bretons coalisés est une allusion à la victoire de Charles VIII à St-Aubin-du-Cormier (1488), et à l'annexion de la Bretagne à la France. Gargantua y reviendra avec plus de précision au ch. L : « Souvenir assez vous peut de la mansuetude dont ilz userent envers les Bretons, à la journée de Saint Aubin du Cormier et à la demolition de Parthenay ». (C.)

7. Cf. ch. XLII, n. 3.

8. Première ville bâtie par les Européens en Amérique. Christophe Colomb la fonda en 1493 au nord d'Hispaniola, Haïti. (C.)

9. Dont vous auriez fait vous-mêmes les conditions.

10. Rendu sauvage, furieux. Latinisme (*efferratus*) inconnu en dehors de R. et employé par lui-même dans ce passage unique où la tendance cicéronienne du discours explique cet abus de termes savants. (S.)

11. Tenté. Et plus bas, ch. XLIII : « ont attempté de tout mettre à internition. » Latinisme (*attemptare*) déjà employé sous cette graphie par Commynes. Cf. *R. E. R.*, III, 390. L'autre graphie latine *attentare* est représentée par *attenter*, forme plus courante au XVI<sup>e</sup> s. : Calvin, Du Bellay, Amyot. (S.)

12. Innovation. Forme archaïque en usage au XVI<sup>e</sup> s., alternant chez Amyot avec la forme moderne *nouveauté*, tandis que Montaigne se sert encore exclusivement de l'ancienne. (S.)

« Quelle furie doncques te esmeut maintenant, toute alliance  
brisée, toute amitié conculquée<sup>13</sup>, tout droict trespasé<sup>14</sup>, envahir  
40 hostilement ses terres, sans en rien avoir esté par luy ny les siens  
endommagé, irrité ny provocqué? Où est foy? Où est loy? Où est  
raison? Où est humanité? Où est craincte de Dieu? Cuyde tu ces  
oultraiges estre recellés es esperitz<sup>15</sup> eternelz et au Dieu souverain  
qui est juste retributeur<sup>16</sup> de noz entreprinses? Si le cuyde, tu te trompe  
45 car toutes choses viendront à son jugement. Sont ce fatales<sup>17</sup> destinées  
ou influences<sup>18</sup> des astres qui veulent<sup>19</sup> mettre fin à tes ayzes et repous?  
Ainsi ont toutes choses leur fin et periode<sup>20</sup>, et, quand elles sont venues  
à leur point supellatif<sup>21</sup>, elles sont en bas ruinées, car elles ne peuvent  
long temps en tel estat demourer. C'est la fin de ceulx qui leurs for-  
50 tunes et prosperitez ne peuvent par rayon et temperance moderer.

« Mais, si ainsi estoit phée<sup>22</sup> et deust ores ton heur<sup>23</sup> et repos

Ligne 38. A : *vous esmeut* — l. 39 : A, B : *amylé* — l. 41. A : *provocqué* — l. 43. A, B, D : *recellés* — A, B, D : *esprit* — l. 44. A, B : *nos* — l. 48. D : *supellatif* — E : *ruines* — l. 50. A, B, D : *raison*

13. Foulée aux pieds. Latinisme (*conculcatus*) peu employé en dehors de R.

14. Transgressé. Verbe que R. emploie ailleurs au sens neutre de passer au delà, l. III, ch. ix : « Ce seroit assez pour me faire *trespasser* hors les gonds de patience. »

15. Esprits. Cf. ch. x, n. 58.

16. Rémunérateur. On lit le mot dans le *Mistère du Vieil Testament*, IV, 360 : « Roy juste, royal *retributeur* des Cavaliers, » et dans un rondeau de Charles d'Orléans :

Prince, tres redoubté seigneur,  
A Blois m'avez accreu d'honneur...  
Dieu vous en soit *retributeur*.

Le terme commence à disparaître dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> s. (S.)

17. Proprement : marquées par le sort (*fatalum*). On lit ailleurs chez R., l. IV, *Prol.* : « son destin *fatal*, » et l. III, ch. xvii : « Le sort *fatal* de vostre mesnage y est escript. » (S.)

18. Cf. de même, l. III, ch. III : « Les astres

ne y feront *influence* bonne. » On a longtemps attribué aux astres une influence sur les destinées des hommes, et cette croyance est restée encore inébranlable dans les classes peu instruites. L'astrologie ne fut abandonnée par les savants que dans les temps modernes. (S.)

19. Veulent. Forme fréquente chez R. La langue hésitait alors pour cette 3<sup>e</sup> pers. du plur. entre le radical tonique et le radical atone.

20. Révolution, sens étymologique du grec *περίοδος*.

21. Superlatif, au sens figuré d'extrême. La forme rabelaisienne est archaïque ; on la lit dans le roman de Du Guesclin et dans *Charles V* de Christine de Pisan, I, 4 : « Sur quoy povons noter estre les plus *supellatifs* biens les celestielles choses. » (S.)

22. Prédéstiné. Ce mot est le pendant vulgaire des *fatales destinées* citées ci-dessus, les Fées, dans la mythologie populaire, représentant les antiques Parques. R. attribue ailleurs au

- prendre fin, falloit il que ce feust en incommodant à<sup>24</sup> mon roy, celluy par lequel tu estois estably? Si ta maison debvoit ruiner<sup>25</sup>, falloit il qu'en sa ruine elle tombast suz les atres de celluy qui l'avoit aornée?
- 55 La chose est tant hors les metes<sup>26</sup> de raison, tant abhorrente<sup>27</sup> de sens commun, que à peine peut elle estre par humain entendement conceue, et jusques à ce demourera non croiable entre les estrangiers que l'effect assuré et tesmoigné leur donne à entendre que rien n'est ny saint, ny sacré à ceulx qui se sont emancipez de Dieu et Raison
- 60 pour suyvre leurs affections perverses.
- « Si quelque tort eust esté par nous fait en tes subjectz et domaines, si par nous eust esté porté faveur à tes mal vouluz<sup>29</sup>, si en tes affaires ne te eussions secouru, si par nous ton nom et honneur eust esté blessé, ou, pour mieulx dire, si l'esperit calumnieur,
- 65 tentant à mal te tirer<sup>30</sup>, eust par fallaces<sup>31</sup> especes<sup>32</sup> et phantasmes<sup>33</sup>

Ligne 53. A, B : *estloys* — l. 54. A, B : *ruyne* — A, B : *avoit* — l. 55. A, B : *mettes* — l. 56. A, B : à *pene* — l. 57. A, B, D : *et tant demourera* — A, B, D : *creable*<sup>28</sup> — l. 57-58. A, D : *jusques à ce que l'effect*; B : *jusques à ce q'ue l'effect* — l. 64. A : *cut* — A, B : *dyre* — l. 65. A, B : *tyrer*

mot le sens d'enchanté ou doué d'un pouvoir magique : la masse de Loupgarou était *phée*, « en maniere que jamais ne pouvoit rompre » (l. II, ch. XXIX), et Bacchus avoit un renard *feé*, « de mode que... de beste du monde ne seroit prins » (l. IV, *Prol.*). Rob. Estienne (1539) donne le mot : « *Feé* est qui doit advenir par necessité, *Fatalis*. » (S.)

23. Chance heureuse, bonheur. De même, l. II, ch. XXVII : « La victoire ne gist qu'en *heur*. » Le sens primitif est chance en général, favorable ou défavorable, d'où *bon heur*. Cf. l. I, ch. LVIII : « Pauvres humains qui *bon heur* attendez... » (S.)

24. En faisant du tort à. Latinisme.

25. S'écrouler. Unique emploi chez R. de ce verbe au sens intransitif (P.)

26. Bornes. Cf. ch. XXI, n. 53. L'expression se retrouve dans le *Grup de Cl. Marot*, éd. Guiffrey, t. III, v. 27 :

Comment veux tu que je decline

Oultre les *metes de raison*? (C.)

27. Éloignée de. Cf. ch. IX, n. 43.

28. Croyable. Forme archaïque (Froissart, etc.).

29. Ennemis. Imitation restée isolée du lat. *malevolus*, malveillant. (S.)

30. De te tirer au mal.

31. Trompeuses. Latinisme (*fallaces*), fréquent chez R., qui l'applique ailleurs aux auspices (l. II, ch. XXX) et aux songes (l. III, ch. XLII).

32. Formes extérieures, apparences sensibles. Latinisme (*species*), familier dans ce sens au langage scolastique et à la théologie chrétienne. (S.)

33. Visions, εὐνεσμοί. Forme archaïque qu'on lit aussi dans Amyot, *Numa*, ch. 27 : « Ils se transfigurent en plusieurs *phantasmes* terribles et espouvantables. » R. emploie plus loin la forme moderne, au sens de mannequin,

- ludificatoyres<sup>34</sup> mis en ton entendement que envers toy eussions fait choses non dignes de nostre ancienne amitié, tu devois premier enquerir de la verité, puis nous en admonester, et nous eussions tant à ton gré satisfait que eusse eu occasion de toy contenter. Mais
- 70 (ó Dieu eternal!) quelle est ton entreprise? Vouldroys tu, comme tyrant perfide, pillier ainsi et dissiper le royaulme de mon maistre? Le as tu esprouvé tant ignave<sup>35</sup> et stupide qu'il ne voulust, ou tant destitué<sup>36</sup> de gens, d'argent, de conseil et d'art militaire qu'il ne peust resister à tes iniques assaulx?
- 75 « Depars<sup>37</sup> d'icy presentement, et demain pour tout le jour<sup>38</sup> soye retiré en tes terres, sans par le chemin faire aulcun tumulte ne force; et paye mille bezans<sup>39</sup> d'or pour les dommaiges que as fait en ces terres. La moytié bailleras demain, l'autre moytié payeras es ides<sup>40</sup> de May prochainement venant, nous delaissant ce pendent pour houstaige

Ligne 66. A, B : *mys* — l. 67. A, B, D : *chose* — A, B, D : *digne* — A, B : *amytié* — A, B : *devoys* — l. 68. A : *te enquerir* — A, B : *admonester* — l. 71. A, B, D : *piller* — l. 73. A : *militare* — l. 76. A, B : *retyré* — D : *aulcun* — A, B, D : *ny* — l. 79. A, B, D : *houstaige*

ch. xxxvi : « accoustumer un cheval à ne craindre les corps morts, en luy mettant un *phantasme* parmy son foin. » (S.)

34. Décevants, illusoirs. Latinisme (*ludificatorius*) qui semble inconnu en dehors de notre auteur. (S.)

35. Lâche. Latinisme (*ignavus*), mot rare au xv<sup>e</sup> s. On n'en connaît qu'un autre emploi dans T. Sebillet, *Art poétique françoys*, éd. Gaiffe, p. 20 : « Et laissons la tourbe ignare appeller les *ignaves*... rimeurs. » (P.)

36. Dépouvu, privé. Cf. l. II. ch. xxix : « Pantagruel ainsi *destitué* de baston. » Vicilli dans ce sens.

37. Pars. Forme archaïque qui disparaît à la fin du xv<sup>e</sup> s.

38. Toujours. R. emploie une seule fois cette locution, tandis qu'il se sert fréquemment de la forme courante *tousjours*. (S.)

39. Besants. Monnaie byzantine, d'or ou

d'argent, répandue en France aux xii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> s. Sous Philippe le Hardi, le besant fut taxé en 1282 à huit sols tournois (Salezade, *Recueil de monnoies*, 1767, p. 78) et, au temps de saint Louis, le besant valait, selon Souquet (*Métrologie fr.*), 20 fr. 22. Cette ancienne monnaie n'avait plus cours depuis longtemps, et les derniers écrivains qui en font mention, Joinville et Froissart, l'appliquent aux souverains orientaux (v. Littré). Son nom survécut pourtant en France dans la cérémonie du sacre, lorsque les rois présentaient à la messe treize besants d'or. R. s'en sert également quand il apprécie le parement du buffet des Thélémites, « qui estoit au poys de dishuyt cens mille quatorze *bezans* d'or. » C'est chez lui un anachronisme voulu. (S.)

40. Le 15 mai. R. au cours de son récit date tantôt selon le calendrier romain, tantôt selon le calendrier chrétien. Ici, le style cicéronien

80 les ducs de Tournemoule<sup>41</sup>, de Basdefesses<sup>42</sup> et de Menuail<sup>43</sup>, ensemble le prince de Gratelles<sup>44</sup> et le viconte de Morpiaille<sup>45</sup>. »

Ligne 81. D: *viconte*.

de la harangue le conduit naturellement à dater selon le calendrier romain. (P.)

41. Tourne-meule. La forme *moule* est dialectale, gasconne, etc. R. écrit ailleurs *mole*, l. III, ch. LI : « sont les grosses et pesantes *moles* tournées agilement. » (S.)

42. Court de taille. Terme vulgaire encore en usage. (C.)

43. Homme de rebut, de la populace, de la canaille. Ce vieux mot ne figure chez R. que comme nom propre. (S.)

44. Appellation plaisante, rappelant le synonyme vulgaire *Prince de Gale*, pour galeux. (S.)

45. Dérivé de *morpion* et par suite ayant le

sens de « pouillerie ». Tous ces noms sont empruntés par R. à la langue vulgaire comme pour faire mieux ressortir la basse extraction de ces personnages de la cour de Picrochole. Il avait procédé de même pour désigner les capitaines de ce roitelet. Cf. ch. xxvi : Trepelu, Toucquedillon, Racquedenare, Engoulevent (S.) — La harangue de Gallet semble un pastiche des discours cicéroniens. Cette éloquence si mesurée, si compassée, si artificielle, partant si contraire au génie de R., n'est qu'une transposition en français des procédés ordinaires du discours latin auquel tous les lettrés de la Renaissance étaient exercés. Cf. Plattard, p. 301. (P.)

*Comment Grandgousier, pour uchafter paix, feist rendre les fouaces.*

CHAPITRE XXXII.

A tant <sup>1</sup> se teut le bon homme Gallet; mais Picrochole à tous ses propos ne respond aultre chose sinon : « Venez les querir, venez les querir <sup>2</sup>. Ilz ont belle couille et molle <sup>3</sup>. Ilz vous brayeront <sup>4</sup> de la fouace. »

Adoncques retourne vers Grandgousier, lequel trouva à genous, teste nue, encliné en un petit coing de son cabinet, priant Dieu qu'il vouzist amollir la cholere de Picrochole et le mettre au point de raison, sans y proceder par force. Quand veit le bon homme de retour, <sup>10</sup> il luy demanda :

« Ha! mon amy, mon amy, quelles nouvelles m'apportez vous?

— Il n'y a (dist Gallet) ordre <sup>5</sup>; cest homme est du tout hors du sens et delassé de Dieu.

<sup>15</sup> — Voyre mais (dist Grandgousier), mon amy, quelle cause pretend il de cest excès?

— Il ne me a (dist Gallet) cause queconques exposé, sinon qu'il m'a dict en cholere quelques motz de fouaces. Je ne sçay si l'on auroit point fait oultrage à ses fouaciers.

---

Ligne 1. A : *Grandgouzier* — l. 2. A, B, D : XXX — l. 3. A, B : *mays* — l. 4. A : *respondit*; B : *respont* — B : *querir, venés* — l. 7. A : *s'en retourne* — l. 8. D : *ung* — A, B : *pryant* — A, B : *qu'ilz* — l. 12. A : *Ha! moy* — l. 15. A, B : *mays* — l. 17. A : *sy non* — l. 18. A : *sy* — A : *auroyt* — l. 19. A : *d'aultrage*; B, D : *d'oultrage*

1. Alors. Cf. ch. xv, n 2.

2. C'est le mot de Léonidas : « Cum Xerses scripsisset : Mitte arma, rescripsit : *Veni et cape* » (Érasme, *Apopht. I. Leonid.* 52). Cf. *R.E.R.*, VI, 221. (C.)

3. Jeu de mots entre *molle*, adjectif, et *mole* (meule) à broyer la farine. Il y a un rapprochement probable entre *Couille* et *molle*, l'expression *Couille-molle* en bas langage signifie

homme sans énergie. Picrochole pour attirer les gens de Gargantua leur dit : « Venez, ce sont de bonnes gens, sans ombre de méchanceté. » (C.)

4. Broieront. Cette forme dialectale, *brayer* pour broyer, est usuelle dans le Berry, Poitou, etc. (S.)

5. Tout est en désordre, tout va sens dessus dessous.

20 — Je le veulx (dist Grandgousier) bien entendre davant qu'aultre chose deliberer sur ce que seroit de<sup>6</sup> faire. »

Alors manda sçavoir de cest affaire, et trouva pour vray qu'on avoit prins par force quelques fouaces de ses gens et que Marquet avoit repeu un coup de tribard<sup>7</sup> sus la teste; toutesfoys que le tout avoit  
25 esté bien payé et que le dict Marquet avoit premier blessé Forgiér de son fouet par les jambes. Et sembla à tout son conseil que en toute force il se doibvoit defendre. Ce non ostant dist Grandgousier :

« Puis qu'il n'est question que de quelques fouaces, je essayeray le contenter, car il me desplaist par trop de lever guerre. »

30 Adoncques s'enquesta combien on avoit prins de fouaces, et, entendent quatre ou cinq douzaines, commenda qu'on en feist cinq charretées en icelle nuict, et que l'une feust de fouaces faictes à beau beurre, beau moyeux d'eufz<sup>8</sup>, beau saffran et belles espices<sup>9</sup> pour estre distribuées à Marquet, et que pour ses interestz il luy donnoit  
35 sept cens mille et troys philippus<sup>10</sup> pour payer les barbiers<sup>11</sup> qui

Ligne 20. A, B : *Je le vieulx* — l. 21. A : *seroyt de fayre* — l. 22. A, B : *allors* — A : *affayre* — A : *avoit* — l. 23. A : *avoit* — l. 24. A, B : *eu un coup*; D : *eu ung coup*; A : *avoit* — l. 25. A : *avoit* — l. 27. A, B : *doibvoit* — D : *deffendre* — A, B : *obstant* — A : *Grandgouzier* — l. 28. A, B : *puy* — A, B, D : *assayeray* — l. 30. A : *avoit* — l. 32. A, B : *nuyct* — l. 33. A, B : *beaux moyeux* — l. 34. A, B, D : *distribuée* — B : *interest* — A, B : *donnoit* — l. 35. A : *et troys manque*

6. Ce qu'il y aurait à faire. Cf. ch. XVIII, n. 13.

7. Bâton. Cf. ch. xxv, n. 62.

8. Jaunes d'œufs.

9. On voit que seules les fouaces de *choix* exigeaient des ingrédients comme le safran, les épices, les jaunes d'œufs, le beurre frais. Les fouaces ordinaires ne différaient guère du pain que par la finesse de la farine. (C.)

10. Monnaie d'or à l'effigie de Philippe, roi de Macédoine, devenue une appellation générale pour toute monnaie d'or. R. dit ailleurs, l. III, ch. xxxvii : « Commenda au faquin qu'il luy tirast de son baudrier quelque piece d'argent. Le faquin luy mist en main un tournoyz *philippus*. » On lit dans le *Dictionnaire* de Ménage : « Nous avons eu plusieurs rois du nom de Philippe; je ne sais duquel de ces rois

étaient ces *Philippus* dont il est parlé dans ces passages de R. Cette monnaie étoit d'or. Dans l'*Histoire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Soissons*, de Dom Michel Germain, p. 113 : Agnès du Houssoy donna cent florins d'or, appelez de bon *Philippes*. » Nous croyons que R. s'est à dessein servi, dans les passages cités, de cette monnaie antique, comme il avait fait auparavant pour *bezau*. La numismatique ne connaît pas d'ailleurs de monnaie française portant ce nom. (S.)

11. Qui faisaient office de chirurgiens. De même, l. II, ch. xiv : « Te blesseras quelque hurte, dont tu languiras toute ta vie entre les mains des *barbiers*. » Au moyen âge et jusqu'à la Révolution les barbiers pratiquèrent la chirurgie. (D.)

l'auroient pensé, et d'abondant<sup>12</sup> luy donnoit la mestayrie de la Pomardiere<sup>13</sup> à perpetuité, franche<sup>14</sup> pour luy et les siens. Pour le tout conduyre et passer fut envoyé Gallet, lequel par le chemin feist cuillir pres de la Sauloye<sup>15</sup> force grands rameaux de cannes<sup>16</sup> et  
 40 rouzeaux<sup>17</sup>, et en feist armer<sup>18</sup> autour leurs charrettes, et chascun des chartiers<sup>19</sup>; luy mesmes en tint un en sa main, par ce voulant donner à congnoistre qu'ilz ne demandoient que paix et qu'ilz venoient pour l'acheter.

Eulx venuz à la porte, requirent parler à Picrochole de par Grandgousier. Picrochole ne voulut oncques les laisser entrer, ny aller  
 45 à eulx parler, et leurs manda qu'il estoit empesché, mais qu'ilz dissent ce qu'ilz voudroient au capitaine Toucquedillon<sup>20</sup>, lequel affustoit<sup>21</sup> quelque piece sus les murailles. Adonc luy dict le bon homme :

« Seigneur, pour vous retirer de tout ce debat et ouster toute  
 50 excuse que ne retournez en nostre premiere alliance, nous vous rendons presentement les fouaces dont est la controverse. Cinq

Ligne 36. A, B : *donnoyt* — I. 39. A, B, D : *Saulloye* — I. 40. D : *chascung* — I. 41. A, B : *et luy* — D : *ung* — I. 42. A : *que la paix* — A, B : *venoyent* — I. 44-45. A, B : *Grandgousier* — I. 46. A : *estoyt* — A, B : *mays* — I. 47. B : *qu'il* — A, B : *affeustoyt* ; D : *affeustoit* — I. 48. A : *piere* — A, B : *Adoncq.* — A, B, D : *dist* — I. 49. A : *vous rescinder*<sup>22</sup> *toute ance*<sup>23</sup> *de debat* ; B : *vous rescinder toute ance debat* ; D : *vous reciter tout ce debat* — A, B : *bouster*

12. En outre, au surplus.

13. Ferme, com. de Seuilly, appartenant à la famille Rabelais. En 1583, un des héritiers d'Antoine Rabelais, Jacques Baudelon, est qualifié de « seigneur de la mestairie de la Pomardièrre sictuë (sic) à Seuilly ». *R. E. R.*, VI, 211, et IX, 118. La Pomardièrre figure avec Gravot, Chavigny et la Devinière près Cinais dans la harangue en lanternois de Panurge, l. II, ch. IX. (C.)

14. En franc-alleu, exempte de tout droit.

15. C'est la prairie où Gargamelle s'était « herbée ». Cf. ch. IV, n. 34. Elle est située à droite du chemin de la Devinière à la Roche-Clermault, le long de la Vède. Il est tout naturel qu'elle ait été garnie de roseaux, sur le bord du ruisseau. (C.)

16. Roseaux.

17. Roseaux. Forme usuelle au XVI<sup>e</sup> s. (Palsgrave), conservée aujourd'hui dans les patois du Berry, du Poitou, etc. (S.)

18. Munir.

19. Charretiers. Forme spéciale au XVI<sup>e</sup> s. qu'on lit encore dans une fable de La Fontaine et qui resta dans le *Dict. de l'Acad.* jusqu'en 1740. (S.)

20. C'est en effet « au grand escuyer Toucquedillon » qu'avait été confié le commandement de l'artillerie. Cf. ch. XXVI, l. 24. (C.)

21. Mettait sur affût. Cf. ch. XXVI, l. 17.

22. Couper, annuler. Latinisme (*rescindere*) encore en usage dans le langage juridique.

23. Anse, occasion. Latinisme (*ansa*) dont le sens figuré se lit aussi dans Amyot, *Gracq.*, ch. XLVII : « Et Opimus, prenant ceste *anse*,

douzaines en prendrent noz gens ; elles furent tres bien payées ; nous aymons tant la paix que nous en rendons cinq charrettes, desquelles ceste icy sera pour Marquet, qui plus se plainct. Davantaige, pour le  
 55 contenter entierement, voylà sept cens mille et troys philippus que je luy livre, et, pour l'interest qu'il pourroit pretendre, je luy cede la mestayrie de la Pomardiere à perpetuité, pour luy et les siens, possedable en franc alloy<sup>24</sup>; voyez cy<sup>25</sup> le contract de la transaction. Et, pour Dieu, vivons dorenavant en paix, et vous retirez en vos terres joyeusement,  
 60 cedans ceste place icy, en laquelle n'avez droict quelconques, comme bien le confessez, et amis comme par avant<sup>26</sup>. »

Toucquedillon raconta le tout à Picrochole, et de plus en plus envenima son couraige, luy disant :

« Ces rustres ont belle paour. Par Dieu, Grandgousier se conchie, le  
 65 pouvre beuveur ! Ce n'est son art aller en guerre, mais ouy bien vuider<sup>28</sup> les flascons. Je suis d'opinion que retenons ces fouaces et l'argent, et au reste nous hastons de remparer icy et poursuivre nostre fortune. Mais pensent ilz bien avoir affaire à une duppe, de vous paistre de ces fouaces ? Voylà que c'est : le bon traicement et la grande  
 70 familiarité que leurs avez par cy davant tenue vous ont rendu envers eulx comtemptible<sup>29</sup> : oignez villain, il vous poindra ; poignez villain, il vous oindra<sup>30</sup>.

Ligne 52. A, B : *nos* — A, B : *payeez* ; D : *payez* — l. 53. A, B : *charettes* — l. 54. A, B : *dadventaige* — l. 55. A : *et troys* manque — l. 56. A, B : *pourroyt* — l. 59. D : *voz* — l. 60. A : *laquele* — l. 61. A, B : *amys* — l. 64. A : *peur* ; B : *poaur* — A : *Grandgouzier* — l. 65. A : *ce n'est pas son cas* ; B : *ce n'est son naif*<sup>27</sup> — A : *d'aller* — l. 66. A : *de vuider* — E : *retournois* — l. 67. A, B : *icy poursuyvre* — l. 69. A, B : *voyla*

s'en esleva, et se meit à mouvoir et inciter le peuple d'en faire la vengeance. » (S.)

24. En franc-alleu. Cf. Du Cange, v° *Alodis*. (P.)

25. Voici. Et plus bas, ch. XL1 : « *toy me là prest à boire*. » L'impératif du verbe conserve ici toute sa valeur et la soudure n'est pas encore faite entre les deux éléments *toy* et *ci* ou *là*. (S.)

26. Locution proverbiale. On dit encore : « Amis comme devant. » (C.)

27. Son naturel.

28. Vider. Forme archaïque encore usuelle au xvii<sup>e</sup> s. (Amyot, Montaigne). (S.)

29. Méprisable. Latinisme (*contemptibilis*) mentionné dans Rob. Estienne. Du Bellay et Montaigne s'en servent, mais il est fréquent surtout dans d'Aubigné. Au xviii<sup>e</sup> s., Vaugelas trouve le mot « dur », et Th. Corneille, « insupportable ». (S.)

30. Caressez un rustre, il vous piquera, c'est-à-dire vous fera du mal ; faites-lui du mal, il

— Ça, ça, ça, dist Picrochole, saint Jacques, ilz en auront! Faictes ainsi qu'avez dict.

75 — D'une chose, dist Toucquedillon, vous veulx je advertir. Nous sommes icy assez mal avituaillez<sup>31</sup> et pouvez maigrement des har-  
noys de gueule<sup>32</sup>. Si Grandgousier nous mettoit siege, des à present  
m'en irois faire arracher les dents toutes, seulement que troys me  
restassent, autant, à voz gens comme à moy : avec icelles nous n'avan-  
80 gerons<sup>33</sup> que trop à manger noz munitions.

— Nous, dist Picrochole, n'aurons que trop mangeailles. Sommes nous icy pour manger ou pour batailler?

— Pour batailler, vrayement, dist Toucquedillon; mais de la pance vient la dance<sup>34</sup>, et où faim regne, force exule<sup>35</sup>.

85 — Tant jazer<sup>36</sup>! dist Picrochole. Saisissez ce qu'ilz ont amené. »

Adonques prindrent argent et fouaces et beufz et charrettes, et les renvoyerent sans mot dire, sinon que plus n'aprouchassent de si pres pour la cause qu'on leur diroit demain. Ainsi sans rien faire retournerent devers Grandgousier, et luy conterent le tout, adjoustans qu'il n'estoit  
90 aucun espoir de les tirer à paix, sinon à<sup>37</sup> vive et forte guerre.

Ligne 73. A, B : *Cza, cza, cza* — A, B : *faictex*; D : *faict* — l. 75. A, B : *vieux je* — l. 77. A : *Grandgousier* — l. 79. E : *avant* — B : *vos* — l. 89. A : *Grandgousier* — A, B : *n'estoyt* — l. 90. A, B : *tyrer*

vous caressera. Ce très ancien proverbe se trouve dans les *Mots dorez de Cathon*, en 1533 (cf. Leroux de Lincy):

Oignez villain, il vous poindra  
Poignez villain, il vous oindra.

Cf. *R. E. R.*, VII. 373. (C.)

31. Ravitaillés, pourvus de vivres et de munitions. Cf. ch. VIII, n. 48.

32. Vivres. Cf. ch. XXVI, n. 16.

33. Avancerons. Forme dialectale : saintongeaise et poitevine. (S.)

34. On ne danse pas quand on a la pance vide. Ce proverbe, antérieur peut-être à Villon qui l'emploie, *Test.* v. 200, sous la forme suivante :

Car la dance vient de la pance,  
se trouve dans la *Condamnation de Banquet* (Fournier, *Th. fr.*, p. 219). (C.)

35. Est bannie. Latinisme (*exulare*), isolé au XVI<sup>e</sup> s.

36. Faut-il tant jazer !

37. Par le moyen de.

*Comment certains gouverneurs de Picrochole, par conseil precipité,  
le mirent au dernier peril<sup>1</sup>.*

CHAPITRE XXXIII.

5 Les fouaces destroussées, comparurent davant Picrochole les duc  
de Menuail<sup>2</sup>, comte Spadassin<sup>3</sup> et capitaine Merdaille<sup>4</sup>, et luy dirent :  
« Cyre<sup>5</sup>, aujourd'huy nous vous rendons le plus heureux, plus

---

Ligne 2. A, B : *on dernier* — l. 3. A : XXXI ; B, D : XXVI ; E : XXVIII — l. 5.  
B, D : *conte* — l. 6. A : *Sire* — A, B : *el plus*

1. Le dessin général et le sens de cet épisode ont été inspirés à R. par le fameux entretien de Pyrrhus et Cinéas, rapporté par Plutarque, *Vie de Pyrrhus*, 14. R. s'est souvenu également, dans son exposition des projets de Picrochole et de ses gouverneurs, du dialogue de Lucien intitulé *Navigium seu Vota*. Samippe, le personnage principal de ce dialogue, invité à formuler un vœu, souhaite d'être roi et suit son rêve : il conquiert la Grèce, trouve à Cenchréa des vivres suffisants pour une expédition, gagne l'Ionie ; après avoir sacrifié à Diane, il subjugué la Carie, la Lycie, la Pamphylie, etc., et parvient à l'Euphrate. Cependant, un corps d'armée détaché soumet la Phénicie, la Palestine et l'Égypte. Les mêmes circonstances se retrouvent dans le souhait de Samippe et dans les projets de Picrochole et de ses gouverneurs : les vivres prêts, la halte à l'Euphrate, un corps d'armée détaché pour des opérations parallèles à l'expédition principale, et surtout l'invention de certaines contrariétés et obstacles qui rapprochent le rêve de la vie réelle, par une apparence de vraisemblance, et n'arrêtent point cependant l'essor de l'imagination. (P.)

2. Cf. ch. xxxi, n. 43.

3. C'est ici le plus ancien témoignage en français de ce terme italien (*spadaccino*) qu'on lit plus tard dans Amyot, *Agesilas*, ch. LX : « Il appellent les descendans de cestuy Anticrates Machæronias, qui vault autant à dire comme *spadassins*. » (S.)

4. Épithète appliquée aux jeunes recrues, dans le *Mistère du Vieil Testament*, t. IV, p. 292 :

Sus, sus, debout, faulce merdaille!

Prenez armeures et harnoyz...

et dans la 2<sup>e</sup> *Ép. du coq à l'asne* de Marot, t. I, p. 223 :

A la campagne, à coup, à coup,

Hou capitaine Pinsemaille!

Le Roy n'entend point que merdaille

Tienne le ranc des vielz routiers.

Nous avons déjà relevé (ch. xxxi, n. 45) le caractère péjoratif des noms que R. a donnés aux personnages de l'entourage de Picrochole. (S.)

5. *Sire*. Graphie conforme aux opinions de l'époque sur l'étymologie de ce nom. Cf. Charles Bovelles, *De differentia vulgarij linguarum et Gallici sermonis varietate*, 1533, p. 13 : « *Syre*, Gallica dictio, originem græcam habet, non

chevalereux prince qui oncques feust depuis la mort de Alexandre Macedo<sup>6</sup>.

— Couvrez, couvrez vous<sup>7</sup>, dist Picrochole.

10 — Grand mercy (dirent ilz), Cyre, nous sommes à nostre debvoir. Le moyen est tel :

« Vous laisserez icy quelque capitaine en garnison avec petite bande de gens pour garder la place, laquelle nous semble assez forte, tant par nature que par les rampars faictz à vostre invention. Vostre armée  
15 partirez<sup>8</sup> en deux, comme trop mieulx l'entendez. L'une partie ira ruer<sup>9</sup> sur ce Grandgousier et ses gens. Par icelle sera de prime abordée facilement desconfit. Là recouvrez argent à tas<sup>10</sup>, car le vilain en a du content<sup>11</sup>; vilain, disons nous, parce que un noble prince n'a jamais un sou<sup>12</sup>. Thesaurizer est faict de vilain. — L'autre partie, cependant,  
20 tirera vers Onys, Sanctonge, Angomoys et Gascoigne, ensemble Perigot<sup>13</sup>, Medoc et Elanes<sup>14</sup>. Sans resistance prendront villes, chasteaux et forteresses. A Bayonne, à Saint Jean de Luc<sup>15</sup> et Fonta-

Ligne 7. A : *chevalereux* — A, B : *feut* — l. 9-10 A : *Couvrez.... à nostre debvoir* manque — l. 15. A, B : *yra* — l. 16. A : *Grandgozier*; B : *Grandgouzier* — l. 17. A, B : *facillement* — A : *desconfit*; E : *desconfi* — l. 17-19. A : *Car le vilain.... faict de vilain* manque — l. 18. D : *ung* — l. 19. D : *ung* — A : *en cependant* — l. 21. A, B : *prandront* — l. 22. A, B, D : *chasteaulx* — A, B : *Saint Jehan de Luc*

latinam. Orta enim est a Græca voce *κύριος*, quæ dominus est. » (S.)

6. De Macédoine. Nous avons déjà remarqué que R. garde volontiers aux « cognomina » leur forme latine. (P.)

7. Picrochole témoigne ainsi sa satisfaction à ses vassaux. Plaisanterie traditionnelle au théâtre. Coquillart, t. II, p. 32, fait dire au juge, dans son *Debat de la simple et de la rusée*: « Or vous couvrés. » (C.)

8. Partagerez. Ce sens transitif est aujourd'hui vieilli. Rob. Estienne (1539) donne : « *Partir* en deux ou plusieurs parties. » (S.)

9. Se jeter.

10. En quantité. Cf. ch. iv, n. 10.

11. Comptant.

12. Cf. G. Meurier, *Rec. de sentences*, 1568, cité par Leroux de Lincy, t. II, p. 96 :

Un noble prince ou roy

N'a jamais pile ne crois.

Le proverbe est sans doute antérieur à R. (C.)

13. Périgord, appelé *Pregort* par Gilles le Bouvier, géographe du xv<sup>e</sup> s., auteur d'un *Livre de la descrip. des pays* (éd. Hamy, 1908). (S.)

14. Landes. Cf. l. II, ch. xxiii : « les lieues de Bretagne, des *Lanes*, d'Allemagne... » Suivant Le Duchat, *Eslanes* serait pour *es Lanes*, ce dernier synonyme de *Landes*. Cf. *R.E.R.*, VI, 66. (S.)

15. Saint-Jean-de-Luz.

rabie sayzirez toutes les nauفز<sup>16</sup>, et, coustoyant vers Galice et Portugal, pillerez tous les lieux maritimes jusques à Ulisbonne<sup>17</sup>, où aurez renfort de tout equipage requis à un conquerent. Par le corbieu<sup>18</sup>,  
 25 Hespaigne se rendra, car ce ne sont que madourrez<sup>19</sup>! Vous passerez par l'estroict de Sibyle<sup>20</sup>, et là erigerez deux colonnes, plus magnifiques que celles de Hercules, à perpetuelle memoire de vostre nom, et sera  
 30 nommé cestuy destroict la mer Picrocholine. Passée la mer Picrocholine, voicy Barberousse<sup>21</sup> qui se rend vostre esclave....

— Je (dist Picrochole) le prendray à mercy.

— Voyre (dient ilz), pourveu qu'il se face baptiser<sup>22</sup>. Et oppugnez<sup>23</sup> les royaulmes de Tunic<sup>24</sup>, de Hippines<sup>25</sup>, Argiere<sup>26</sup>, Bone<sup>27</sup>,

Ligne 23. B : *saiçirez* — A : *Gallice* — l. 24. A, B, D : *Ulisbonne* ; E : *Visbonne* — l. 25. D : *ung* — l. 26. A, B : *vous* manque — l. 27. A, B : *Sybille* — A, B : *colonnes* — l. 31. A : *prandray* — l. 32. A, B : *baptizer* — l. 33-34. A, B, D : *Argiere, Bone, Corone* manque

16. Navires. Terme très fréquent chez R. qui emploie également son synonyme *navire*, le remplaçant de l'ancien mot *nef*. C'est le provençal *nauf, nau*, même sens. Cf. *R.E.R.*, VIII, 6 et 39-40. (S.)

17. Lisbonne. Cf. Raphaelis Volaterrani *Commentarii urbani*, Lugduni, 1552, p. 15 : « In ora Lusitanie civitas regia Ulixipo Plinio vocata, Antonino in Odeporico *Ulyxipona*, Straboni vero Ulyxeo, quæ una cum Minervæ templo Ulyssis indicabat errores... » R. a conservé au nom sa forme latine, tandis que la forme moderne est déjà familière à Gilles Le Bouvier, au xv<sup>e</sup> s. : *Licebonne*. (S.)

18. Déformation euphémique de *par le corps dieu*, formule de serment citée au ch. XLVIII, commune à Coquillart, Marot, Des Périers, Du Fail. (S.)

19. Lourdauds, rustres. C'est un dérivé rabelaisien de *madourres*, répandant au gascon *madourre*, grossier, brutal. La forme parallèle que R. cite au l. III, ch. XII : « un *madourre* Corytus de la Toscane » est le toulousain *madourre*, grosse tête d'âne, idiot (Doujat). (S.)

20. Détroit de Gibraltar. Proprement le détroit de Séville, ville que Froissart appelle *Sibille*. R. lui donne ailleurs (l. I, ch. II, l. 29) le nom plus moderne de *Trou de Gilbatbar*. Gilles le Bouvier, au xv<sup>e</sup> s., l'appelle *Estroict de Maroc*. (S.)

21. Khaïr Eddynd, dit Barberousse, corsaire et amiral ottoman (1476-1546), souverain d'Alger, adversaire de Charles-Quint.

22. Allusion aux romans de chevalerie, où un preux ne fait jamais quartier à un Sarrazin sans exiger de lui la promesse qu'il se fera baptiser. (C.)

23. Attaquez. Et ailleurs, l. III, ch. XLVIII : « place ennemie par longtemps assiegée, à grands frays *oppugnée*. » Latinisme (*oppugnare*), rare au xvii<sup>e</sup> s. (S.)

24. Tunis.

25. Bizerte, le *Hippo Diarrhytus* des Romains. (S.)

26. Alger. Munster donne *Argier*, d'Aubigné *Arger*, tandis qu'Alfonse le Saintongeais écrit *Argel*, d'après la forme espagnole. La forme *Arger* se lit encore dans la *Comédie des proverbes*, a. III, sc. I. (S.)

- Corone<sup>28</sup>, hardiment toute Barbarie<sup>29</sup>. Passant outre, retiendrez  
 35 en vostre main Majorque, Minorque, Sardaine<sup>30</sup>, Corsicque<sup>31</sup> et aultres  
 isles de la mer Ligusticque<sup>32</sup> et Baleare<sup>33</sup>. Coustoyant à gausche,  
 dominerez toute la Gaule Narbonnicque, Provence et Allobroges,  
 Genes, Florence, Lucques, et à Dieu seas Rome<sup>34</sup>! Le pauvre Monsieur  
 du<sup>35</sup> Pape meurt desjà de peur.
- 40 — Par ma foy (dist Picrochole), je ne lui baisera jà sa pantoufle.  
 — Prinze Italie, voylà Naples, Calabre, Appouille<sup>36</sup> et Sicile toutes  
 à sac, et Malthe avec. Je vouldrois bien que les plaisans chevaliers,  
 jadis Rhodiens<sup>37</sup>, vous resistassent, pour veoir de leur urine<sup>38</sup>!  
 — Je iroys (dict Picrochole) voluntiers à Laurette<sup>39</sup>.
- 45 — Rien, rien (dirent ilz); ce sera au retour. De là prendrons Candie,

Ligne 34. A, B : *en passant*; D : *et passant* — l. 37. E : *Guale* — l. 38. A : *pouvre* — l. 41. A, B, D : *Apouille* — l. 42. A, B : *avecq* — l. 43. A, B : *jadicts* — l. 44. A, B : *yroys* — A, B, D : *dist* — l. 45. B : *Rien, neu* — B : *predrons* — E : *Candie*

27. C'est l'ancienne *Hippo Regius* des Romains. Léon l'Africain, dans sa *Description de l'Afrique*, commence ainsi l'historique de cette ville, t. III, p. 107 : « *Bona*, jadis appelée *Hippo*. » (S.)

28. Corène, nom moderne de l'ancienne *Cyrène*.

29. Région comprenant la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc.

30. Sardaigne. R., comme Alphonse le Saintongeais, ne connaît que cette forme; Gilles le Bouvier donne déjà la forme moderne. (S.)

31. Corse. C'est encore la forme latine *Corisca*, que Gilles le Bouvier écrit *Corsegue*. (S.)

32. Ancien nom du golfe de Gênes, qui tirait son nom de « mer des Liguriens » des peuplades occupant les territoires actuels du Piémont, de Gênes et de Nice. (S.)

33. La mer des îles Baléares : Majorque et Minorque.

34. Adieu Rome! c'est-à-dire la puissance de Rome. Du gascon *a Dieu sias!* proprement : à Dieu sois! (S.)

35. Cette plaisante addition de la particule

nobiliaire *monsieur du*, dont R. fait un fréquent usage (cf. l. II, ch. IV : *monsieur de l'ours*; ch. XVII : *monsieur du paige*; ch. XXX : *monsieur du roy*), n'est probablement pas de son invention. Geoffroy Tory, dans son *Champ fleury*, attribue aux « plaisanteurs » l'expression « *monsieur du paige* » (C.)

36. Pouille. Gilles le Bouvier donne : *Puille*. C'est l'italien *Puglia*, répondant au latin *Appulia*. (S.)

37. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem avaient été chassés de l'île de Rhodes par Soliman II, en 1522. Charles-Quint venait de les établir dans l'île de Malte en 1530. (C.)

38. Pour voir ce qu'ils ont dans le corps, de quoi ils sont capables. Cf. l. IV, ch. XLII : « Quaresmeprenant... passoit temps à voir l'urine des Physeteres. » La métaphore est probablement tirée des pratiques médicales du temps. Cf. l. III, ch. XXXIV : « Si ma femme se porte mal... j'en vouldrois voir l'urine (dist Rondibilis), toucher le pouls... » (P.)

39. N. D. de Lorette, en Italie. Cf. ch. XXVII, n. 84.

Cypre, Rhodes et les isles Cyclades, et donnerons sus la Morée. Nous la tenons. Sainct Treignan <sup>40</sup>, Dieu gard Hierusalem, car le soubdan <sup>41</sup> n'est pas comparable à vostre puissance!

— Je (dist il) feray doncques bastir le Temple de Salomon.

- <sup>50</sup> — Non (dirent ilz) encores, attendez un peu. Ne soyez jamais tant soubdain à voz entreprinses. Sçavez vous que disoit Octavian Auguste? *Festina lente* <sup>42</sup>. Il vous convient premierement avoir l'Asie Minor <sup>43</sup>, Carie, Lycie, Pamphile <sup>44</sup>, Celicie, Lydie, Phrygie, Mysie, Betune <sup>45</sup>, Charazie <sup>46</sup>, Satalie <sup>47</sup>, Samagarie <sup>48</sup>, Castamena <sup>49</sup>, Luga <sup>50</sup>, <sup>55</sup> Savasta <sup>51</sup>, jusques à Euphrates.

Ligne 49. A, B : *Solomon* — l. 50. D : *ung* — l. 51 A, B : *vos* — A, B : *entreprise* — A, D : *Octaviën* — l. 53. A, B : *Minour* — A, B : *Pamphilie* — A, B : *Cilicie* — B : *Phrygie* — l. 54. A : *Samagari*

40. Saint Ninian, vulgairement Ringan. Cf. ch. xvii, n. 27.

41. Sultan, titre appliqué ici au souverain d'Égypte; Rob. Estienne (1549) renvoie de *Sultan* à *Souldan*. C'est un mot fréquent dans les anciennes chansons de geste. Richelet établit une distinction entre la forme ancienne et la moderne, cette dernière remontant au xv<sup>e</sup> s. : « On n'a dit *soudan* qu'en parlant de quelque prince mahométan; *sultan*, c'est le grand seigneur. » (S.)

42. Suetone, *Vie d'Auguste*, 25 : « Nil autem minus in perfecto duce quam festinationem temeritatemque convenire arbitrabatur. Crebro itaque illa jactabat : Σπεῦδε βραδέως. » Cette maxime d'Auguste se trouve rapportée et commentée dans l'adage d'Érasme qui a précisément pour titre : *Festina lente*, II, 2, 1. (P.)

43. Asie Mineure. Le nom revêt encore ici la forme latine.

44. Pamphylie.

45. Bithynie, aujourd'hui Anatolie. Forme archaïque qu'on trouve fréquemment dans les chansons de geste. (S.)

46. Carrasie, l'ancienne Sardis, capitale de la Lydie.

47. Ville maritime de l'Asie Mineure, l'ancienne *Attalia*, aujourd'hui *Adalia*, dont le golfe portant le même nom est cité ainsi par Gilles le Bouvier : *goulphres de Satalie*, et par R., l. IV, ch. xxv : « le gouffre de *Satalie*. » (S.)

48. Nom inconnu, que ne donne aucune description de l'Asie Mineure. Une confusion est possible; Th. Cornille, dans son *Dict. géographique*, ne connaît que *Samagaria*, village de Croatie : « c'était anciennement une petite ville dans la Pannonie Savienne. » (S.)

49. Kastamoun, ville de l'Asie Mineure, autrefois fort importante. « Au centre de la ville s'élève un rocher qui portait une fortresse du temps de Commène : de là son nom de *Castra Comneni*, corrompu en *Kastamoun*. C'est un des principaux lieux d'étape de la route qui va directement de Stamboul à Sam-soun, sans longer les sinuosités du littoral. » (Reclus, *Asie Mineure*, p. 565). (S.)

50. Nom de ville tout à fait inconnu en dehors de R. (S.)

51. Sebasta, ville de l'Asie Mineure, l'ancienne *Sebaste*, à la frontière de la Cilicie, dans la Cappadoce.

- Voyrons nous (dist Picrochole) Babylone et le Mont Sīnay?
- Il n'est (dient ilz) jà besoing pour ceste heure. N'est ce pas assez tracassé dea<sup>52</sup> avoir transfreté<sup>53</sup> la mer Hircane<sup>54</sup>, chevauché les deux Armenies<sup>55</sup> et les troys Arabies<sup>56</sup>?
- 60 — Par ma foy (dist il) nous sommes affolez. Ha, pauvres gens!
- Quoy? dirent ilz.
- Que boyrons nous par ces desers? Car Julian Auguste<sup>57</sup> et tout son oust<sup>58</sup> y moururent de soif, comme l'on dict.
- 65 — Nous (dient ilz) avons jà donné ordre à tout. Par la mer Sīriace<sup>59</sup> vous avez neuf mille quatorze grands nauvez, chargées des meilleurs vins du monde<sup>60</sup>; elles arriverent à Japhes<sup>61</sup>. Là se sont trouvez vingt et deux cens mille chameaux et seize cens elephans,

Ligne 58. A : *tracassé de avoir outrepassé les monts Caspies, avoir* — A : *et chevauché* — l. 59. E : *et le* — l. 62-63. A, B, D : *Car Julian... Pon dict manque* — l. 67. A, B : *chameaux*

52. Vraiment. Cf. ch. xxv, n. 46.

53. Traversé. Latinisme (*transfretare*) que R. prête à l'écolier limousin, l. II, ch. x. (S.)

54. Mer Caspienne; l'Hyrcanie se trouvant à l'est de cette mer. Dans l'édition A, Picrochole suit la route de terre et franchit les monts Caspiens, au nord de l'Arménie. (P.)

55. La grande et la petite Arménie.

56. La déserte, l'heureuse et la pétrée. Dans Munster : Arabie déserte, heureuse, pierreuse. (S.)

57. L'empereur Julien mourut dans une expédition malheureuse contre les Perses, en 363 après J.-C. Suivant la tradition à laquelle l'apologétique chrétienne avait donné cours, l'armée de Julien aurait péri ensevelie dans les sables, accablée par la chaleur et la soif. L'empereur lui-même aurait été tué par un ennemi. Cf. Orose, *Adversus paganos Historiarum libri septem*, 546 : « Itaque postquam a Ctesiphonte castra movit, dolo cujusdam transfugæ in deserta perductus, cum vi sitis et ardore solis

atque insuper labore arenarum confectus periret exercitus, imperator, tanto rerum periculo anxius, dum per vasta deserti incautus evagatur ab obvio quodam hostium equite conto ictus interiit. Sic misericors Deus impia consilia impii morte dissolvit. » (P.)

58. Armée. Vieux mot encore usuel au xv<sup>e</sup> s. (Du Bellay, Amyot, Montaigne, Pasquier). Marot l'emploie dans son *Épître à Monsieur d'Anguyen*, t. I, p. 72 :

Puis ramena, sans faire pertes grandes,  
Dedans ton ost les martiales bandes.

La forme rabelaisienne est analogique : cf. *oustage*, etc. (S.)

59. Mer de Syrie, répondant au lat. *mare Syriacum*.

60. R. pouvait avoir retenu du dialogue de Lucien, *Navigium seu Vota*, l'idée de ce détail. Samippe, le personnage qui imagine une expédition, trouve à point nommé des vivres suffisants à Cenchréa. Cf. Plattard, p. 208.

61. Jaffa.

lesquelz aurez prins à une chasse environ Sigelmes<sup>62</sup>, lorsque entrastes en Libye, et d'abondant<sup>63</sup> eustes toute la garavane<sup>64</sup> de la Mecha<sup>65</sup>. Ne vous fournirent ilz de vin à suffisance?

— Voire! Mais (dist il) nous ne beumes point frais.

— Par la vertus (dirent ilz) non pas d'un petit poisson<sup>66</sup>, un preux, un conquérant, un pretendent et aspirant à l'empire univers<sup>67</sup> ne peut toujours avoir ses aizes. Dieu soit loué que estes venu, vous et voz gens, saulfz et entiers jusques au fleuve du Tigre!

— Mais (dist il) que fait ce pendent la part de nostre armée qui desconfit ce villain humeux<sup>68</sup> Grandgousier?

— Ilz ne chomment pas<sup>69</sup> (dirent ilz); nous les rencontrerons tantost. Ilz vous ont pris Bretagne, Normandie, Flandres, Haynault, Brabant,

Ligne 68. A, B, D : *avez* — l. 69. A, B : *Lybie* — A, B, D : *caravane* — l. 70. A : *fournirent ilz pas* — l. 71. A, B, D : *voire* — A, B : *beumez* — l. 72. A : *Ha ! dirent ilz, par la vertus non pas*; B, D : *Dirent ilz par la vertus non pas* — D : *d'ung* — D : *ung* — l. 73. D : *ung* — D : *ung* — A : *ne peut pas* — l. 74. A, B : *estez* — B : *vos* — l. 76. B : *ilz* — D : *nostre* — l. 78. E : *chommet* — l. 79. A : *Brabant*; B : *Barband*

62. Ville et province d'Afrique dont Léon l'Africain donne une description circonstanciée dans sa *Description d'Afrique* (éd. Scheffer, 1898, t. III, p. 221 et 229), sous le nom de *Sigelmesse*. Un inventaire du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. mentionne le « royaume de *Segelmesse*, qui siet pres de la mer des Arenes », c'est-à-dire du désert de Sahara. Le nom arabe en est *Sidjil-massa*, ville célèbre au moyen âge, puis ruinée et tombée dans l'oubli. On l'identifie de nos jours avec une ville de l'oasis de Tafilet (Maroc). Cf. *R. E. R.*, VIII, 218, 376, et IX, 130. (S.)

63. En outre. Cf. ch. III, n. 46.

64. Caravane, d'après l'ancien italien *garavana*. La plus célèbre de ces caravanes était et est encore celle des pèlerins qui partent tous les ans du Caire pour aller à la Mecque. Aujourd'hui cette caravane comprend jusqu'à

100.000 personnes, avec 10.000 chameaux et autant de chevaux. (S.)

65. La Mecque.

66. Cf. le juron de Panurge, l. IV, ch. xxviii : *Vertu d'un petit poisson !* Formule de serment atténuée par la substitution au nom sacré d'un mot banal. On dit encore aujourd'hui, dans le langage familier : *Nom d'un petit poisson !* ou *Nom d'un petit bonhomme !* etc., remplaçant destinés à éviter l'emploi irrévérencieux des noms sacrés. Cf. Du Fail, t. II, p. 101. (S.)

67. Universel; latinisme (*universus*).

68. Buveur, ivrogne. Forme dialectale parallèle à l'anc. fr. *humeur*, qui hume (particulièrement du bouillon). (S.)

69. L'idée de ce corps de troupes détaché de l'armée royale, conquérant diverses régions, se trouve également dans le *Navigium* de Lucien. (P.)

- 80 Artoys, Hollande, Selande<sup>70</sup>. Ilz ont passé le Rhein par sus le ventre des Suices<sup>71</sup> et Lansquenetz<sup>72</sup>, et part d'entre eulx ont dompté Luxembourg, Lorraine, la Champagne, Savoye jusques à Lyon, auquel lieu ont trouvé voz garnisons retournans des conquestes navales de la mer Mediterranée<sup>73</sup>, et se sont reassemblez en Boheme, apres avoir mis à sac
- 85 Soueve<sup>74</sup>, Vuitemberg<sup>75</sup>, Baviere, Austriche, Moravie et Strie; puis ont donné fierement ensemble sus Lubek, Norwege<sup>76</sup>, Swedenrich<sup>77</sup>,

Ligne 81. A : *des Sueves* — A : *Lanquenetz* — B : *domté* — l. 82. B : *Chapaigne* — l. 83. B : *out trouvé vos* — l. 84. E : *Mediterannée* — A, B : *mys* — l. 85. A, B : *Vuilenberg* — l. 86. A, B : *Sweden, Richz*; D, E : *Sweden, Rich*

70. Zélande.

71. Suisses. Troupe de mercenaires suisses, originaires surtout des cantons d'Uri et d'Unterwald, au service de la France de 1414 à 1830. Sous Charles VIII, ils formaient, avec les Lansquenets, la partie la plus considérable de l'infanterie. Louis XII en eut jusqu'à 16.000, lesquels, lors de ses démêlés avec les cantons, furent remplacés par les Lansquenets. François I<sup>er</sup> les reprit à sa solde en 1522. Commynes caractérise ainsi cette soldatesque (éd. Mandrot, t. II, p. 348) : « Il y avoit deux sortes d'Almans en cest ost. Il y pouvoit avoir quinze cens *Suysses* qui y avoient esté dès ce que le Roy y alla; ceulx là le servirent loyalement jusques à la mort, et tant que plus on ne sauroit dire. Il y en avoit d'autres que nous appellons communement *Lansquenetz*, qui vault autant à dire comme compaignons de pais, et ceulx là hayent naturellement les *Suysses* et les *Suysses* eulx. Ceulx-ci sont de tout pais comme dessus le Rin, du pays de Souave : il y en avoit du pais de Vaulx, en Savoie, et du pays de Gueldre. » (S.)

72. Lansquenets. Nom donné à la fin du xve et au xvie s. à des mercenaires allemands qui apparurent pour la première fois en France sous Charles VIII, et formèrent pendant plus

d'un siècle une partie de l'armée royale. C'étaient des gens venus du plat pays (d'où leur nom), surtout de la Souabe (cf. n. 71), ainsi nommés par opposition aux Suisses, gens des cantons montagnards. A la bataille de Marignan (1515), François I<sup>er</sup> eut à son service jusqu'à 26.000 Lansquenets. D'après Jean Le Maire, dans les *Illustrations de Gaule*, éd. Stecher, t. II, p. 473 : « Les Allemans que nous disons *Lansquenets*, qui sont les vrais François (= Francs) Orientaux, militent aujourd'huy et sont soudoyers en bonne estime de hardiesse et de loyauté souz le roy tres chrestien Louis douzieme. » Depuis, ces aventuriers acquièrent une triste célébrité par leurs cruautés et leurs désordres. (S.)

73. C'est la forme francisée de la *Mediterraneum mare* des Anciens. Gilles le Bouvier l'ignore encore (p. 31) : « La mer de mydy qu'on appelle *Myterrenne*. » Jean le Maire, dans ses *Illustrations de Gaule*, l'appelle (éd. Stecher, t. I, p. 26) « la mer *mediterrane*. » (S.)

74. Souabe. Commynes écrit : *Souave*. (S.)

75. Wurtemberg.

76. Norvège. Gilles le Bouvier écrit *Norveghe* et *Nortveghe*. (S.)

77. Le royaume de Suède.

Dace<sup>78</sup>, Gotthie<sup>79</sup>, Engroneland<sup>80</sup>, les Estrelins<sup>81</sup>, jusques à la mer Glaciale. Ce fait, conquisterent les isles Orchades et subjuguèrent Escosse, Angleterre et Irlande. De là, navigans par la mer Sabuleuse<sup>82</sup> et par les Sarmates, ont vaincu et dominé Prussie, Polonie<sup>83</sup>, Litvanie, Russie, Valache<sup>84</sup>, la Transsilvane<sup>85</sup> et Hongrie, Bulgarie, Turquie, et sont à Constantinoble<sup>86</sup>.

— Allons nous (dist Picrochole) rendre à eulx le plus toust, car je veulx estre aussi empereur de Thebizonde<sup>87</sup>. Ne tuerons nous pas tous

Ligne 87. A : *Gotthic* — A, B, D : *Engroneland* — l. 88. A, B, D : *Et ce fait* — l. 90. A : *Litlvvanie*; B, D : *Litvvanie*; E : *Lituanie* — l. 91. A : *Russe* — A, B : *Trans Sylvane*; D : *Transsylvane*

78. Danemark. C'est le nom de ce pays chez les chroniqueurs du moyen âge, et on le lit encore dans la *Cosmographie* d'Æneas Sylvius (1405-1464). Le xxxiii<sup>e</sup> chapitre est intitulé « De Dania, sive *Dacia*, sive *Suetia* », et il débute ainsi : « *Daniam* sive *Daciam* dicere volumus consuetudini servientes. » On lit de même dans l'encyclopédie géographico-historique de Volaterran (1552) déjà citée, p. 210 : « Nunc sane Cimbricam Chersonesum *Daciam* vocant, cui rex præest qui *Suetiam* et *Norvegiam* peninsulas in eodem mari obtinet. » En français, ce nom ne se lit que dans le roman de *Perceforest* (t. I, ch. XIII) et dans R. qui affectionne ici les appellations antiques, médiévales ou archaïques. Gilles le Bouvier ne connaît que *Dannemarche*. (S.)

79. Nom donné jadis à la partie méridionale du royaume de Suède. Cette contrée tirait son nom des Goths.

80. Groënland. Ce nom se lit sous la forme *Engroenland*, dans le 1<sup>er</sup> chapitre du roman de *Perceforest*; sous celle d'*Engromclanter*, dans la *Cosmographie* d'Alfonse le Saintongois; et sous celle d'*Engroneland*, comme dans notre texte de base, sur la carte de navigation des frères Zeni, carte posthume publiée en 1558. Cf. *R. E. R.*, X, 61-62. (S.)

81. Nom des marins et marchands des villes hanséatiques, situées à l'est de la France et de l'Angleterre. Commynes (t. I, p. 208 et 438), les appelle *Oustrelins* : il les considère comme les « ennemis des Anglois et aussi des François », riches en navires de guerre. Cf. *R. E. R.*, VII, 342-344. (S.)

82. Probablement la mer Baltique appelée *Sabulosus Pontus* par le traducteur de Ptolémée, car elle est toute couverte de bancs de sable. Elle baigne le territoire des anciens Sarmates. (S.)

83. Pologne. Forme savante. Gilles le Bouvier ne connaît que le nom ancien de *Poullaine*. (S.)

84. Valachie. Gilles le Bouvier donne *Valachie*, Alfonso le Saintongois, *Vallachie*. (S.)

85. Transilvanie. La forme moderne se lit dans la *Cosmographie* d'Alfonse le Saintongois. (S.)

86. Constantinople. Forme archaïque fréquente dans les vieux romans de chevalerie et dans les mystères, et qu'on lit encore dans Rob. Estienne (1549), à côté de la forme moderne. (S.)

87. L'empire de Trébizonde, fondé en 1204 par Alexis Commène, après la conquête de Constantinople par les Latins, est fréquemment cité dans les romans de chevalerie. (C.)

95 ces chiens turcs et Mahumetistes<sup>88</sup>?

— Que diable (dirent ilz) ferons nous doncques? Et donnerez leurs biens et terres à ceulx qui vous auront servy honnestement.

— La raison (dist il) le veult; c'est equité. Je vous donne la Carmaigne<sup>89</sup>, Surie<sup>90</sup> et toute Palestine.

100 — Ha! (dirent ilz) Cyre, c'est du bien de vous. Grand mercy! Dieu vous face bien tousjours prosperer! »

Là present estoit un vieux gentilhomme, esprouvé en divers hazars<sup>91</sup> et vray routier de guerre, nommé Echephron<sup>92</sup>, lequel, ouyant ces propous, dist :

105 « J'ay grand peur que toute ceste entreprinse sera semblable à la farce du pot au laict, duquel un cordouannier<sup>93</sup> se faisoit riche par resverie; puis, le pot cassé, n'eut de quoy disner<sup>94</sup>. Que pretendez vous par ces belles conquestes? Quelle sera la fin de tant de travaux et traverses?

110 — Ce sera (dist Picrochole) que, nous retournerz, repouserons à noz aises. »

Dont dist Echephron :

« Et, si par cas jamais n'en retournez, car le voyage est long et perilleux, n'est ce mieulx que des maintenant nous repousons, sans  
115 nous mettre en ces hazars?

Ligne 102. D : *ung* — A, B : *vieux* — A, B : *esprové* — l. 103. A, B : *oyant* — l. 106. D : *ung* — l. 110. A : *retournez* manque — l. 113-114. A : *Et si par cas... perilleux* manque — B : *voiage* — l. 114. B, D : *perilleux* — A : *ne vault il pas mieulx*

88. Mahométans. Dérivé ancien qui a cédé la place à la forme moderne qu'on lit dans la *Satire Ménippée*, Harangue de M. d'Aubray : « Les Turcs et mahometans d'Afrique. » (S.)

89. Caramanie (Turquie d'Asie). Alfonso le Saintongeois écrit : *Carmenye*. (S.)

90. Syrie. Cf. ch. xvi, n. 17.

91. Aventures; primitivement sorte de jeu de dés, d'où chance bonne ou mauvaise. Cf. Comynnes, l. II, ch. II : « Craindre de mettre son estat en hazard d'une bataille. » (S.)

92. Du grec *ἐχέφρων*, prudent, qui a du bon sens.

93. Cordonnier, primitivement ouvrier en cordouan ou cuir de Cordoue. Ancienne forme, usuelle au xv<sup>e</sup> s. (Rob. Estienne), seule employée par R., tandis que Calvin se sert aussi de la forme moderne. (S.)

94. On n'a pas retrouvé cette farce. La xiii<sup>e</sup> nouvelle de Despériers a pour titre : « Comparaison des alquemistes à la bonne femme qui portoit une potée de lait au marché. » (C.)

— O (dist Spadassin) par Dieu, voicy un bon resveux<sup>95</sup> ! Mais allons nous cacher au coing de la cheminée, et là passons avec les dames nostre vie et nostre temps à enfiller des perles<sup>96</sup>, ou à filler comme Sardanapalus<sup>97</sup>. Qui ne se adventure, n'a cheval ny mule, ce dist  
120 Salomon.

— Qui trop (dist Echephron) se adventure perd cheval et mulle, respondit Malcon<sup>98</sup>.

— Baste<sup>99</sup> ! (dist Picrochole) passons oultre. Je ne crains que ces diables de legions de Grandgousier. Ce pendent que nous sommes en  
125 Mesopotamie, s'ilz nous donnoient sus la queue, quel remede ?

— Tres bon (dist Merdaille). Une belle petite commission<sup>100</sup>, laquelle vous envoiere es Moscovites, vous mettra en camp<sup>101</sup> pour un moment quatre cens cinquante mille combatans d'eslite. O, si vous me y faictes vostre lieutenant, je tueroy un pigne<sup>102</sup> pour un

Ligne 116. D : *ung* — l. 117. A : *ou coing* ; B : *ou coing* — l. 118. A : *emphiller* — l. 118-120. A : *Qui ne se adventure... Malcon manque* — l. 121. B : *mulle* — l. 124. A : *Grandgousier* — l. 125. E : *queueue* — l. 127. A : *Mosconites* — A : *en champ* — D : *ung* — l. 128. A, B, D : *quatre cens manque* — l. 129. A : *lieutenant, je renve la chair, la mort et le sang, je tueroy* — D : *ung* — D : *ung*

95. Rêveur. H. Estienne dit que le peuple prononce *resveu* pour *resveur* (v. Thurot, II, 165 et 169) : l'usage a longtemps hésité entre ces deux finales. (S.)

96. Cf. Leroux de Lincy, t. II, p. 177 :  
Ce n'est pour enfiller des perles,  
Ce n'est pas pour chasser aux merles  
Qu'on voit ce martial arroy. (C.)

97. Une tradition du moyen âge, dont on ignore l'origine, représentait Sardanapale filant parmi les femmes. Cf. Villon, *Testament*, v. 641-644 :

*Sardana*, le preux chevalier  
Qui conquist le regne de Cretes  
Et voulut devenir moullier  
Et filler entre pucelletes ;

et Robert Gaguin, *Le passe temps d'oisiveté*, xx, éd. Thuasne, II, p. 373 :

Qui amollia le courage  
Du douillet *Sardanapalus*

Qui de filler aprint l'usage

Et fut mol comme femme ou plus.

Cf. Thuasne, *Rabelais et Villon*, p. 18. (P.)

98. Ces deux distiques appartiennent aux *Dialogues de Salomon et Marcoul*, très populaires au moyen âge. Ils opposaient à la science et à la sagesse, représentées par le roi Salomon, les réflexions gouailleuses d'un personnage populaire, Marcoul, qui incarnait le bon sens vulgaire. Cf. *Romania*, juillet 1911 et *R. E. R.*, X, 104. (P.)

99. Assez. Emprunté à l'italien (*basta*), au xv<sup>e</sup> s., non attesté antérieurement à R. (S.)

100. Autorisation de mobiliser des troupes. Cf. ch. xxxvi, n. 17.

101. En campagne.

102. Peigne. Forme archaïque, usuelle au xv<sup>e</sup> s. (Montaigne), et plus tard dans le bas-langage, conservée aujourd'hui dans les patois. Cf. Ménage, *Remarques*, p. 424 : « Le petit peuple

130 mercier <sup>103</sup>! Je mors, je rue, je frappe, je attrape, je tue, je renye !  
 — Sus, sus (dict Picrochole), qu'on despesche tout, et qui me ayme  
 si <sup>104</sup> me suyve! »

Ligne 130. E : *mercier* — A, B, D : *je frappe* — A : *je attrape* manque — A, D : *je renye* manque — l. 131. A, B : *suz, suz* — A, B : *dist* — A, B : *despesche*

de Paris dit *peigne*...; aujourd'hui, tous les honnêtes gens et de la ville et de la cour prononce *peigne*. » (S.)

103. Une ancienne locution proverbiale disait : tuer un *mercier* pour un *peigne*, c'est-à-dire tuer un homme pour un rien. R. intervertit

les termes, par une de ces distractions feintes fréquentes dans le comique populaire. Cf. Molière, *Médecin malgré lui*, a. I, sc. 2 : « Apprenez que Cicéron dit qu'entre l'arbre et le doigt, il ne faut point mettre l'écorce. » (P.)

104. Alors qu'il me suive.

Comment Gargantua laissa la ville de Paris pour secourir son pais,  
et comment Gymnaste rencontra les ennemys.

CHAPITRE XXXIV.

En ceste mesmes heure, Gargantua, qui estoit yssu de Paris soubdain  
5 les lettres de son pere leues, sus sa grand jument venant, avoit jà passé  
le pont de la Nonnain <sup>1</sup>, luy, Ponocrates, Gymnaste et Eudemon, les-  
quelz pour le suivre avoient prins chevaux de poste <sup>2</sup>. Le reste de son  
train venoit à justes journées <sup>3</sup>, amenant tous ses livres et instrument <sup>4</sup>  
philosophique.

10 Luy arrivé à Parillé <sup>5</sup>, fut adverty par le mestayer de Gouguet <sup>6</sup>  
comment Picrochole s'estoit remparé à La Roche Clermaud <sup>7</sup> et avoit  
envoyé le capitaine Tripet <sup>8</sup> avec grosse armée assaillir le boys de Vede <sup>9</sup>

---

Ligne 1. B : *Gragantua* — A, B : *pays* — l. 3. A : *XXXII* ; B, D : *XXXIII* ; E : *XXIX*  
— l. 4. A : *mesme* — A, B : *estoit* — l. 5. A : *s'en venant* — l. 7. A, B : *syvre* —  
l. 8. E : *amene* — l. 9. E : *philosophique* — l. 10. A, B : *feut* — l. 11. A, B : *ramparé*

1. C'était sur ce pont, construit en 1159 par Henri II d'Angleterre, que passait la route de Chinon à La Roche-Clermaud. On voit encore des vestiges des piles, à l'est de la route départementale. Le péage du pont appartenait aux nonnes de l'abbaye de Fontevrault, d'où son nom. Il avait 1650 m. de long et 55 arches.

2. Les postes, ou relais de chevaux, avaient été créées en France par Louis XI, en 1474.

3. A journées de proportions normales. Latinisme : *justum iter*, même sens. Cf. dans la *Sciomanie* : « Ce propos excéderoit la juste quantité d'une epistre. » (P.)

4. Attirail ; latinisme (*instrumentum*) rare en dehors de R. La philosophie, à l'époque de la Renaissance, embrassait également les sciences physiques et les sciences naturelles. (S.)

5. Cf. ch. xxv, n. 73.

6. Il existe un hameau de Gogué, com. de Beaumont-en-Véron ; mais il est plus probable qu'il s'agit ici d'un métayer, habitant Parilly, au service d'un sieur Goguet. R. avait en Poitou un ami du nom d'Hilaire Goguet ; cette famille était fort nombreuse. Cf. *R. E. R.*, III, 71. (C.)

7. Cf. ch. xxviii, n. 11.

8. Le mot signifie en anc. fr. « gobelet » ; cf. Laborde, *Emaux* (année 1363) : « Un petit gobelet d'or qui s'appelle *tripet*. . . » Est-ce une allusion à la courte taille et la rotondité du personnage ? (S.) — Ce nom était porté par un archer de la garde de François I<sup>er</sup> (*Journal de Louise de Savoie*, éd. Michaud, p. 91). Mais rien ne prouve que R. fasse allusion à ce personnage. Un cuisinier, dans la *Vie du mauvais*

et Vaugaudry<sup>10</sup>, et qu'ilz avoient couru la poulle<sup>11</sup> jusques au Pressouer<sup>12</sup> Billard, et que c'estoit chose estrange et difficile à croire des excès qu'ilz faisoient par le pays. Tant qu'il luy feist paour, et ne  
 15 sçavoit bien que dire ny que faire. Mais Ponocrates luy conseilla qu'ilz se transportassent vers le seigneur de La Vauguyon<sup>13</sup>, qui de tous temps avoit esté leur amy et confederé, et par luy seroient mieulx advisez de tous affaires, ce qu'ilz feirent incontinent, et le trouverent  
 20 en bonne deliberation de leur secourir, et feut de opinion que il envoyeroit quelq'un de ses gens pour descouvrir le pays et sçavoir en quel estat estoient les ennemys, affin de y proceder par conseil prins selonc la forme de l'heure presente. Gymnaste se offrit d'y aller; mais il feut  
 25 conclud que pour le meilleur il menast avecques soy quelq'un qui congneust les voyes et destorses<sup>14</sup> et les rivieres de l'entour.  
 Adoncques partirent luy et Prelinguand<sup>15</sup>, escuyer de Vauguyon, et

Ligne 13. B : *qu'il* — l. 15. A : *peur* — l. 16. A : *pas bien* — l. 20. A, B : *bonne* — l. 21. B : *pais* — l. 22. A : *selon* — l. 25. A, B, D : *congnoistroit*

*riche* (Fournier, *Th. fr.*, p. 76), s'appelait déjà Tripet. (C.)

9. Il ne peut s'agir ici du Bois de Veude, com. d'Anché. La marche du corps d'armée de Tripet par le bois de Vède, Vaugaudry, jusqu'au Pressoir en extrême pointe (voir la carte, p. LXXIV), indique que R. a eu en vue un lieu-dit entre La Roche-Clermault et Vaugaudry, vers la ferme de Rigot. D'ailleurs si Tripet s'était avancé jusqu'au Bois de Veude, il eût été coupé de l'armée de Picrochole par les forces du seigneur de la Vauguyon, allié de Grandgousier. Cf. *Introduction*, p. LXXIII, (C.)

10. Cf. ch. IV, n. 20.

11. Avaient maraudé, pillé les basses-cours. C'est le pendant de la locution déjà mentionnée : *n'avaient laissé ni coq ni geline*. Le verbe *courir*, au sens transitif, signifiait poursuivre quelqu'un à la course. Cf. Du Fail, t. I, p. 118 et *Anc. poés. fr.*, t. I, p. 314. (S.)

12. Pressoir. Prononciation usuelle au XVI<sup>e</sup> s. Cotgrave donne : *dressouer, mirouer, mou-*

*chouer, tirer*, qu'on retrouve chez R., qui hésite souvent entre les deux formes. (S.) — Le Pressoir Billard confondu aujourd'hui avec le hameau de Saint-Lazare (anciennement la Maladrerie) en était autrefois séparé par la route de Chinon. (C.)

13. Ancien fief qui faisait partie de la paroisse de Parilly. Les seigneurs de La Vauguyon, aux XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s., étaient de la famille Le Petit (René Le Petit, 1544). (C.)

14. Chemins détournés.

15. Nom tiré d'un mot courant dont le sens propre d'*élégant, pimpant*, se trouve dans la *Pantagr. Progn.*, ch. v : « Des gens soumis à Jupiter, comme chaffoueurs de parchemin, *prelinguans*, esperruquetz, clercez de greffes. » L'épithète, pendant d'*esperruquetz*, est ici donnée à des gens de robe ; dans la *Gente Poëtvini'rie* de 1580, p. 31, elle semble désigner un conseiller du parlement (v. Lalanne). C'est le Langued. *esperlingant*, propre, guilleret. L'interprétation de Le Duchat « écuyer tranchant qui goûte les

sans effroy espierent de tous coustez. Ce pendent Gargantua se rafraichit et repeat quelque peu avecques ses gens, et feist donner à sa jument un picotin d'avoïne : c'estoient soisante et quatorze muys  
 30 troys boisseaux<sup>16</sup>. Gymnaste et son compaignon tant chevaucherent qu'ilz rencontrerent les ennemys tous espars et mal en ordre, pillans et desrobans tout ce qu'ilz pavoient; et, de tant loing qu'ilz l'aperceurent, accoururent sus luy à la foulle pour le destrouser. Adonc il leurs cria :

35 « Messieurs, je suys pauvre diable; je vous requiers qu'ayez de moy mercy. J'ay encores quelque escu : nous le boyrons, car c'est *aurum potabile*<sup>17</sup>, et ce cheval icy sera vendu pour payer ma bien venue; cela fait, retenez moy des vostres, car jamais homme ne sceut mieulx  
 40 prendre, larder, roustir et aprester, voyre, par Dieu! demembrer et gourmender<sup>18</sup> poulle que moy qui suys icy, et pour mon *proficial*<sup>19</sup> je boy à tous bons compaignons. »

Lors descouvrit sa ferriere<sup>20</sup> et, sans mettre le nez dedans<sup>21</sup>, beuvoit

Ligne 27. A, B : *coustés* — l. 29. A, D : *ung* — A, B : *soixante*; D : *soizante* — l. 30. A, B, D : *troys boisseaux manque* — l. 33. A, B, D : *destrousser* — A, B, D : *leur* — l. 35. B : *requieres* — l. 36. A, B, D : *encoures* — A : *quelque teston* — l. 36-37. A : *car c'est aurum potabile manque* — l. 40. A, B : *gourmender* — l. 42. A : *descouvrir* — A, B, D : *beuvoit*

ments », et l'étymologie qu'il en donne (*prælingens*, au sens de *prægustator*) sont purement fantaisistes. Cf. *R. E. R.*, X, 273-277. (S.)

16. 1332 hectolitres 39 litres.

17. Or potable. D'après Littré, l'or potable est « un liquide huileux et alcoolique qu'on obtient en versant une huile volatile dans une dissolution de chlorure d'or. » L'ancienne médecine le tenait pour une panacée. Bernard Palissy a consacré tout un chapitre de sa *Recepte véritable* à réfuter cette erreur. Au xvii<sup>e</sup> s. encore, on le regardait comme un cordial et un élixir de santé. Il en est question à plusieurs reprises dans les lettres de Mme de Sévigné et une fois dans Molière, *Le Médecin malgré lui*, a. I, sc. 4 : « Il fallait que ce fût quelque goutte d'or potable, » dit Valère, en entendant Martine raconter que son mari a res-

suscité une femme en lui versant dans la bouche « une petite goutte de je ne sais quoi. » (P.)

18. Assaisonner une viande, la rendre friande. Cf. Molière, *Bourgeois gentilhomme*, a. IV, sc. 1 : « Un carré de mouton *gourmandé* de persil. » (S.)

19. Bienvenue. Cf. ch. xvii, n. 10.

20. Gourde de voyage, grosse bouteille de métal, carrée ou demi-ronde d'un côté et plate de l'autre. (Voir dans le *Gloss. archéol.* de Gay la figure d'une *ferriere* royale de 1570). C'était primitivement un vase de bois cerclé de fer (cf. en provençal, *ferrat*, seau de bois et broc de cuivre), ensuite une bouteille en métal, ou même en cuir bouilli; cf. l. I, H, ch. xxviii : « Une *ferriere* de cuir bouilli de Tours, que Panurge emplist pour soy. » (S.)

21. A la *régala*.

assez honnestement. Les marouffes<sup>22</sup> le regardoient, ouvrans la gueule d'un grand pied et tirans les langues comme levriers, en attente de  
 45 boyre apres; mais Tripet, le capitaine, sus ce pointc accourut veoir que c'estoit. A luy Gymnaste offrit sa bouteille, disant :

« Tenez, capitaine, beuvez en hardiment, j'en ay faict l'essay<sup>23</sup>, c'est vin de La Faye Monjau<sup>24</sup>.

— Quoy, dist Tripet, ce gautier<sup>25</sup> icy se guabele<sup>26</sup> de nous! Qui  
 50 es tu?

— Je suis (dist Gymnaste) pauvre diable.

— Ha! (dist Tripet) puisque tu es pauvre diable, c'est raison que passes oultre, car tout pauvre diable passe partout sans peage ny gabelle<sup>27</sup>; mais ce n'est de coustume que pauvres diables soient si  
 55 bien monstez. Pour tant, Monsieur le diable, descendez que je aye le roussin<sup>28</sup>, et, si bien il ne me porte, vous, Maistre diable, me porterez, car j'ayme fort q'un diable tel m'emporte. »

Ligne 43. A, B : *honestement* — A, B, D : *marrouffes* — l. 44. A, D : *d'ung* — l. 46. A, B, D : *Adoncq Gymnaste luy offrit* — l. 48. B : *un de* — l. 50. E : *est* — l. 52. A : *pouvre* — l. 53. A, B : *passer* — l. 55. D : *Mousieur* — l. 57. A, B : *m'en porte*

22. Gueux. Cf. ch. II, n. 10.

23. Il n'est pas empoisonné. L'écuyer faisait l'essai des mets et des boissons, les goûtait avant de les servir. (C.)

24. La Foye Monjault, cant. Beauvoir-sur-Niort, arrond. Niort (Deux-Sèvres). Les *Noëls* de Lucas Lemoigne (1520) comparent ce vin à l'ypocras :

Ypocras aussi le mestier,

Vin Capary et Faye Monjeau

Pour enluminer leur museau.

E. Dolet dans ses *Commentarii*, Ch. Estienne dans son *Prædium rusticum* (1554), B. Palissy,

dans son *Discours admirable* (1580) en font aussi grand cas. Mais à partir du XVIII<sup>e</sup> s. le crû avait dégénéré. Il n'avait plus qu'une réputation locale lorsque le phylloxéra en amena la disparition. Cf. *R.E.R.*, II, 160; V, 224; VII, 399; VIII, 373. (C.)

25. Rustre, paysan. Cf. *Prol.*, n. 112.

26. Se moque. Cf. *Prol.*, n. 25.

27. Impôt. Cf. ch. XIII, n. 51. Tripet, ici comme un peu plus bas, joue sur les mots « se gabèle » se moque, et « gabelle » impôt. (C.)

28. Cheval de charge. Cf. ch. XXIII, n. 73.

Comment Gymnaste soupplement tua le capitaine Tripet  
et aultres gens de Picrochole.

CHAPITRE XXXV.

Ces motz entenduz, aulcuns d'entre eulx commencerent avoir frayeur  
5 et se seïgnoient de toutes mains <sup>1</sup>, pensans que ce feust un diable  
desguisé. Et quelq'un d'eulx, nommé Bon Joan <sup>2</sup>, capitaine des Franc  
Topins <sup>3</sup>, tyra ses heures de sa braguette et cria assez hault : « *Agios*  
*bo Theos* <sup>4</sup>. Si tu es de Dieu, sy <sup>5</sup> parle ! Sy tu es de l'Aultre <sup>6</sup>, sy t'en va ! »  
10 Et pas ne s'en alloit ; ce que entendirent plusieurs de la bande, et  
departoient de la compaignie, le tout notant et considerant Gym-  
naste.

---

Ligne 1. E : *Gynaste* — l. 3. A, B, D : XXXIII — l. 5. D : *ung* — l. 6-7. A :  
*capitaine des Franc Topins* manque — l. 8. A, B, D : *Sy tu* — l. 10. A : *se departoient*

1. Dans leur trouble, ils faisaient des signes de croix aussi bien de la main gauche que de la droite. (C.)

2. Bon Jean, nom de paysan.

3. Franc-taupins, ancienne milice rurale, établie par Charles VII, supprimée par Louis XII. Comme les Francs-archers, avec lesquels ils sont souvent confondus (cf. G. Bouchet, t. V, p. 104), ils avaient une triste réputation de poltronnerie. R. s'en moque à diverses reprises. Ici, leur capitaine Bon Joan prend Gymnaste pour un diable déguisé ; ailleurs, l. II, ch. VII, R. fait ironiquement d'un franc-taupin l'auteur d'un ouvrage sur l'art militaire, *Franctopinus de re militari*... ; et au l. III, ch. VIII : « Donc ne faudra dorenavant dire, qui ne voudra improprement parler, quand on envoyra le *Franc Taupin* en guerre : « Sauve, Tevot, le pot au vin... » Finalement, dans la *Pantagr.*

*Progn.*, ch. v, R. place les *Franctaupins* entre les « ramoneurs de cheminées » et les « charbonniers ». (S.)

4. Dieu est saint. Il est vraisemblable que ces trois mots, les premiers de la prière grecque dite Trisagion, qui se chante dans l'Église romaine à l'office du Vendredi Saint, étaient pour les bonnes gens une formule cabalistique, destinée à conjurer l'apparition des diables. Marot, t. I, p. 181, parlant d'une conjuration nocturne, dit :

Faict neuf grans tours, entre les dentz barbotte,  
Tout à part luy, d'*Agios* une botte.

Cf. *R.E.R.*, VIII, 265 ; IX, 429. (P.)

5. Alors.

6. Du diable (que l'on n'ose nommer de peur de le voir apparaître). Cette phrase est une formule d'exorcisme. Cf. d'Aubigné, *Feneste*, t. III, p. 24. (C.)

Pour tant feist semblant descendre de cheval, et, quand feut pendent du cousté du montouer<sup>7</sup>, feist souplement le tour de l'estriviere<sup>8</sup>, son espée bastarde<sup>9</sup> au cousté, et, par dessoubz passé, se lança en l'air et se tint des deux piedz sus la scelle, le cul tourné vers la teste du cheval. Puis dist : « Mon cas va au rebours<sup>10</sup>. »

Adoncq, en tel point qu'il estoit, feist la guambade sus un pied et, tournant à senestre, ne faillit oncq de rencontrer sa propre assiette sans en rien varier<sup>11</sup>. Dont dist Tripet :

« Ha ! ne feray pas cestuy là pour ceste heure, et pour cause.  
— Bren<sup>12</sup> ! (dist Gymnaste) j'ay failly ; je voys defaire cestuy sault. »

Lors par grande force et agilité feist en tournant à dextre la gambade comme devant. Ce faict, mist le pouce de la dextre sus l'arçon de la scelle et leva tout le corps en l'air, se soustenant tout le corps sus le muscle et nerf dudict pouce, et ainsi se tourna troys foys. A la quatriesme, se renversant tout le corps sans à rien toucher, se guinda<sup>13</sup> entre les deux aureilles du cheval, soudant tout le corps en l'air sus le pouce de la senestre, et en cest estat feist le tour du moulinet ; puis, frappant du plat de la main dextre sus le meillieu de la selle, se donna tel branle qu'il se assist sus la crope<sup>14</sup>, comme font les damoiselles<sup>15</sup>.

Ligne 12. A, B, D : *fist* — D : *pendant* — l. 14. A, B : *lança* — l. 15. A, B : *deulx* — l. 17. D : *ung* — l. 18. A, B, D : *et manque* — A : *et ne* — B, D : *faillloit* — l. 20. A : (*Ha ! manque*) *Je ne* — l. 21. A : *Bien* — l. 23. A, B : *arczon* — l. 24. A, B : *soustenent* — l. 29. A, B : *puy* — A, B : *frapant* — A, B : *scelle*

7. A gauche.

8. Courroie qui supporte l'étrier.

9. Bâtarde. Cf. ch. XXIII, n. 102.

10. Mon affaire va mal. Jeu de mots sur *cas*, délit, affaire judiciaire, et *cas*, pris dans le sens libre. (C.)

11. Voici comment il faut se représenter les différentes phases de cette acrobatie équestre. Tout d'abord Gymnaste passe sous le ventre du cheval et, d'un bond, se hisse de l'autre côté, debout sur la selle, la tête vers la queue de sa monture. Puis il fait une pirouette sur le

pied gauche et retombe sur « son assiette », c'est-à-dire à cheval dans la position normale.

12. Imprécation vulgaire. Merde ! j'ai manqué mon coup.

13. S'éleva, se hissa.

14. Croupe. Cette forme archaïque et dialectale (Berry, etc.) est la seule qu'emploie R. De même, Ronsard fait rimer *crope* avec *Calliope*. Au XVII<sup>e</sup> s., Ménage remarque : « Il faut dire indubitablement *croupe* et non pas *crope*. » La forme moderne est déjà usuelle dans la seconde

Ce fait, tout à l'aise passe la jambe droite par sus la selle, et se mist en estat de chevauteur sus la croupe<sup>16</sup>.

« Mais (dist il) mieulx vault que je me mette entre les arsons. »

- 35 Adoncq, se appuyant sus les poulces des deux mains à la croupe devant soy, se renversa cul sus teste en l'air et se trouva entre les arsons en bon maintien<sup>16</sup>; puis d'un sobresault leva tout le corps en l'air, et ainsi se tint piedz jointz entre les arsons, et là tournoya plus de cent tours, les bras estenduz en croix<sup>17</sup>, et crioit ce faisant à haulte
- 40 voix : « J'enrage, diables, j'enrage, j'enrage! Tenez moy, diables, tenez moy, tenez<sup>18</sup>! »

Tandis qu'ainsi voltigeoit<sup>19</sup>, les marroufles<sup>20</sup> en grand esbahissement

Ligne 32. A, B : *scelle* — l. 33. A : *crope* — l. 37. A, B : *puy* — D : *d'ung* — A, B, D : *se leva* — l. 39. A, B : *crioyt* — l. 40. A, B : *j'enraige diables* — A, B : *j'enraige, j'enraige*

moitié du XVI<sup>e</sup> s. (Brantôme, Montaigne, d'Aubigné, Pasquier). (S.)

15. Demoiselles, au sens vieilli de femmes de naissance noble. Le *Dict. de l'Acad.* de 1694 remarque à cet égard : « *Demoiselle*, titre qu'on donne aux filles nobles dans les actes publics... Hors de cet usage, on dit toujours *demoiselle*. » (S.) — Les dames chevauchaient assises sur la croupe, et, pour se tenir, embrassaient la taille du cavalier placé en selle devant elles. (C.)

16. Deuxième phase. Gymnaste, ayant refait dans le sens contraire (à droite) sa gambade, s'est retrouvé debout. Il pose alors le pouce sur l'arçon et se dresse les pieds au ciel. Il fait trois tours sur son pouce comme pivot. Au quatrième, il incline son corps, avec l'épaule comme charnière, de manière à faire un angle droit avec son propre bras et à être, en quelque sorte, non plus perpendiculaire, mais parallèle au sol, le corps et les jambes allongés entre les oreilles du cheval. En outre, il a changé de bras : ce n'est plus sur le pouce de la main droite qu'il se tient en équilibre, mais sur celui de la main gauche. Il fait alors le « moulinet », c'est-à-dire qu'il pivote sur son pouce gauche en dessinant un cercle parallèle au sol, puis,

revenu à sa position première, il pose la main droite sur le milieu de la selle et, faisant la « roue » (demi-cercle perpendiculaire au sol) comme les gamins d'aujourd'hui, il retombe assis sur la croupe, à la manière des femmes, les jambes pendantes à gauche du cheval. Alors, il passe la jambe droite par dessus la selle et se trouve à cheval sur la croupe.

17. Troisième phase. Gymnaste étant à cheval à l'extrémité de la croupe, près de la queue, pose les deux pouces sur la partie de la croupe qui est devant lui, en avant du troussequin ou arçon postérieur de la selle, se soulève, fait la culbute et retombe à cheval « entre les arsons », c'est-à-dire dans la position normale, « en bon maintien ». Ensuite, il saute debout sur la selle et tourne plus de cent fois sur lui-même.

18. Sterne reproduit dans *Tristram Shandy*, Ve partie, ch. 29, toute la première partie de ce chapitre, jusqu'à ces derniers mots, en y faisant seulement quelques modifications. Il applique spirituellement aux polémiques théologiques la description des cabrioles de Gymnaste. (C.)

19. Pour accomplir tous ces exercices de voltige, il fallait un cheval d'une solidité à toute épreuve, et on comprend que R. ait

disoient l'ung à l'autre : « Par la mer Dé<sup>21</sup> ! c'est un lutin ou un diable ainsi deguisé. *Ab bosle maligno, libera nos, Domine*<sup>22</sup>. » Et fuyoient  
 45 à la route<sup>23</sup>, regardans darriere<sup>24</sup> soy comme un chien qui emporte un plumail<sup>25</sup>.

Lors Gymnaste, voyant son advantaige, descend de cheval, desguaigne son espée et à grands coups chargea sus les plus huppés<sup>26</sup>, et les ruoit<sup>27</sup> à grands monceaux, blessez, navrez et meurtriz<sup>28</sup>, sans que  
 50 nul luy resistast, pensans que ce feust un diable affamé. tant par les merveilleux voltigemens qu'il avoit fait que par les propos que luy avoit tenu Tripet en l'appellant *pauvre diable*: sinon que Tripet en trahison luy voulut fendre la cervelle de son espée lansquenette<sup>29</sup>; mais il estoit bien armé et de cestuy coup ne sentit que le charge-  
 55 ment<sup>30</sup>, et, soubdain se tournant, lancea un estoc<sup>31</sup> volant audict Tripet, et, ce pendent que icelluy se couvroit en hault, luy tailla d'un

Ligne 43. A, B : *l'un* — D : *ung* — D : *ung* — l. 44. A : *et s'en fuyoent*; B, D : *et s'en fuyoient* — l. 45. D : *derriere* — D : *ung* — l. 46. D : *ung* — l. 47. A, B : *advantaige* — l. 47-48. A, B, D : *et desguaine* — A, B : *buppez* — l. 49. A, B : *ruoyt* — l. 50. A, B : *fust* — D : *ung* — l. 51. A : *voltigeneus* — A, B : *propous* — l. 52. A, B : *avoit* — l. 53. A : *cerveille* — B : *sont* — A : *lanquenette*; B : *lansequenete* — l. 55. D : *ing* — l. 56. D : *d'ung*

donné à Gymnaste un roussin, « bon et solide cheval », selon Henri Estienne, *Dialogue.*, 1, 93. (C.)

20. Gueux. Cf. ch, II, n. 10.

21. Par la mère de Dieu. Cf. ch. XIII, n. 55.

22. La seconde partie de cette prière : *libera nos, Domine* ! est une formule rituelle qui se rencontre fréquemment, par exemple dans les Litanies des Saints ou *Letania major*. (P.)

23. En déroute. Le terme archaïque *route*, dérouté, que R. écrit aussi *rouple* (du iat. *rupta*) et *roulle* (ital. *rottà*), est le seul usuel dans ce sens au XVI<sup>e</sup> s. Le sens étymologique du mot est : [ligne de bataille] *rompue*, d'où l'acception de défaite et de fuite en désordre des troupes rompues par l'ennemi. La forme moderne *dérouté* n'est attestée que dans Cotgrave. (S.)

24. Derrière. Forme vulgaire fréquente chez

R., aujourd'hui vivace dans plusieurs patois (Anjou, Berry, etc.) (S.)

25. C'est le bout de l'aile d'une oie dont les grandes plumes servent de balai. Comme il y reste toujours quelques tendons, les chiens en sont fort friants. Cf. l. IV, ch. LI. (C.)

26. Ceux qui étaient de plus belle apparence.

27. Les jetait bas.

28. Blessés à mort. Cf. ch. XXVII, n. 102.

29. Épée des Lansquenets, courte, large, à deux tranchants et aiguë (M. Maindron, *Les Armes*). (S.)

30. La charge, le poids.

31. Coup de pointe lancé à la volée. C'est une feinte. Pendant que Tripet pare dans la ligne haute et se découvre ainsi la poitrine, Gymnaste lui ouvre l'estomac d'un coup de taille. (C.)

coup l'estomac, le colon et la moytié du foye, dont tomba par terre, et, tombant, rendit plus de quatre potées<sup>32</sup> de souppes, et l'ame meslée parmy les souppes.

- 60 Ce faict, Gymnaste se retyre, considerant que les cas de hazart jamais ne fault poursuyvre jusques à leur période<sup>33</sup> et qu'il convient à tous chevaliers reverentement traicter leur bonne fortune, sans la molester ny gehainer<sup>34</sup>, et, monstant sus son cheval, luy donne des esperons, tyrant droict son chemin vers La Vauguyon, et Prelinguand
- 65 avecques luy.

Ligne 57. A, B : *l'estomach* — l. 58-59. A : *et l'ame... souppes* manque — l. 61. A : *jusque* — l. 63. B : *malester* — A : *montant* — l. 64. A : *esprons*

32. Quantité contenue dans un pot, mesure valant deux pintes. Cf. ch. VII, n. 13.

33. Révolution, sens ordinaire du mot au XVI<sup>e</sup> s. ; du grec περιστροφή.

34. Gêner, tourmenter. Forme archaïque qu'on lit encore dans Montaigne ; cependant Ronsard, Du Bellay, etc., usent déjà de la graphie moderne. (S.)

Comment Gargantua demollit le chasteau du gné de Vede,  
et comment ilz passerent le gné.

CHAPITRE XXXVI.

Venu que fut <sup>1</sup>, raconta l'estat onquel avoit trouvé les ennemys et du  
5 stratageme <sup>2</sup> qu'il avoit fait, luy seul contre toute leur caterve <sup>3</sup>,  
afferment que ilz n'estoient que maraulx, pilleurs et brigans, ignorans  
de toute discipline militaire, et que hardiment ilz <sup>4</sup> se missent en voye,  
car il leurs seroit tres facile de les assommer comme bestes.

Adoncques monta Gargantua sus sa grande jument, accompaigné  
10 comme davant avons dict, et, trouvant en son chemin un hault et  
grand arbre (lequel communement on nommoit l'Arbre de saint  
Martin <sup>6</sup>, pource qu'ainsi estoit creu un bourdon que jadis saint

---

Ligne 1. A, B : *demollyt* — 1. 3. A, B, D : *XXXIII* — 1. 4. A, B, D : *auquel* ;  
— A : *il avoit* — 1. 6. A : *affirmant* — A, B : *n'estoyent* — 1. 7. A : *militaire* — 1. 8.  
A : *leur* — 1. 9. A, B : *accompaigné* — 1. 10. D : *ung* — 1. 11. A : *alme* <sup>5</sup> ; B : *asne* —  
A, B : *nommoit* — 1. 12. D : *ung*

1. Le participe passé suivi de *que* et d'un  
verbe attributif est un tour en pleine vigueur  
au XVI<sup>e</sup> s. Cf. Brunot, t. II, p. 468. (P.)

2. Ruse de guerre. C'est probablement R.  
qui emploie pour la première fois en français le  
mot sous cette forme et avec ce sens général.  
On connaît le titre français du livre perdu de  
notre auteur : « *Stratagemes*, c'est-à-dire  
prouesses et ruses de guerre, du preux et tres  
celebre chevalier Langey... traduit du latin de  
Fr. Rabelais par Claude Massuau, Lyon, 1542. »  
La date récente de l'introduction de ce terme  
est attestée par Henri Estienne, *Apologie...*, t. I,  
p. 280 : « Voicy donc un *stratageme*, puisque  
ce mot Grec depuis quelque temps a trouvé lieu  
au langage François. » La forme du mot pro-  
cède d'une origine italienne : *stratagemma*,

reflet du latin *strategema*. L'ouvrage grec de  
Pollion a été traduit au XV<sup>e</sup> s. sous le titre :  
« Le livre des *Stratagemes*, » (v. *Dict. gén.*),  
mais cette traduction n'a jamais été imprimée.  
(S.)

3. Corps de troupes, brigade. Latinisme  
(*aterva*) fréquemment employé par Eust. Des-  
champs. (S.)

4. Gargantua et ses compagnons. R. se sert  
dans la même phrase du pronom *ils* pour dési-  
gner deux catégories différentes de personnes.  
(P.)

5. Aune. Graphie archaïque que les écri-  
vains de l'époque transcrivent *aulne*.

6. Allusion à un miracle de la vie de saint  
Martin. Pendant le sommeil du saint, son com-  
pagnon saint Brice ayant planté leurs deux bâ-

Martin y planta), dist : « Voicy ce qu'il me failloit : cest arbre me servira de bourdon et de lance. » Et l'arrachit<sup>7</sup> facilement de terre, et en  
 15 ousta les rameaux, et le para<sup>8</sup> pour son plaisir.

Ce pendent sa jument pissa pour se lascher le ventre ; mais ce fut en telle abondance qu'elle en feist sept lieues de deluge, et deriva tout le pissat au gué de Vede<sup>9</sup>, et tant l'enfla devers le fil de l'eau que toute ceste bande des ennemys furent en grand horreur noyez, exceptez  
 20 aucuns qui avoient prins le chemin vers les cousteaux à gauche<sup>10</sup>.

Gargantua, venu à l'endroit du boys de Vede, feust advisé par Eudemon que dedans le chasteau estoit quelque reste des ennemys, pour laquelle chose sçavoir Gargantua s'escria tant qu'il peut :

« Estez vous là, ou n'y estez pas ? Si vous y estez, n'y soyez plus ; si  
 25 n'y estez, je n'ay que dire. »

Mais un ribauld<sup>11</sup> canonnier, qui estoit au machicoulys<sup>12</sup>, luy tyra un coup de canon et le attainct par la temple<sup>13</sup> dextre furieusement ;

Ligne 13. A, B : *failloyt* — l. 14. E : *facillemement* — l. 15. A, B : *housta* — l. 16. B : *mays* — l. 20. A, B, D : *cousteaulx* — A, B : *gausche* — l. 21. A : *ful* — l. 22. A : *estoyt* — l. 26. D : *ung* — A, B : *ribaud* — A : *estoyt* — A : *cyra* — l. 27. D : *ung*

tons en terre, les trouva un instant après tout feuillus (*R.E.R.*, VIII, 334). Un aveu de la seigneurie de La Roche-Clermault (1643) (Arch. dép. Indre-et-Loire) mentionne un lieu dit « l'Ormeau de St Martin », près du Condray, mais il ne se trouve pas sur le chemin de Gargantua. (C.)

7. Arracha. Confusion des conjugaisons au passé défini, fréquente dans les chansons populaires du xv<sup>e</sup> s. Marot, qui l'emploie une fois exceptionnellement, s'en moque dans l'épître du beau fils de Paris. Cf. Brunot, t. II, p. 337-338. (S.)

8. Prépara. En Poitou, *parer* une branche d'arbre, c'est en ôter les feuilles et l'écorce pour en faire une canne, un manche de fouet ou d'outil. (C.)

9. De La Vauguyon au gué de Vède le chemin descend en suivant la pente des coteaux. On

conçoit que le déluge urinal de la jument gargantuine ait coulé tout droit dans la Vède. (C.)

10. Nous ne saurions dire si R. a en vue les coteaux qui ferment la vallée de la Vède, ou plus spécialement le hameau appelé le Coteau ou les Coteaux de Reuffé, au-dessus de La Roche-Clermault. (C.)

11. Un garnement, un coquin de canonnier.

12. Machicoulys. Nom donné au moyen âge à un procédé de défense aujourd'hui abandonné. C'étaient des ouvertures ou meurtrières verticales, pratiquées dans des galeries saillantes, au sommet d'une tour ou d'un rempart, et d'où l'on jetait sur l'ennemi des pierres, des traits, de l'huile bouillante, du plomb fondu. Le terme ne paraît pas remonter en français au delà du xiv<sup>e</sup> s. (S.)

13. Temple. Palsgrave donne *temple de la teste* ; A. Paré et Montaigne conservent cette forme

toutesfoys ne luy feist pour ce mal en plus que s'il luy eust getté une prune.

- 30 « Qu'est ce là? (dist Gargantua). Nous gettez vous icy des grains de raisins? La vendange vous coustera cher! » pensant de vray que le boulet feust un grain de raisin.

Ceulx qui estoient dedans le chasteau amuzez à la pille<sup>14</sup>, entendant le bruit, coururent aux tours et forteresses, et luy tirèrent plus de  
35 neuf mille vingt et cinq coups de faulconneaux<sup>15</sup> et arquebouzes<sup>16</sup>, visans tous à sa teste, et si menu tiroient contre luy qu'il s'escria :

« Ponocrates, mon amy, ces mousches icy me aveuglent; baillez moy quelque rameau de ces saulles pour les chasser, » pensant des plombées<sup>17</sup> et pierres d'artillerie que feussent mousches bovines.

- 40 Ponocrates l'advisa que n'estoient aultres mousches que les coups d'artillerie que l'on tiroit du chasteau. Alors chocqua de son grand arbre contre le chasteau, et à grans coups abastit et tours et forteresses, et ruyna tout par terre. Par ce moyen feurent tous rompuz et mis en pieces ceulx qui estoient en icelluy.

- 45 De là partans, arriverent au pont du moulin et trouverent tout le gué couvert de corps mors en telle foule qu'ilz avoient enguagé le

Ligne 30. A : *dist Grantgouzier* — B : *grans de* — l. 31. A, B : *raizins* — l. 32. D : *ung* — A, B : *raizin* — l. 34. A, B : *bruyt* — A, B : *tiroient* — l. 36. A, B : *s'escrya* — l. 37. A, B : *mouches* — l. 38. A, B, D, E : *ses* — l. 39. B : *plomblées* — A, B : *artillerie* — l. 41. A, B : *tiroyl* — A : *granl* — l. 43. A, B : *moien* — A, B : *mys* — l. 44. B : *ycellny* — l. 45. A : *port* — A, B : *molin*

archaïque que recommandent encore les éditions du *Dict. de l'Acad.*, de 1694 à 1740, ainsi que Vaugelas (p. 266) : « La temple... s'appelle temple et non pas *tempe* sans l, comme le prononcent et l'escrivent quelques uns. » Cette forme a survécu dans les patois : Berry, etc. (S.)

14. Au pillage. Un des jeux de Gargantua porte le nom de *à la pille*.

15. Fauconneaux. Petite pièce d'artillerie, dite aussi bombarde allongée, dont la balle pesait jusqu'à cinq kgs. Originellement le fauconneau se portait à bras d'homme. Cf. A. Paré, IX, *Préf.* : « Couleuvrine, faucons, *fauconneaux*, noms

pris des animaux les plus ravissans, comme des sacres et faucons. » (S.)

16. Arquebuses. Cf. ch. XXIII, n. 144.

17. A l'origine, boule de plomb attachée à un bâton, ici projectiles d'artillerie. Dans le sens primitif ce vieux mot se lit dans Villon, *Test.*, v. 1992 :

Qu'on leur froisse les quinze costes  
De gros mailletz, fors et massis,  
De *plombées* et telz pelottes.

Et dans Froissart, t. II, p. 197 : « Là estoit le cliquetis sur ces bassinets si grand et si haut d'espées, de hache, de *plombées* et de maillets de fer. » (S.)

cours du moulin, et c'estoient ceulx qui estoient peritz au deluge urinal de la jument. Là feurent en pensement<sup>18</sup> comment ilz pourroient passer, veu l'empeschement de ces cadavres<sup>19</sup>. Mais Gymnaste dist :

50 « Si les diables y ont passé, je y passeray fort bien.

— Les diables (dist Eudemon) y ont passé pour en emporter les âmes damnées.

— Saint Treignan<sup>20</sup> ! (dist Ponocrates) par doncques consequence necessaire il y passera.

55 — Voyre, voyre (dist Gymnaste), ou je demoureray en chemin. »

Et, donnant des esperons à son cheval, passa franchement outre, sans que jamais son cheval eust fraieur des corps mors ; car il l'avoit acoustumé (selon la doctrine de Ælian<sup>21</sup>) à ne craindre les ames ny corps mors — non en tuant les gens comme Diomedes tuoyt les  
60 Traces et Ulysses mettoit les corps de ses ennemys es pieds de ses chevaulx, ainsi que raconte Homere, — mais en luy mettant un phantosme<sup>23</sup> parmy son foin et le faisant ordinairement passer sus icelluy quand il luy bailloit son avoyne.

65 Les troys aultres le suyvirent sans faillir, excepté Eudemon, duquel le cheval enfoncea le pied droict jusques au genoil<sup>24</sup> dedans la pance

Ligne 47. A, B : *molin* — l. 52. B : *daunées* — l. 56. A, B : *franchement* — l. 58. B : *selon* : — A : *craindre poinct* — A, B : *armes*<sup>22</sup> — l. 60. A, B : *Traces* — A, B : *mettoyt* — l. 61. D : *ung* — l. 62. A : *fain* — B : *suis icelluy* — l. 63. A, B : *bailloyt* — l. 64. D : *fallir*

18. Action de penser. Cf. Marot, t. I, p. 176 :

Mon *pensement* premier au cuer me dit

Que par Amour il n'a vers vous credit...

Aujourd'hui, terme archaïque ou provincial. (S.)

19. Le mot n'est pas attesté avant R. ; Thierry (1564) et G. Bouchet (1598) ne connaissent le mot que sous sa forme latine *cadaver*. (S.)

20. Saint Ninian. Cf. ch. xvii, n. 27.

21. Elien, *De natura animalium*, xvi, 25, *De eorum apud Persas disciplina*, mentionne la méthode de Diomède et celle d'Ulysse, d'après Homère et il leur oppose celle des Perses, qui mettaient des mannequins remplis de paille sous les pieds de leurs chevaux, pour les habituer à

marcher sur les cadavres, en temps de guerre.

« Εἰδωλὰ τε νεκρῶν ὃν σακαρμένα ἀγέροις ὑποβᾶλλονσιν αὐτοῖς, ἵνα προσθηθῶσι νεκροῦς ἐν τῷ πολέμῳ πατεῖν. » (P.)

22. Ames. Forme archaïque (xii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> s.) qu'on lit dans les chansons de geste (v. Littré) et qui est encore usuelle dans les patois. Le juron tourangeau *marmes* ! c'est-à-dire « mon âme ! » dont R. se sert dans le prologue du *Quart lièvre* est aujourd'hui vivace en Poitou, Périgord et Limousin. (S.)

23. Simulacre.

24. Genou. Graphie archaïque longtemps restée en usage. Le *Dict. de l'Acad.* de 1694

d'un gros et gras villain qui estoit là noyé, à l'envers, et ne le pouvoit tirer hors; ainsi demoureroit empestreé jusques à ce que Gargantua du bout de son baston enfondra<sup>25</sup> le reste des tripes du villain en l'eau, ce pendent que le cheval levoit le pied, et (qui est chose merveilleuse en hippiatric) <sup>70</sup>feut ledict cheval guery d'un surot<sup>27</sup> qu'il avoit en celluy pied par l'atouchement des boyaux de ce gros marroufle<sup>28</sup>.

Ligne 66. D : *d'ung* — l. 67. A, B : *tyrer* — A : *demouroit* — l. 70. D : *d'ung* — l. 71. E : *ces* — D, E : *marroufles*

donne : « *Genouit*. On escrit ordinairement *genou*, et il se prononce toujours *genou*. » (S.)

25. *Enfonça*. Ce vieux mot, employé intransitivement au ch. XL, courant au XVI<sup>e</sup> s. (Budé, Amyot), se lit encore dans le *Dict. de l'Acad.* de 1694. (S.)

26. Médecine vétérinaire. Néologisme introduit par R. qui l'a tiré du grec *ἰππιατρία*, même

sens. (S.)

27. *Suros*, tumeur osseuse qui se développe sur le canon du cheval. O. de Serres, pour la guérir, conseille des emplâtres d'oignons cuits sous la braise. Selon Éloi Johanneau les vétérinaires la traitaient avec des tripes ou des eaux de tripes. (C.)

28. *Maraud*, coquin. Cf. ch. II, n. 10.

*Comment Gargantua, soy peignant, faisoit tomber de ses cheveulx  
les bouletz d'artillerie.*

CHAPITRE XXXVII.

Issuz<sup>1</sup> la rive de Vede, peu de temps apres aborderent au chasteau<sup>2</sup>  
5 de Grandgouzier qui les attendoit en grand desir. A sa venue, ilz le  
festoyerent<sup>3</sup> à tour de bras; jamais on ne veit gens plus joyeux, car  
*Supplementum Supplementi Cbronicorum*<sup>4</sup> dict que Gargamelle y mourut  
de joye. Je n'en sçay rien de ma part, et bien peu me soucie ny d'elle  
ny d'aulture<sup>5</sup>.

10 La verité fut que Gargantua, se rafraichissant d'habillemens et se  
testonnant<sup>6</sup> de son pigne<sup>7</sup> (qui estoit grand de cent cannes<sup>8</sup>, appointé  
de grandes dents de elephans toutes entieres), faisoit tomber à chascun  
coup plus de sept balles<sup>9</sup> de bouletz qui luy estoient demourez entre

---

Ligne 2. A : *de artillerie* — 1. 3. A, B, D : *XXXV* — 1. 4. A, B : *Issuz de la rive* —  
A, B : *abourderent* — 1. 5. A, B : *attendoyt* — 1. 6. E : *plus plus* — 1. 7. D : *Cronicorum*  
— 1. 8. A, B : *soucy* — 1. 9. A : *ny d'aulture femme que soyt* — 1. 10. A, B : *feut* —  
E : *Gargatua* — 1. 11. A, B : *peigne* — A, B : *grands* — A : *sept cannes* — A : *tout*  
*appointé*; B, D : *tout appointé* — 1. 12. A : *dens*

1. C'est l'unique cas où *issir* se rencontre chez R. construit comme un verbe transitif avec un complément direct. (P.)

2. Ce château est La Devinière.

3. Firent fête. Plus loin, l. 39, *festoyer* est pris dans le sens qu'il a de nos jours.

4. Le Supplément du supplément des chroniques. Titre d'un ouvrage imaginaire, comme *Fessepinthe*, la *Dignité des braguettes*, etc. Cf. *Prol.*, n. 38. Nous avons déjà vu, ch. XIV, n. 39, qu'au moyen âge, les gloses, commentaires,

suppléments et autres impedimenta accompagnaient tout traité de quelque importance. (P.)

5. On a interprété, et avec raison, cette petite phrase incidente comme un indice du mépris de R. pour les femmes. (P.)

6. Se peignant. Cf. ch. xv, n. 14.

7. Peigne. Cf. ch. xi, n. 11.

8. Mesure des Hébreux qui était en usage dans le midi de la France où elle valait 1 m. 981.

9. Ballots de boulets.

ses cheveux à la demolition du boys de Vede <sup>10</sup>. Ce que voyant, Grandgousier, son pere, pensoit que feussent pous et luy dist :

« Dea <sup>11</sup>, mon bon filz, nous as tu aporté jusques icy des esparviers <sup>12</sup> de Montagu <sup>13</sup> ? Je n'entendoys que là tu feisse residence. »

Adonc Ponocrates respondit :

« Seigneur, ne pensez que je l'aye mis au colliege de pouillerie <sup>20</sup> qu'on nomme Montagu. Mieulx le eusse voulu mettre entre les guenaux <sup>14</sup> de Saint Innocent, pour l'enorme cruaulté et villennie que je y ay congeu. Car trop mieulx <sup>15</sup> sont traitez les forcez <sup>16</sup> entre les Maures et Tartares, les meurtriers en la prison criminelle, voyre certes

Ligne 14. A : *les cheveux* — A, B, D : *demollition* — l. 15. A : *Grandgouzier* — l. 17. A : *n'entendoys pas* — l. 18. D : *Aonc* — l. 19. A : *ne pensez pas* — l. 21. A, B, D : *villeny* — l. 23. D : *meutriers* — A, B : *en la tour criminelle*

10. La situation du château du bois de Vède reste indéterminée. D'après le double itinéraire de Tripet et de Gargantua, il serait sur la hauteur et dans le bois qui domine la Vède, à l'endroit où les cartes modernes portent la ferme de Rigot ou Rigaud. Nous préférons cette solution à celle qui ferait faire au détachement de Tripet et à la petite troupe de Gargantua un crochet de dix kilomètres pour aller détruire le *Bois de Vende*, commune d'Anché (R.E.R., IV, 346, IX, 120). Il est d'ailleurs possible que R. se soit exceptionnellement affranchi de sa méthode de réalité topographique, et que le château de Vède soit purement imaginaire. (C.)

11. Vraiment. Cf. ch. xxv, n. 47.

12. Éperviers. Forme dialectale, berrichonne saintongeaise, etc., employée aussi par d'Aubigné, *Hist.*, II, 275 : « Ils ne vouloient se condamner à une pareille mort, comme ils meritoient en se rendant *esparviers* de bourreau, ou valets de gens en robe longue. » Palsgrave et Rob. Estienne donnent *esparvier*, Monet et Oudin, les deux formes à la fois. Les « éperviers de Montagu » désignent la vermine des écoliers du collège de Montagu à Paris, appelé « college de pouillerie » par notre auteur. *L'Alphabet de l'Auteur François* l'explique ainsi :

« Ce sont poux que les capetes portent sur leurs habits comme esperviers sur le poiug. » (S.)

13. Le collège de Montagu (sur l'emplacement actuel de la bibliothèque de Ste-Geneviève) instruisait 200 pauvres écoliers, dits Capettes, à peine nourris, mal vêtus, et logés dans des locaux infects où pullulait la vermine. Érasme qui avait été capette à Montagu confirme le témoignage de R. dans ses *Colloques* : « Unde prodis ? — E collegio Montis acuti. — Ergo ades nobis onustus literis. — Imo pediculis » *Percontandi forma*, I. La règle du collège, en 1503, prévoyait les poux et envisageait leur destruction. Cf. R.E.R., VII, 289 et M. Godet, *La Congrégation de Montagu* (Paris, 1912, 80). (C.)

14. Guenx. Terme du XVII<sup>e</sup> s., d'origine obscure, employé aujourd'hui, au même sens, dans le Berry et ailleurs. (S.) — C'est à ces mendiants du cimetière des Saints-Innocents, qu'au l. II, ch. xvi, Panurge emprunte les « pulces et poux » qu'il jette à l'église sur les plus sucrées damoiselles. (C.)

15. Beaucoup, sens de *trop* devant un comparatif; cf. ch. XLIII : « sont en nombre *trop* plus dix foys que nous. »

16. Forçats. Cf. ch. XXII, n. 61.

les chiens en vostre maison, que ne sont ces malautruz<sup>17</sup> audict col-  
 25 liege, et, si j'estoys roy de Paris, le diable m'emport si je ne metoys le  
 feu dedans et faisoys brusler et principal et regens qui endurent ceste  
 inhumanité davant leurs yeulx estre exercée<sup>18</sup> ! »

Lors, levant un de ces boulettez, dist :

« Ce sont coups de canon que n'a guyeres a receu vostre filz Gar-  
 30 gantua passant davant le Boys de Vede, par la trahison de vos ennemys.  
 Mais ilz en eurent telle recompense qu'ilz sont tous periz en la ruine  
 du chasteau, comme les Philistins par l'engin<sup>19</sup> de Sanson<sup>20</sup>, et ceulx  
 que opprima la tour de Siloé<sup>21</sup>, desquelz est escript *Luce, xiiij*. Iceulx  
 35 je suis d'advis que nous poursuyvons, ce pendent que l'heur est pour  
 nous, car l'occasion a tous ses cheveux au front : quand elle est oultre  
 passée, vous ne la povez plus revocquer ; elle est chauve par le derriere  
 de la teste<sup>22</sup> et jamais plus ne retourne.

Ligne 24. A, B : *on dict* — l. 25. A : *metroys* ; B : *metroys* — l. 26. D : *fairroys* —  
 A, D : *endurent veoir* ; B : *endurent veior* — l. 27. A, B, D : *estre exercée* manque —  
 l. 28. D : *ung* — A : *bounetx* — l. 29. D : *voz* — l. 31. A, B, D : *perilz* — l. 34. A,  
 B : *suis* — A : *ce pendant* — l. 36. D : *derriere*

17. Misérables. Cf. *ProL.*, n. 104.

18. Le régime du collège était en effet atroce, et l'on comprend qu'il ait inspiré à Érasme et à R. des accents indignés ; mais le réformateur de Montaigu, Standonck, avait voulu former des missionnaires plutôt que des clercs. Il leur avait donné une véritable règle de couvent, avec des mortifications et des jeûnes, qui entravaient toutes études sérieuses, et causaient une effrayante mortalité dans les rangs des capettes (cf. Érasme, *Colloquia, Ichthyophagia*). Au l. IV, ch. XXI, R. rappelle le souvenir de Pierre Tempête, « grand fouetteur d'escoliers ». Cf. *R. E. R.*, VII, p. 291 et suiv. (C.)

19. Esprit, surtout esprit inventif, ruse. Cf. Christine de Pisan, *Charles V*, l. I. ch. II : « Est l'engin de l'enfant disposé à recevoir telle discipline comme on lui veult bailler ». Ce sens conservé dans le proverbe : « *Engin*

mieux vault que force », qu'on lit dans notre auteur, l. II, ch. xxxvii, était déjà vieilli au xv<sup>e</sup> s. H. Estienne citant ce proverbe, *Précellence*, p. 235, remplace *engin* par *adresse*. (S.)

20. On sait en quoi consista la ruse de Sanson : il demanda à s'appuyer, pour prendre un peu de repos, sur les deux colonnes qui soutenaient le temple où trois mille Philistins étaient réunis pour une fête. Il ébranla celles-ci et le temple s'écroula sur lui et sur ses ennemis. Cf. *Juges*, XVI, 26-31. (P.)

21. *Luc*, XIII, 4 : « Sicut illi decem et octo supra quos cecidit turris in Siloe et occidit eos : putatis quia et ipsi debitorum fuerint præter omnes homines habitantes in Jerusalem ? » On ne sait rien de plus sur cet accident. Le Siloé était un cours d'eau de la Judée. (P.)

22. *Fronte capillata, post est occasio calva. Distiques de Caton.*

— Vrayement, dist Grandgousier, ce ne sera pas à ceste heure, car je veulx vous festoyer pour ce soir, et soyez les tres bien venuz. »

- 40 Ce dict, on apresta le soupper, et de surcroist feurent roustiz : seze beufz, troys genisses, trente et deux veaux, soixante et troys chevreaux moissonniers<sup>23</sup>, quatre vingt quinze moutons, troys cens gourretz<sup>24</sup> de laict à beau moust<sup>25</sup>, unze vingt perdrys, sept cens becasses, quatre cens chappons de Loudunoys<sup>26</sup> et Cornouaille<sup>27</sup>, six mille poulletz et  
45 autant de pigeons, six cens gualinottes<sup>28</sup>, quatorze cens levraux, troys cens et troys hostardes<sup>29</sup>, et mille sept cens butaudeaux<sup>30</sup>. De venaison l'on ne peut tant soubdain recouvrir, fors unze sangliers qu'envoya l'abbé de Turpenay<sup>31</sup>, et dix et huict bestes fauves que donna le

Ligne 38. A : *Grandgousier*. — l. 42. A, B : *vingtz* — A : *gourretz* — l. 43. A : *laict à veau, moust* — l. 45. A, B, D : *levraulx* — l. 48. A, B : *buyt*

23. De lait. Dérivé tiré de *moisson*, traite d'une vache. Cf. Nicot : « La *moisson* d'une vache, c'est la traite de laict, le laict qu'on tire. » (S.)

24. Goretz.

25. Avec une belle sauce au moût, au jus de raisin. Taillevent donne la recette de cette sauce, chère à nos pères, et tout à fait de mise au moment des vendanges : « Prenez des raisins hors de la grappe et les escachez en un pot. Mettez les bouillir sur le feu demi quart d'heure et y mettez un bien peu de vin vermeil..., etc. » Le verjus, très usité dans l'ancienne cuisine, se pilait à Paris aux pressoirs de Ste-Oportune, du pont St-Michel et en divers autres endroits. Cf. *R. E. R.*, VII, 105. (C.)

26. Pays de Loudun (Vienne), limitrophe du Chinonais. La réputation de ces chapons ne s'est pas démentie depuis le XIII<sup>e</sup> jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. Cf. le *Dict. de l'Apostolite*, Ch. Estienne dans sa *Guide*, 1552, Jodocus Sincerus dans son *Itinerarium*, 1612, etc. Lucas Lemoigne, dans ses *Noëls* (1520) se fait l'écho de cette vogue :

Penot donna ung clorin de bon pays

Et Gribelot ung chapon *lodunoys*.

Cf. *R. E. R.*, II, 164, V, 224. (C.)

27. Pays de la Basse Bretagne qui avait pour chef-lieu Quimper.

28. Gélinotte. Du Langued. *galineto*, même sens. (S.)

29. Outardes. Cf. l. IV, ch. LIX : « Otardes, otardeaux. »

30. Chaponneau, jeune chapon. C'est le poitevin *butaudeau*, nom qui figure dans un document de 1560 : « Ung *butaudeau* ou grand poulet, ung *butaudeau* ou chaponneau » (Lalanne). L'anc. fr. disait *hetoudeau*, La Noue écrit (1596) *beutaudeau*, jeune chapon, et la première édition du *Dict. de l'Acad.* (1694) donne *etoudeau*. Ce mets reparait sur la table des gastrolâtres, l. IV, ch. LIX, à côté des chapons. (S.)

31. L'abbaye de Turpenay, com. Saint-Benoît, cant. Azay-le-Rideau, arr. Chinon, appartenait à l'ordre de St-Benoît. Elle avait pour abbé Philippe Hurault de Chiverny depuis 1526. Ce personnage, également pourvu des abbayes de Bourgueil, Marmoutiers, St-Aubin d'Angers et Pontlevoy, mourut à Paris le 11 novembre 1539. On lui attribue l'introduction à Bourgueil du plant de vigne de Beaune (*R. E. R.*, IV, 406). Un des interlocuteurs du *Moyen de parvenir* se nomme l'abbé de Turpenai. (C.)

seigneur de Grandmont<sup>32</sup>, ensemble sept vingt faisans qu'envoia le seigneur des Essars<sup>33</sup>, et quelques douzaines de ramiers, de oiseaux de riviere, de cercelles<sup>34</sup>, buours<sup>35</sup>, courtes<sup>36</sup>, pluviers, francolys<sup>37</sup>, cravans<sup>38</sup>, tyransons<sup>39</sup>, vanereaux<sup>40</sup>, tadournes<sup>41</sup>, pochecullieres<sup>42</sup>,

Ligne 49. A : *Grandmond* — A : *deux vings* — l. 51. A : *tercelles* — A, B, D : *buors* — A : *francolys* manque — l. 52. A, B, D : *vanereaux* manque

32. Il y avait au xv<sup>e</sup> s. deux fiefs de ce nom, l'un dans la paroisse de Chinon, l'autre dans celle de Benais. Leur situation sur la lisière de deux grandes forêts peut faire hésiter dans le choix à faire. D'autre part, on connaît Gabriel de Grammont, évêque de Tarbes, puis de Poitiers en 1532, négociateur en 1526 de la liberté de François I<sup>er</sup>, et François de Grandmont, vice-roi de Navarre, qui reçut de François I<sup>er</sup> en 1528 une compagnie de 50 lances avec laquelle il servit dans toutes les guerres d'Italie. Mais rien ne permet d'identifier le *Seigneur de Grandmont* avec tel ou tel de ces personnages. (C.)

33. Les Essards, cant. Langeais, arr. Chinon, au nord de la forêt de Benais. On ignore les tenanciers du fief, qui, d'après Carré de Busserolle, était sans importance. (C.)

34. Sarcelles. Cf. l. IV, ch. LIX. Forme archaïque que donne encore le *Dict. de l'Acad.* de 1694. (S.)

35. Butors. Du poitevin *buor*, donné par les var. A, B, D et qu'on lit déjà dans un aveu de Marans de 1363 : « Et tous oiselaes de faulcons, de *buors* et de tous autres oiseaux » (Et. Clouzot, *Les Marais de la Sèvre Niortaise*, 1904, p. 132). Un autre document provincial de 1465 mentionne *buort* et *buouri* (v. Godefroy). Cf. Salerne, *Ornithologie*, p. 314 : « Le Butor se nomme en Poitou *Bubor*, à Bellegarde, dans la Forêt d'Orléans, *Behors*, en Berry et en Sologne, *Bibour* ». Quant à l'excellence gastronomique du butor au xv<sup>e</sup> s., Belon remarque (p. 193) qu'« il est entre les delices françoyses ». (S.)

36. Courlis. Cf. Belon, *Oyseaulx*, p. 204 :

« Le *corlys* est oyseau d'aussi grande corpulence comme une aigrette; il a gagné son nom François de son cri, car en volant il prononce *corlieu*. » (S.)

37. Francolins. C'est le provençal *francouli*, oiseau de la famille des silvains qui habite la Crau. Cette espèce du Midi de la France diffère du *Francolin* proprement dit, dont le nom est venu de l'Italie, comme le constate Belon, *Oyseaulx*, p. 240 : « Nous ne connaissons aucun oyseau en nostre païs qui soit nommé *francolin*: aussi est-ce un nom emprunté de estrangers. Il est Italien. » (S.)

38. Espèce d'oies sauvages. Nom du xv<sup>e</sup> s., d'origine dialectale. Cf. Belon, *Oyseaulx*, p. 158 : « De l'oye nonnette autrement appelée *cra-vant*. » (S.)

39. Chevaliers-gambettes, oiseaux voisins des bécasses. C'est le poitevin *tyranson*, même sens (Poey d'Avant). Cf. Salerne, *Ornithologie*, p. 337 : « Autre espèce de Bécassine... c'est peut-être ce qu'on appelle à Vannes en Bretagne Bécassine de mer et en Poitou *Tyranson*. » (S.)

40. Jeunes vanneaux. Forme dialectale (Sologne). (S.)

41. Tadornes, espèce de canards. Du langued. *tadourno*, proprement tardif, d'après son allure. Cf. Belon, *Oyseaulx*, p. 172 : « La *Tadorne* est oyseau moult ressemblant à une cane... On le voit rarement en France, sinon es courts des grands Seigneurs à qui on les apporte des autres provinces de dehors. » (S.)

42. Nom vulgaire des spatules. Cf. Belon, *Oyseaulx*, p. 194 : « La difference entre la Pale

pouacres<sup>43</sup>, hegronneaux<sup>44</sup>, foulques<sup>45</sup>, aigrettes<sup>46</sup>, ciguoinques,  
 55 cannes petieres<sup>47</sup>, oranges<sup>48</sup> flammans<sup>49</sup> (qui sont phœnicopteres<sup>50</sup>),  
 terrigoles<sup>51</sup>, poules de Inde<sup>52</sup>, force coscossons<sup>53</sup>, et renfort de potages.

Ligne 53. A : *ciguoinques* — l. 54-55. A, B, D : *oranges flammans... force coscossons*  
 manque

ou Cueiller et la *Poche* est mise en la grandeur : car une *Poche* est plus grand et le bec plus large. » Rappelons que *poche* a le sens de grande cuiller, de sorte que l'appellation *poche-cuiller* est un pléonaste : elle fait allusion à la forme du bec de cet oiseau. (S.)

43. Hérons tachetés, autrefois très communs sur les bords de la Charente. Du poitevin *pouacre*, même sens (Rolland, *Faune*, II, 372), proprement rogneux, à cause de la saleté de cet oiseau qui vit souvent dans les marais. Cf. l. II, ch. XVI : « Quatorze en feurent ladres, dix et huyct en feurent *pouacres*. » (S.)

44. Jeunes hérons, appelés *bégron* dans l'Anjou et le Bas-Maine, *aigron*, en Berry. (S.)

45. Poules d'eau. Cf. Rob. Estienne (1539) : « *Foulque*, oiseau de riviere noir que aucuns appellent Diables à cause de la noirceur. » Le nom n'était pas encore généralisé dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s., et Du Pinet remarque à ce propos (Pline, *H.N.*, XVIII, 35) : « *Foulques*, Fulica, ce sont poules d'eau qu'on appelle Diable de mer à Paris. » (S.)

46. Hérons blancs portant sur la tête une aigrette droite et effilée. Cf. Belon, *Oyseaulx*, p. 195 : « *L'aigrette* doit estre mise entre les especes de herons... Il y a certaines plumes en deux costez des aelles sur le dos de l'aigrette, qui sont deliées et blanches, et qui sont vendues bien chers ez bazestans de Turquie... » C'est un dérivé de *aigron*, héron, déjà relevé n. 44. (S.)

47. Canepetière, proprement cane péteuse. Cf. Belon, *Oyseaulx*, p. 237 : « *La Cane petiere* nous semble oyseau particulier au pais de France, où il n'y a paissant qui ne le sçache ainsi nommer... Ce nom luy a esté baillé, non pas qu'elle soit aquatique, mais qu'elle se tapist contre terre à la maniere de canes en

l'eau. » Cette appellation vulgaire ne remonte pas au delà du XVI<sup>e</sup> s. (S.)

48. De couleur orange.

49. Oiseaux dont les ailes sont de couleur de feu. Du provençal *flamenc*, même sens, proprement flambant, nom que l'oiseau porte chez Belon, p. 199 : « L'oyseau que les anciens Grecs et Latins ont signifié sous ce nom Grec Phœnicopterus a esté dit du nom François *Flambant*, tant à cause de la couleur de sa plume, qui est de couleur de datte, que parce qu'elle est comme flambante. Les autres le nomment *Flament*. » On en trouvait en France sur les côtes de la Méditerranée : cf. *flamenc de la Camargo*. (S.)

50. Nom latin du flamant, dans Pline (proprement qui a les ailes écarlates) et qui est encore l'appellation scientifique de l'oiseau. Chez Belon (*Observations*, p. 12), le nom conserve sa forme savante : « C'est un oyseau... aiant les aelles comme une mouette et le corsage d'un flambant, que les Latins nomment *Phœnicopterus*. » (S.)

51. Espèce d'oiseaux dont le nom est inconnu en dehors de R. Peut-être l'hirondelle de rivage, appelée en Languedoc *terrasoua*, tandis que *terrigolo* y désigne un terrain raviné qui ne produit presque rien. L'hypothèse d'une confusion de la part de R. est possible. (S.)

52. Dindes, abréviation de *poule d'Inde*. C'est le féminin de *coq d'Inde*, le dindon (l. IV, ch. LI), qui fut importé en Europe, dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> s., des Antilles appelées jadis Indes occidentales. Belon rapporte que ces gallinacés étaient déjà communs dans les fermes dès 1530. (S.)

53. Mets arabe consistant en boulettes de farine et de viande avec du beurre et du bouillon.

Sans point de faulte y estoit de vivres abondance, et feurent aprestez honnestement par Fripesaulce<sup>54</sup>, Hoschepot<sup>55</sup> et Pilleverjus<sup>56</sup>, cuisiniers de Grandgousier.

Janot, Micquel<sup>57</sup> et Verrenet<sup>58</sup> aprestèrent fort bien à boyre<sup>59</sup>.

Ligne 56. A : *il y avoit de vivres à suffisance* ; B, D : *abondance* ; E, *abondonce* — l. 57. A, B : *honestement* — A, B : *Frippesaulce* — l. 58. A : *Grandgouzier* — l. 59. A, B : *aprestèrent* — A : *boire*

C'est le provençal *couscoussou*, de l'esp. *alcuz-cuzú* (= arabe *kouskous*). Le Duchat en donne une description détaillée d'après la relation d'un sieur Mouette, captif dans les royaumes du Fez et du Maroc, à l'époque de la dernière croisade. R. transcrit ailleurs le terme inexactement : *coscotons* (l. III, ch. xvii), d'où il a tiré un dérivé *coscoté* (l. II, ch. xxi), relevé de petits grains comme ceux qui formaient ce plat. (S.)

54. Lèche-sauce. *Friper* signifie encore, dans le Berry, lécher la sauce d'un plat avec sa langue. Épithète culinaire par excellence. (S.)

55. Hochepot, sorte de ragoût de bœuf haché ou de volaille cuit sans eau dans un pot avec des marrons, des navets et autres assaisonnements (*Menagier*, II, 5). C'est aussi le nom d'un cuisinier, l. IV, ch. xl. (C.)

56. Pile-verjus. On écrasait des raisins verts dans un mortier pour faire du verjus. (C.)

57. Sans doute le valet basque du ch. xxviii, l. 64. (C.)

58. Verre vidé jusqu'à la dernière goutte. Cf. ch. v, n. 114.

59. Sur cet usage, cf. ch. xxiii, n. 36.

Comment Gargantua mangea en sallade six pelerins.

CHAPITRE XXXVIII.

Le propos requiert que racontons ce qu'advint à six pelerins, qui venoient de Saint Sebastien <sup>1</sup>, pres de Nantes, et pour soy herberger  
5 celle <sup>2</sup> nuict, de peur des ennemys, s'estoient mussez <sup>3</sup> au jardin dessus  
les poyzars <sup>4</sup>, entre les choulx et lectues. Gargantua se trouva quelque  
peu alteré et demanda si l'on pourroit trouver de lectues pour faire  
sallade, et, entendent qu'il y en avoit des plus belles et grandes du  
10 aller luy mesmes et en emporta en sa main ce que bon luy sembla.  
Ensemble emporta les six pelerins, lesquelz avoient si grand paour  
qu'ilz ne ausoient ny parler ny tousser.

Les lavant doncques premierement en la fontaine <sup>5</sup>, les pelerins

---

Ligne 2. A, B, D : XXXVI — l. 3. A : *propous* ; B : *prepous* — l. 4. A, B : *Saint Sebastian* — l. 5. A, B, D : *nuict* — A, B : *s'estoyt* — A, B : *on* — l. 8. A : *une sallade* — l. 9. B : *on noyers* — l. 11. A : *peur* — l. 12. A : *ousoient*

1. Saint-Sébastien d'Aigne, cant. Nantes (Loire-Inf.), sur la rive gauche de la Loire. L'église, aujourd'hui reconstruite, ne fut dédiée à saint Sébastien qu'au xiv<sup>e</sup> s. Le pèlerinage était fort renommé, et l'on y venait de très loin comme le témoigne cette brochure du xv<sup>e</sup> s. : *Comment les habitants de la Rochelle et de Saint Jean d'Angely sont tourmentez et meurdres de serpens et autres bestes venimeuses, et pour en estre guaris se sont vouez à Monsieur Saint Sebastien, près de Nantes en Bretagne.* Cf. R.E.R., X, 106. (C.)

2. Cette. *Celui, celle*, chez R. servent encore fréquemment d'adjectifs. Cf. ch. xxx, l. 8 : « en celle heure. » (P.)

3. Cachés. Cf. ch. II, n. 13.

4. Tiges de pois. Poitevin *poisds* : « Laissez-moi ramer mes *poisds*. » Bugeaud, *Chants populaires*, p. 303. En septembre, les dernières gousses ont été cueillies et les tiges ou chaumes gisent à terre. Tous ces détails concordent avec les circonstances de lieu (le jardin de la Devinière) et de temps (l'automne) choisies par R. pour cet épisode. (C.)

5. Ce détail peut s'appliquer à la plupart des maisons des champs, mais il n'est pas inutile de rappeler que la fontaine de la Devinière existe toujours. C'est une excavation voûtée, dans le mur du jardin, avec un bassin pour recevoir l'eau. (C.)

disoient en voix basse l'un à l'autre : « Qu'est il de faire<sup>6</sup>? Nous  
 15 noyons<sup>7</sup> icy, entre ces lectues. Parlerons nous? Mais, si nous parlons,  
 il nous tuera comme espies<sup>8</sup>. » Et, comme ilz deliberoient ainsi, Gar-  
 gantua les mist avecques ses lectues dedans un plat de la maison,  
 grand comme la tonne de Cisteaulx<sup>9</sup>, et, avecques huille et vinaigre  
 et sel, les mangeoit pour soy rafraischir davant souper, et avoit ja  
 20 engoullé<sup>10</sup> cinq des pelerins. Le sixiesme estoit dedans le plat, caché  
 soubz une lectue, excepté son bourdon qui apparoissoit au dessus.  
 Lequel voyant, Grandgousier dist à Gargantua :

« Je croy que c'est là une corne de limasson ; ne le mangez  
 point.

25 — Pourquoy? (dist Gargantua). Ilz sont bons tout ce moys<sup>11</sup>. »

Et, tyrant le bourdon, ensemble enleva le pelerin, et le mangeoit tres  
 bien; puis beut un horrible traict de vin pineau<sup>12</sup>, et attendirent que  
 l'on apprestast le souper.

Les pelerins ainsi devorez se tirerent hors les meulles de ses dentz le  
 30 mieulx que faire peurent, et pensoient qu'on les eust mys en quelque  
 basse fousse<sup>13</sup> des prisons, et, lors que Gargantua beut le grand traict,

Ligne 14. D : l'ung — A, B : qu'est y — l. 15. A, B : noyons — l. 17. D : ung — l. 18. A, B : Cisteaux ; D : Cisteaulx — l. 18-19. A : d'huile, de vinaigre et de sel — l. 19. A, B : mangeoyt — l. 20. A : des prisonniers — l. 21. A : lactues ; B : lactue — A : bourbon — l. 22. A : Grandgousier — l. 23. A, B : mengex ; D : mange — l. 26. A : bourdon — A, B : mangeoyt — l. 27. D : ung — l. 29. A, B, D : retirèrent — A : dentz — E : les

6. Qu'y a-t-il à faire? Cf. ch. XVIII, n. 13.

7. Nous nous noyons. Le verbe s'employait couramment au sens intransitif. Cf. l. IV, ch. XIX, passim : « Je naye. »

8. Espions. Vieux mot, usuel au XVI<sup>e</sup> s. (Marot, Amyot, d'Aubigné), qu'on lit encore dans Sorel et dans J.-J. Rousseau. L'équivalent moderne *espion* (de l'ital. *spione*), donné par Rob. Estienne en 1539, est inconnu à R. (S.)

9. La célèbre abbaye de Citeaux, cant. Nuits, arr. Beaune (Côte-d'Or), était située au centre du vignoble Bourguignon. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait possédé une tonne dont Robert Cenault, dans son traité *De veris men-*

*surarum ponderumque ratione*, éd. 1547, ff. 30 et 31, évalue la contenance à 300 muids, et fait remonter l'origine à saint Bernard lui-même. Elle n'existait plus au temps de Le Duchat. (C.)

10. Avalé, dévoré. Terme archaïque et provincial (Anjou, Berry, etc.). (S.)

11. Les escargots sont particulièrement appréciés au moment des vendanges.

12. Les propos des Bien-Yvres, ch. v, n. 100 et 101, nous ont déjà appris que le cru de la Devinière était du vin pineau. (C.)

13. Fosse. Forme encore usuelle dans plusieurs patois : Anjou et Saintonge, Vendôme et Blésois. (S.)

cuyderent noyer en sa bouche<sup>14</sup>, et le torrent du vin presque les emporta au gouffre de son estomach ; toutesfoys, saultans avec leurs bourdons, comme font les micquelotz<sup>15</sup>, se mirent en franchise<sup>16</sup>  
 35 l'orée<sup>17</sup> des dentz. Mais, par malheur, l'un d'eux, tastant avecques son bourdon le pays à sçavoir s'ilz estoient en seureté, frappa rudement en la faulte<sup>18</sup> d'une dent creuze<sup>19</sup> et ferut<sup>20</sup> le nerf de la mandibule, dont feist tres forte douleur à Gargantua, et commença crier de raige qu'il enduroit. Pour doncques se soulaiger du mal, feist apoter son cure-  
 40 dentz et, sortant vers le noyer grollier<sup>21</sup>, vous denigea<sup>22</sup> Messieurs les

Ligne 33. A, B : *ou* — A : *aveq* ; B : *avecq* — l. 35. D : *l'ung* — A, B : *d'eulx* — l. 36. A, B, D : *seureté* — l. 37. A, B, D : *dentz* — E : *de mandibule* — l. 38. A, B : *feit* — A, B, D : *commencea* — A : *à crier* — l. 40. A : *denigea bien*.

14. « Beut tellement [Gargantua] qu'il mist la dicte riviere à sec. Lors les citoyens qui estoient tombez en sa gueulle furent tous noyés. » *Grandes Croniques*, fol. D v<sup>o</sup>. (C.)

15. Pèlerins qui allaient au Mont-Saint-Michel. Dérivé de ce nom propre, sous sa forme picarde *Miquel*, le mot, admis par le *Dict. de l'Acad.* en 1718, en fut supprimé en 1835. (S.) — Faut-il croire que les miquelots s'aidaient de leurs bâtons pour franchir les sables mouvants de la baie du Mont-Saint-Michel, ou qu'en passant par les villages, ces « coquillards », véritables mendians, se livraient à des gambades pour recueillir des aumônes ? (C.)

16. En liberté, hors de la basse fosse des prisons où ils croyaient être auparavant.

17. Au bord de. Cf. ch. xxvii, l. 74. « Avaient mis leurs guidons et enseignes l'orée des murs. »

18. Au défaut. Cf. ch. xxvii, l. 98 : « la faulte des coustes. »

19. « Excepté troyz qui tomberent dedans sa dent creuse. » *Grandes Croniques*, var. de l'édition 1533. Marty-Laveaux, t. IV, p. 47, n. 1.

20. Frappa. Et plus bas : « le pauvre haïre qui l'avoit feru du bourdon. » Verbe ancien encore en pleine vitalité au xvi<sup>e</sup> s. (Marot, Mon-

taigne, etc.). Au xviii<sup>e</sup>, il tombe dans l'oubli, et Sorel déclare que personne ne le comprend plus. On le trouve surtout chez les comiques et les burlesques. Dans la langue moderne, ce verbe a survécu dans une locution consacrée. Cf. Brunot, t. III, p. 112 et 307. (S.)

21. Qui produit des noix grollières (cf. l. IV, ch. lxxiii : une coquille de noix *grollière*), c'est-à-dire si grosses et si dures que seul le bec des grolles ou corbeaux peut les entamer. Le goût des corbeaux pour les noix a donné naissance en Poitou à une expression proverbiale : « Chaque grolle picque sa nas ». *Rolea de la Gente Pottevinerie*, p. 51. S'il subsistait le moindre doute sur le lieu de l'action, il suffirait de rapprocher ce passage de celui du l. III, ch. xxxii, où Panurge offre à Rondibilis « du bon vin blanc du cru de la Devinière, en la plante du grand cormier, au dessus du noyer grollier ». (C.) — Aujourd'hui encore, en Poitou, *grolire* désigne une grosse noix. Quant à l'expression *noix grollière*, elle trouve son meilleur commentaire dans ce passage de Bernard Palissy, t. I, p. 101 (éd. Fillon) : « Je voyois... cueillir les noix aux *groles* qui se resjouissoient en prenant leur repas et disner sur lesdits noyers. » (S.)

pelerins. Car il arrapoit<sup>23</sup> l'un par les jambes, l'autre par les espauls, l'autre par la bezace, l'autre par la foilluze<sup>24</sup>, l'autre par l'escharpe, et le pauvre haire<sup>25</sup> qui l'avoit feru du bourdon, le accrocha par la braguette; toutesfoys ce luy fut un grand heur<sup>26</sup>, car il luy percea une  
 45 bosse chancreuze<sup>27</sup> qui le martyrisoit depuis le temps qu'ilz eurent passé Ancenys<sup>28</sup>.

Ainsi les pelerins denigez s'enfuyrent à travers la plante<sup>29</sup> à beau trot, et appaisa<sup>30</sup> la douleur.

En laquelle heure feut appellé par Eudemmon pour soupper, car tout  
 50 estoit prest :

« Je m'en voys doncques (dist il) pissier mon malheur<sup>31</sup>. »

Ligne 41. D : l'ung — l. 42. A, B : foillouze — l. 43. A, B : pouvre — A, B : hayre — A : l'ovoit — A, B : acrochea — l. 44. A, B : feul — D : ung — l. 45. A, B : martyrisoit — l. 47. A : fuyont — l. 47-48. A, B : le bean trot; D : et beau trot — l. 49. A, B : fut

22. Dénicha. Cf. ch. xxiv, n. 58.

23. Attrapait. Verbe encore usuel dans le Berry et le Poitou, ainsi qu'en Gascogne. D'Aubigné le met dans la bouche de son Baron de Fœneste, *Œuvres*, t. II, p. 562 : « Que le mau Sant Crapazi poschi arrapa celui qui... » (S.)

24. Bourse. Terme jargonnesque que R. apprît sans doute des gueux, qui fréquentaient les foires du Poitou. Dans le petit lexique d'argot ancien recueilli par Guill. Bouchet (*Œuvres*, t. III, p. 131), *foillouze* est expliquée par *gibbiere*. R. s'en sert ailleurs, au l. III, ch. xli, où il l'accompagne d'un autre mot de jargon : « Plus d'aubert n'estoit en *foillouze* pour solliciter et poursuivre. » Cholières connaît également ce terme spécial, *Œuvres*, t. I, p. 96 : « C'est pour jeter l'escu dedans jusques à ce qu'on soit au logis pour les descharger en la *foillouze*. » (S.)

25. Pèlerin, proprement cilice de pénitent, sens du mot dans Rob. Estienne qui écrit tantôt *haire* et tantôt *bere*. Ailleurs, au ch. liv, R. lui donne le sens d'hypocrite : « *Haires*, cagots,

cafars empeutouffés, » ou le prend dans un sens libre, l. II, ch. xiv : « Une jeune Corinthiace regardoit mon pauvre *haire* esmoucheté. » Cette expression *pauvre haire* ou *pauvre bere*, qui a survécu, n'a rien de commun avec l'homonyme *ber*, seigneur, qu'on lit également dans notre auteur, ch. II, l. 9. Cf. *R. E. R.*, X, 269-273. (S.)

26. Chance.

27. Bubon inguinal. Des exemples de ce genre sont bien connus dans l'histoire, tel celui du coup d'épée qui ouvrit l'abcès de Jason de Phercée, qu'aucun médecin n'avait pu guérir. Cf. Pline, *H. N.*, VII, 50, et Montaigne, *Essais*, l. I, ch. xxxiv. (C.)

28. Ch.-l. arr. (Loire-Inf.). Les pèlerins avaient sans doute longé la rive droite de la Loire depuis Nantes, franchi le fleuve à Saumur, et se dirigeaient par le plus court chemin vers la Brène, en traversant le Chinois. (C.)

29. Vigne nouvellement plantée. C'est la *plante* du grand Cormier. Cf. l. III, ch. xxxii.

30. S'apaisa la douleur [de Gargantua]. Au sens intransitif, archaïque.

31. Me soulager de ma douleur en pissant.

Lors pissa si copieusement que l'urine trancha le chemin aux pelearins, et furent contrainctz passer la grande boyre<sup>32</sup>. Passans de là par l'orée de la Touche<sup>33</sup>, en plain chemin tomberent tous, excepté Four-  
 55 nillier<sup>34</sup>, en une trape qu'on avoit fait pour prandre les loups à la trainnée<sup>35</sup>, dont escapperent moyennant l'industrie dudict Fournillier, qui rompit tous les laz et cordages. De là issus, pour le reste de celle nuyt coucherent en une loge<sup>36</sup> pres le Coudray<sup>37</sup>, et là furent reconfortez de leur malheur par les bonnes parolles d'un de leur compaignie, nommé Lasdaller<sup>38</sup>, lequel leur remonstra que ceste adventure  
 60 avoit esté predicté par David *Ps.*<sup>39</sup> :

Ligne 54. D : *excepté* — l. 55. E : *faice* — l. 56. A, B, D : *eschapperent* — A, B : *moyenant* — l. 57. A : *cordaiges* — l. 58. A, B, D : *le Coudray* — l. 59. D : *d'ung* — l. 61. A, B : *avoit*

Pantagruel (l. II, ch. xxxiii) ayant une « pisse chaulde », ses médecins à force de diurétiques lui font « pisser son malheur ». (C.)

32. Canal destiné à l'irrigation. Cf., près de Bourgueil, la *Boire de Mitaine* et la *Boire du bâtiment*. Il s'agit ici du cours d'eau formé par le « déluge urinal » de Gargantua. (C.)

33. Bouquet de bois. Et ailleurs, l. IV, ch. xxxv : « Petit port... situé lez une *touche* de boys. » Le mot répond au dauphinois *toucho*, touffe d'arbre ou d'arbuste, cépée, fourré (Mistral). (S.) — Il s'agit sans doute du bois de l'Alleu, au nord du Coudray. (C.)

34. Fournier, nom très commun dans les provinces de l'Ouest. (C.)

35. Traîne, sorte de grand filet.

36. Hutte, cabane.

37. Le château du Coudray-Montpensier. Cf. ch. IV, n. 21.

38. Nom très approprié pour un pèlerin ; dans le Hainaut, le terme désigne celui qui a beaucoup voyagé, qui s'est affaibli par ses courses vagabondes (Hécart). Regnier, *Sat.* X, l'applique ironiquement à un chien galeux : « Ce rongneux *Lasdaller* se froitait à mes bas. » Oudin (1640) explique le mot par « un paresseux, un fainéant », et cette acception est encore po-

pulaire. C'est aussi un des noms vulgaires du *béron butor*, oiseau très paresseux. (S.) — Dans le *Monologue des Sots joyeux* (*Anc. poés. fr.*, t. III, p. 16) on trouve :

Sotz ardans d'aller, sotz tardifz...

Sotz *las d'aller*, et sotz hastifz.

Dans la *Passion à personnages*, fol. 139, citée par Le Duchat, un valet ajoute à son nom significatif de Maucourant, le sobriquet de *Saoul d'Aller*. (C.)

39. R. se moque ici de l'habitude, fréquente chez les gens d'église, et même chez les laïcs, si nous en croyons H. Estienne, *Apologie*... t. I, p. 183, d'alléguer l'Écriture Sainte et de l'interpréter abusivement à propos des moindres incidents de la vie quotidienne. Avec un peu d'ingéniosité, on pouvait trouver dans l'Écriture une figure, partant une prédiction des circonstances et des aventures les plus diverses. François de Billon, dans *Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin* ne s'était-il pas avisé d'établir une conformité entre les Prophètes ou secrétaires de Dieu et les notaires ou secrétaires du roi de France ? Moise correspondait à Hurault, Josué à d'Orne, Samuel à Longuet, etc. Lasdaller cite tout le psaume CXXIII, moins le premier verset : « Nisi quia Dominus erat in no-

« *Cum exurgerent homines in nos, forte vivos deglutissent nos*, quand nous feusmes mangez en salade au grain du sel ; *cum irasceretur furor eorum in nos, forsitan aqua absorbuisset nos*, quand il beut le grand traict ;  
 65 *torrentem pertransiuit anima nostra*, quand nous passasmes la grande boyre ; *forsitan pertransisset anima nostra aquam intolerabilem* de son urine, dont il nous tailla<sup>40</sup> le chemin. *Benedictus Dominus, qui non dedit nos in captionem dentibus eorum. Anima nostra, sicut passer erepta est de laqueo venantium*, quand nous tombasmes en la trape ; *laqueus contritus est* par Fournillier, *et nos liberati sumus. Adjuitorium nostrum, etc.* »  
 70

---

Ligne 62. B : *deglutissent nous* — l. 65. E : *passasmes*

bis... Si le Seigneur n'avait été en nous... Lorsque les hommes se sont dressés contre nous, peut-être nous auraient-ils avalés tout vifs... Lorsque leur fureur s'allumait contre nous, peut-être l'eau nous aurait-elle engloutis... Notre âme a franchi le torrent... Peut-être notre âme aurait-elle trouvé cette inondation insurmontable... Béni soit le Seigneur qui ne nous

a pas laissés en proie à leurs dents... Notre âme a été arrachée de leurs mains, comme un passereau du filet des chasseurs... Le filet a été rompu... et nous avons été délivrés. » Le dernier verset inachevé se complète ainsi : *Adjuitorium nostrum in nomine Domini, qui fecit cælum et terram.* (P.)

40. Coupa. Cf. Taille vie, l. IV, ch. xxii.

---

Comment le moyne fut festoyé par Gargantua et des beaulx propos  
qu'il tint en souppant.

CHAPITRE XXXIX.

Quand Gargantua feut à table et la premiere poincte des morceaux  
5 feut baufrée<sup>1</sup>, Grandgousier commença raconter la source et la cause  
de la guerre meue entre luy et Picrochole, et vint au poinct de narrer  
comment Frere Jean des Entommeurs avoit triumpné à la defence du  
clous de l'abbaye, et le loua au dessus des prouesses de Camille,  
Scipion, Pompée, Cesar et Themistocles. Adoncques requist Gargantua  
10 que sus l'heure feust envoyé querir, affin qu'avecques luy on consul-  
tast de ce qu'estoit à faire. Par leur vouloir l'alla querir son maistre  
d'hostel, et l'admena joyeusement avecques son baston de croix sus la  
mulle de Grandgousier.

Quand il feut venu, mille charesses, mille embrassemens, mille bons  
15 jours feurent donnez :

« Hés, Frere Jean, mon amy, Frere Jean mon grand cousin, Frere  
Jean de par le diable, l'acollée<sup>2</sup>, mon amy!

— A moy la brassée<sup>3</sup> !

— Cza, couillon, que je te esrene<sup>4</sup> de force de t'acoller ! »

---

Ligne 1. A, B, D : *feut* — A, B : *propous* — 1. 2. E : *tient* — 1. 3. A, B, D :  
XXXVII — 1. 4. D : *feu* — 1. 5. A, B, D : *baufrée* — A : *Grandgouzier* — A, B, D :  
*commencea* — D : *à raconter* — 1. 6. B : *point* — 1. 7. E : *Jen* — E : *Entommeurs* —  
A : *triumpné* — 1. 13. A : *Grandgouzier* — 1. 14. D : *caresses* — 1. 16. E : *Jan* — E :  
*Jan* — 1. 17. E : *Jan* — 1. 19. D : *Ça* — E : *estrene*

1. Bâfrée, avalée goulument. Cf. ch. iv, n. 15.

2. Accolade. Archaisme; se rencontre encore chez Marot et Ét. Pasquier. Le mot se trouve sous ces deux formes dans R. Cf. I. III,

ch. x : « l'acollade, la fressurade. » (P.)

3. Embrassade. Forme dialectale : dans le Berry et ailleurs, *brasser* a le sens d'« embrasser ». (S.)

4. Êreinter. Cf. ch. xxvii, n. 70.

20 Et Frere Jean de rigoller! Jamais homme ne feut tant courtoys ny gracieux.

« Cza, cza (dist Gargantua), une escabelle icy, aupres de moy, à ce bout.

— Je le veulx bien (dist le moyne), puis qu'ainsi vous plaist. Page, de l'eau! Boute, mon enfant, boute: elle me rafraischira le faye<sup>5</sup>.  
25 Baille icy que je gargarize<sup>6</sup>.

— *Deposita cappa*<sup>7</sup> (dist Gymnaste); oustons ce froc.

— Ho, par Dieu (dist le moyne), mon gentilhomme, il y a un chapitre *in statutis Ordinis*<sup>8</sup> auquel ne plairoit le cas.

30 — Bren (dist Gymnaste), bren pour vostre chapitre. Ce froc vous rompt les deux espauls; mettez bas.

— Mon amy (dist le moyne), laisse le moy, car, par Dieu! je n'en boy que mieulx: il me fait le corps tout joyeux. Si je le laisse, Messieurs les pages en feront des jarretieres, comme il me feut fait  
35 ses foyes à Coulaïnes<sup>9</sup>. Davantaige, je n'auray nul appetit. Mais, si en cest habit je m'assys à table, je boiray, par Dieu! et à toy et à ton cheval, et de hayt<sup>10</sup>. Dieu guard de mal la compaignie! Je avoys souppé;

Ligne 20. E: Jan — l. 22. D: ça, ça — l. 27. A, B: houslons — l. 29. A, B: la cas — l. 31. E: romp — l. 33. A, B: joyeulx — l. 35. A: d'adventaige; B: daven-taige

5. Foie. Forme archaïque des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., qu'on lit par exemple dans l'*Ébrique* d'Oresme (v. Littré): « Ainsi comme l'on raconte... d'un autre serviteur qui occist son compaignon et en menga le *fee*. » Cette forme est aujourd'hui usuelle dans plusieurs patois (Normand, etc.). (S.)

6. « On est tout étonné, dit Morellet, d'entendre le moine demander de l'eau. Après avoir tenu le page (et les lecteurs) en suspens, il les rassure par ces paroles: « Que je gargarise. »

7. Réminiscence du rituel qui indique à quel moment l'officiant doit ôter sa chappe. (P.)

8. Dans les statuts de notre ordre. Cet article visait justement un délit dont R. s'était

rendu coupable, et dont il demanda l'absolution à Paul III dans la *Supplicatio pro apostasia*: « Absque licentia sui superioris a dicta ecclesia discedens, *regulari dimisso*, et presbyteri secularis habitu assumpto, per seculum diu vagatus fuit. » (C.)

9. Com. Beaumont-en-Véron, cant. Chinon (Indre-et-Loire). Le château, du XV<sup>e</sup> s., est situé sur un coteau, au bord de la Vienne, et domine toute la contrée. Il fut possédé de 1526 à 1544 par René de Garguesalle, seigneur de Coulaïne, gentilhomme de la maison du roi, enseigne de la compagnie de La Roche du Maine. Cf. Carré de Busserolle, *Dict. d'Indre-et-Loire*. (C.)

10. Joycusement. Cf. ch. v, n. 97.

mais pour ce ne mangeray je poinct moins, car j'ay un estomac pavé, creux comme la botte saint Benoist<sup>11</sup>, tousjours ouvert comme la  
 40 gibbessiere d'un advocat. De tous poissons, fors que la tanche<sup>12</sup>, prenez l'aesle de la perdry, ou la cuisse d'une nonnain<sup>13</sup>. N'est ce falotement<sup>14</sup> mourir quand on meurt le caiche<sup>15</sup> roidde<sup>16</sup>? Nostre prieur ayme fort le blanc de chappon.

— En cela (dist Gymnaste) il ne semble<sup>17</sup> poinct aux renars, car  
 45 des chappons, poules, pouletz qu'ilz prenent, jamais ne mangent le blanc.

Ligne 38 : A, B : *estomach* — l. 40. D : *d'ung* — l. 41. A, B : *l'aelle* — l. 41-54. A, B, D : *ou la cuisse..... jadeau de vergne* manque

11. Jeu de mots sur *botte*, chaussure, et *botte*, bouteille, tonneau. Les Bénédictins étaient chaussés, comme les moines de beaucoup d'autres ordres, et portaient peut-être de grandes bottes :

De Celestins et de Chartreux

*Botez*, houssez, com pescheurs d'oistres, dit Villon, *Test.*, v. 239. D'autre part, Huet rapporte que l'on appelait *botte de saint Benoît* la grande tonne du couvent de Bologne. Au l. IV, ch. xvi, frère Jean jure « par la sacre botte de saint Benoît ». (C.)

12. De tout poisson fors que la tanche Pren le dos et laisse la panche », dit H. Estienne, qui donne le proverbe au complet (*Précélence du lang. franç.*, p. 175). Cf. Du Fail, t. I, p. 108. (C.)

13. Frère Jean passe à une autre idée, ou plutôt poursuit la première en rappelant ce qu'il y a de plus délicat dans la perdrix ou chez une nonnain. (C.)

14. Drôlement. On lit ce mot dans le *Monologue du Résolu* de Roger de Colleye :

Et pour mon ennui compenser,  
 Je vous vins ma dame embrasser,  
 Et la baise *falotement*  
 Un petitet tant seulement.

Dérivé de *falot*, plaisant (l. III, ch. vii : le gentil *falot* Galen), proprement lanterne, c'est-à-dire

folâtre, capricieux comme la lumière vacillante d'un falot ou d'une lanterne portés à la main. (S.)

15. Membre viril. C'est l'ital. ancien et dialectal *caccio*, même sens, moderne, *cazzo*, ce dernier employé sous la forme *catse*, par d'Aubigné (t. II, p. 290) et Montaigne (*Essais*, l. I, ch. XLIX). R. donne à un des cuisiniers qui entrent dans la Truye, l. IV, ch. XL, le nom de *Visedecache*, reflet de l'ital. *viso de caccio*, visage ou air de niais. (S.)

16. Frère Jean songe aux conséquences de la paillardise à laquelle il vient de faire allusion : « Qui monachâ potitur, virgâ tendente moritur », dit un vers latin cité par Joannes Vincentius Metulinus, dans son commentaire sur le ch. xviii du *Grécisme*, d'Ebrard. Cette tradition burlesque figure aussi dans Faventius, II, *Partis practicæ medicinalis*, ch. LXXV, cité par H. Kornman, V, *De Linea amoris*, p. 123 (Le Duchat).

17. Ressemble. De même, au prologue du *Quart Livre* : « Elle semble à la gueule d'un puiz. » Ce sens archaïque se lit également dans Ronsard (v. Littré) :

Le Gaulois *semble* au saule verdissant,  
 Plus on le coupe et plus il est naissant.

Il est encore usuel dans les patois (Berry, Poitou, etc.). (S.)

— Pourquoi? dist le moyne.

— Parce (respondit Gymnaste) qu'ilz n'ont point de cuisiniers à les cuyre, et, s'ilz ne sont competement<sup>18</sup> cuitz, il demeurent  
50 rouge et non blanc. La rougeur des viandes est indice qu'elles ne sont assez cuytes, exceptez les gammars<sup>19</sup> et escrivices, que l'on cardinalize<sup>20</sup> à la cuyte<sup>21</sup>.

— Feste Dieu Bayart<sup>22</sup>! (dist le moyne) l'enfermier<sup>23</sup> de nostre abbaye n'a doncques la teste bien cuyte, car il a les yeulx rouges  
55 comme un jadeau<sup>24</sup> de vergne<sup>25</sup>... Ceste cuisse de levraut est bonne pour les goutteux<sup>26</sup>. A propos truelle<sup>27</sup>, pourquoy est ce que les cuisisses d'une damoizelle sont tousjours fraisches?

— Ce probleme (dist Gargantua) n'est ny en Aristoteles<sup>28</sup>, ny en Alexandre Aphrodise<sup>29</sup>, ny en Plutarque<sup>30</sup>.

Ligne 56. A, B : à *troupous* — l. 58. A, B : *probleme* — A : *Aristote*

18. Convenablement. Forme archaïque. Cf. I, II, ch. xv : « elles sont *competement* meschantes pour une telle ville. »

19. Homards. C'est le lat. *gammarius*, même sens, nom qui n'est pas attesté avant R. (S.)

20. Que la cuisson rend rouges comme le chapeau d'un cardinal (cf. ch. v, l. 136 : à *la cardinale*). Dérivé plaisant formé à l'aide d'un suffixe très fréquent au xv<sup>e</sup> s. Cf. *matagraboliser*, ch. xix, n. 17. (S.)

21. Cuisson. Cf. I, II, ch. xxxi : « Monsieur du roy de troyz *cuites* ». Cf. *R.E.R.*, VIII, 209 et IX, 129.

22. Serment favori de Bayard. Cf. Brantôme, t. II, p. 398 : « On appelloit ce grand capitaine (M. de la Trimouille) *La vraye corps Dieu*, d'autant que c'estoit son serment ordinaire, ainsi que ces vieux et anciens grands capitaines qui ont seu choisir et avoir aucuns particuliers à eux : comme Monsieur de Bayard juroit *Feste Dieu Bayard*... » (S.)

23. Infirmier. Forme archaïque en usage au xv<sup>e</sup> s. (Palsgrave, Rob. Estienne). (S.)

24. Jatte. De même, l. IV, ch. xxxii :

« *jadaulx de febves frezes*. » Le mot est poitevin et on le lit dès 1484 dans un compte de l'abbaye de la Trinité (Arch. de la Vienne) : « *jedaulx de bois grans et petis* » (v. Godefroy). (S.)

25. Aune. Terme dialectal, picard, berri-chon, etc., employé au xv<sup>e</sup> s., entre autres, par Palissy, p. 290 : « Les aulnes ou *vergues* apportent teinture noire. » (S.)

26. Pline recommande aux goutteux de porter sur eux une patte de levraut. *H. N.*, 28, 16 : « Podagras quidam mitigari [tradunt] pede leporis viventes abscesso, si quis secum assidue habeat. » F. Jean entend autrement la manière de se servir de la cuisse de levraut. (P.)

27. C'est le début d'un dicton populaire, énoncé en entier au l. III, ch. xviii : « C'est bien à *propos truelle! Dieu te gard de mal, masson*. » « A propos de bottes », dirait-on aujourd'hui. (C.)

28. R. a déjà fait allusion au livre des *Problèmes* d'Aristote, ch. x, l. 88.

29. Alexandre d'Aphrodisias, ville de Carie, Ἀλεξάνδρου Ἀφροδισιεύς (III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Cf. ch. x, l. 106.

- 60 — C'est (dist le moyne) par trois causes par lesquelles un lieu est naturellement refraïschy : *primo*, pource que l'eau decourt tout du long; *secundo*, pource que c'est un lieu umbrageux, obscur et tenebreux, auquel jamais le soleil ne luist; et tiercement, pource qu'il est continuellement esventé des ventz du trou de bize<sup>31</sup>, de chemise<sup>32</sup>, et d'abondant de la braguette. Et de hayt!<sup>33</sup> Page. à la humerie<sup>34</sup>!.. Crac, crac, crac<sup>35</sup>... Que Dieu est bon, qui nous donne ce bon piot!.. J'advoue Dieu<sup>36</sup>, si j'eusse esté au temps de Jesuchrist, j'eusse bien engardé<sup>37</sup> que les Juifz ne l'eussent prins au jardin de Olivet<sup>38</sup>. Ensemble le diable me faille si j'eusse failly de couper les

Ligne 60. D : *ung* — l. 62. D : *ung* — l. 63. A, B : *on quel* — l. 66. A, B : *humerye* — l. 67. A, B : *si je eusse* — A, B : *on*

30. Allusion aux traités dans lesquels Plutarque a examiné certaines questions singulières : les *Propos de table*, les *Questions grecques*, les *Questions platoniciennes*. (P.)

31. C'est l'Eolipyle de Jenin de Quinquenais, l. IV, ch. XLIV.

A tout heure, soit froit ou chault,  
Il faut souffler au trou de bize,  
disent *Les Secretz et Loix de mariage*, *Anc. poés. fr.*, t. III, p. 169; et Gringore, *Vie de Mgr St Loys*, v. 2465 :

Se j'avoye cy Mal-Assenee  
Ma femme, je vous monsteroye  
A ung besoin le trou de bize. (C.)

32. Le vent produit par l'agitation de la chemise, et en même temps l'« Odor di femina ». Cf. Marot, t. I, p. 281 :

O de chemise les doux vens !  
Desquelz l'alaine est si tres forte  
Qu'à damnation elle emporte

Maints moules de chappes et myttres.

Par suite, ce vent de la chemise, étant souvent tout ce que les galants obtenaient de leurs belles ou les maris de leurs femmes, a fourni des plaisanteries faciles aux poètes et aux conteurs du xv<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> s. Cf. Gratin du Pont, f. 46<sup>ro</sup>, 258<sup>ro</sup>; Coquillart, t. I, p. 15, 81; II, p. 284; Du Fail, t. II, p. 249, et *Anc. poés. fr.*, t. II, p. 12; III, 135; V, 5, 318; VII, 229;

VIII, 250. Contentons-nous de citer ces vers du sermon des *Maulx de mariage* (*Anc. poés. fr.*, t. II, p. 12) :

Bien le sçaura patheliner,  
Car elle est duycte luy donner  
Affin de fournir à la mise  
Par foyz du vent de la chemise. (C.)

33. Joyeusement. Cf. ch. v, n. 97.

34. A la beuverie, de quoi humer. Dérivé rabelaisien.

35. Onomatopée qui rend le bruit sec que font les verres s'entrechoquant. Une des formules pour trinquer au xviii<sup>e</sup> s. était *crie, croc!* qu'on lit dans la *Comédie des Chansons* :

Si tost qu'on me voit  
On doit crier ripaille,  
Crevailla,

*Crie, croc, taupe, masse qui boit!*

Et l'*Almanach bacchique* de 1661 explique ainsi cette expression, p. 443 : « On trinquait au xvii<sup>e</sup> s. en disant : *Crique, croc*, masse, taupe, trinquc. » (S.)

36. Je confesse Dieu. Cf. ch. VIII, n. 45.

37. Empêché. Cf. l. II, ch. xxxi : « pour les engarder [les châtaignes] de peter, l'on les entame. »

38. Du latin *olivetum*, lieu planté d'oliviers. C'est ainsi qu'on désignait au xvii<sup>e</sup> s. le « Jardin des Oliviers ». Cf. Melin de Saint-

- 70 jarretz à Messieurs les Apostres, qui fuyrent tant laschement, apres qu'ilz eurent bien souppé, et laisserent leur bon maistre au besoing<sup>39</sup>! Je hayz plus que poizon un homme qui fuyt quand il fault jouer de cousteaux. Hon, que je ne suis roy de France pour quatre vingtz ou cent ans! Par Dieu, je vous metroys en chien courtault<sup>40</sup> les fuyars de
- 75 Pavye<sup>41</sup>! Leur fiebvre quartaine<sup>42</sup>! Pourquoi ne mouroient ilz là plus tost que laisser leur bon prince en ceste necessité? N'est il meilleur et plus honorable mourrir vertueusement<sup>43</sup> bataillant que vivre fuyant vilkainement?... Nous ne mangerons gueres d'oysons ceste année... Ha, mon amy, baille de ce cochon... Diabol<sup>44</sup>! il n'y a plus de moust<sup>45</sup> :  
80 *germinavit radix Jesse*<sup>46</sup>. Je renye ma vie, je meurs de soif... Ce vin n'est

Ligne 70. D : *furent* — l. 72. A : *hay* — D : *ung* — A, B, D : *des* — l. 74. A : *cousteaulx* — A : *fuyz*; B : *suys* — l. 74. A, B, D : *metroys* — l. 75. A : *cartaine* — l. 76. A : *n'est il pas* — l. 77. A, B, D : *mourir* — l. 80. A : *n'est pas*

Gelais, t. II, p. 139 : « En une image de la prise de Nostre Seigneur au jardin d'Olivet. » (P.)

39. La légende attribue ce propos à Clovis. Cf. Mézerai, *Hist. de France* (1643), in-fol., t. I, p. 10.

40. Chien à qui l'on a coupé la queue et les oreilles; *mettre en chien courtauld*, essoriller et châtrer.

41. R., comme tous ses contemporains, avait été douloureusement frappé par la défaite de Pavie et la captivité de François I<sup>er</sup>. Il y fera allusion au ch. I : « Au cas que les autres roys et empereurs, voyre qui se font nommer catholiques, l'eussent misérablement traicté, durement emprisonné, et rançonné extrêmement, il le traicta courtoisement. » Il en parle également dans la première des *Lettres d'Italie*, p. 44 : « Les François en sçauroient bien que dire quand de devant Pavie monsieur d'Albanie emmena la fleur et force du camp. » Cf. Marot, t. I, p. 223 :

Vray est qu'elle fut buyssonniere

L'escolle de ceux de Pavie. (C.)

42. Fièvre intermittente dont les accès reviennent tous les quatre jours. Imprécation

fréquente chez R., qu'on lit avant et après lui. « Sa fiebvre quartaine l' » répond le pelletier au prêtre dans le *Nouveau Pathelin*. « Si vous y manquez, votre fièvre quartaine », riposte Mascarille à Lélie, dans l'*Étourdi* de Molière (a. IV, sc. vi). Au xvi<sup>e</sup> s., on disait plutôt *fièvre quarte*, et Pasquier se demande dans une de ses *Lettres*, t. II, p. 615 : « D'où vient qu'entre François on souhaite la fievre *quarte* pour grant maudisson ? » (S.)

43. Courageusement, vigoureusement. Cf. l. IV, ch. XXXVII : « soy monstre *vertueux* au combat », et l. I, ch. XLIII : « Estimez vous les hommes par nombre et non par *vertus* et hardiesse ? » Sens archaïque qu'on lit dans la *Chanson de Roland*, cxxiii : « Li cuens li fier tout *vertueusement*, » et encore dans Saint-Simon (v. Littré) : « Puysségur brava *vertueusement* Vendôme et toute sa cabale. » C'est le reflet du lat. *virtus*, courage, bravoure. (S.)

44. Diable. Cf. ch. III, n. 73.

45. Sauce au moust. Cf. ch. XXXVII, n. 25.

46. La racine de Jessé a poussé. Réminiscence d'Isaïe, xi, 1 : « Et egredietur virgata de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet; » ou du Bréviaire, service de Landes, aux fêtes

des pires. Quel vin beuvez vous à Paris? Je me donne au diable si je n'y tins plus de six moys pour un temps maison ouverte à tous venens!.. Congnoissez vous Frere Claude des Haulx Barrois<sup>47</sup>? O le bon compaignon que c'est! Mais quelle mousche l'a picqué? Il ne fait rien  
 85 que estudier depuis je ne sçay quand. Je n'estudie poinct, de ma part. En nostre abbaye nous ne estudions jamais, de peur des auripeaux<sup>48</sup>. Nostre feu abbé disoit que c'est chose monstrueuse veoir un moyne sçavant. Par Dieu, Monsieur mon amy, *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes*<sup>49</sup>... Vous ne veistes oncques tant de lievres  
 90 comme il y en a ceste année<sup>50</sup>. Je n'ay peu recouvrir<sup>51</sup> ny aultour<sup>52</sup> ny tiercelet<sup>53</sup> de lieu du monde. Monsieur de la Bellonniere<sup>54</sup> m'avoit promis un lanier<sup>55</sup>, mais il m'escripvit n'a gueres qu'il estoit devenu patays<sup>56</sup>. Les perdris nous mangeront les aureilles mesouan<sup>57</sup>. Je ne

---

Ligne 81. E : de pires — l. 82. D : ung — D : venans — l. 83. A, B, D : congnoissiez — A : de Sainct Denys — l. 87. A, B : monstrueuse — D : ung — l. 89. A : veistiez ; B : veistez — l. 91. A : Bellonniere — A, B, D : me avoit — l. 92. D : ung — l. 93. A, B : perdrys

de la Circoncision et des Vigiles de l'Épiphanie. Cf. *R.E.R.*, IX, 429. Il y a là une équivoque obscène, qui est appelée par la phrase précédente : Il n'y a plus de moust (mou). (P.)

47. Ce savant frère Claude, moine de Saint-Denis, d'après la var. de A, était peut-être un des directeurs d'études de l'hôtel ou collège de Saint-Denis où R. loge Pantagruel, l. II, ch. XVIII, et où l'on peut supposer avec vraisemblance qu'il fit lui-même un séjour avant 1530. Cf. *R.E.R.*, VI, 39, 273. (C.)

48. Oreillons. Terme angevin et manceau. Le sens propre en est peau d'oreille, l'affection finissant par détacher la peau lésée après l'avoir desséchée. (S.) — Le languedocien a *auripelo* qui signifie érysipèle. (D.)

49. Frère Jean, qui n'étudie pas de peur des oripeaux, se sert d'un latin de cuisine. « Les plus grands clercs ne sont pas les plus fins », c'est ainsi que Régnier traduit cette phrase dans sa 3<sup>e</sup> *Satire*. Ce texte se retrouve également dans Montaigne, *Essais*, l. I, ch. XXIV, et dans Du Fail, t. II, p. 44, qui l'attribue à Panurge. (P.)

50. Les moines qui se livraient à la chasse

et même au braconnage n'étaient pas rares au moyen âge et au xv<sup>e</sup> s. Cf. *Le Petit Jehan de Saintré*, chap. LXXXI. (C.)

51. Recouvrer. Comme plus bas *recouvert* pour recouvré.

52. L'atour volait aux faisans, aux oies sauvages, aux corneilles et aussi aux lapins et aux lièvres. (P.)

53. Mâle de l'atour. Cf. ch. XII, n. 45. Ainsi nommé parce que sa taille est d'un tiers plus petite que celle de la femelle. (C.)

54. Château, com. Cravant, possédé en 1554 par René du Puy, sans doute de la famille des seigneurs de Basché (*R.E.R.*, V, 58).

55. Lanier, oiseau de proie très commun qui volait au lapin et à divers oiseaux, particulièrement à la perdrix.

56. Pantelant. La leçon *patays*, si elle n'est pas simplement une coquille pour *pantais*, rappelle le berrichon *patais*, lourd, ou le gascon *patais*, à la démarche lente. Henri Estienne remarque à propos de *pantais*, substantif signifiant : asthme, *Precellence*, p. 122-123 : « *Le Romman des oiseaux et de leur chasse*, composé

95 prends point de plaisir à la tonnelle<sup>58</sup>, car je y morfonds<sup>59</sup>. Si je ne cours, si je ne tracasse, je ne suis point à mon aize. Vray est que, sautant les hayes et buissons, mon froc y laisse du poil. J'ay recouvert<sup>60</sup> un gentil levrier. Je donne au diable si luy eschappe lievre. Un lacquays le menoit à Monsieur de Maulevrier<sup>61</sup>; je le destroussay. Feis je mal?

100 — Nenny, Frere Jean (dist Gymnaste), nenny, de par tous les diables, nenny!

— Ainsi (dist le moyne), à ces diables<sup>62</sup>, ce pendent qu'ilz durent! Vertus Dieu! qu'en eust fait ce boyteux? Le cor Dieu! il prent plus de plaisir quand on luy fait present d'un bon couble<sup>63</sup> de beufz!

— Comment (dist Ponocrates), vous jurez, Frere Jean?

105 — Ce n'est (dist le moyne) que pour orner mon langaige<sup>64</sup>. Ce sont couleurs de rethorique<sup>65</sup> Ciceroniane. »

Ligne 96. E : recouver — l. 97. D : ung — D : ung — l. 98. B : menoyt — l. 99. B : tout — l. 103. D : d'ung — l. 106. A : rhetorique

par Gaces de la Vigne, Duquel Romman sont ces vers, touchant deux maladies auxquelles oiseaux de proye sont subjects : Ils ont *pantais* (bien m'en recove) Et filandres dedans le corps; au lieu duquel mot *pantais* on escrit *pantois*... dict du halletement d'un homme travaillé. » L'une et l'autre épithètes, *patus* ou *pantais*, s'appliquent également à l'oiseau de volerie, la première faisant allusion au vol lourd de l'oiseau malade, l'autre à sa respiration haletante. (S.)

57. Cette année. Emploi unique chez R. d'un mot archaïque très rare au XVI<sup>e</sup> s. (S.)

58. Chasse au filet qui exige le silence et l'immobilité pour ne pas effrayer les oiseaux. (C.)

59. Je m'y enrume. R. emploie ailleurs ce verbe sous sa forme réfléchie et au sens figuré, l. III, ch. XXXI : « Venus se morfond dans la compagnie de Ceres et Bacchus. » (P.)

60. Recouvert. Cf. l. 90 et n. 51.

61. Probablement Michel de Ballan, seigneur de Maulevrier, dont le fief était limitrophe de celui de Chavigny, et, comme lui, relevait de Lerné. Les deux traits que R. lui prête :

« boiteux » et avare, se retrouvent dans l'allusion du *Nouveau prologue* du l. IV, éd. M.-L., t. II, p. 265, où Maulevrier le boiteux est représenté comme le plus riche de son pays. Cf. *R. E. R.*, VII, 109. Un seigneur de ce nom est une des cautions agréées en 1525 par le roi d'Angleterre pour les sommes que lui devait la France (Rapin, *Hist. d'Angleterre*, V, 208). (C.)

62. Sous-entendez : je bois, à ces diables, pendant qu'ils vivent.

63. Couple, paire de bœufs appareillés pour le labour. Terme familier à plusieurs patois : Anjou, Berry, Vendôme, Saintonge, Gascogne. Chez R., le mot est tourangeau ou angevin, chez Ronsard vendômois, chez d'Aubigné saintongeais (*Histoire*, III, 197 : un couble de javelots); chez Montaigne, gascon. (S.)

64. Boiceau de la Borderie, dans sa *Loître de Tenot* (1554) en patois poitevin, a emprunté ce trait à R., *Gente poitevinerie*, éd. Favre, p. 4 :  
Disant que pr'orny son laingage

O faut jury de bon courage. (C.)

65. Ciceronienne. Épithète déjà employée au XVI<sup>e</sup> s. (v. *Dict. gén.*).

Pourquoy les moynes sont refuyz<sup>1</sup> du monde, et pourquoy les ungs ont le nez plus grand que les aultres.

CHAPITRE XL.

« Foy de christian ! (dist Eudemon) je entre en grande resverie, con-  
siderant l'honesteté de ce moyne, car il nous esbaudist icy tous. Et  
comment doncques est ce qu'on rechasse les moynes de toutes bonnes  
compaignies, les appellans troublefeste, comme abeilles chassent les  
frelons<sup>2</sup> d'entour leurs rousches<sup>3</sup> ?

*Ignavum fucos pecus*  
(dist Maro),  
*a presepibus arcent.* »

A quoy respondit Gargantua :

« Il n'y a rien si vray que le froc et la cogule<sup>4</sup> tire à soy les  
opprobres, injures et maledictions du monde, tout ainsi comme le vent  
dict Cecias<sup>5</sup> attire les nues. La raison peremptoire est parce qu'ilz

---

Ligne 1. A, B : *uns* — l. 3. A, B, D : XXXVIII — l. 5. A : *honesteté* — A :  
*ce manque* — l. 7. A, B, D : *troublefestes* — l. 10. A, B : *dict* — l. 13. A, B, D :  
*cagoule* — l. 15. A, B : *peremployre*

1. Évités. Cf. l. III, ch. XXXIII : « les *refuy-  
roit* sempiternellement comme gens haere-  
tiques et sacrileges. »

2. Elles écartent de leurs ruches les frelons,  
bêtes paresseuses. Virgile, *Georg.*, IV, 168.  
Érasme avait conseillé de chasser de toutes  
bonnes compagnies les moines, qu'il comparait  
à des frelons. Cf. *Adages*, II, 8, 65, *Ut fici  
oculis incumbunt* : « Nonnulli ex his ordinibus,  
quos vulgus mendicantes vocant... Apibus licet  
suos fucos ut aculeo carentes, quamvis furaces,  
aliquando depellere. Hos fucos, omnibus cra-  
bronibus aculeatores, nec reges, nec summi

pontifices queant a republica profigare, nisi  
magna Christianæ religionis ruina, adeo suas  
factiones comunierunt, etc. » (P.)

3. Ruches. Forme archaïque.

4. Cagoule. Forme languedocienne, *cogula*,  
cuculle, employée par R. concurremment avec  
la forme moderne, l. IV, ch. XI : « ...induc-  
tion et inclination naturelle aux froez et  
*cagoules* adherente ». Cette forme moderne,  
également d'origine méridionale, est attestée  
pour la première fois chez notre auteur. (S.)

5. D'après Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, II,  
22 : « Est etiam ventus nomine Caecias, quem

mangent la merde du monde, c'est à dire les pechez<sup>6</sup>, et comme machemerdes l'on les rejecte en leurs retraictz, ce sont leurs conventz<sup>7</sup> et abbayes, separez de conversation politicque comme sont les retraictz d'une maison. Mais, si entendez pourquoy un cinge en une  
 20 famille est tousjours moqué et herselé<sup>8</sup>, vous entendrez pourquoy les moyens sont de tous refuys, et des vieux et des jeunes. Le cinge ne garde poinct la maison, comme un chien; il ne tire pas l'aroy<sup>9</sup>, comme le beuf; il ne produict ny lait ny layne, comme la brebis; il ne porte pas le faiz, comme le cheval. Ce qu'il faict est tout conchier et  
 25 degaster, qui est la cause pourquoy de tous repceoyt mocqueries et bastonnades<sup>10</sup>. Semblablement, un moyne (j'entends de ces ocieux<sup>11</sup>

Ligne 19. A, B : *mays* — D : *ung* — l. 21. B : *lous* — A, B : *vieux* — l. 22. D : *ung* — l. 23. A, B : *laine* — l. 26. D : *ung*

Aristoteles, ita flare dicit, ut nubes non procul propellat, sed ut ad sese vocet. » Cité par Érasme, *Adages*, I, 5, 62 : *Mala ad se attrahens, ut nubes Cæciæ*. Cf. également Pline, *H. N.*, II, 47. (P.)

6. On appliquait aux religieux le verset d'Osée, IV, 8 : « Peccata populi comedent. » Cf. Érasme, *Adages*, III, 2, 37 : *Pontificalis cana*. Si les prélats boivent de bon vin, dit Érasme, c'est sans doute qu'il leur est nécessaire pour la digestion de mets si durs. (P.)

7. Couvents. Et plus bas, ch. LII : « En certains *convens* de ce monde. » Même graphie dans Rob. Estienne et La Noue, tandis que Tabourot donne la forme moderne. Cependant l'ancienne s'est longtemps conservée, comme le prouve cette remarque de Ménage : « La plupart des religieux disent et écrivent *couvent*, ... il faut dire et écrire *couvent*. » (S.)

8. Harcelé. Cf. ch. XXIII, n. 183.

9. Charrue. Terme encore vivace dans le Berry et ailleurs, où le mot désigne les instruments agricoles. (S.)

10. Ce développement est emprunté à Plutarque qui, dans son traité : *Comment on peut discerner l'ami du flatteur*, 23, compare le flatteur au singe : « Ὁρῶξ τὸν πῖθρον; οὐ δὲ δύναται

τὴν οἰκίαν φυλάττειν, ὡς ὁ κύνων, οὐδὲ βαστάζειν, ὡς ὁ ἵππος, οὐδὲ ἄροῦν τὴν γῆν, ὡς οἱ βόες· ὄβριν οὖν φέρει καὶ βομολογίαν, καὶ παιδιᾶς ἀνέχεται, γέλωτος ὄργανον ἐμπαρέχων ἑαυτῶν· οὕτω δὴ καὶ ὁ κόλαξ, οὐ συνεπειν, οὐ συνεισνεγκεῖν, οὐ συναγωνίσασθαι θυνάμενος, πόνου τε καὶ σπουδῆς ἀπάσης ἀπολειπόμενος, ἐν ταῖς ὑπὸ μάλῃς πράξειςιν ἀπροξαιστός ἐστι, κ.τ.λ. Considère le singe : il ne peut garder la maison comme le chien, ni porter des fardeaux comme le cheval, ni labourer la terre comme le bœuf. Il supporte donc les injures, les bouffonneries et sert d'amusement, se prêtant lui-même aux risées. Il en est de même du flatteur, incapable de défendre votre cause, de rien apporter à une contribution, à une lutte commune; le dernier toutes les fois qu'il s'agit de faire effort et d'être actif, en revanche pour tout ce qui se fait en cachette, il ne cherche pas à se dérober, etc... » (P.) — Cette comparaison avait déjà été reproduite par Érasme : « Simia cum nec domum possit servare, more canis. Nec onera gestare, quemadmodum equus. Nec arare, sicuti boves. Parasitatur ac risum movet » *Erasmii Parabol.* 1516, fol. A. 8. Cf. Thuaus, p. 47. (C.)

11. Oisifs. De même Du Fail, t. I, p. 193 : « Gros Seigneurs, Gentilzhommes (j'entends

moynes) ne laboure comme le paisant, ne garde le pays comme l'homme de guerre, ne guerist les malades comme le medicin, ne presche ny endoctrine le monde comme le bon docteur evangelicque<sup>12</sup> et pedagogue<sup>13</sup>, ne porte les commoditez et choses necessaires à la republicque comme le marchant<sup>14</sup>. Ce est la cause pourquoy de tous sont huez et abhorrys<sup>15</sup>.

— Voyre, mais (dist Grandgousier) ilz prient Dieu pour nous<sup>16</sup>.

— Rien moins (respondit Gargantua). Vray est qu'ilz molestent tout leur voisinage à force de trinqueballer<sup>17</sup> leurs cloches.

— Voyre (dist le moyne), une messe, unes<sup>18</sup> matines, unes vespres bien sonnées sont à demy dictes.

— Ilz marmonnent<sup>19</sup> grand renfort de legendes<sup>20</sup> et pseaulmes nullement par eulx entenduz; ilz content force patenostres, entrelardées de longs *Ave Mariaz*, sans y penser ny entendre<sup>21</sup>, et ce je

Ligne 27. A : *plaisant* — l. 28. A : *guerit* — l. 32. B : *son* — l. 33. A : *Grandgousier* — l. 35. B : *leus* — l. 36. A : *une* — A : *une* — l. 38. D : *renfor*

des *otieux*). . . » Latinisme (*otiosus*) fréquent chez R. et dans Du Bellay, *Deffence*, p. 244 : « Les *ocieuses* plumes, » et p. 287 : « Quand aux epithetes qui sont en notz Poetes François, la plus grand' part ou froids ou *ocieux*. . . » (S.)

12. Qui prêche la pure doctrine de l'Évangile. Cf. ch. xxvii, n. 5.

13. Pédagogue. Cf. *Prologue*, n. 1.

14. Les poètes faisaient chorus avec les conteurs pour reprocher aux moines leur oisiveté. Cf. Marot, t. II, p. 83 :

. . . Bien loger sans danger,  
Dormir sans peur, sans coust boyre et manger,  
Ne faire rien, aucun mestier n'apprendre,  
Rien ne donner et le bien d'aultruy prendre,  
Gras et puissant, bien nourry, bien vestu,  
C'est (selon eulx) paovreté et vertu. (C.)

15. Abhorrés. Terme tiré du latin *abhorere*, avoir de l'aversion. Rob. Estienne (1539) connaît les deux formes : « *Abhorrir* ou *abhorrer* une chose, c'est-à-dire l'avoir en horreur. » Delboulle cite, pour *abhorrer*, un témoignage isolé du xiv<sup>e</sup> s. (S.)

16. Gargantua se montre beaucoup plus hardi et moins respectueux pour les moines que Grandgousier, son père, homme de la génération qui précéda l'époque de R.

17. Faire sonner en agitant. Terme dialectal encore usuel dans le Berry. (S.) — On lit dans le *Debat de Charité et Orgueil* (vers 1530), *Anc. poés. fr.*, t. XI, p. 310 :

A force de *tricqueballer*  
En criant hault : qui, qu'a, quoy, qu'esse ?  
(C.)

18. Des. L'article indéterminé s'emploie au pluriel quand il détermine un substantif pluriel de nature : c'est un souvenir du vieux français et du latin. (S.)

19. Marmotement. C'est le premier exemple de ce mot dans la langue française (*R.E.R.*, V, 148).

20. Vies des saints contenues dans le *Légendaire* et dont on lisait certains passages au service divin.

21. C'est un des nombreux reproches qu'Érasme, avant R., adressait aux moines.

appelle mocquedieu, non oraison. Mais ainsi leurs ayde Dieu<sup>22</sup> s'ilz prient pour nous, et non par paour de perdre leurs miches et soppes grasses. Tous vrays christians, de tous estatz, en tous lieux, en tous temps, prient Dieu, et l'Esperit prie et interpelle pour iceulx, et Dieu  
 45 les prent en grace<sup>23</sup>. Maintenant tel est nostre bon Frere Jean. Pourtant chascun le soubhaite en sa compaignie. Il n'est point bigot<sup>24</sup>; il n'est point dessiré<sup>25</sup>; il est honeste, joyeux, deliberé<sup>26</sup>, bon compaignon; il travaille; il labeure<sup>27</sup>; il defent les opprimez; il conforte<sup>28</sup> les affligez; il subvient<sup>29</sup> es souffreteux; il garde les clous de  
 50 l'abbaye.

— Je foys (dist le moyne) bien dadvantaige; car, en despeschant nos matines et anniversaires<sup>30</sup> on cueur, ensemble je fois des chordes d'arbaleste, je polys des matraz<sup>31</sup> et guarrotz<sup>32</sup>, je foys des retz et des

Ligne 42. A : peur — l. 43. A, B : graces — l. 45. A, B : n'est — l. 45-46. B : pourtaul — l. 46. A, B : soubhayte — A, B, D : point — l. 47. A : joyeux; B : joeulx; D : joyeuz — l. 48. A, B : defend — l. 49. A : souvient — A, B, D : le — l. 51. A, B : dadvantaige — A, D : noz — l. 52. D : au cueur — l. 53. D : fais

Cf. *Stultitiæ Laus*, p. 128 : « Deinde cum psalmos suos, numeratos quidem illos, at non intellectos, asininis vocibus in templis derudent... » (P.)

22. Que Dieu les aide, s'il est vrai que... Ancienne formule de souhait qui se rencontre sous les formes : Ainsi m'aïst Dieu, ce m'est (pour m'aïst) Dieu. Ainsi correspond au *sic* de la formule optative latine. Cf. Horace, *Odes*, I, 3 : « Sic te diva potens Cypri,

*Sic fratres Helenaë, etc.* (P.)

23. Réminiscence de saint Paul, *Ep. aux Romains*, VIII, 26 : « Similiter autem et Spiritus adjuvat infirmitatem nostram : nam quid oremus, sicut oportet, nescimus : sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. » Cf. *R.E.R.*, VIII, 285-286.

24. Vieux mot qu'on rencontre déjà au XIII<sup>e</sup> s. comme une injure, de sens inconnu; mais ce n'est qu'au XV<sup>e</sup> s. que le mot s'applique aux fausses apparences de la dévotion. Cf. *R.E.R.*, VIII, 152-153. (S.)

25. Déchiré, c'est-à-dire portant une robe déchirée. Cf. ch. xxvi, n. 4.

26. Résolu.

27. Travaille. Et plus haut : « Un moyne... ne laboure comme le paisant. » Le premier sens général est ancien; le deuxième, restreint au travail de la terre, ne remonte pas au delà du XVI<sup>e</sup> s. (S.)

28. Réconforte. Le verbe simple est aujourd'hui vieilli.

29. Vient au secours. Néologisme du XVI<sup>e</sup> s. d'après le latin *subvenire*, même sens.

30. Services pour les morts au jour anniversaire de leur décès. Les fondations d'anniversaires valaient aux couvents de nombreux legs en terres ou en rentes. (C.)

31. Gros trait qu'on lançait avec l'arbalete. Rob. Estienne donne : « Materas dont on tire l'arbaleste. » Frère Jean a déjà montré son goût pour la chasse. Cf. ch. xxxix, n. 50. (C.)

32. Traits d'arbalete. Menot, dans son *Sermon du samedi d'après les Cendres*, reproche aux

poches à prendre les connis<sup>33</sup>. Jamais je ne suis oisif<sup>34</sup>. Mais or çzà, à boyre! à boyre çzà! Aporte le fruit: ce sont chastaignes du boys d'Estroc<sup>35</sup> avec bon vin nouveau. Voy vous là<sup>36</sup> composeur<sup>37</sup> de petz, vous n'estez encores ceans amoustillez<sup>38</sup>. Par Dieu, je boy à tous guez, comme un cheval de promoteur<sup>39</sup>!»

Gymnaste luy dist :

60 « Frere Jean, oustez ceste rouppie que vous pend au nez.

— Ha! ha! (dist le moyne) serois je en dangier de noyer, veu que suis en l'eau jusques au nez? Non, non. *Quare? Quia*<sup>40</sup> elle en sort bien, mais poinct n'y entre, car il est bien antidoté de pampre<sup>41</sup>. O

Ligne 54. A, B, D : *connis* — D : *ça* — l. 55. D : *ça* — A, B, D : *boys* — l. 56. A, B, D : *avecques* — l. 58. D : *ung* — l. 60. A, B : *houslez* — l. 61. A, B : *seroys je*

ecclésiastiques leur goût pour les armes : « Sed nunc quid in cameris sacerdotum reperies? . . . unum arcum, vel balistam, spatium, aut aliud genus armorum » (Le Duchat).

33. Lapins.

34. Frère Jean mettait en pratique pendant les offices les conseils que saint Jérôme donne au moine Rustique pour les heures de loisir : « Facito aliquid operis, ut semper te diabolus inveniat occupatum . . . fiscallam texe junco . . . texantur et lina capiendis piscibus. » (Canon *Nunquam. De quotidianis operibus monachorum, De consecr.* dist. 5. Brantôme prête à François I<sup>er</sup> une opinion sur les moines qui semble inspirée de ce passage : « Gens inutiles qui ne servoient de rien qu'à boire et manger, taverner, jouer ou faire des cordes d'arbaleste, des poches de furet, à prendre des connils . . . Aussi disoit on en proverbe commun alors : Il ne fait rien non plus qu'un prebste ou un moyne. » *Le grand roy François.* (C.)

35. Cant. Saint-Hermine (Vendée). Cette petite région, encore aujourd'hui très fertile en fruits, était renommée au XVI<sup>e</sup> s. pour ses châtaignes : « Par quoi il appert que les chastagnes ne sont point si mauvaises qu'on les presche, et encore est meilleur le pais et la gent où

elles croissent, comme sont le bois des Trots et autres lieux circonvoisins. » S. Collin, *Onzième livre d'Alexandre Trallien*, 1556. Cf. R.E.R., II, 148; VI, 404. (C.)

36. Vous voilà. Cf. ch. xxxii, n. 25, et ch. xli, l. 39 : « Voy me là prest à boire. »

37. Expression forgée sur les locutions latines : componere pacem, componere lites. R. équivoque sur le mot *paix*, comme au ch. ix, l. 50. (P.)

38. Émoustillés. Forme dialectale, encore usitée en Anjou (Verrier et Onillon). (S.)

39. Proverbe populaire. Les promoteurs, dans la juridiction ecclésiastique, avaient les attributions du ministère public dans notre organisation judiciaire. Ils acceptaient sans doute volontiers des cadeaux de leurs parties et faisaient « manger leur cheval à plus d'un râtelier ». Leroux de Lincy cite, d'après les *Adages françois*, xvii<sup>e</sup> s. : « Boire à tous guez comme le cheval d'un promoteur. » (C.)

40. Pourquoi? Parce que . . . Mots qui revenaient fréquemment dans les argumentations que la discipline scolastique avait mises en honneur. (P.)

41. C'est-à-dire de raisin, de vin. Ce refrain rappelle le : *Vino suffocatus aquam in nullam*

mon amy, qui auroit bottes d'hyver de tel cuir<sup>42</sup>, hardiment pourroit  
65 il pescher aux huytres<sup>43</sup>, car jamais ne prendroient eau.

— Pourquoi (dist Gargantua) est ce que Frere Jean a si beau nez?

— Parce (respondit Grandgousier) que ainsi Dieu l'a voulu, lequel  
nous faict en telle forme et telle fin, selon son divin arbitre, que faict  
un potier ses vaisseaulx<sup>44</sup>.

70 — Parce (dist Ponocrates) qu'il feut des premiers à la foyre des  
nez. Il print des plus beaulx et plus grands.

— Trut avant<sup>45</sup>! (dist le moyne). Selon vraye philosophie  
monastique, c'est parce que ma nourrice avoit les tetins moletz : en  
la laictant<sup>46</sup>, mon nez y enfondroit<sup>47</sup> comme en beurre, et là s'eslevoit  
75 et croissoit comme la paste dedans la met<sup>48</sup>. Les durs tetins de  
nourrices font les enfans camuz<sup>49</sup>. Mais, guay, guay<sup>50</sup>! *Ad formam nasi*

Ligne 64. A, B : *cuyr* — l. 67. A : *Grandgouzier* — l. 68. A, B : *scelon*. — l. 69.  
D : *ung* — l. 70. E : *de premieres* — l. 72. A, B : *scelon* — E : *philosophe* —  
l. 74. A : *s'enlevoit* — l. 75. A : *telins des*

corporis partem admittit, des *Facéties* de Bebelius, l. III (Le Duchat).

42. De cuir semblable à ma peau.

43. Cf. Villon, *Test.*, v. 239 : Botez, houssez com *pescheurs d'oïstres*. Les *Propos des bien ivres* sur le vin et la soif u'ont pas épuisé la verve de R., qui trouve encore ici de nouvelles variations sur ce thème. (C.)

44. Réminiscence de saint Paul, *Ep. aux Romains*, IX, 21 : « An non habet potestatem figulus luti, ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud vero in contumeliam? » (P.)

45. Hue ! cri des charretiers pour faire trotter leurs bêtes. Dans la conversation, cette interjection sert à couper court aux circonlocutions : « *Truc avant*, c'est trop langagé », lit-on dans la *Farce de Mestier et marchandise* (Fournier, *Th. fr.*, p. 48), et « *Trout avant*, trout, c'est bien songé ! » dans la *Moralité d'un empereur qui tua son neveu* (*ibid.*, p. 360). (C.)

46. Tetant. Terme rare au XVI<sup>e</sup> s.

47. Enfonçait. Cf. ch. XXXVI, n. 25.

48. Met, pétrin. Le mot est encore usuel dans plusieurs patois : Anjou, Berry, Poitou. (S.)

49. « Le mesme personnage [Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise] estoit de ceulx qui ont esté allaictez d'une nourrice ayant les tetins durs, contre lesquels le nez rebouche et devient mousse. » Despériers, *Nouv.* XLVIII. A. Paré traitera sérieusement de cette question dans son livre de la *Génération*, au chapitre des *Mammelles et de la poitrine de la nourrice*. (P.)

50. Interjection pour exciter à la gaieté et aussi au mouvement, à l'action. Comme expression de la joie, elle est fréquente dans les refrains des chansons populaires. Molière en donne un exemple dans son *Misanthrope*, a. I, sc. II :

J'aime mieux ma mie, oh gay !  
J'aime mieux ma mie.

De même, Béranger, dans « *Gaudriole* » :

La bonne aventure, ô gué !  
La bonne aventure. . .

*cognoscitur ad te levavi*<sup>51</sup>... Je ne mange jamais de confitures. Page, à la humerie<sup>52</sup>! Item, rousties<sup>53</sup>! »

Ligne 77. A : *Je je* — A : *confitures*

Sous la forme composée, *houppegay*, on le lit dans Coquillard, t. II, p. 216 :

Je suis devenu gracieux,

Se disoit-on; gens, *houppegay*! (S.)

En Poitou, pour encourager un enfant à sauter, on lui crie :

Houppé là gai! (C.)

51. Ad te levavi, je me suis levé vers toi, est une réminiscence du psaume CXXII, v. 1. F. Jean s'en sert pour suggérer l'idée de ce « qu'on connaît à la forme du nez ». « Dicuntur nasati viriliores, ac belle mutoniati », nous rapporte Coelius Rhodiginus, *Antiquæ lectiones*, XIV, 60; et Homenaz, ch. LIV, lorsqu'il refuse de confier à F. Jean les filles de Papimanie, ajoute : « Vous leurs feriez la follie aux garçons : je vous *congnoys* à vostre nez et si ne vous avoys onques veu. » Cette croyance popu-

laire a défrayé le théâtre comique. Cf. *Farce de maistre Mimin*, *Anc. th. fr.*, t. II, p. 339 :

J'ay ouy dire à maistre Mengin

Qu'il avoit le plus bel engin

Que jamais enfant peult porter :

Il ne s'en faut que rapporter

A son nez, voylà qui l'enseigne.

Laurent Joubert protestera contre ce préjugé : « Et quoy qu'on dise *Ad formam nasi cognoscitur ad te levavi*, d'autant que la proportion des membres n'est observée en tous, plusieurs ont une belle trompe de nez qui sont camus du reste et plusieurs camus du nez sont bien apointés du membre principal. » *Erreurs populaires...*, l. V, ch. IV. (P.)

52. A la beuverie. Cf. ch. XXXIX, n. 34.

53. Et aussi des rôties, pain grillé pour tremper dans le vin.

CHAPITRE XLI.

Le souper achevé, consulterent sus l'affaire instant <sup>1</sup>, et feut conclud que environ la minuict ilz sortiroient à l'escarmouche <sup>2</sup> pour sçavoir  
5 quel guet et diligence faisoient leurs ennemys; en ce pendent, qu'il se reposeroient quelque peu pour estre plus frais. Mais Gargantua ne pouvoit dormir en quelque façon qu'il se mist. Dont luy dist le moyne :

« Je ne dors jamais bien à mon aise, sinon quand je suis au  
10 sermon ou quand je prie Dieu. Je vous supplye, commençons, vous et moy, les sept pseaulmes <sup>3</sup>, pour veoir si tantost ne serez endormy. »

L'invention pleut tres bien à Gargantua, et, commençant le premier  
pseaulme, sus le point de *Beati quorum* <sup>4</sup> s'endormirent et l'un et l'autre.  
15 Mais le moyne ne faillit oncques à s'esveiller avant la minuict, tant il estoit habitué à l'heure des matines claustralles. Luy esveillé, tous les autres esveilla, chantant à pleine voix la chanson :

« Ho, Regnault, reveille toy, veille;  
O, Regnault, reveille toy. <sup>5</sup> »

---

Ligne 1. A : *breviare*; B : *brevaire* — l. 2. A, B, D : XXXIX — l. 4. A : *minuct*; B, D : *minuyct* — E : *sortirent* — l. 5. A, B : *qu'ilz* — l. 6. A, B : *frays* — l. 7. A, B : *povoyt* — A, B : *façon* — l. 10. A, B : *supply* — A, B : *commenczons* — l. 11. A, B : *psaulmes* — A, B : *tantoust* — l. 13. D : *l'ung* — l. 14. A, B, D : *minuyct* — E : *le aultres* — l. 16. A, B, D : *les*

1. Pressante. *Affaire* est, au xvii<sup>e</sup> s., tantôt du masculin et tantôt du féminin.

2. Pour l'escarmouche.

3. Les sept psaumes de la pénitence :

1. Domine ne in furore tuo arguas me... (*Ps.* vi).

2. Beati quorum... (*Ps.* xxxii).

3. Domine ne in furore... (*Ps.* xxxvii).

4. Miserere mei Deus... (*Ps.* li). 5. Domine

exaudi orationem meam et clamor meus ad te veniat. (*Ps.* ci).

6. De Profundis... (*Ps.* cxxix).

7. Domine exaudi orationem meam auribus percipe... (*Ps.* cxlii). (P.)

4. C'est le début du premier verset du second psaume de la pénitence (*Ps.* xxxii). (P.)

5. Refrain d'une chanson recueillie par

Tarbé des Sablons, *Romancero de Champagne*,

Quand tous furent esveillez, il dict :

- 20 « Messieurs, l'on dit que matines commencent par tousser<sup>6</sup>, et souper par boyre. Faisons au rebours ; commençons maintenant noz matines par boyre, et de soir, à l'entrée de souper, nous tousserons à qui mieulx miculx. »

Dont dist Gargantua :

- 25 « Boyre si tost apres le dormir, ce n'est vescu en diete<sup>7</sup> de medicine. Il se fault premier escurer l'estomach des superfluitez et excremens<sup>8</sup>.

- C'est (dist le moyne) bien mediciné! Cent diables me saultent au corps s'il n'y a plus de vieulx hyvroignes qu'il n'y a de vieulx medecins<sup>9</sup>! J'ay composé avecques mon appetit en telle paction<sup>10</sup> que  
30 toujours il se couche avecques moy, et à cela je donne bon ordre le jour durant, aussy avecques moy il se lieve. Rendez tant que vouldrez voz cures<sup>11</sup>, je m'en voys apres mon tyrouer<sup>12</sup>.

— Quel tyrouer (dist Gargantua) entendez vous?

- Mon breviaire (dist le moyne), car — tout ainsi que les  
35 faulconniers, davant que paistre<sup>13</sup> leurs oyseaux, les font tyrer quelque pied de poulle pour leurs purger le cerveau des phlegmes<sup>14</sup> et pour les mettre en appetit, — ainsi, prenant ce joyeux petit breviaire<sup>15</sup>

Ligne 20. A, B : *dist* — 21. A, B : *commenczons* — l. 22. B : *trousserons* — l. 25. A, B : *toust* — A : *pas vescu* — l. 26. E : *exercemens* — l. 28. A, B, D : *hyvroignes* — l. 29. A, B, D : *J'ay composé..... il se lieve* manque — l. 34. A, B : *breviare* — l. 37. B : *joyeux* — A : *breviare* ; B : *brevaire*

t. III, 4. Elle se chante encore dans diverses provinces, mais Thomas remplace Regnault.

6. Les moines toussent le matin avant de chanter pour se dégager la gorge.

7. Régime. Cf. ch. XXI, n. 1.

8. Néologisme tiré par R. de Pliet (*excrementa*).

9. Ce proverbe se trouve déjà dans Joannes Aegidius (1519) : « On voit plus de vieulx gourmands que de vieulx medecins » (*R.E.R.*, VII, 373). Cf. également Jean le Houx, *Vaux de vivre*, LXXI. (C.)

10. Pacte. Terme vieilli qu'on lit encore dans les poésies de Corneille.

11. La *cure* dans le vocabulaire de la faucon-

nerie, désignait un aliment destiné à purger l'oiseau ou à dessécher ses humeurs excessives. Elle était « de plume ou d'osseletz d'oiseaux froissés, ou de pie, de connins ou de lièvre rompu. » Cf. *R.E.R.*, X, 366. (P.)

12. Tiroir. Terme technique de fauconnerie : le *tirouer* était un « past nerveux », des tendons, par exemple, ou un peloton de plume destiné à faire vomir l'oiseau ; on le lui faisait prendre avant son repas, ou avant de le faire voler. Cf. *R.E.R.*, X, 368. (P.)

13. Donner le past, la pâture.

14. Flegme, humeurs.

15. Flacon de vin qui avait la forme du bréviaire. Cf. ch. v, n. 18. Frère Jean se sert

au matin, je m'escuré tout le poulmon, et voy me là <sup>16</sup> prest à boyre.

40 — A quel usaige <sup>17</sup> (dist Gargantua) dictez vous ces belles heures?

— A l'usaige (dist le moyne) de Fecan <sup>18</sup>, à troys pseaulmes et troys leçons <sup>19</sup>, ou rien du tout qui ne veult. Jamais je ne me assubjectis à heures : les heures sont faictez pour l'homme, et non l'homme pour les heures <sup>20</sup>. Pour tant je foys des miennes à guise

45 d'estrivieres <sup>21</sup>; je les acourcis ou allonge quand bon me semble : *brevis oratio penetrat celos, longa potatio evacuat cyphos* <sup>22</sup>. Oû est escript cela?

— Par ma foy (dist Ponocrates), je ne sçay, mon petit couillaust; mais tu vaulx trop!

— En cela (dist le moyne) je vous ressemble. Mais *venite apotemus* <sup>23</sup>. »

Ligne 42. A, B : *lezons* — l. 43. A : *assubjectoys* ; B : *assubjectys* — l. 44. B : *portant* — l. 45. A, B : *acourcys* — l. 46. A, B, D : *scyphos* — B : *est est* — l. 47. D : *non petit*

de la même métaphore au l. IV, ch. xx et xxi : « Apporte cy, hau, page, mon tiroouir (ainsi nommoit il son breviaire) ». (C.)

16. Me voilà. Cf. ch. xxxii, n. 25.

17. Selon quel rite ? quelle observance ?

18. Le Duchat et de Marsy disent, sans en donner la preuve, que les religieux de l'abbaye bénédictine de Fécamp, arr. Le Havre (Seine-Inf.), par suite du relâchement de la discipline, avaient considérablement raccourci le bréviaire. Il est plus probable qu'il s'agit là d'une plaisanterie monacale traditionnelle peut-être avec un jeu de mots sur Fécamp, qui nous échappe. (C.)

19. C'est-à-dire aussi courtes que possible. L'office nocturne, les Matines, se compose de psaumes et de « leçons » (lectures de l'Écriture Sainte). Il comprend en principe douze psaumes et trois leçons. Il est réduit à trois psaumes et trois leçons pendant les semaines de Pâques et de la Pentecôte. L'expression « à trois psaumes et à trois leçons » était usuelle pour désigner quelque chose de peu de valeur, d'écourté, de mesquin. Cf. *Pathelin*, v. 771 :

Et cet avocat potatif

*A trois leçons et trois pseaulmes.* (P.)

20. Peut-être y a-t-il là une réminiscence de Marc, II, 27 : « Et dicebat eis : Sabbatum propter hominem factum est et non homo propter sabbatum. » (P.)

21. Courroies qui soutiennent les étriers et que chaque cavalier ajuste à la longueur qui lui convient. La locution semble avoir été proverbiale à cette époque. Cf. Ronsard, *Response à quelque ministre*. . . , éd. Marty-Laveaux, t. V, p. 429 :

Quoy ? ne faisois-tu pas à *mode d'estrivieres*  
Pour ce Roy, l'autre année, au presche tes prières ?  
Tantost ne priant pas, tantost priant pour luy,  
Selon qu'il t'apportoit ou profit ou enny ?

(P.)

22. Brève oraison pénètre aux cieus ; longue beuverie épuise les coupes. C'est probablement un des dictons appartenant à ce que F. Jean appelle la « cabale monastique ». Nous en retrouvons la première partie dans Érasme, *Colloquia, Epicureus* (fin) : « Penetrat et brevis oratio cælum. » (P.)

23. Pour *potemus*, « venez, buvons ». Travestissement comique du *Venite adoremus* (*Ps.* xciv, 6) qui se chante à Matines. Cette

- 50 L'on apresta carbonnades<sup>24</sup> à force et belles soupes de primes<sup>25</sup>,  
 et but le moyne à son plaisir. Aulcuns luy tindrent compaignie, les  
 aultres s'en deporterent<sup>26</sup>. Apres, chascun commença soy armer et  
 accoustrer, et armerent le moyne contre son vouloir, car il ne vouloit  
 55 aultres armes que son froc davant son estomach et le baston de la  
 croix en son poing. Toutesfoys, à leur plaisir feut armé de pied en cap  
 et monté sus un bon coursier du royaulme<sup>27</sup>, et un gros braquemart<sup>28</sup>  
 au cousté, ensemble<sup>29</sup> Gargantua, Ponocrates, Gymnaste, Eudemon et  
 vingt et cinq des plus adventureux de la maison de Grandgousier,  
 tous armez à l'avantaige, la lance au poing, montez comme saint  
 60 George, chascun ayant un harquebouzier en crope.

Ligne 52. A, B : *commencea* — l. 55. E : *leus* — l. 56. A, D : *ung* — A, D :  
*ung* — l. 58. A, B : *mayson* — A : *Grandgouzier* — l. 59 : A, B : *l'avantaige* — D :  
*montés* — l. 60 : D : *ung*

plaisanterie de clerc ne choquait point les contemporains de R. ; on en trouve beaucoup du même genre dans les sermons joyeux et les monologues comiques du moyen âge et du xvii<sup>e</sup> s. (P.)

24. Viandes grillées sur des charbons. Cf. ch. XXI, n. 19.

25. Tranches de pain trempées dans du bouillon. Cf. ch. XXI, n. 21.

26. S'en abstinrent. Cf. ch. I, n. 6.

27. Du royaume de Naples. Cf. Balzac, *Socrate chrét.*, X (dans Littré, v<sup>o</sup> règne) : « Autrefois à la cour, ceux qui italianisaient en français appelaient les coursiers de Naples les chevaux du Règne. » (C.)

28. Épée généralement courte. Cf. ch. II, n. 74.

29. En même temps.

Comment le moyne donne couraige à ses compaignons et comment il pendit  
à une<sup>r</sup> arbre.

## CHAPITRE XLII.

Or s'en vont les nobles champions à leur adventure, bien deliberez  
5 d'entendre quelle rencontre fauldra poursuyvre et de quoy se fauldra  
contregarder<sup>2</sup>, quand viendra la journée de la grande et horrible  
bataille. Et le moyne leur donne couraige, disant :

« Enfans, n'ayez ny paour ny doute<sup>3</sup>, je vous conduiray seurement.  
Dieu et saint Benoist soient avecques nous! Si j'avoys la force de  
10 mesmes<sup>4</sup> le couraige, par la mort bieu, je vous les plumeroyz comme  
un canart! Je ne crains rien fors l'artillerie. Toutesfoys, je sçay quelque  
oraison que m'a baillé le soubsecretain<sup>5</sup> de nostre abbaye, laquelle  
guarentist la personne de toutes bouches à feu; mais elle ne me  
profitera de rien, car je n'y adjouste point de foy. Toutesfoys, mon

---

Ligne 3. A, B, D : XL — l. 4. D : *champions* — A, B : *leurs* — A, B, D : *adventures* — l. 8. A : *peur* — A, B : *conduyray* — l. 10. B : *part la mort* — l. 11. D : *ung* — l. 11. B : *sçay que oraison* — l. 14. E : *n'ay* — B : *toutesfois*

1. *Arbre* était tantôt masculin et tantôt féminin au XVI<sup>e</sup> s. Cf. XXIII, n. 84.

2. Se tenir sur ses gardes. Terme usuel au XVI<sup>e</sup> s. (Calvin, Amyot, etc.), au sens neutre ou actif. Rob. Estienne donne : « *Contregarder* la liberté du peuple », c'est-à-dire la sauvegarder. R. s'en sert dans un autre passage, l. IV, ch. xxxv : « La malignité de leur ennemy et vicinité de ses terres contraignoient soy continuellement *contregarder* et veigler. » Ce verbe disparut à la fin du XVI<sup>e</sup> s. (S.).

3. Crainte. Sens du mot jusqu'au XVI<sup>e</sup> s. L'expression consacrée : *paour et doute* se lit déjà dans Henri de Valenciennes (v. Littré) : « Il ot *paour et doute* que ses chevaus ne feust mors ou meshai-

gnés. » Cette formule est déjà archaïque au XVI<sup>e</sup> s., ce qui explique sa rareté en dehors de R. (S.)

4. De même que. Cf. l. II, ch. xxxii : « De quoi vivois tu ? que beuvois tu ? . . . Seigneur, *de mesmes* vous. »

5. Sous-sacristain, titre de fantaisie. Même forme au l. IV, ch. xliii : « Frere Estienne Tappecoue *secretain* des Cordeliers du lieu. » Donnée par Rob. Estienne (1539) elle est, aujourd'hui encore, usuelle dans l'Anjou; elle a d'ailleurs subsisté jusqu'au XVII<sup>e</sup> s., d'où cette remarque de Ménage (1675) : « Il n'y a plus que les villageois qui disent *secretain* ». Cette dernière forme est toujours vivace dans le

- 15 baston de croix fera diables<sup>6</sup>. Par Dieu, qui fera la cane<sup>7</sup> de vous aultres, je me donne au diable si je ne le fays moyne en mon lieu et l'enchevestre<sup>8</sup> de mon froc : il porte medicine à couhardise de gens. Avez point ouy parler du levrier de Monsieur de Meurles<sup>9</sup>, qui ne valloit rien pour les champs? Il luy mist un froc au col. Par le corps  
20 Dieu, il n'eschappoit ny lievre ny regnard devant luy, et, que plus est, couvrit toutes les chiennes du pays, qui auparavant estoit esrené<sup>10</sup> et de *frigidis et maleficiatis*<sup>11</sup>. »

Le moyne, disant ces parolles en cholere, passa soubz un noyer, tyrant vers la Saullaye<sup>12</sup>, et embrocha la visiere de son heulme à la  
25 roupte<sup>13</sup> d'une grosse branche du noyer. Ce non obstant donna fierement des esperons à son cheval, lequel estoit chastouilleur à la poincte, en maniere que le cheval bondit en avant, et le moyne, voulant deffaire sa visiere du croc<sup>14</sup>, lasche la bride et de la main se pend aux branches, ce pendant que le cheval se desrobe dessoubz luy. Par ce moyen  
30 demoura le moyne pendent au noyer et criant à l'aide et au meurtre, protestant aussi de trahison.

Ligne 16. A, B : *foys* — l. 18. B : *point* — A, B, D : *valoit* — l. 19. D : *ung* — l. 20. A, B : *davant* — l. 21. A : *couvrir* — E : *et frigidis* — l. 23. D : *ung* — l. 24. A : *emprocha* — l. 26. A, B, D : *esprons* — l. 27. E : *bondoit* — l. 28. B : *visiere* — A : *ce pend* — l. 30. A : *pendant*

Berry et le Poitou. Au XVI<sup>e</sup> s., on lit le mot dans Du Fail, I, 131; Ronsard, I, 336; d'Aubigné, II, 592, etc. (S.)

6. Merveilles. Cf. ch. XIX, n. 35.

7. Fera le plongeon comme la cane, disparaîtra du combat. Cf. I, III, ch. VI : « Advenent le jour de bataille, plus tost se mettraient au plongeon comme canes, avecques le bagueia. »

8. Harnacher du froc, comme d'un *chevestre*, sorte de licou. Cf. ch. IX, n. 23.

9. Personnage inconnu, peut-être de Heurle. En 1489, Jean de Heurle était greffier des affaires communales de la ville de Bourges. Au début du XVII<sup>e</sup> s., de Heurles, sr de Patronville, était valet de chambre du roi (1612). Cf. Bib. Nat. mss. pièces origin. n° 1521. (C.)

10. Éreinét. Cf. ch. XXXIX, n. 4.

11. « Des gens froids et rendus impuissants par des maléfices », rubrique du titre 15 du l. IV des *Dicrétales*. R. la cite de nouveau en la qualifiant de « vénérable », au l. III, ch. XIV. (P.)

12. Cf. ch. IV, n. 34. Le chemin de la Saullaye, suivi par la petite troupe, est parallèle au grand chemin de Lerné, mais en contre-bas dans la vallée. Sous le couvert des noyers qui le bordaient, c'était un excellent passage pour des éclaireurs cherchant à dissimuler leur marche. (C.)

13. Rupture, c'est-à-dire endroit où la branche est brisée.

14. Branche recourbée. Cf. plus bas, l. 61 : « defit sa visiere du croc de l'arbre. »

Eudemon premier l'aperceut et, appellent Gargantua : « Sire, venez et voyez Absalon pendu <sup>15</sup> ! » Gargantua, venu, considera la contenance du moyne et la forme dont il pendoit, et dist à Eudemon :

35 « Vous avez mal rencontré, le comparant à Absalon, car Absalon se pendit par les cheveux ; mais le moyne, ras de teste, s'est pendu par les aureilles.

— Ayez moy (dist le moyne), de par le diable ! N'est il pas bien le temps de jazer ? Vous me semblez les prescheurs decretalistes <sup>16</sup>,  
40 qui disent que quiconques voira son prochain en dangier de mort, il le doit, sus peine d'excommunication trisulce <sup>17</sup>, plustoust admonnester de soy confesser et mettre en estat de grace que de luy ayder. Quand doncques je les voiray tombez en la riviere et prestz d'estre noyez, en lieu de les aller querir et bailler la main, je leur  
45 feray un beau et long sermon *de contemptu mundi et fuga seculi* <sup>18</sup>, et, lorsqu'ilz seront roides mors, je les iray pescher.

— Ne bouge (dist Gymnaste), mon mignon, je te voys querir, car tu es gentil petit *monachus* :

50 « *Monachus in claustro*  
*Non valet ova duo ;*  
*Sed, quando est extra*  
*Bene valet triginta* <sup>19</sup>.

Ligne 32. A : *Gargantua dist* — B : *cyre* — l. 33. A : *consydera* — A : *contenance* — l. 40. A, B, D : *verra* — l. 43. A, B, D : *verray* — B : *riviete* — l. 45. D : *ung* — A : *contenu* — l. 51. B : *extr* — l. 52. B : *beane*

15. On connaît la fin d'Absalon, racontée dans les *Rois*, l. II, ch. XVIII, v. 9-16. Comme il passait sous un grand chêne fort touffu, sa tête s'embarassa dans les branches du chêne, et son mulot continuant sa route, il demeura suspendu entre le ciel et la terre. C'est dans cette position qu'il fut tué par Joab. (P.)

16. On ne sait pourquoi R. attribue aux Décrétalistes cette règle de conduite ; c'est peut-être parce que les Défenseurs des Décrétales, c'est-à-dire des droits ou des prétentions des papes en matière temporelle, ont introduit dans

le droit canonique un formalisme étroit et minutieux. (P.)

17. R. compare l'excommunication au foudre à trois pointes de Jupiter, *trisulcus ignis*. Cette comparaison est suggérée par la métaphore usuelle : *fulminer* une excommunication. (P.)

18. Le quatrième traité des *Auctores morales octo* (Cf. ch. XIV, n. 14) est intitulé *Cartula, seu De Contemptu mundi*. (P.)

19. Cette chanson est-elle de l'invention de R. ? ou fait-elle partie du répertoire monachal ? nous l'ignorons.

« J'ay veu des pendus plus de cinq cens, mais je n'en veis oncques  
 qui eust meilleure grace en pendilant, et, si je l'avoys aussi bonne,  
 55 je voudroys ainsi pendre toute ma vye.

— Aurez vous (dist le moyne) tantost assez presché? Aidez moy  
 de par Dieu, puisque de par l'Aultre<sup>20</sup> ne voulez<sup>21</sup>. Par l'habit que je  
 porte, vous en repentirez *tempore et loco prelibatis*<sup>22</sup>. »

Allors descendit Gymnaste de son cheval, et, montant au noyer,  
 60 souleva le moyne par les goussetz<sup>23</sup> d'une main, et de l'autre deffist sa  
 visiere du croc de l'arbre, et ainsi le laissa tomber en terre et soy  
 apres.

Descendu que feut, le moyne se deffist de tout son arnoys et getta  
 l'une piece apres l'autre parmy le champ, et, reprenant son baston de  
 65 la croix, remonta sus son cheval, lequel Eudemon avoit retenu à la  
 fuite<sup>24</sup>.

Ainsi s'en vont joyeusement, tenans le chemin de la Saullaye.

Ligne 53. A, B : *penduz* — B : *ocques* — l. 54. A, B, D : *pendillant* — l. 61. D :  
*laisa* — l. 65. A : *Endemond* — l. 66. A, B, D : *fuyte*

20. Le diable. Cf. ch. xxxv, n. 6.

21. Plaisante interversion des imprécations.  
 Le moine invoque le diable en premier lieu, et à  
 son défaut il s'en remet à Dieu. Dans *Pathelin*,  
 v. 652, Guillemette est plus révérencieuse :

Alez vous en, de par les dyables,

Puisque de par Dieu ne peult estre.

(C.)

22. En temps et lieu. C'était la devise de  
 Rabelais, dit Jean Bernier, *Jugement*, p. 18.  
 (C.)

23. Pièce de l'armure qui avait la forme  
 d'un triangle et se plaçait sous les aisselles; par  
 suite aisselles. (C.)

24. Au moment où, débarrassé de son cava-  
 lier, il s'enfuyait.

Comment l'escharmouche de Picrochole feut rencontré par Gargantua,  
et comment le moyne tua le capitaine Tyravant,  
et puis fut prisonnier entre les ennemys.

CHAPITRE XLIII.

5 Picrochole, à la relation de ceulx qui avoient evadé à la roupte<sup>1</sup>  
lors que Tripet fut estripé<sup>2</sup>, feut esprins de grand courroux, ouyant  
que les diables avoient couru suz ses gens, et tint son conseil toute la  
nuict, auquel Hastiveau<sup>3</sup> et Toucquedillon<sup>4</sup> conclurent que sa puissance  
estoit telle qu'il pourroit defaire tous les diables d'enfer s'ilz y venoient,  
10 ce que Picrochole ne croyoit du tout, aussy ne s'en defioit il<sup>5</sup>.

Pourtant envoya soubz la conduicte du conte Tyravant<sup>6</sup>, pour  
descouvrir le pays, seize cens chevaliers, tous montez sus chevaulx  
legiers, en escharmouche, tous bien aspergez d'eau beniste et chascun  
ayant pour leur signe<sup>7</sup> une estolle en escharpe, à toutes adventures,  
15 s'ilz rencontroient les diables, que par vertus tant de ceste eau Gringo-

---

Ligne 1. B, D : *escharmouche* — A, B, D : *rencontrée* — l. 4. A, B, D : *XLI* — l. 6.  
A : *fut* — A, B : *oyant* — l. 8. A, B : *nuyct* — A : *Tourquedillon decernerent que* —  
l. 10. A, B, D : *pas du tout* — A, B : *defioyt* — l. 11. A : *conte de* — l. 13. A, B :  
*escharmouche* — D : *aspergés* — l. 14. A, B, D : *estolles* — l. 15. A, B, D : *les vertus*

1. Déroute. Cf. ch. xxxv, n. 21.

2. Etripé; terme attesté ici pour la première fois dans la langue.

3. Nom d'un cépage précoce et hâtif. Il sert à désigner un cuisinier au l. IV, ch. XL. (C.)

4. Cf. ch. xxvi, n. 23.

5. Il n'avait pas une confiance absolue en

ces propos, et, de même, il ne s'en défiait pas absolument.

6. Qui tire en avant, qui s'enfuit avant la bataille. Du Fail, t. I, p. 102, donne ce nom à un capitaine de francs-archers. (C.)

7. Insigne. Au xvii<sup>e</sup> s., les soldats n'avaient pas d'uniforme. Les troupes d'un même parti

rienne<sup>8</sup> que des estolles, yceulx feissent disparoïr<sup>9</sup> et esvanouyr. Coururent doncques jusques pres La Vauguyon et la Maladerye<sup>10</sup>, mais oncques ne trouverent personne à qui parler, dont repasserent par le dessus<sup>11</sup>, et en la loge et tugure<sup>12</sup> pastoral, pres le Couldray<sup>13</sup>,  
 20 trouverent les cinq pelerins, lesquelz liez et baffouez<sup>14</sup> emmenerent comme s'ilz feussent espies<sup>15</sup>, non obstant les exclamations, adjurations et requestes qu'ilz feissent. Descendus de là vers Seuillé, furent entenduz par Gargantua, lequel dist à ses gens :

« Compaignons, il y a icy rencontre, et sont en nombre trop plus  
 25 dix foys que nous. Chocquerons nous sus eulx ?

— Que diable (dist le moyne) ferons nous doncq ? Estimez vous les hommes par nombre, et non par vertus et hardiesse ? » Puis s'escria : « Chocquons, diables, chocquons ! »

30 Ce que entendens, les ennemys pensoient certainement que feussent vrayz diables, dont commencerent fuyr à bride avallée<sup>16</sup>, excepté Tyravant, lequel coucha sa lance en l'arrest et en ferut<sup>17</sup> à toute oultrance le moyne au milieu de la poitrine; mais, rencontrant le froc horrique, rebouscha<sup>18</sup> par le fer, comme si vous frappiez d'une petite

Ligne 16. E : *estolles* — l. 17. A, B, D : *Icculx coururent* — A, B, D : *doncques* manque — l. 32. A : *meillieu* ; B, D : *millieu* — l. 33. A : *frapiez*

adoptaient pour se reconnaître dans la bataille un insigne commun.

8. Eau grégorienne. Mélange d'eau, de vin et de cendre, qui sert à purifier les églises polluées. La formule de la bénédiction est tirée du sacramentaire de saint Grégoire. Gay cite un compte de l'église de Saint-Sulpice de Fougères, de 1410, où se trouve ce passage : « Dedication de la chapelle Nostre Dame. It. pour un pot de vin à faire l'*esve gregorienne*. » (S.)

9. Disparaître, et plus bas, l. III, ch. XXXIV : « Comme advenente la lumiere du clair soleil, *disparent* tous Lutins. » Forme courante au XVI<sup>e</sup> s. Cf. Amyot, *Timol.*, XI : « Ceste torche... alla *disparoïr* » R. ignore la forme moderne. (S.)

10. Aujourd'hui Saint-Lazare, vill., com.

Chinon, à l'extrémité du pont de la Nonnain. Au XVIII<sup>e</sup> s., l'ancienne léproserie ne recevait plus de malades et appartenait aux Baudelon, alliés à la famille Rabelais. Cf. *R.E.R.*, VII, 380. (C.)

11. Le plateau qui domine le cours du Négron à l'Est. (C.)

12. Cabane. Latinisme (*tugurium*), rare en dehors de R.

13. Le château du Coudray-Montpensier. Cf. ch. IV, n. 21.

14. Attachés avec une corde. Cf. ch. II, n. 78.

15. Espions. Cf. ch. XXXVIII, n. 8.

16. Abattue.

17. Frappa. Cf. ch. XXXVIII, n. 20.

18. S'émoussa. Sens vieilli.

bougie contre une enclume. Adoncq le moyne avec son baston de  
 35 croix luy donna entre col et collet sus l'os acromion<sup>19</sup> si rudement  
 qu'il l'estonna<sup>20</sup> et feist perdre tout sens et mouvement, et tomba es  
 piedz du cheval. Et, voyant l'estolle qu'il portoit en escharpe, dist  
 à Gargantua :

« Ceulx cy ne sont que prebsters : ce n'est q'un commencement de  
 40 moyne. Par saint Jean, je suis moyne parfaict : je vous en tueray  
 comme de mousches. »

Puis le grand gualot courut apres, tant qu'il atrapa les derniers, et  
 les abbastoit comme seille<sup>21</sup>, frappant à tors et à travers.

Gymnaste interroqua<sup>22</sup> sus l'heure Gargantua s'ilz les debvoient  
 45 poursuyvre. A quoy dist Gargantua :

« Nullement, car, selon vraye discipline militaire, jamais ne fault  
 mettre son ennemy en lieu de desesperoir, parce que telle necessité luy  
 multiplie sa force et accroist le couraige qui jà estoit deject<sup>23</sup> et failly<sup>24</sup>,  
 et n'y a meillor remede de salut à gens estommiz<sup>25</sup> et recreuz<sup>26</sup> que

Ligne 34. A, B : *avecq* — l. 36. E : *prerdre* — B : *lont sens* — D : *ce mouvement* —  
 l. 39. A, B, D : *commancement* — l. 43. A, B : *abbastoyt* — l. 46. A, B : *scelon* —  
 l. 48. A, B : *la* — A, B : *acroist*

19. Terme anatomique directement tiré par R. d'Hippocrate : *ἀκρομίον*, pointe de l'épaule, crête de l'omoplate. Cf. Canappe, *Mouvements des os*, Lyon, 1541, p. 36 : « Au lieu dict *acromion* [l'os de la scapule] est conjoint avec la jugule, c'est à dire la clavicule », et A. Paré, VI, 19 : « L'*acromion*, lequel ladite espine [de l'omoplate] constitue de son extremité. » (S.)

20. Ébranla, au sens physique et moral, propr. ébranler comme par un coup de foudre (*extonare*). Cf. I. IV, ch. LXII : « Comme si le chant des coqs hebetast, amolist et *estonnast* la matiere et le boys du suzeau. » Et Marot, dans sa troisième *Epistre du coq à Pasne* (1536), t. I, p. 278 :

Il ne faut qu'un trait d'arbaleste  
 Passant au travers d'une teste  
 Pour *estonner* un bon cerveau...

Ce sens subsiste encore dans quelques appella-

tions techniques (cf. *étonner* une voûte), tandis que l'acception figurée ne garde toute sa force que jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> s. (S.)

21. Seigle, terme patois : Berry, Anjou, etc., qui ne se trouve que dans ce passage. R. se sert plus souvent de la forme courante et littéraire. (S.)

22. Interroga. Forme ancienne. Cf. *Hist. du Vieil Testament*, II, 225 : « qu'il soit prins et qu'on l'*interrogue*, » et *Reg. du Châtelet* (année 1389) : « Lequel prisonnier sera *interrogué* » (d'après Godefroy). Pour l'explication du phénomène linguistique, cf. *Prologue*, n. 1. (P.)

23. Abattu, découragé. Latinisme (*dejectus*) rare en dehors de R.

24. Défaillant.

25. Stupéfaits. Cf. ch. II, n. 66.

26. Épuisés de fatigue, rendus. Cf. Rob. Estienne (1539) : « *Recreu* est qui ne peut plus

50 de ne esperer salut aulcun<sup>27</sup>. Quantes<sup>28</sup> victoires ont esté tollues des  
 mains des vainqueurs par les vaincuz, quand il ne se sont contentés  
 de raison, mais ont attempté<sup>29</sup> du tout mettre à internition<sup>30</sup> et destruire  
 totalement leurs ennemys, sans en vouloir laisser un seul pour en  
 porter les nouvelles! Ouvrez tousjours à voz ennemys toutes les portes  
 55 et chemins, et plustost leurs faictes un pont d'argent<sup>31</sup> affin de les  
 renvoyer.

— Voyre, mais (dist Gymnaste) ilz ont le moyne<sup>32</sup>.

— Ont ilz (dist Gargantua) le moyne? Sus mon honneur, que ce  
 sera à leur dommaige! Mais, affin de survenir à tous azars, ne nous  
 60 retirons pas encores; attendons icy en silence, car je pense jà assez  
 congnoistre l'engin<sup>33</sup> de noz ennemys. Il se guident par sort, non par  
 conseil. »

Iceulx ainsi attendens soubz les noiers, ce pendent le moyne  
 poursuyvoit, chocquant tous ceulx qu'il rencontroit, sans de nully<sup>34</sup>  
 65 avoir mercy, jusque à ce qu'il rencontra un chevalier qui portoit en  
 crope un des pauvres pelerins. Et là, le voulent mettre à sac, s'escria  
 le pelerin :

« Ha, Monsieur le Priour<sup>35</sup>, mon amy, Monsieur le Priour, sauvez  
 moy, je vous en prie! »

Ligne 50. A, B : *n'esperer* — B : *estés* — l. 51. A : *ilz* — A, B : *contentez* — l. 53. A, B, D : *totalement* — D : *ung* — l. 54. B : *vos* — l. 55. D : *ung* — l. 58. A, B : *suz* — D : *se* — l. 59. A : *fera* — l. 64. B : *nulluy* — l. 65. A : *jusques* — D : *ung* — l. 66. D : *ung* — A : *voulant* — A : *s'escrya* — l. 68. A : *soulvez*; B : *salvez*

fournir à la peine. » Ce sens était encore usuel au xviii<sup>e</sup> s. (La Bruyère, Bossuet). (S.)

27. Réminiscence de Virgile, *Énéide*, II, 354 : « Una salus victis nullam sperare salutem. » (P.)

28. Combien de, latinisme (*quantæ*, même sens).

29. Tenté.

30. Carnage, massacre. Latinisme (*internicio*).

31. R. se souvient peut-être ici d'un mot d'Alphonse d'Aragon, rapporté par Érasme, *Apophthegmes*, VIII, 14 : « Magnopere audare solet dictum nescio cuius, hostibus fugientibus

*pontem argenteum extruendum esse...* » (P.) — La langue a gardé l'expression « faire un pont d'or » qui se trouve dans A. d'Aubigné, *Hist.*, III, 12 : « pour faire à ses ennemis, comme il disoit, pont d'or et esplanade d'argent » (dans Littré). (C.)

32. Jeu de mot, sur l'expression *avoir le moine* (cf. ch. XII, n. 49), prise ici littéralement.

33. Le naturel (*ingentium*).

34. Personne. Cette forme se trouve aussi dans Marot et Marguerite de Navarre. Cf. Brunot, t. II, p. 321.

35. Prieur. Prononciation dialectale.

70 Laquelle parolle entendue, se retournerent arriere les ennemys, et, voyans que là n'estoit que le moyne qui faisoit cest esclandre, le chargerent de coups comme on fait un asne de boys; mais de tout rien ne sentoit, mesmement quand ilz frapoyent sus son froc, tant il avoit la peau dure. Puis le baillerent à garder à deux archiers, et, 75 tournans bride, ne virent personne contre eulx, dont existimerent que Gargantua estoit fuy avecques sa bande. Adonques coururent vers les Noyrettes <sup>36</sup> tant roiddement qu'ilz peurent pour les rencontrer, et laisserent là le moyne seul avecques deux archiers de garde.

Gargantua entendit le bruit et hennissement des chevaux et dict 80 à ses gens :

« Compaignons, j'entends le trac <sup>37</sup> de noz ennemys, et j'à aperçoy aulcuns d'iceulx qui viennent contre nous à la foulle. Serrons nous icy, et tenons le chemin en bon ranc. Par ce moyen nous les pourrons recevoir à leur perte et à nostre honneur. »

Ligne 72. D : *ung* — l. 73. A : *rien* manque — l. 74. A, B : *puy*s — A, B : *garder* — l. 75. E : *porsonne* — E : *exstimerent* — l. 76. A : *estoyt* — l. 77. E : *recon-* *trer* — A, E : *avesques* — l. 79. A, B : *dist* — l. 81. A : *j'à en aperçoy*.

36. Jeunes noyers. L'emplacement précis de la vallée des Noirettes, où Gargantua fera, après l'action, enterrer les ennemis tués par ses troupes (ch. LI, l. 12), n'est pas déterminé, mais il s'agit certainement d'un lieudit voisin de Seuilly et du Coudray. (C.)

37. Train. Cf. Du Cange, 1441, <sup>vo</sup> *traca* :

« Lesquelz varlez de guerre demeurerent darriere . . . pour prendre garde et faire guet sur le *trac* ou *trayn* de ladicte compaignie. » R. dira plus bas, ch. XLVII, l. 34 : « gens necessaire au *trac* de bataille. » C'est une onomatopée qui exprime le bruit des pas ou d'une chose qui se remue avec violence. (S.)

Comment le moyne se deffist de ses gardes, et comment l'escarmouche  
de Picrochole feut deffaicte.

CHAPITRE XLIV.

Le moyne, les voyant ainsi departir <sup>1</sup> en desordre, conjectura qu'ilz  
5 alloient charger sus Gargantua et ses gens, et se contristoit merueilleu-  
sement de ce qu'il ne les pouvoit secourir. Puis, advisa la contenance  
de ses deux archiers de garde, lesquels eussent volontiers couru  
apres la troupe pour y butiner quelque chose et tousjours regardoient  
vers la vallée en laquelle ilz descendoient. Dadvantaige syllogisoit <sup>2</sup>,  
10 disant :

« Ces gens icy sont bien mal exercez en faictz d'armes, car oncques  
ne me ont demandé ma foy <sup>3</sup> et ne me ont ousté mon braquemart <sup>4</sup>. »

Soubdain apres tyra son dict braquemart et en ferut <sup>5</sup> l'archier qui  
le tenoit à dextre, luy coupant entierement les venes jugulaires <sup>6</sup> et  
15 arteres spagitides <sup>7</sup> du col, avecques le guargareon <sup>8</sup>, jusques es deux

---

Ligne 1. A, B : *gardes* — A, B : *escharmousche*; D : *escarmousche* — l. 3. A, B, D :  
XLII — l. 6. A : *contenance* — l. 7. A, B, D : *volentiers* — l. 8. B : *butine* — l. 9.  
A, B : *d'adventiaige* — l. 14. A, B : *jugulares* — l. 15. A : *sphagitides* — A : *guargareon*

1. Partir. Cf. ch. xxxi, n. 37.

2. Raisonnaît, sens du grec συλλογίζεσθαι.  
Terme d'école qu'on lit dans l'*Ethique*  
d'Oresme, 1488, f<sup>o</sup> 205 : « celui qui *sillogize*  
et argue en soi meisme. » (S.)

3. Ma parole de ne pas fuir.

4. Épée généralement courte. Cf. ch. II,  
n. 74.

5. Frappa, de *férir*. Cf. ch. xxxviii, n. 20.

6. De la gorge, dérivé du lat. *jugulum*, la  
gorge. Ce mot se rencontre tout d'abord dans

R., ensuite dans Canappe (1541) et dans Paré,  
II, 4 : « vaisseaux *jugulaires* ». (S.)

7. Les *φλέβες σπαγιτιδεις* d'Aristote (*Hist.  
des Anim.*, III, 3, 2) répondent exactement aux  
*veines jugulaires* citées ci-dessus. Il y a donc ici  
cumul de termes anatomiques. Cf. Plattard,  
p. 138. (S.)

8. Luette. Terme anatomique tiré par R. du  
grec *γαργαρέον*, même sens, dans Hippocrate.  
Cf. A. Paré, I, 255 : « De l'uvulle ou luette  
ou *gargareon*. » (S.)

adenes<sup>9</sup>, et, retirant le coup, luy entreouvrit le mouelle spinale<sup>10</sup> entre la seconde et tierce vertebre : là tomba l'archier tout mort. Et le moyne, detournant son cheval à gauche, courut sus l'aultre, lequel, voyant son compaignon mort et le moyne adventaigé sus soy, cryoit  
20 à haulte voix :

« Ha, Monsieur le Priour, je me rendz ! Monsieur le Priour, mon bon amy, Monsieur le Priour ! »

Et le moyne cryoit de mesmes :

« Monsieur le Posteriour<sup>11</sup>, mon amy, Monsieur le Posteriour, vous  
25 aurez sus voz posteres<sup>12</sup>.

— Ha ! (disoit l'archier) Monsieur le Priour, mon mignon, Monsieur le Priour, que Dieu vous face abbé !

— Par l'habit (disoit le moyne) que je porte, je vous feray icy cardinal<sup>13</sup>. Rensonnez vous les gens de religion ? Vous aurez un  
30 chapeau rouge à ceste heure de ma main. »

Et l'archier cryoit :

« Monsieur le Priour, Monsieur le Priour, Monsieur l'Abbé futeur, Monsieur le Cardinal, Monsieur le tout ! Ha ! ha ! hés ! non, Monsieur le Priour, mon bon petit Seigneur le Priour, je me rends à vous !

35 — Et je te rends (dist le moyne) à tous les diables<sup>14</sup>. »

Lors d'un coup luy tranchit<sup>15</sup> la teste, luy coupant le test<sup>16</sup> sus les

Ligne 18. A, B : *guauche* — l. 25. A, B : *suz vos posteres* ; D : *sus voz posteres* ; E : *sus voz pesteres* — l. 29. D : *aurés ung* — l. 35. E : *moynt* — l. 36. A, B, D : *transchil*

9. Glandes. Du grec *ἀδής*, même sens, dans Hippocrate. Le mot ne se rencontre pas avant R. (S.) — Il s'agit des glandes thyroïdes, situées sur la partie antérieure-inférieure du larynx et sur les premiers anneaux de la trachée-artère. (D.)

10. Moelle de l'épine dorsale, mot répondant à la *spinalis medulla* de Macrobe. Canappe et A. Paré disent la *spinale medulle*. L'équivalent *moelle épinière* est moderne. (S.)

11. Postérieur. Forme amenée par *priour* qui précède.

12. Derrière. Mot facétieux répondant au lat. *posteriora*.

13. Je vous donnerai un chapeau rouge (en vous tranchant le sommet du crâne). Cette locution n'est pas une création de R. : on la trouve, avant lui, dans un sermon de Menot, cité par Henri Estienne, *Apologie*..., t. I, p. 36. (P.)

14. Ce trait rappelle le dialogue de Louis XI avec les ambassadeurs de Gênes : « Sire, lui dirent-ils, nous nous donnons à vous — Et moi, répondit Louis XI, je vous donne à tous les diables » (éd. Var.).

15. Trancha. Cf. ch. xxv, n. 65.

16. Crâne, boîte crânienne. Le mot se rencontre déjà dans Mondeville (XIV<sup>e</sup> s.). (D.)

os petru<sup>17</sup>, et enlevant les deux os bregmatis<sup>18</sup> et la commissure sagittale<sup>19</sup> avecques grande partie de l'os coronal<sup>20</sup>, ce que faisant luy trançhit les deux meninges<sup>21</sup> et ouvrit profondement les deux poste-  
 40 reurs ventricules<sup>22</sup> du cerveau; et demoura le craine<sup>23</sup> pendent sus les espaulles à la peau du pericrane<sup>24</sup> par derriere, en forme d'un bonnet doctoral<sup>25</sup>, noir par dessus, rouge par dedans. Ainsi tomba roidde mort en terre.

Ce fait, le moyne donne des esperons à son cheval et poursuyt la  
 45 voye que tenoient les ennemys, lesquelz avoient rencontré Gargantua et ses compaignons au grand chemin et tant estoient diminuez au nombre, pour l'enorme meutre que y avoit fait Gargantua avecques

Ligne 37. A, B : *petreux* — l. 40. A : *pendante* — l. 41. E : *pericrarane* — A : *d'arriere* — D : *d'ung* — l. 42. A, B : *pas dessus* — l. 44. A : *donne de* — A, B, D : *esprons* — l. 45. A : *rencontrez* — l. 46. A, B, D : *en nombre* — l. 47. A : *meurtre*

17. Pêtreux, forme vulgaire et dialectale. L'os *petreux* ou *rocher* est une des trois portions de l'os temporal; il renferme les organes immédiats de l'audition. (D.)

18. Terme tiré par R. du gr. βρέγμα, sommet de la tête. (S.) — Deux des os du crâne sont « appelez *ossa bregmatis*, id est, *sincipitis*, lesquelz vulgairement on nomme *parietalia*, ausquelz la suture sagittale est commune, laquelle procède droit selon la longueur de la teste : ces deux os *bregmatis* sont quarrez et gros », dit Loys Vassé, *Table anatomique*, fo 73, ro. De nos jours on les appelle os *parietaux*. (D.)

19. Terme d'anatomie qu'on trouve sous cette forme pour la première fois dans R. (S.) — Cette suture, qui unit les deux os pariétaux et qui s'étend d'avant en arrière sur la ligne médiane, a été ainsi appelée « parce qu'elle rencontre à angle droit le milieu de l'arc que décrit la suture fronto-pariétale, comme une flèche placée sur l'arc qui doit la décocher ». Littré et Robin, *Dict. de Médecine*. (D.)

20. L'os coronal est appelé de nos jours os *frontal*. (D.)

21. Membranes qui enveloppent le cerveau. C'est le grec μῆνις (Hippocrate) en latin :

*meninx* (Theodorus Priscianus), même sens qu'on lit d'abord dans R., ensuite chez Canappe, Loys Vassé et A. Paré. (S.)

22. Appelés de nos jours les « ventricules latéraux du cerveau ». (D.)

23. Crâne. C'est là un essai pour franciser le mot qui n'a pas fait fortune. Mondeville écrit *cran* et Guy de Chauliac, *cranne*, tandis que Guill. Bouchet se sert encore de la forme savante, t. I, p. 39 : teste et *cranion*. Cependant, la forme moderne est déjà donnée par Rob. Estienne (1539) : « *Crane* ou le tez de la teste », et A. Paré en fait usage, I, 207 : « Le *crane*, que nous appellons le test, lequel aussi est nommé des Grecs *cranium*, des Latins *calvaria*, et est dessus la teste comme un heaume. » (S.)

24. Périoste qui revêt toute la surface externe du crâne. (D.) — Ce mot répond au *περικράνιος χιτών* de Rufus. Il se trouve dans Loys Vassé, Canappe, et dans A. Paré, *Introd.*, II : « Le cuir musculieux et *pericrane* qui entoure le test. » (S.)

25. Le bonnet des docteurs était un bonnet rond, ou *bourlet*, distinct des chaperons et lyripipions. Cf. ch. xviii, n. 2. Selon Pasquier, *Recherches*, l. IV, ch. 13, c'est dans le second quart du xvi<sup>e</sup> s. que ce *bourlet* doctoral fut

son grand arbre, Gymnaste, Ponocrates, Eudemon et les aultres, qu'ilz commençoient soy retirer à diligence, tous effrayez et perturbez<sup>26</sup> de sens et entendement comme s'ilz veissent la propre espee et forme de  
50 mort devant leurs yeulx.

Et — comme vous voyez un asne, quand il a au cul un cestre<sup>27</sup> Junonique ou une mouche qui le point, courir çà et là sans voye ny chemin, gettant sa charge par terre, rompant son frain et renes,  
55 sans aulcunement respirer ny prendre repos, et ne sçayt on qui le meut, car l'on ne veoit rien qui le touche, — ainsi fuyoient ces gens, de sens desproveuz, sans sçavoir cause de fuyr; tant seulement les poursuit une terreur panice<sup>28</sup> laquelle avoient conceue en leurs ames<sup>29</sup>.

60 Voyant le moyne que toute leur pensée n'estoit sinon à guagner au pied<sup>30</sup>, descend de son cheval et monte sus une grosse roche qui estoit sus le chemin, et avecques son grand braquemart<sup>31</sup> fraploit sus

Ligne 48. A : *Endemon* — l. 49. A : *parturbez* — l. 52. D : *ung* — D : *ung* — l. 53. A : *mousche* — A, B : *cza* — l. 54. A : *et gettant* — l. 55. A, B : *repons*; D : *repost* — l. 58. A, B : *poursuyt* — l. 62. A : *frapoit*

transformé en bonnet à quatre barrettes. Cf. *R. E. R.*, X, fasc. III. (P.)

26. Troublés. Cf. ch. XXXI, n. 4.

27. Un taon, en grec *οἰστρός*, et en latin *ostrus*. R. l'appelle Junonique, par allusion à celui que Junon, pour se venger d'Io, lui envoya, après que Jupiter eut changé celle-ci en vache. Voir l'épisode dans Eschyle, *Prométhée*, v. 561 et sq. Érasme y fait allusion dans l'adage *Cestro percitus*, II, VIII, 54 : « *Cestrum enim insecti genus, horrendo strepitu... Hoc addito Juno vaccam Io in furorem egit.* » (P.)

28. Panique. Et ailleurs, I, III, ch. XXXVIII : *panique*. Mot qui n'est pas attesté avant R., répondant au lat. *panicus* (*πανικός*), proprement qui vient du dieu Pan, parce que les anciens attribuaient à Pan les bruits entendus dans les montagnes et les vallées. (S.) — Érasme, *Adages*, III, 8, 3, explique ce que les anciens entendaient par terreur panique : « Πανί-

κός veteres vocabant subitum animorum tumultum sed inanem. Existimabant Panem repentines terrores et animi consternationes immittere... usque adeo impotentes ut non ratione modo, verum et mente careant. » (P.)

29. Cette comparaison est imitée de certaines comparaisons qui se rencontrent chez Homère : le premier terme est longuement développé, pour lui-même, sans que chacune des circonstances décrites corresponde à quelque circonstance du deuxième terme de la comparaison. Elle a peut-être été inspirée à R. par un passage de l'*Illiade*, XI, 558, dans lequel le poète établit une comparaison entre Ajax résistant à ses ennemis et l'âne qui, chargé de coups, s'obstine à brouter l'herbe de son champ. (P.)

30. A fuir. Cf. ch. XI, l. 31.

31. Épée généralement courte. Cf. ch. II, n. 74.

ces fuyars à grand tour de bras, sans se faindre<sup>32</sup> ny espargner. Tant en tua et mist par terre que son braquemart rompit en deux pieces.  
 65 Adonques pensa en soy mesmes que c'estoit assez massacré et tué, et que le reste debvoit eschapper pour en porter les nouvelles.

Pourtant saisit en son poing une hasche de ceulx qui là gisoient mors et se retourna derechiefsus la roche, passant temps à veoir fouyr les ennemys et cullebuter entre les corps mors, excepté que à tous  
 70 faisoit laisser leurs picques, espées, lances et hacquebutes<sup>33</sup>; et ceulx qui portoient les pelerins liez, il les mettoit à pied et delivroit leurs chevaux audictz pelerins, les retenent avecques soy l'orée<sup>34</sup> de la haye, et Toucquedillon, lequel il retint prisonnier.

Ligne 63. A : *braz* — l. 66. A, B : *doibvoit* — l. 68. A : *fuyr* — l. 72. A : *retenant* — l. 73. A : *Tourquedillon*.

32. Se ménager. Sens archaïque qu'on lit aussi dans Amyot, *Fabius*, VII : « Lequel [soldat] avoit promis de *se faindre* et de laisser entrer ceulx qui viendront assaillir ce costé là. » (S.) — Le Noël poitevin que chante Frère Jean après la tempête, l. IV, ch. xxii,

débuté ainsi :

Au saint Nau

Chonteré, sons point *m'y feindre* . . .

Cf. *R.E.R.*, II, 237. (C.)

33. Arquebuses. Cf. ch. xxiii, n. 144.

34. A l'orée. Cf. ch. xxvii, n. 49.

*Comment le moyne amena les pelerins et les bonnes parolles  
que leur dist Grandgousier.*

CHAPITRE XLV.

Ceste escarmouche parachevée, se retyra Gargantua avecques ses  
5 gens, excepté le moyne, et sus la poincte du jour se rendirent à  
Grandgousier, lequel en son lict prioit Dieu pour leur salut et victoire,  
et, les voyant tous saultz et entiers, les embrassa de bon amour et  
demanda nouvelles du moyne. Mais Gargantua luy respondit que sans  
doubte leurs ennemys avoient le moyne. « Ilz auront (dist Grand-  
10 gousier) doncques male encontre, » ce que avoit esté bien vray. Pour-  
tant encores est le proverbe en usage de *bailler le moyne à quelc'un*<sup>1</sup>.

Adoncques commenda qu'on aprestast tres bien à desjeuner pour les  
refraischir<sup>2</sup>. Le tout apresté, l'on appella Gargantua; mais tant luy  
grevoit<sup>3</sup> de ce que le moyne ne comparoit<sup>4</sup> aulcunement, qu'il ne  
15 vouloit ny boyre ny manger.

Tout soubdain le moyne arrive et, des la porte de la basse court<sup>5</sup>,  
s'escria :

« Vin frays, vin frays, Gymnaste, mon amy ! »

Gymnaste sortit et veit que c'estoit Frere Jean qui amenoit cinq

---

Ligne 1. A : *Commont* — A, B : *paroles* — l. 2. A : *Grandgouzier* — l. 3. A, B, D :  
*XLIII* — l. 4. B : *perachevée* — l. 6. A : *Grandgouzier* — A, B : *prioyt* — A, B : *victoryre*  
— l. 7. A, B : *saulz* — l. 9-10. A : *Grandgouzier* — l. 10. A, B : *avoit* — l. 11. A, B :  
*quelq'un* — l. 14. A, B : *ne* manque avant *comparoit* — l. 17. A, B : *s'escriya* —  
l. 19. E : *Jan*

1. C'est-à-dire le berner. Cf. ch. XII, n. 49,  
et R. E. R., IX, 451-453. (P.)

2. Reposer. Cf. ch. XVI, n. 39.

3. Il lui faisait de la peine ; il était oppressé

de ce que. Sens vieilli. (S.)

4. Comparaisait. Imparfait de *comparoir*.

5. La cour intérieure du manoir. Cf.  
ch. LV, l. 3.

- 20 pelerins et Toucquedillon prisonnier. Dont Gargantua sortit au  
 devant, et luy feirent le meilleur recueil<sup>6</sup> que peurent, et le menerent  
 devant Grandgousier, lequel l'interrogea de toute son adventure. Le  
 moyne luy disoit tout, et comment on l'avoit prins, et comment il  
 25 s'estoit deffait des archiers, et la boucherie qu'il avoit fait par le  
 chemin, et comment il avoit recouvert<sup>7</sup> les pelerins et amené le capi-  
 taine Toucquedillon. Puis se mirent à bancqueter joyeusement tous  
 ensemble.

Ce pendent Grandgousier interrogeoit les pelerins de quel pays ilz  
 estoient, dont il venoient et où ilz alloient.

- 30 Lasdaller pour tous respondit :

« Seigneur, je suis de Saint Genou en Berry<sup>8</sup>; cestuy cy est de  
 Paluau<sup>9</sup>; cestuy cy est de Onzay<sup>10</sup>; cestuy cy est de Argy<sup>11</sup>; et cestuy  
 cy est de Villebrenin<sup>12</sup>. Nous venons de Saint Sebastian<sup>13</sup> pres de  
 Nantes, et nous en retournons par noz petites journées.

- 35 — Voyre, mais (dist Grandgousier) qu'alliez vous faire à Saint  
 Sebastian?

— Nous allions (dist Lasdaller) luy offrir noz votes<sup>14</sup> contre la  
 peste<sup>15</sup>.

Ligne 20. A : *Tourquedillon*; B : *Touquedillon* — 22. A : *Grangouzier* — 1. 25. A, B :  
*secous* — 1. 26. A : *Tourquedillon* — 1. 28. A, B : *Grandgouzier* — 1. 29. B : *estotent* —  
 A : *et dont* — 1. 31. A, B : *suys* — 1. 32. A : *Aroys* — 1. 34. A, B : *nous petites* —  
 1. 35. B : *Vraye* — A, B : *Grandgouzier* — 1. 37. B : *nos*

6. Accueil. Sens courant au XVI<sup>e</sup> s. Cf. l. IV, ch. XXXVI : « telles manières de *recueil* en armes avoient souvent porté mortel préjudice... »

7. Recouvert. Cf. ch. XXXIX, n. 51.

8. Cant. Buzançais, arr. Châteauroux (Indre). Cf. ch. VI, n. 29. Ancienne abbaye de bénédictins dont Antoine de Tranchelion était abbé. Cf. *R. E. R.*, VII, 326. (C.)

9. Palluau-sur-Indre, cant. Châtillon-sur-Indre, arr. Châteauroux (Indre). La famille de Tranchelion en possédait la seigneurie dès la fin du XIV<sup>e</sup> s. R. fait allusion à l'abbé Tranchelion plus bas, l. 62. On montrait autrefois dans l'église une chaire (stalle) de l'époque de la Renaissance que l'on prétendait avoir servi

à R. Elle a été transportée en 1864 au musée de Châteauroux. Cf. *R. E. R.*, VII, 321. (C.)

10. Hameau, com. de Palluau. (C.)

11. Cant. de Buzançais, arr. de Châteauroux. C'était un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Genou. Cf. *R. E. R.*, VII, 66. (C.)

12. Villebrenin, com. Palluau.

13. Cf. ch. XXXVIII, n. 1.

14. Vœux. Latinisme (*vota*).

15. « Pour ce que, dit Calvin, ils ont donné à saint Sébastien l'office de guérir de la peste, cela a fait qu'il a été plus requis et que chacun a plus appété de l'avoir; ce crédit l'a fait multiplier en quatre corps entiers, dont l'un est à

— O (dist Grandgousier) pauvres gens, estimez vous que la peste  
40 vienne de saint Sebastian<sup>16</sup>?

— Ouy vrayement (respondit Lasdaller), noz prescheurs nous  
l'affermont<sup>17</sup>.

— Ouy? (dist Grandgousier) les faulx prophetes vous annoncent ilz  
45 telz abuz<sup>18</sup>? Blasphemement ilz en ceste façon les justes et saintz de Dieu  
humains, comme Homere escript que la peste fut mise en l'oust<sup>19</sup> des  
Gregoys<sup>20</sup> par Apollo<sup>21</sup>, et comme les poëtes faignent un grand tas de  
Vejoves<sup>22</sup> et dieux malfaisans? Ainsi preschoit à Sinays<sup>23</sup> un caphart<sup>24</sup>  
que saint Antoine mettoit le feu es jambes<sup>25</sup>, saint Eutrope faisoit les

Ligne 39. A : *Grandgouzier* — l. 40. A, B : *viègnie* — l. 41. E : *Lasdaler*. — B : *nos*  
— l. 43. A : *Grandgouzier* — l. 44. A, B : *facçon* — l. 47. D : *Apollo* — D : *ung* —  
l. 48. A : *vejoves* — D : *ung* — l. 49. A, B : *et saint*

Rome, à Saint-Laurent, l'autre à Soissons, le troisième à Pignoni près Nantes, le quatrième près de Narbonne. » *Traité des reliques*. La peste ravagea le Berry en 1516 et 1517 et en 1524 et 1526. Cf. *R. E. R.*, VII, 327. (C.)

16. De la croyance à l'intercession des saints pour la guérison des malades a procédé naturellement la superstition qui prête aux saints la faculté d'infliger aux hommes les maladies que ces mêmes saints ont le don de guérir. Actuellement encore, en Normandie, on trouve des témoignages de la survivance de cette superstition. Les statues de saint Siméon et de saint Hilaire, dans les églises de Saint-Ouen et de Saint-Hilaire, à Rouen, portent aux poignets des liasses de rubans de percale, humbles offrandes de bonnes femmes qui croient que leurs enfants malades sont « tenus » de ces saints et qui espèrent obtenir ainsi leur guérison. Cf. *R. E. R.*, III, 442-444; IV, 202; IX, 531-532. (P.)

17. Affirmont. Cf. ch. VII, l. 19.

18. H. Estienne, *Apologie*... t. II, p. 324, reproche aux papistes de croire à la malfaisance des saints. Cette croyance ne fut jamais, dans l'Église, article de foi. Mais elle était

extrêmement répandue, comme le prouve l'imprécation populaire, si fréquente dans les textes du moyen âge : « Le feu saint Antoine vous arde. » Cf. ch. XIII, n. 12. (P.)

19. Armée. Cf. ch. XXXIII, n. 58.

20. Grecs. Cf. ch. VIII, n. 103.

21. Cf. *Iliade*, ch. I.

22. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, V, 12, rapporte qu'il y avait à Rome un temple de *Vejo-vis* et il donne l'étymologie de ce nom. « Cum Jovem igitur et Dijovem a juvando nominassent, eum quoque contra deum, qui non juvandi potestatem sed vim nocendi haberet... *Vejovem* appellaverunt dempta atque detracta juvandi facultate. » Ce dieu du mal était représenté les mains pleines de flèches. Cf. encore Ovide, *Fastes*, III, 447. Érasme, *Stultitiae Laus*, XLVI, qualifie de *Vejoves* les divinités malfaisantes : « Ut interim *Vejoves* istos, Plutones... non Deos, sed carnifices commemorem. » (P.)

23. Cf. ch. IV, n. 17. C'était la paroisse voisine du domaine d'Antoine Rabelais.

24. Cafard. Cf. ch. I, n. 23.

25. Sur le feu saint Antoine, cf. ch. XIII, n. 12.

- 50 hydropiques<sup>26</sup>, saint Gildas les folz<sup>27</sup>, saint Genou les gouttes<sup>28</sup>. Mais je le puniz en tel exemple, quoy qu'il me appellast heretique, que depuis ce temps caphart quiconques n'est auzé entrer en mes terres, et m'esbahys si vostre roy les laisse prescher par son royaume telz scandales<sup>29</sup>, car plus sont à punir que ceulx qui, par art  
55 magicque ou aultre engin<sup>30</sup>, auroient mis la peste par le pays. La peste ne tue que le corps, mais telz imposteurs empoisonnent les ames. »

Luy disans ces parolles, entra le moyne tout deliberé<sup>31</sup>, et leurs demanda :

Ligne 50. A, B : *hydropiques* — A, B : *et saint* — A, B : *foulz* — l. 51. A, B : *punyz* — A, B : *heretique* — l. 52. A : *depuis* — A : *ouzé* — l. 53. A, B : *m'esbahys* — l. 55. A, B : *mys* — l. 56-57. A, B : *Mais ces predications diabolicques infectionnent les ames des pauvres et simples gens* ; D : *mais lelz imposteurs empoisonnent les ames* manque — l. 58. A : *disant* — A, B : *paroles* ; E : *parolle*

26. Saint Eutrope, fondateur de l'église de Saintes, était invoqué contre l'hydropisie, sans doute par suite d'une déformation philologique du nom (en Saintonge on prononce *Utrope*). « Quand on a fait S. Eutrope medecin des hydropiques, je croy qu'on a confondu Eutrope avec Hydropie », dit H. Estienne, *Apologie*... t. II, p. 312. Cf. *R.E.R.*, IV, 379. Les jeux de mots sur les noms de saints étaient très fréquents au moyen âge. Marot en fournit un exemple, t. I, p. 190 :

Que je fuz fait confreure au diocese

De *saint Marry*, en l'église *Saint Pris*.

(C.)

27. « Sans doute, dit Le Duchat, parce que son nom le faisoit présumer le patron des *gilles* ou des bouffons. »

28. « Quant à S. Genou, qui guarit la goutte, c'est pour ce que ceste maladie se loge volontiers au genou. » H. Estienne, *Apologie*... t. II, p. 312-313. L'abbaye de Saint-Genou était un lieu de pèlerinage renommé. Cf. *R.E.R.*, VII, p. 328. (C.)

29. Ici au sens biblique : occasion d'errer ou pécher. Forme attestée pour la première

fois dans ce sens chez R. La forme populaire *esclandre*, plus ancienne, se lit aussi chez R., ch. XLIII, l. 71 : « Le moyne qui faisoit cest *esclandre*. » L'une et l'autre formes ont pénétré en français par le canal du bas-latin. (S.)

30. Ou autre artifice. R. fait sans doute allusion ici à la conjuration des *Boutepeste*, découverte à Genève en 1530. Les conjurés, réunis autour d'une table de pierre, s'étaient liés par un serment fait sur un livre d'heures tenu par un prêtre. Pour propager la peste, ils avaient imaginé d'oindre les serrures et verrous des portes d'un onguent confectionné avec de l'euphorbe blanche et des déchets d'emplâtres pesteux. Le peuple avait été frappé par l'apparence satanique de leur conjuration et flétrissait d'un mot toutes leurs pratiques criminelles : c'étaient des maléfices. R. parle ici le langage populaire de son temps : « art magicque ou aultre engin » désigne, d'une manière générale, les moyens mystérieux dont usaient ceux qui passaient pour semer la peste dans un pays. Cf. *R.E.R.*, IX, 453-455. (P.)

31. Résolu. Cf. ch. XXVII, l. 26.

- 60 « Dont este vous, vous aultres pauvres hayres<sup>32</sup> ?  
 — De Saint Genou, dirent ilz.  
 — Et comment (dist le moyne) se porte l'abbé Tranchelion<sup>33</sup>, le bon beuveur? Et les moynes, quelle chere font ilz<sup>34</sup>? Le cor Dieu! ilz biscotent<sup>35</sup> voz femmes, ce pendent que estes en romivage<sup>36</sup>!
- 65 — Hin hen! (dist Lasdaller) je n'ay pas peur de la mienne, car qui la verra de jour ne se rompera jà le col pour l'aller visiter la nuict.  
 — C'est (dist le moyne) bien rentré de picques<sup>37</sup>! Elle pourroit estre aussi layde que Proserpine, elle aura, par Dieu, la saccade<sup>38</sup> puisqu'il y a moynes autour, car un bon ouvrier met indifferemment toutes pieces en œuvre. Que j'aye la verolle en cas que ne les trouviez engrossées<sup>39</sup> à vostre retour, car seulement l'ombre du clochier d'une abbaye est feconde.

Ligne 60. A : *estez* — l. 63. A : *chiere* — l. 64. B : *vos* — l. 66. A, B, D : *rompera pas* — A, B : *le coul* — l. 67. A, B, D : *nuyct* — l. 69-70. A, B : *puyqu'il* — l. 70. D : *ung* — A : *œuvrier* — l. 72. D : *clocher*

32. Misérables. Cf. ch. xxxviii, n. 25.

33. Antoine de Tranchelion, abbé de Saint-Genou et de la Vernusse (com. de Bagneux, Indre), 1512-1520, vicaire général de René, cardinal de Prie, abbé de Bourg-Dieu ou Déols. L'épithète de « bon buveur », appliquée à un personnage de cette importance, contre l'usage habituel de R. (cf. le noble Ardillon, le docte Tiraqueau), doit sans doute être prise au sens ironique, comme la phrase suivante : « Et les moynes quelle chere font ilz ? » Les auteurs de la *Gallia Christiana* accusent, en effet, Tranchelion d'avoir dissipé les biens du monastère, ce qui dut singulièrement réduire la pitance des moines. Cf. *Gall. christ.*, II, 147. *R. E. R.*, VII, 327. (C.)

34. Ont-ils de quoi manger? Leur abbé buvait sans doute tout le revenu.

35. Terme libre, fréquent chez R. qui l'a tiré d'un patois. Dans le Hainaut et la vallée d'Yères, en Normandie, *biscoter* a le même sens libre que chez notre auteur, tandis qu'en

Poitou, il signifie : sautiller (Lévrier). Palsgrave donne, avec ce sens, *bistocquer* qui n'en est qu'une variante, et R. lui-même en emploie fréquemment une autre : *brisgouter*. Reste à déterminer le rapport de cette dernière avec *biscoter*. Quant à ce mot-ci, son acception initiale est « chevrotter » ou « sautiller comme les petites chèvres », *biscotte* n'étant qu'une variante locale de *bicotte*, chevrette. (S.)

36. Pèlerinage (à Rome), mot répondant au langued. *roumivage*, même sens. Sous la forme *renyivage*, le mot est déjà attesté dans un texte de 1367, cité par Godefroy. (S.)

37. Parlé bien mal à propos! Expression empruntée au jeu, signifiant : faire dans la conversation une rentrée inopportune comme celle des mauvaises cartes (les piques) relevées à l'écart (Cotgrave, Trévoux). Cf. l. IV, ch. xxxiii : « C'est bien rentré de *picques noires*. » (C.)

38. Proprement : secousse de cheval, terme de manège. Cf. ch. xiv, n. 3.

39. Engrossées. Cf. ch. III, l. 14.

— C'est (dist Gargantua) comme l'eau du Nile en Egypte, si vous croyez Strabo<sup>40</sup>; et Pline, *lib. vij*, chap. iij<sup>41</sup>, advise<sup>42</sup> que c'est de la miche, des habitz et des corps. »

Lors dist Grandgousier :

« Allez vous en, pauvres gens, au nom de Dieu le createur, lequel vous soit en guide perpetuelle, et dorenavant ne soyez faciles à ces otieux<sup>43</sup> et inutilles voyages. Entretenez voz familles<sup>44</sup>, travaillez, chascun en sa vocation<sup>45</sup>, instruiez<sup>46</sup> voz enfans, et vivez comme vous enseigne le bon apostre saint Paoul. Ce faisans, vous aurez la gardé de Dieu, des anges et des saintz avecques vous, et n'y aura peste ny mal qui vous porte nuisance<sup>47</sup>. »

85 Puis les mena Gargantua prendre leur refection en la salle ; mais les pelerins ne faisoient que soupirer, et dirent à Gargantua :

« O que heureux est le pays qui a pour seigneur un tel homme ! Nous sommes plus edifiez<sup>48</sup> et instructz en ces propos qu'il nous a

Ligne 75. A, B, D : *advyser* — l. 77. A, B : *Grandgouzier* — l. 78. B : *ou non* — l. 79. A, B : *soyt* — l. 80. A, B, D : *inutiles* — B : *vos* — l. 81. A, B : *vacation* ; D : *vaccation* — l. 82. A, B : *garde* — l. 85. A, B : *Puys* — E : *le mena* — l. 87. A, D : *ung* — l. 88. A, B : *propoz*

40. Cf. Strabon, *De Situ Orbis*, XV, 695 : « Καὶ τὸν Νεῖλον... ὃ εἶναι γόνιμον μᾶλλον ἐτέρων καὶ μεγαλοφυῆ γεννᾶν... τὰς τε γυναῖκας ἕσθ' ὅτε καὶ τετραῦθμα τίκτειν τὰς Αἰγυπτίους. Le Nil est plus fertile et ses productions sont plus grandes que celles des autres fleuves... Quant aux femmes égyptiennes, il arrive qu'elles mettent au monde quatre enfans à la fois. » (P.)

41. « Tergeminis nasci certum est... supra inter ostenta dicitur, praeterquam in Aegypto, ubi foetifer potu Nilus. » — Jean Thenaud, le voyageur cité par R., ch. xvi, l. 18, dit à propos du Nil : « L'eau de cestuy fleuve féconde toutes choses... et les femmes selon Bocace, elle prépare les stériles à fécondité. » *Le Voyage et itinéraire de Frère Jehan Thenaud*, éd. Schefer et H. Cordier, p. 31. (P.)

42. Avertit de ce qu'il en est de... Le rapport

de cette phrase avec le développement précédent est obscur.

43. Oisifs. Cf. ch. xl, n. 12.

44. R. résume ici quelques-uns des enseignements de saint Paul dans l'*Épître aux Éphésiens*, ch. iv et v. Il est possible qu'il se souvienne aussi d'un passage du *De Colloquiorum utilitate* (1526) dans lequel Érasme présente l'apologie du colloque qu'il avait écrit contre les pèlerinages sous le titre *Peregrinatio religionis erga*. Cf. *R. E. R.*, IX, 430-431. Tous les humanistes, et même certains prédicateurs, comme Barelète, s'élevaient contre l'abus des pèlerinages. (P.)

45. Emploi, fonction. Sens vieilli.

46. Instruisez. Latinisme (*instruere*, même sens). On n'en connaît pas d'autres emplois.

47. Dommage. Vieilli dans ce sens.

48. Affermis dans la piété. Sens moral qu'on

tenu qu'en tous les sermons que jamais nous feurent preschez en  
90 nostre ville.

— C'est (dist Gargantua) ce que dict Platon, *lib. v. de Rep.* : que lors les republicques seroient heureuses quand les roys philosopheroient<sup>49</sup> ou les philosophes regneroient<sup>50</sup>. »

95 Puis leur feist emplir leurs bezaces de vivres, leurs bouteilles de vin, et à chascun donna cheval pour soy soulager au reste du chemin, et quelques carolus<sup>51</sup> pour vivre.

Ligne 91. A : *dist Platon* — l. 92. A, B : *republicques* — l. 94. A : *vivres et* — l. 95. A, B, D : *soulager*.

lit fréquemment dans Calvin. Cette acception est tirée du latin ecclésiastique.

49. Agir en philosophes, sens du latin *philosophari*. Mot qui n'est pas attesté avant R.

50. *De Republica*, V, 473 D : « Ἐάν μή, ἤν δ' ἐγώ, ἢ οἱ φιλόσοφοι βασιλεύσωσιν ἐν ταῖς πόλεσιν ἢ οἱ βασιλεῖς τε νῦν λεγόμενοι καὶ δυνάσται φιλοσοφῆσωσι γνησίως τε καὶ ἰκνῶς καὶ τοῦτο εἰς ταῦτὸν συμπέση, δυνάμεις τε πολιτικῆ καὶ φιλοσοφία... οὐκ ἔστι κακῶν παύλα... ταῖς πόλεσι, δοκῶ δ' οὐδὲ τῷ ἀνθρωπίνῳ γένοι. » Cette sentence de Platon avait été résumée par Érasme dans une formule voisine de celle que donne R : « Et post hæc celebratur si Diis placet, præclara illa Platonis sententia beatas fore Respublicas,

si aut imperent philosophi aut philosophentur imperatores. » *Stultitiæ Laus*, XXIV, p. 39. (P.)

51. Ou grand blanc, monnaie de billon frappée par Charles VIII (1488) et portant sur une des faces un K couronné : c'était un dizain, il valait onze deniers (Levasseur, p. XLI). Cf. Nicot (1606) : « *Carolus* est un mot pur Latin, mais prononcé aigu par accent François, et signifie Karles. Il se prend pour une espece de monnoye blanche Françoisse valant dix deniers, en laquelle au commencement fut coingnée la lettre K, premiere dudit mot (qui est autant que Charles), nom du Roy qui l'a mis en avant. » (S.)

*Comment Grandgousier traicta humainement  
Touquedillon prisonnier.*

CHAPITRE XLVI.

Touquedillon fut présenté à Grandgousier et interrogé par icelluy  
5 sus l'entreprinze et affaires de Picrochole, quelle fin il pretendoit<sup>1</sup> par  
ce tumultuaire<sup>2</sup> vacarme. A quoy respondit que sa fin et sa destinée  
estoit de conquerer<sup>3</sup> tout le pays, s'il pouvoit, pour l'injure faicte à ses  
fouaciers.

« C'est (dist Grandgousier) trop entreprint : qui trop embrasse peu  
10 estrainct<sup>4</sup>. Le temps n'est plus d'ainsi conquerer les royaumes  
avecques dommaige de son prochain frere christian. Ceste imitation  
des anciens Hercules, Alexandres, Hannibalz, Scipions, Cesars et aultres  
telz, est contraire à la profession de l'Evangile, par lequel nous est  
commandé garder, saulver, regir et administrer chascun ses pays et  
15 terres, non hostilement envahir les aultres, et, ce que les Sarazins et  
Barbares jadis appelloient prouesses, maintenant nous appellons bri-  
guanderies et mechansetez. Mieux eust il fait soy contenir en sa  
maison, royallement la gouvernant, que insulter en la mienne, hostile-  
ment la pillant; car par bien la gouverner l'eust augmentée, par me  
20 piller sera destruit.

« Allez vous en au nom de Dieu; suyvez bonne entreprinse;

---

Ligne 1. A : *Grandgouzier* — l. 2. A : *Touquedillon* — l. 3. A, B, D : *XLIII* —  
l. 4. A, B : *Touquedillon*; — A : *Grandgouzier* — l. 5. A, B : *affayres* — A, B : *pre-  
tendoyt* — l. 6. E : *tumultaire* — A : *respondoyt* — l. 7. A, B : *estoyt*; — A, B : *povoyt*  
— l. 9. A : *Grandgouzier* — l. 14. A, B : *garder* — l. 15. A : *se que* — A : *Sar-  
razins* — l. 16. A, B : *jadyz* — l. 18. B : *gouvenant* — l. 18-19. A, B : *hostilement*

1. Il visait.

2. Du latin *tumultus*, guerre soudaine.

3. Conquérir. Cf. ch. xxix, n. 6.

4. Cf. sur ce proverbe ch. xi, n. 28.

remonstrez à vostre roy les erreurs que congnoistrez, et jamais ne le  
 conseillez ayant esgard à vostre profit particulier, car avecques le com-  
 25 la donne entierement, et veulx que vous soient rendues armes et  
 cheval.

« Ainsi fault il faire entre voisins et anciens amys, veu que ceste  
 nostre difference<sup>5</sup> n'est point guerre proprement, comme Platon, *li.*  
*v. de Rep.*, vouloit estre non guerre nommée, ains sedition, quand les  
 30 Grecz meuvoient armes les ungs contre les aultres<sup>6</sup>, ce que, si par  
 male fortune advenoit, il commande qu'on use de toute modestie<sup>7</sup>.  
 Si guerre la nommez, elle n'est que superficiiaire<sup>8</sup>, elle n'entre point  
 au profond cabinet<sup>9</sup> de noz cueurs : car nul de nous n'est oultragé en

Ligne 22. A, B, D : *congnoistrez* — l. 24. D : *rançon* — l. 27. A, B : *sayre* — l. 28-  
 29. A : *li. v. de Rep.* manque — l. 29. A : *quant* — l. 30. A, B : *uns* — l. 31. A, B :  
*advenoyt* — A, B : *commende* — A : *usa* — l. 32. E : *gnerre* — l. 33. D : *oullragé*

5. Différend, contestation. Et plus bas :  
 « Dieu sera juste estimateur de nostre *diffé-*  
*rent.* » Les deux mots, *différence* et *différent*,  
 sont synonymes dans l'ancienne langue. Cf.  
 Froissart, XV, 176 : « Ils croient en Dieu  
 sans *différent* autant bien que nous, » et Littré,  
 v° *différence*. En latin, *différens* signifie à la fois  
 différence et différend. La graphie *différend* est  
 moderne. (S.)

6. *De Republica*, V, 470 c : « Ἕλληνας μὲν  
 ἄρα βαρβάρους καὶ βαρβάρους Ἑλλησι πολέμειν  
 μαχομένους τε φήσομεν καὶ πολέμους φύσει εἶναι,  
 καὶ πόλεμον τὴν ἔχθραν ταύτην κλητέον. Ἕλληνας  
 δὲ Ἑλλησιν, ὅταν τι τοιοῦτο ὄρωσι, φύσει μὲν φίλους  
 εἶναι... καὶ στάσιν τὴν τοιαύτην ἔχθραν κλητέον.  
 Lorsque les Grecs sont en guerre contre les  
 Barbares et les Barbares contre les Grecs,  
 nous dirons qu'ils combattent et qu'ils sont  
 ennemis par nature et cette hostilité sera nomi-  
 mée guerre. Mais lorsque les Grecs agissent de  
 même contre les Grecs, nous dirons qu'ils sont  
 mis par nature... et cette hostilité sera nomi-  
 mée sédition. » (P.)

7. Modération. Sens vieillie. Platon est plus  
 précis ; il recommande *De Republica*, V, 471 A,

B, de ne pas couper les arbres, de ne pas brûler  
 les maisons, etc. Mais, la version de R. suit le  
 texte de l'*Institutio Principis Christiani*, dans  
 lequel Érasme avait résumé la pensée de Pla-  
 ton : « Plato seditionem vocat, non bellum,  
 quoties Græci cum Græcis belligerantur, idque  
 si quando incidisset, modestissime jubet geri. »  
 Cf. *Rev. Hist. Litt.*, 1904, p. 258, n. 1. (P.)

8. Superficielle. Latinisme (*superficiarius*)  
 pris ici au sens figuré. L'acception matérielle se  
 lit dans A. Paré, IV, 43 : « La cavité peu creuse  
 et presque *superficiarie* [de l'omoplate] a esté  
 appelée glene, » et subsiste encore comme  
 terme de jurisprudence : *propriété superficiarie*.  
 (S.)

9. Terme du xvii<sup>e</sup> s. tiré de l'ital. *cabinetto*,  
 qui signifie à la fois petite chambre intime et  
 petit coffre. Ce dernier sens est attesté par  
 Gay, dans un texte de 1528 : « un *cabinet* de  
 cuir doré. » R. l'emploie ici au figuré, comme  
 plus tard A. Paré, XVIII, 11 : « La memoire  
 est un *cabinet* de tout ce que nous appre-  
 nons et voyons. » Quant au sens primitif de  
 « petite pièce », il se trouve également dans  
 notre auteur, ch. LV : « Toutes les salles,

son honneur, et n'est question, en somme totale, que de rabiller  
 35 quelque faute commise par nos gens, j'entends et vostres et nostres,  
 laquelle, encores que congneussiez, vous doibviez laisser couler outre,  
 car les personnages querelans estoient plus à contempner<sup>10</sup> que à  
 ramentevoir<sup>11</sup>, mesmement leurs satisfaisant selon le grief, comme  
 je me suis offert. Dieu sera juste estimateur de nostre different, lequel  
 40 je supplie plus tost par mort me tollir de ceste vie et mes biens deperir  
 davant mes yeulx, que par moy ny les miens en rien soit offensé. »

Ces parolles achevées, appella le moyne et davant tous luy demanda :

« Frere Jean, mon bon amy, estez vous qui avez prins le capitaine  
 Toucquedillon icy present ?

45 — Syre (dist le moyne), il est present; il a eage<sup>12</sup> et discretion;  
 j'ayme mieulx que le sachez par sa confession que par ma parolle. »

Adoncques dist Toucquedillon :

« Seigneur, c'est luy veritablement qui m'a prins, et je me rends  
 son prisonnier franchement.

50 — L'avez vous (dist Grandgousier au moyne) mis à rançon ?

— Non (dist le moyne). De cela je ne me soucie.

— Combien (dist Grandgousier) voudriez vous de sa prinse ?

— Rien, rien (dist le moyne); cela ne me mène pas. »

Ligne 35. A : *noç* — l. 36. E : *doibvez* — l. 38. A, B : *rementevoir* — A, B : *scelon*  
 — l. 40. A, B : *supply* — A, B : *toust* — l. 41. A, B : *soyt* — l. 42. A, B : *paroles* — A :  
*tout* — l. 43. E : *Jan* — l. 44. A : *Tourquedillon*; B : *Touquedillon* — l. 45. A : *Cire*;  
 B : *Cyre* — A : *icy present* — A, B : *aage* — l. 46. B : *confesson* — A, B : *parole* —  
 l. 47. A : *Tourquedillon*; B : *Touquedillon* — l. 50. A : *Grandgouzier* — A, B : *rancxon*  
 — l. 52. A : *Grandgouzier* — A, B : *prinze*

chambres et *cabinetz* estoient tapissez en di-  
 verses sortes. » Et Marot, dans l'*Églogue au*  
*Roi* (1539), t. I, p. 39 :

Escoute un peu de ton vert *cabinet*,

Le chant rural du petit Robinet.

Ce sont là les premiers textes où se ren-  
 contre ce mot. (S.)

10. Mépriser. Terme usuel au xv<sup>e</sup> s. Cf.  
 Rob. Estienne (1539) : « *Contemner* et mes-

priser l'autorité de justice. » (S.)

11. Remémorer, remettre en l'esprit. Cf.  
 Marot, t. I, p. 90 :

Certes, s'il faut icy *ramentevoir*

La moindre part des cas que j'ai peu veoir.  
 Verbe archaïque fréquent dans R. En 1539,  
 Rob. Estienne le donne sans traduction. Il  
 subsista jusqu'au xviii<sup>e</sup> s. (v. Littré). (S.)

12. Age. Cf. ch. I, n. 11.

Lors commenda Grandgousier que, present Toucquedillon, feussent  
 55 contez au moyne soixante et deux mille saluz<sup>13</sup> pour celle prinse, ce  
 que feut faict ce pendant qu'on feist la collation au dict Toucquedillon,  
 auquel demanda Grandgousier s'il vouloit demourer avecques luy, ou  
 si mieulx aymoit retourner à son roy.

Toucquedillon respondit qu'il tiendroît le party lequel il luy con-  
 60 seilleroit.

« Doncques (dist Grandgousier) retournez à vostre roy, et Dieu  
 soit avecques vous. »

Puis luy donna une belle espée de Vienne<sup>14</sup>, avecques le fourreau  
 d'or faict à belles vignettes<sup>15</sup> d'orfèverie, et un collier d'or pesant  
 65 sept cens deux mille marcz<sup>16</sup>, garny de fines pierreries à l'estimation  
 de cent soixante mille ducatz<sup>17</sup>, et dix mille escuz<sup>18</sup> par present hono-  
 rable. Apres ces propos monta Toucquedillon sus son cheval. Gar-  
 gantua, pour sa seureté, luy bailla trente hommes d'armes et six vingt

Ligne 54: A : *Grandgouzier* — A : *Tourquedillon* — l. 56. A, B : *fut faict* — A :  
*pendant* — A : *Tourquedillon* — l. 57: A : *Grandgouzier* — l. 59. A : *Tourquedillon* —  
 D : *tiendroy* — l. 61. A : *Grandgouzier* — l. 62. A : *avecq* — l. 64. A, B : *orfèverye*  
 — A, D : *ung* — B : *coillier* — B : *pesent* — l. 65. A : *sept marcz* ; B : *sept cens deux*  
*mille et marcz* — l. 66. B : *cent mille soixante mille* — E : *par manque* — l. 67. A, B :  
*propous* — A : *Tourquedillon* — l. 68. B : *vingtz*

13. Monnaie anglo-française qui avait circulé pendant que les rois d'Angleterre, Henri V et Henri VI, régnaient à Paris. Elle commence vers la fin du règne de Charles VI et s'appelle ainsi à cause de la salutation évangélique représentée sur un côté. Cf. Monstrelet, II, 164 : « Et enfin paya pour sa rançon quatorze mille *saluts* d'or. » *Le salut d'or*, cité ailleurs par R., l. IV, ch. LTV, valait environ douze francs. Cf. Levasseur, p. LXXIX, et Cartier, p. 340. (S.)

14. Vienne, en Dauphiné. Cette ville possédait jadis des fabriques renommées de lames d'épée. Cette réputation des lames viennoises est très ancienne : la Chronique des ducs de Normandie (1190) mentionne déjà le *brans Vianais*, et Foulque de Candie, vers 1223, le

*bon brans Viennois* (v. Gay, *vo épée*, p. 648). (S.)

15. Ornaments représentant des branches de vigne. Cf. ch. VIII, n. 59.

16. L'ancien poids du marc était d'environ 250 gr. Le collier pesait donc tout près de 175.000 kg. Si un géant comme Grandgousier pouvait en faire sa parure, R. oublie que Toucquedillon, même à cheval, pouvait difficilement s'en charger. (C.)

17. Le ducat de R. est un ducat de Venise frappé dès le XIV<sup>e</sup> s. par les doges et ayant cours dans toute l'Europe. Il valait intrinsèquement 11 fr. 85. Cf. Cartier, p. 340. (S.)

18. Les écus d'or au soleil valaient un peu moins que les saluts. Cf. n. 13. (Cartier.)

archiers<sup>19</sup> soubz la conduite de Gymnaste, pour le mener jusques es  
70 portes de La Roche Clermaud, si besoing estoit.

Icelluy departy, le moyne rendit à Grandgousier les soixante et  
deux mille salutz qu'il avoit receu, disant :

« Syre, ce n'est ores que vous doibvez faire telz dons. Attendez la  
fin de ceste guerre, car l'on ne sçait quelz affaires pourroient survenir,  
75 et guerre faicte sans bonne provision d'argent n'a q'un souspirail de  
vigueur. Les nerfz des batailles sont les pecunes<sup>20</sup>.

— Doncques (dist Grandgousier) à la fin je vous contenteray par  
honneste recompense, et tous ceulx qui me auront bien servy. »

Ligne 69. A, B : *conduicte* — l. 71. A : *Grandgouzier* — l. 72. A, B : *qu'ilz* — l. 73.  
A : *Cire* — B : *Cyre* — A : *doibviez* — l. 74. B : *seurvenir* — l. 76 : B : *viguer* —  
l. 77. A, B : *Grandgouzier* — B : *à manque* — l. 78. A, B : *honeste*

19. En principe, il y avait dans les compa-  
gnies d'ordonnance du temps de François Ier  
deux archers pour un homme d'armes. Cf. *R.*  
*E.R.*, VI, 15. (P.)

20. Argent. Vieux mot encore usuel dans le  
bas-langage. Peut-être avons-nous là une rémi-

niscence de Cicéron, *De imperio Cn. Pompeii*,  
VII, 17 : « Si vectigalia nervos esse reipublicae  
semper duximus » ; ou de Tacite, *Histoires*, II,  
24 : « Pecuniae belli civilis nervi sunt, » ou d'un  
apophthegme rapporté par Érasme, VII, *Bion*,  
8 : « Alius dixit pecuniam nervos belli. » (P.)

*Comment Grandgousier manda querir ses legions,  
et comment Toucquedillon<sup>1</sup> tua Hastiveau<sup>2</sup>, puis  
fut tué par le commandement de Picrochole.*

CHAPITRE XLVII.

- 5 En ces mesmes jours, ceulx de Bessé<sup>3</sup>, du Marché Vieux<sup>4</sup>, du bourg Saint Jacques<sup>5</sup>, du Trainneau<sup>6</sup>, de Parillé<sup>7</sup>, de Rivière<sup>8</sup>, des Roches Saint Paoul<sup>9</sup>, du Vaubreton<sup>10</sup>, de Pautille<sup>11</sup>, du Brehemont<sup>12</sup>, du Pont de Clam<sup>13</sup>, de Cravant<sup>14</sup>, de Grandmont<sup>15</sup>, des Bourdes<sup>16</sup>, de

Ligne 1. A : *Grandgouzier* — A : *mande* — B : *legions* — l. 2. A : *Tourquedillon* — l. 3. A, B : *feut* — l. 4. A, B, D : *XLV* — l. 5. A, B : *Viculx* — l. 7. A : *Pantille*

1. Cf. ch. xxvi, n. 24.
2. Cf. ch. xlIII, n. 3.
3. Faubourg de Chinon, du côté de l'est, compris dans la paroisse de St-Mexme. La porte par où passait le chemin de Chinon à L'Île Bouchard s'appelait porte de Bessé. Cf. ch. xxIII, n. 155. (C.)
4. Faubourg à l'ouest de Chinon, sur le chemin de Chinon à Saint-Louand. (C.)
5. Faubourg de Chinon, sur la rive gauche de la Vienne. (C.)
6. Toutes les éditions portent le « Trainneau », faute évidente d'impression pour le Raineau, ancien fief situé aux portes de Chinon, à l'est du faubourg St-Jacques. Cf. *R.E.R.*, III, 251. (C.)
7. Cf. ch. xxv, n. 73.
8. Cf. ch. xxvII, n. 87. La belle-mère d'Antoine Rabelais y possédait des rentes. Cf. *R.E.R.*, VI, 72. (C.)
9. Les Roches Saint-Paul, hameau, com.

Ligré. C'était un prieuré dépendant de l'abbaye de Cormery, dont Eustache du Bellay était prieur en 1550. La belle-mère d'Antoine Rabelais y possédait des rentes. Cf. *R.E.R.*, VI, 72. (C.)

10. Hameau, com. de Rivière.
11. Pontille. Cf. ch. vii, n. 9.
12. Cf. ch. vii, n. 10.
13. Pont-de-Clan, lieu dit, com. Saint-Germain-sur-Vienne. La prairie du Pont-de-Clan, rive gauche de la Vienne, s'étend sur une longueur de plusieurs kilomètres depuis Cinais jusqu'à St-Germain. La famille Rabelais y possédait une portion de pré. Cf. *R.E.R.*, III, 250. (C.)
14. Com., cant. L'Île-Bouchard.
15. Hameau, com. Chinon, sur la lisière de la forêt de Chinon. Le seigneur de Grandmont était des amis de Grandgousier. Cf. ch. xxxvII, n. 32.
16. Fief, commune de Cravant.

La Ville au Mère<sup>17</sup>, de Huymes<sup>18</sup>, de Sergé<sup>19</sup>, de Hussé<sup>20</sup>, de Saint Louant<sup>21</sup>, de Panzoust<sup>22</sup>, des Coldreaux<sup>23</sup>, de Verron<sup>24</sup>, de Coulaïnes<sup>25</sup>, de Chosé<sup>26</sup>, de Varennes<sup>27</sup>, de Bourgueil<sup>28</sup>, de L'Isle Boucard<sup>29</sup>, du Croulay<sup>30</sup>, de Narsy<sup>31</sup>, de Cande<sup>32</sup>, de Montsoreau<sup>33</sup> et autres lieux confins<sup>34</sup>, envoïerent devers Grandgousier ambassades pour luy dire qu'ilz estoient advertis des tordz que luy faisoit Picro-

Ligne 9. A : *de Huymes* manque — A, B, D : *Segré* — 1. 10. A, B : *des Couldreaux* — 1. 11-12. A : *de L'Isle Boucard* — 1. 12. A, B, D : *de Narsay* — 1. 13. A, B : *confines* — A, B : *Grandgouzier*

17. La Villaumaire, hameau, com. Huïsmes.

18. Huïsmes, com., cant. Chinon.

19. Il ne peut s'agir ici de Segré, ch.-l. arr. (Maine-et-Loire), trop éloigné des « autres lieux confins ». Il faut sans doute rétablir Ligré, com., cant. Richelieu (Indre-et-Loire), tout proche des Roches Saint-Paul. La belle-mère d'Antoine Rabelais y possédait des rentes. Cf. *R.E.R.*, III, 251 et VI, 72. (C.)

20. Ussé, hameau, com. de Rigny-Ussé, cant. Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire). Le magnifique château d'Ussé, élevé de 1522 à 1537 environ par Charles d'Espinay, époux de Lucrèce de Pont, était alors en construction. (C.)

21. Cf. ch. VIII, n. 109.

22. Com., cant. L'Île-Bouchard. Au l. III, ch. XVI-XVIII, R. y placera la sibylle de Panzoult. Cf. *R.E.R.*, III, 406, VIII, 208. (C.)

23. Com. de Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire).

24. Cf. ch. XIII, n. 63.

25. Cf. ch. XXXIX, n. 9.

26. Chouzé-sur-Loire, cant. Bourgueil, arr. Chinon. Antoine Rabelais possédait une rente sur « Monsieur de Chosé ». Cf. *R.E.R.*, VI, 71. (C.)

27. Varennes-sous-Montsoreau ou sur-Loire, cant. Saumur (Maine-et-Loire). Antoine Rabelais y possédait des terres et des pêcheries du chef de sa femme Andrée Pavin. Cf. *R.E.*

*R.*, III, 247 et VI, 71. (C.)

28. Ch.-l. cant., arr. Chinon. L'abbaye bénédictine de St-Pierre-de-Bourgueil avait pour abbé Philippe Hurault de Chiverny (1513-1539). (C.)

29. Chef-l. cant., arr. Chinon.

30. Hameau, com. de Panzoult. L'ancien fief du Croulay appartenait au XVII<sup>e</sup> s. aux seigneurs de L'Île-Bouchard. Il s'y trouvait un couvent de Cordeliers. (C.)

31. Cf. ch. I, n. 27.

32. Cf. ch. XXVII, n. 94.

33. Cf. ch. VIII, n. 4.

34. Limitrophes, voisins. Et plus bas, ch. I : « *regions confines*. » Latinisme (*confinis*, même sens). Toutes ces localités appartiennent à la région chinonaise, pays natal de R., et à la région saumuroise, où Antoine Rabelais possédait la terre de Chavigny (Cf. n. 52). Il est donc probable que la famille de l'auteur y comptait un peu partout, comme Grandgousier, des amis et même des parents. Mais on peut aller plus loin et voir dans cette confédération de bourgades ou de hameaux, échelonnés sur les bords de la Vienne et de la Loire, une allusion au syndicat des marchands de la Loire et de ses affluents qui soutenaient un procès depuis 1529 contre Gaucher de Sainte-Marthe, seigneur de Lerné et du Chapeau, en qui nous avons reconnu Picrochefe. Cf. *R.E.R.*, III, 241 et *Introduction*, p. LX-LXX. (C.)

- 15 chole, et, pour<sup>35</sup> leur ancienne confederation, ilz luy offroient tout leur pouvoir, tant de gens que d'argent et aultres munitions de guerre. L'argent de tous montoit, par les pactes<sup>36</sup> qu'ilz luy avoient, six vingt quatorze millions deux escuz<sup>37</sup> et demy d'or. Les gens estoient quinze mille hommes d'armes, trente et deux mille chevaux legiers<sup>38</sup>,
- 20 quatre vingtz neuf mille harquebousiers<sup>39</sup>, cent quarante mille adventuriers<sup>40</sup>, unze mille deux cens canons, doubles canons, basilicz<sup>41</sup> et spiroles<sup>42</sup>, pionniers<sup>43</sup> quarante sept mille; le tout souldoyé<sup>44</sup> et avitaillé<sup>45</sup> pour six moys et quatre jours. Lequel offre Gargantua ne refusa ny accepta du tout; mais, grandement les remerciant, dist qu'il com-
- 25 poserait<sup>46</sup> ceste guerre par tel engin<sup>47</sup> que besoing ne seroit tant empescher<sup>48</sup> de gens de bien. Seulement envoya qui ameneroit en ordre les legions<sup>49</sup>, lesquelles entretenoit ordinairement en ses<sup>50</sup> places de

Ligne 17. A, B, D : *lui envooyent* — l. 18. A, B, D : *deux escuz et demy* manque — l. 20. A, B : *harquebousiers* — D : *quarente* — l. 22. A, B : *quarante et sept* — l. 23. A, B, D : *et quatre jours* manque

35. En raison de.

36. Stipulations.

37. Écu d'or. Ancienne monnaie portant sur une de ses faces l'écu de France. Un écu d'or valait environ 11 fr. V. Cartier, p. 340. (S.)

38. Corps de cavalerie armé à la légère. Cf. ch. xxvi, n. 36.

39. Arquebusiers. Cf. ch. xxvi, n. 22.

40. Aventuriers. Cf. ch. xxvi, n. 23.

41. Pièce d'artillerie de fort calibre. Cf. ch. xxvi, n. 26.

42. Petites coulevrines. Cf. ch. xxvi, n. 32.

43. Les pionniers étaient, à l'époque de François I<sup>er</sup>, affectés au service de l'artillerie. On comptait en moyenne vingt hommes par pièce. Cf. *R. E. R.*, V, 15-16. (P.)

44. Solde payée.

45. Pourvu de victuailles. Cf. ch. viii, n. 48.

46. Arrangerait. Latinisme (*componere*, même sens).

47. Artifice.

48. Embarrasser, gêner. Cf. ch. xxviii, n. 27.

49. On donna ce nom aux milices des communes que François I<sup>er</sup> incorpora, en 1523, dans son infanterie. Ces légions, chacune de 6.000 hommes, étaient au nombre de sept; elles furent dissoutes avant la mort du roi. Cf. La Noue, *Discours*, p. 325 : « Le grand roy François, desirant fortifier et assseurer son royaume par tous moyens praticables, s'advisa d'establiir des *legions* pour avoir tousjours des gens prests, quand le besoin surviendroit sans estre contraind d'aller mendier l'aide des estrangers. » (S.)

50. Il est permis de voir ici une inadvertance de R. Ce n'était certainement pas Gargantua, encore étudiant à Paris, mais son père, qui entretenait une armée permanente dans son royaume du Chinonais. (C.)

La Devinierie <sup>51</sup>, de Chavigny <sup>52</sup>, de Gravot <sup>53</sup> et Quinquenays <sup>54</sup>, montant en nombre deux mille cinq cens hommes d'armes, soixante et six mille  
 30 hommes de pied, vingt et six mille arquebuziers, deux cens grosses  
 pieces d'artillerye, vingt et deux mille pionniers et six mille chevaux  
 legiers <sup>55</sup>, tous par bandes <sup>56</sup> tant bien assorties de leurs thesauriers, de  
 vivandiers, de mareschaulx, de armuriers et aultres gens necessaires au  
 35 trac <sup>57</sup> de bataille, tant bien instructz en art militaire, tant bien armez,  
 tant bien reconnoissans et suivans leurs enseignes, tant soudains à  
 entendre et obeir à leurs capitaines, tant expediez <sup>58</sup> à courir, tant fors  
 à chocquer, tant prudens à l'adventure, que mieulx ressembloient une  
 harmonie d'orgues et concordance d'horologe q'une armée ou gensdar-  
 merie <sup>59</sup>.

Ligne 28. A : Chavigny — l. 29. A, B, D : nombre douze cens — A, B, D : trente et six mille — l. 30. A, B : piedz — A, B, D : treize mille — A : arquebuziers — A : quatre cens — l. 31. A, B, D : et vingt et deux mille — l. 31-32. A, B, D : et six mille chevaux legiers manque — l. 32. A : thresoriers — l. 34. E : instruct — l. 35. A, B : suyvans — l. 37. B : aventure — l. 38. A : d'orologe

51. Cf. ch. v, n. 100.

52. Chavigny, com. Varennes-sous-Montsoreau (Maine-et-Loire), propriété d'Antoine Rabelais, du chef de sa femme. Le domaine est ainsi désigné dans le partage du 12 mars 1506, n. s. : « Chastel et maison noble de Chavigny, sittuez et assis en Vallée, en la paroisse de Varennes, avec ses appartenances et dependances tant en fond, domaines, que fief, justice et juridiction, cens et rentes, et devoirs feodaux, prez, bois, eaux et pescheries, pastureau. » Cf. *R. E. R.*, III, 247; VI, 71. (C.)

53. Hameau, com. Bourgueil, arr. Chinon. C'était probablement une propriété des Rabelais, car dans le langage lanternois du l. II, ch. IX, Panurge en fait un brelan avec « Chavigny et la Pomardière », que nous connaissons formellement comme biens de famille des Rabelais. Il est encore question de Gravot, l. IV, *Prol.* (C.)

54. Hameau, com. Chinon, sur le coteau

faisant face au château, au nord. On n'a pas retrouvé trace des biens possédés par les Rabelais aux Quinquenais, pas plus qu'à Gravot, mais le rapprochement de ces localités avec Chavigny et la Devinierie (avec la Pomardière au l. II, ch. IX) permet d'y voir aussi des propriétés de la famille Rabelais. (C.)

55. La proportion entre les différentes armes de l'armée de Grandgousier est conforme aux règles tactiques de l'époque. Les pionniers ont été calculés assez normalement à raison de 20 hommes par pièce. Cf. *R. E. R.*, V, 17. (P.)

56. La bande, ou enseigne, était sous François 1<sup>er</sup> l'unité tactique de l'infanterie. Cf. *R. E. R.*, V, 15. (P.)

57. Train. Cf. ch. XLIII, n. 37.

58. Dégagés, libres de leurs mouvements. Sens du latin *expeditus*. (P.)

59. Le mot est pris ici non au sens restreint de corps de cavaliers, de « gens d'armes », mais au sens général de corps de troupes. (P.)

40 Toucquedillon, arrivé, se presenta à Picrochole et luy compta au long ce qu'il avoit et faict et veu. A la fin conseilloit, par fortes parolles, qu'on feist apointement<sup>60</sup> avecques Grandgousier, lequel il avoit esprouvé le plus homme de bien du monde, adjoustant que ce n'estoit ny preu<sup>61</sup> ny raison molester ainsi ses voisins, desquelz jamais  
45 n'avoient eu que tout bien, et, au regard du principal, que jamais ne sortiroient de ceste entreprinse que à leur grand dommaige et malheur, car la puissance de Picrochole n'estoit telle que aisement ne les peust Grandgousier mettre à sac. Il n'eust achevé ceste parolle que Hastiveau dist tout hault :

50 « Bien malheureux est le prince qui est de telz gens servy, qui tant facilement sont corrompuz, comme je congnoys Toucquedillon, car je voy son couraige tant changé que volontiers se feust adjoinct à noz ennemys pour contre nous batailler et nous trahir, s'ilz l'eussent voulu retenir; mais, comme vertus est de tous, tant amys que en-  
55 nemys, louée et estimée, aussi meschanté est tost congneue et suspecte, et, posé<sup>62</sup> que d'icelle les ennemys se servent à leur profit, si ont ilz tousjours les meschans et traistres en abhominacion. »

A ces parolles, Toucquedillon, impatient, tyra son espée et en transperça Hastiveau un peu au dessus de la mammelle guauche, dont  
60 mourut incontinent; et, tyrant son coup du corps, dist franchement :

« Ainsi perisse qui feaulx serviteurs blasmera! »

Picrochole soubdain entra en fureur et, voyant l'espée et fourreau tant diapré<sup>63</sup>, dist :

Ligne 40. A : *Tourquedillon* — A : *Picrocole* — l. 42. A : *Grandgouzier* — l. 45. A : *regard* — l. 48. A, B : *Grandgouzier* — A : *n'eust pas*; B : *n'eut* — l. 50. A : *malbureux*; B : *malhereux* — A, B : *servi* — l. 51. A : *Tourquedillon* — l. 52. A : *voulentiers*; D : *vouluntiers* — l. 53. B : *feusent* — l. 55. A, B : *meschancelé* — A, B : *toust* — l. 58. A : *Tourquedillon* — l. 58-59. A, B : *transperça* — l. 59. D : *ung* — A, B : *mamelle gausche* — l. 60. A, B : *franchement*

60. Arrangement. Terme juridique.

61. Profit, avantage. On lit *prou* avec ce sens dans La Font., *Contes*, I, xi, 46. La graphie rabelaisienne est archaïque (= *pru*), déjà au xv<sup>e</sup> s. (S.)

62. Ellipse pour : posé le cas que, terme

fréquent dans la dialectique du xv<sup>e</sup> s. pour énoncer une supposition. (P.)

63. Proprement marqué de couleurs vives par le sang qui vient de jaillir de la blessure de Hastiveau. (P.)

« Te avoit on donné ce baston<sup>64</sup> pour en ma presence tuer malignement mon tant bon amy Hastiveau? »

Lors commenda à ses archiers qu'ilz le meissent en pieces, ce que feut faict sus l'heure tant cruellement que la chambre estoit toute pavée<sup>65</sup> de sang ; puis feist honorablement inhumer le corps de Hastiveau, et celluy de Toucquedillon getter par sus les murailles en la vallée.

Les nouvelles de ces oultraiges feurent sceues par toute l'armée, dont plusieurs commencerent murmurer contre Picrochole, tant que Grippepinault<sup>66</sup> luy dist :

« Seigneur, je ne sçay quelle yssue sera de ceste entreprinse. Je voy<sup>75</sup> voz gens peu confirmés<sup>67</sup> en leurs couraiges. Ilz considerent que sommes icy mal pourvez de vivres, et jà beaucoup diminuez en nombre par deux ou troys yssues<sup>68</sup>. Davantaige, il vient grand renfort de gens à voz ennemys. Si nous sommes assiegez une foys, je ne voy point comment ce ne soit à nostre ruyne totale.

80 — Bren, bren! dist Picrochole; vous semblez les anguillez de Melun : vous criez davant qu'on vous escorche<sup>69</sup>. Laissés les seulement venir. »

Ligne 66. A, B, D : *Adonques commenda* — l. 67. A, B : *fut* — l. 68. A : *honorablement* — l. 69. A : *Tourquedillon* — l. 70. A, B, D : *valée* — l. 72. A : *à murmurer* — l. 73. A, B : *Grippeminaud* — l. 75. B : *vos* — l. 78. B : *vos* — l. 79. B : *soyt* — l. 81. A : *eschorche* — A, B : *Laissez*

64. Cette arme. Cf. ch. xxiv, n. 26. Le terme est à dessein méprisant pour le cadeau de Grandgousier. (C.)

65. Le sang la recouvrait comme un pavement.

66. Cf. ch. xxvi, n. 20.

67. Affermis. Cf. ch. xxvi, n. 11.

68. Sorties.

69. Très vieux dicton. C'est sans doute l'altération plaisante d'un cri des marchands de Paris qui offraient en vente : « Anguilles de Melun avant qu'on ne les écorche! », c'est-à-dire bien vivantes. Le proverbe devait être à l'origine : « Anguilles de Melun qu'on crie avant qu'on ne les écorche. » Cf. Oudin, *Curios.*; Fournier, *Var. hist.*, t. III, p. 56. (C.)

Comment Gargantua assaillit Picrochole dedans La Roche Clermaud,  
et defist l'armée dudict Picrochole.

CHAPITRE XLVIII.

Gargantua eut la charge totale de l'armée. Son pere demoura en son  
5 fort<sup>1</sup>, et, leur donnant couraige par bonnes parolles, promist grandz  
dons à ceulx qui feroient quelques prouesses. Puis gaignerent le gué  
de Vede et, par basteaulx et pons legierement faictz, passerent oultre<sup>2</sup>  
d'une traicte<sup>3</sup>. Puis, considerant l'assiete de la ville, que estoit en lieu  
hault et advantageux, delibera celle nuyct sus ce qu'estoit de faire.  
10 Mais Gymnaste luy dist :

« Seigneur, telle est la nature et complexion des François que ilz  
ne valent que à la premiere pointe. Lors il sont pires que diables,  
mais, s'ilz sejourment, ilz sont moins que femmes<sup>4</sup>. Je suis d'advis que  
à l'heure presente, apres que voz gens auront quelque peu respiré et  
15 repeu, faciez donner l'assault. »

L'advis feut trouvé bon. Adonques produict toute son armée en

---

Ligne 3. A, B, D : *XLVI* — l. 4. A, B : *totalle* — l. 6. A, B : *guaignerent* — l. 12.  
A, B : *plus que* — l. 13. A, B : *suyz* — l. 14. A, B : *à heure presente* — B : *vos* —  
l. 16. A, B : *L'advys*

1. A la Devinière, sa principale place forte.  
(C.)

2. Pour passer le ruisseau du Négron, ponts  
et bateaux étaient également superflus ; mais R.  
continue à agrandir plaisamment le théâtre de  
la guerre, comme il vient de le faire en appe-  
lant villes et places fortes de simples hameaux.  
(C.)

3. D'une traicte, sans interruption. Le sens

primitif se retrouve dans ce passage de Mon-  
taigne, III, 95 : « Ce qu'un cheval peult faire  
de chemin en un jour, tout d'une traicte. » (S.)

4. D'après Tite Live, X, 28, 4 : « primaque  
[Gallorum] proelia plus quam virorum, pos-  
trema minus quam feminarum esse. » Opinion  
rapportée par Érasme : *Apophtegmes*, VI, *Varie  
mixta*, 100, et par Machiavel, *Disc.*, lib. III,  
c. 36. (P.)

plain camp<sup>5</sup>, mettant les subsides<sup>6</sup> du costé de la montée. Le moyne print avecques luy six enseignes<sup>7</sup> de gens de pied et deux cens hommes d'armes, et en grande diligence traversa les marays, et gaingna au  
 20 dessus le Puy<sup>8</sup> jusques au grand chemin de Loudun<sup>9</sup>.

Ce pendent l'assault continuoit. Les gens de Picrochole ne sçavoient si le meilleur estoit sortir hors et les recevoir, ou bien garder la ville sans bouger. Mais furieusement sortit avecques quelque bande  
 25 d'hommes d'armes de sa maison, et là feut receu et festoyé à grandz coups de canon qui gresloient devers les coustaux, dont les Gargantuistes<sup>10</sup> se retirèrent au val pour mieulx donner lieu à l'artillerie. Ceulx de la ville defendoient le mieulx que povoient, mais les traictz passoiert oultre par dessus sans nul ferir. Aulcuns de la bande, saulvez  
 30 de l'artillerie, donnerent fierement sus nos gens, mais peu profiterent, car tous feurent repceuz entre les ordres<sup>11</sup>, et là ruez par terre. Ce que voyans, se vouloient retirer; mais ce pendent le moyne avoit occupé le passage<sup>12</sup>, par quoy se mirent en fuyte sans ordre ny maintien. Aulcuns vouloient leur donner la chasse, mais le moyne les retint, craignant que, suyvant les fuyans, perdissent leurs rancz et que sus ce  
 35 point ceulx de la ville chargeassent sus eulx. Puis, attendant quelque

Ligne 17. E : *susdictes* — l. 18. A, B, D : *soy* — l. 19. A, B : *le* — A : *guaingna* — l. 20. A, B : *chemyn* — l. 25-26. A, B, D : *Gargantuistes* — l. 27. A, B : *mays* — l. 29. A : *noz* — l. 32. E : *la passaige* — A : *orde* — l. 34. D : *suyvant* — A, B, D : *suç*

5. Champ. Gargantua déploie son armée après le passage du fleuve, en face de la place à emporter. (C.)

6. Troupes de réserve. Latinisme (*subsidia*, même sens).

7. Bandes ou compagnies de gens de pied. Cf. ch. xxvii, n. 8.

8. Sans doute le Puy Girard, aujourd'hui Peux-Girard, ferme au sud de la Roche-Clermault. Le mouvement tournant de frère Jean est difficile à préciser. Son détachement pouvait en effet traverser les marais de Bréviande au nord de La Roche-Clermault, tourner le bois de Vède et la ville, et rejoindre le chemin de Loudun au Puy de Parillé. Mais le trajet était plus court et moins périlleux en pre-

nant par le sud. Cf. *R.E.R.*, V, 18 et IX, 122 et l'*Introduction*, p. LXXXIV. (C.)

9. C'est le chemin de Loudun à Chinon par Bessé, Beuxe, La Roche-Clermault, Parillé. « Mauvais chemin en temps de pluie, » dit la *Guide* de 1552. Il passait à l'est du chemin de grande communication actuel. Cf. *R.E.R.*, II, 164. (C.)

10. Les partisans de Gargantua, épithète forgée par R. sur le modèle de Pantagruéliste. (C.)

11. Entre les rangs (latinisme, de *ordo*, même sens).

12. Le passage entre le château et la ville. Frère Jean et son détachement avaient tourné la position à l'est et au nord. (C.)

espace et nul ne comparant<sup>13</sup> à l'encontre, envoya le duc Phrontiste<sup>14</sup> pour admonnester Gargantua à ce qu'il avanceast pour gagner le cousteau à la gauche, pour empescher la retraicte de Picrochole par celle porte. Ce que feist Gargantua en toute diligence, et y envoya  
 40 quatre legions de la compaignie de Sebaste<sup>15</sup>; mais si tost ne peurent gagner le hault qu'ilz ne rencontrassent en barbe<sup>16</sup> Picrochole et ceulx qui avecques luy s'estoient espars<sup>17</sup>. Lors chargerent sus roidement, toutesfoys grandement feurent endommaigez par ceulx qui estoient sus les murs, en coupz de traict et artillerie. Quoy voyant,  
 45 Gargantua en grande puissance alla les secourir et commença son artillerie à hurter<sup>18</sup> sus ce quartier de murailles, tant que toute la force de la ville y feut revocquée.

Le moyne, voyant celluy cousté, lequel il tenoit assiegé, denué de gens et gardes, magnanimement tyra vers le fort et tant feist qu'il  
 50 monta sus luy, et aulcuns de ses gens, pensant que plus de crainte et de frayeur donnent ceulx qui surviennent à un conflict que ceulx qui lors à leur force combattent. Toutesfoys ne feist oncques effroy<sup>19</sup> jusques à ce que tous les siens eussent guagné la muraille, excepté les deux cens hommes d'armes qu'il laissa hors pour les hazars. Puis  
 55 s'escria horriblement, et les siens ensemble, et sans resistance tuerent les gardes d'icelle porte et la ouvrirent es hommes d'armes, et en toute fiereté coururent ensemble vers la porte de l'Orient<sup>20</sup>, où estoit le desarroy, et par derriere renverserent toute leur force. Voyans les

Ligne 37. A, B : *guaigner* — l. 38. B : *coustau* — l. 40. A, B : *si toust* — l. 45. A, B : *commença* — l. 47. A : *fut* — A, B, D : *evocquée* — l. 51. D : *ung* — l. 56. E : *es* manque — l. 57. A : *fiereté* — l. 58. A : *derriere*

13. Comparassant. Cf. ch. XLV, n. 3.

14. Du grec *φροντιστής*, prudent, réfléchi.

15. Respectable, du grec *σεβαστός*. Les noms des chefs de l'armée de Gargantua expriment la gravité et la prudence, par opposition à la légèreté, à l'étourderie et à la violence des généraux de Picrochole. (P.)

16. Face à face. Cf. La Noue, p. 318 : « Il leur semble, quand ils voyent les ennemis *en barbe*, qu'ils doyvent manger (comme on dit) les charrettes ferrées. » (S.)

17. Dispersés. Cf. ch. x, n. 49.

18. Heurter. Prononciation usuelle au xv<sup>e</sup> s. Rob. Estienne donne à la fois *hurter* et *heurter*. (S.)

19. Épouvante. Un peu plus tard, il poussera des cris pour effrayer les ennemis.

20. Il semble bien que R. ait écrit ici *orient* pour *occident*. Puisque Sébaste, et après lui Gargantua s'étaient portés vers la *gauche*, c'était donc vers la porte d'*occident* que se faisait le désarroi.

assiegez de tous coustez et les Gargantuistes avoir gaigné la ville, se<sup>21</sup>  
 60 rendirent au moyne à mercy. Le moyne leurs feist rendre les bastons  
 et armes, et tous retirer et reserrer par les eglises<sup>22</sup>, saisissant tous les  
 bastons des croix et commettant gens es portes pour les garder de  
 yssir; puis, ouvrant celle porte orientale, sortit au secours de Gar-  
 gantua.

65 Mais Picrochole pensoit que le secours luy venoit de la ville, et par  
 outrecuidance se hazarda plus que devant, jusques à ce que Gargantua  
 s'escrya :

« Frere Jean, mon amy, Frere Jean, en bon heure, soyez venu. »

Adoncqques, congnoissant Picrochole et ses gens que tout estoit  
 70 desesperé, prirent la fuyte en tous endroitz. Gargantua les pour-  
 suyvit jusques pres Vaugaudry, tuant et massacrant, puis sonna la  
 retraicte<sup>23</sup>.

Ligne 59. A : *Guargantuistes* — A, B : *guaigné* — l. 61. B : *ecclises* — l. 66. A, B :  
*oultreucydance* — l. 68. E : *Jan* — E : *Jan* — A, B : *heur* — l. 69. A : *congnoissent*  
 — l. 70 : D : *prindre*

21. Les forces picrocholines.

22. L'église paroissiale de La Roche-Cler-  
 mault sous le vocable de saint Martin, et la  
 chapelle du château. Cette dernière, qui figure  
 encore sur le dessin de Gaignères en 1699, est  
 aujourd'hui totalement ruinée. Cf. *R.E.R.*, V,  
 75, VI, 77. (C.)

23. Les opérations stratégiques de Gargantua  
 et de Picrochole ont été l'objet d'une étude  
 intéressante de M. Albert Rossi, *Rabelais écri-  
 vain militaire*, 1892, et d'un mémoire du col-  
 onel de la Barre-Duparcq, *Rabelais straté-  
 giste*, 1910. M. Gigon a publié de son côté *l'Art*

*militaire dans Rabelais* (*R.E.R.*, V, 3). Toutes  
 ces opérations sont déterminées par la topo-  
 graphie (cf. *Introduction*, p. LXXII et suiv.). Il  
 serait cependant imprudent, nous l'avons déjà  
 fait remarquer, de prendre trop à la lettre  
 la science militaire de R. Il avait certainement  
 acquis sur ce sujet, comme sur bien d'autres,  
 des connaissances générales puisées dans les  
 conversations des hommes de guerre, amis des  
 d'Estissac, ou dans les récits des combattants  
 d'Italie, de passage à Lyon. Sa compétence  
 ne dépassait pas celle d'un vulgarisateur ingé-  
 nieux. (C.)

*Comment Picrochole fuiant feut surprins de males<sup>1</sup> fortunes,  
et ce que feit Gargantua apres la bataille.*

CHAPITRE XLIX.

Picrochole, ainsi desesperé, s'en fuyt vers l'Isle Bouchart<sup>2</sup>, et au  
5 chemin de Riviere<sup>3</sup> son cheval bruncha par terre, à quoy tant feut  
indigné que de son espée le tua en sa chole<sup>4</sup>. Puis, ne trouvant per-  
sonne qui le remontast, voulut prendre un asne du moulin<sup>5</sup> qui là  
aupres estoit; mais les meusniers le meurtrirent tout de coups et le  
destrousserent de ses habillemens, et luy baillerent pour soy couvrir  
10 une meschante sequenye<sup>6</sup>.

Ainsi s'en alla le pauvre cholerique; puis, passant l'eau au Port  
Huaux<sup>7</sup> et racontant ses males fortunes, feut advisé par une vieille

---

Ligne 3. A, B, D : XLVII — l. 7. A, B, D : *prandre* — D : *ung* — A, B : *molin* —  
l. 8. B, D : *meusniees* — l. 9. A : *habillement*

1. Mauvaises.

2. Chef-l. cant., arr. Chinon. L'auteur du l. V, ch. iv joue sur ce nom de localité dont il fait l'île des *bossus*: « ceste isle Bossard » (C.)

3. Cf. ch. XLVII, n. 8.

4. Colère, du grec *χολή*, bile, fiel. Mot courant au XVI<sup>e</sup> s., surtout dans l'expression synonyme *chaude cole*, colère brusque, qu'on lit dans Brantôme, I, 186, et dans Despériers, *Nouv.*, XLV: « Pensez qu'en *chaude cole*, M. de Raschault luy donna des adoz pour son desjeuner. » Le sens propre de *chole* est « bile » (S.)

5. Le village de Rivière est sur la Vienne.

6. Souquenille, au XVI<sup>e</sup> s., désigne le sarrau

avec pèlerine du paysan français. Rob. Estienne donne « *sequenie* ou roquet » et La Noue « *Sequenie*, roquet de paysan ». Mot ancien d'origine slave (v. *Dict. général*). (S.)

7. Port-Huault, vill., com. Azay-le-Rideau, près de l'Indre. Repoussé par les meuniers de Rivière, Picrochole renonce à atteindre L'île-Bouchard et prend le chemin de Tours. Picrochole représentant Gaucher de Ste-Marthe, il est assez naturel que le fugitif gagne une localité où les religieuses de Fontevrault, dont il est le médecin, possèdent un fief. Pour aller de Chinon à Tours, on passait par Port-Huault, comme le prouve *La Guide des chemins de France*.

lourpidon<sup>8</sup> que son royaulme luy seroit rendu à la venue des cocquecigrues<sup>9</sup>. Depuis ne sçait on qu'il est devenu. Toutesfoys l'on m'a dict  
 15 qu'il est de present pauvre gaignedenier à Lyon, cholere comme  
 davant, et tousjours se guemente<sup>10</sup> à tous estrangiers de la venue des  
 cocquecigrues, esperant certainement, scelon la prophetie de la vieille,  
 estre à leur venue reintegré à son royaulme.

Après leur retraicte, Gargantua premierement recensa les gens et  
 20 trouva que peu d'iceulx estoient peryz en la bataille, sçavoir est quel-  
 ques gens de pied de la bande du capitaine Tolmere<sup>11</sup>, et Ponocrates<sup>12</sup>  
 qui avoit un coup de harquebouze en son pourpoint. Puis les feist  
 refraischer<sup>13</sup>, chascun par sa bande<sup>14</sup>, et commanda es thesauriers que  
 ce repas leur feust defrayé et payé et que l'on ne feist oultrage quel-

Ligne 13. B : *venne* — l. 14. A, B : *sçayl* — l. 15. A : *guaignedenier* — l. 17. D : *certainnement* — l. 19. B : *relaicle* ; D : *retraicte* ; A, B, D : *ses gens* — l. 20. A : *bataille exceptez quelques* — l. 22. D : *ung* — l. 23. A : *refraischir* — A : *librezoriers* — l. 24. A, B : *oultrage* — l. 24-25. A, B : *quiconques*

8. Sorcière. Ce mot, d'origine inconnue, se trouve déjà dans Eust. Deschamps, t. VI, p. 212 :

Vous avez menti, *lorpidon*,  
 Vielle ribaude et maquerelle...

Et ailleurs, t. VIII, p. 182 :

Ribaud, caboz enfumez,  
 Putain, sorcier, *lorpidon*,  
 Qui maint enfant murdi avez...

Ménage affirme que *orpidon* se dit en Bourgogne d'une femme malpropre. Au xv<sup>e</sup> s., le mot se rencontre dans les *Propos rustiques* de Du Fail, ch. vi : « putes, maraudes, *lorpidons* et brigandes », mais c'est là probablement un souvenir de R. (S.)

9. Ce nom qui désigne un genre d'oiseau difficile à déterminer a été rapproché du synonyme *coquesfague* d'Eust. Deschamps, t. V, p. 42 :

Bien resemblez *coquesfague*,  
 Barbé n'avez...

Le nom signifie en outre chez R. une sorte de coquille, l. IV, ch. XXXII : « c'estoient *coquesigrues* de mer, » qu'une vieille farce ap-

pelle « des *coquegrues* d'outre mer » (*Anc. Théâtre*, t. II, p. 59), variante qui mérite d'être remarquée. Sur l'origine de l'expression rabelaisienne, à la venue des *coquecigrues*, indiquant une date lointaine ou imaginaire, on ne peut faire que des hypothèses plus ou moins plausibles. Cf. *R.E.R.*, V, 401-403. (S.)

10. Se plaint. Verbe usuel au xv<sup>e</sup> s. sous cette forme et sous celle de *se guermenter* que donne Rob. Estienne. Le mot est encore vivace dans plusieurs patois : Anjou, Bas-Maine, etc. (S.)

11. Du grec *τολμηρός*, hardi, audacieux.

12. D'après le sens de la phrase, on pourrait croire que Ponocrates avait été tué d'un coup d'arquebuse. Mais au ch. LI, il figurera au nombre des capitaines récompensés. (C.)

13. Rafrachir. Leur fit prendre du repos et de la nourriture. Cf. ch. xvi, n. 39.

14. Chacun dans sa compagnie, en ordre parfait. Gargantua veut éviter le sac et le pillage de la ville, qui étaient de règle à cette époque. (P.)

25 conques en la ville, veu qu'elle estoit sienne, et apres leur repas ilz comparussent en la place devant le chateau, et là seroient payez pour six moys; ce que feut fait. Puis feist convenir<sup>15</sup> davant soy en ladicte place tous ceulx qui là restoient de la part de Picrochole, esquelz, presens tous ses princes et capitaines, parla comme s'ensuyt :

---

Ligne 25. A : *et que* — l. 26. A : *compareussent* — B : *paiez*

15. Se rassembler, du latin *convenire*, même sens.

---

La contion<sup>1</sup> que feist Gargantua es vaincus.

CHAPITRE L.

Nos peres, ayeulx et ancestres de toute memoire ont esté de ce sens et ceste nature que des batailles par eulx consommées ont, pour signe memorial<sup>2</sup> des triumpbes et victoires, plus voluntiers erigé trophées et monumens es cueurs des vaincuz par grace<sup>3</sup> que, es terres par eulx conquestées, par architecture<sup>4</sup>: car plus estimoient la vive souvenance des humains acquise par liberalité que la mute<sup>5</sup> inscription des arcs, colonnes et pyramides, subjecte es calamitez de l'air et envie d'un cbascun<sup>6</sup>.

10 Souvenir assez vous peut de la mansuetude dont ilz userent envers les Bretons à la journée de Saint Aubin du Cormier<sup>7</sup> et à la demollition de Partbe-

---

Ligne 1. A : *concion* — D : *que* — A, B : *vaincuz* — l. 2. A, B, D : *XLVIII* — l. 3. A : *noz* — l. 5. A, B : *victoryres* — A : *voulentiers* — l. 6. A : *conquestée* — D : *architecture* — l. 7. A, B : *souvenance* — l. 8. B : *inscription* — A, B : *columnnes* — l. 10. A : *Souvenir* — l. 11. A, B, D : *demollition*

1. Harangue. Latinisme (*contio*), fréquent dans R. Cf. par exemple ch. xxiv, l. 23. (P.)

2. Commémoratif. Et ailleurs, l. IV, ch. XIII : « Jamais n'est en oubly le vin, mais est memorial en tout pais. » Latinisme (*memoralis*) rare en dehors de R., qui se sert également de la forme adverbiale, l. II, ch. XIII : « que son beau frere portoit memoriallement. » (S.)

3. Par mansuetude. C'est le complément indirect de « érigé », de même que « par architecture » qui lui correspond symétriquement à la fin de la proposition suivante. (P.)

4. Terme de la Renaissance importé d'Italie au début du XVI<sup>e</sup> s. On le lit pour la première fois chez Jean Le Maire (cf. *R.E.R.*, III, 390), ensuite dans R. (S.)

5. Muette. Cf. l. III, ch. XIX : « Conseil

prenez de quelque mut ; » et ch. xxxiv : « Morale comedie de celluy qui avoit espousé une femme mute. » Forme qu'on lit également chez Du Bellay, t. II, p. 220 :

Aveugle, sourd et mut,

Plus que n'est une pierre...

Aujourd'hui mut, muet, est usuel dans les patois du Centre. (S.)

6. R. s'inspire ici d'un développement de Pline le Jeune dans le *Panegyrique de Trajan*, LV : « Arcus enim et statuas, aras etiam templaque demolitur et obscurat oblivio, negligit carpitque posteritas, ... vera boni principis laus et fama, non imaginibus et statuis, sed virtute ac meritis prorogatur. » Cf. *R.E.R.*, X, 430 (P.)

7. Ch.-l. cant., arr. Fougères (Ille-et-Vilaine). La Trémoille y remporta une victoire

may<sup>8</sup>. Vous avez entendu et, entendent, admirez le bon traitement qu'il firent des barbares de Spagnola<sup>9</sup>, qui avoient pillé, dépeuplé<sup>10</sup> et saccaigé les fins<sup>11</sup> maritimes de Olone et Thalmondoys<sup>12</sup>.

- 15 Tout ce ciel a esté remply des louanges et gratulations<sup>13</sup> que vous mesmes et vos peres feistes lorsque Alþbarbal<sup>14</sup>, roy de Canarre<sup>15</sup>, non assovy de ses fortunes<sup>16</sup>, envabyt furieusement le pays de Onys<sup>17</sup>, exercent la piraticque<sup>18</sup> en toutes les isles Armoriques<sup>19</sup> et regions confines<sup>20</sup>. Il feut en juste<sup>21</sup> bataille navale prins et vaincu de mon pere, auquel Dieu soit garde  
20 et protecteur. Mais quoy? Au cas<sup>22</sup> que les aultres roys et empereurs, voyre qui se font nommer catholicques<sup>23</sup>, l'eussent miserablement traité,

Ligne 12. A, B : qu'ilz ; D : qu'iz — l. 13. E : bares — D : Spanola — l. 16. A : vorz — l. 17. A : pyratique — l. 19. A : navalle ; B : navelle — A : ouquel — l. 20. A, B : On

complète sur l'armée du duc de Bretagne, François II, le 28 juillet 1488. Le duc d'Orléans (Louis XII), qui commandait les Bretons, y fut fait prisonnier. (C.)

8. Ch.-I. arr. (Deux-Sèvres). Le 28 mars 1487, Joyeuse, qui commandait la place, la rendit à Charles VIII, après avoir obtenu le pardon de la garnison et la liberté de se retirer « bagues sauvées ». Le roi fit démanteler les murailles. On voit par ce passage, où Gargantua attribue les victoires de Charles VIII à ses pères et aïeux, que R., sans identifier ses héros avec les derniers Valois, a établi cependant un certain parallélisme entre Grandgousier et Charles VIII, Gargantua et Louis XII, Pantagruel et François I<sup>er</sup>. Cf. *R. E. R.*, II, 231. (C.)

9. Espagnole. Nom donné par Colomb à l'île d'Haïti. Les noms géographiques revêtent, chez R. plus que chez les autres écrivains, la forme italienne, l'auteur ayant puisé ses renseignements à peu près exclusivement dans des relations de voyage écrites en italien (cf. les notes du ch. xxxiii). (S.)

10. Dépeuplé. Latinisme (*depopulari*) adopté par les chroniqueurs du xv<sup>e</sup> s. (Monstrelet, Jean de Troyes) et encore employé au xvii<sup>e</sup> (v. Littré). R. ne s'en sert que dans ce passage, d'une allure cicéronienne. (S.)

11. Bornes, frontières. Et plus bas, l. II, ch. xviii : « fins limitrophes de France et Hespagne. » Latinisme (*fines*).

12. Les Sables d'Olonne, en Bas-Poitou. Cf. ch. xvi, n. 24. Inutile de dire que cette incursion des barbares d'Haïti est de pure fantaisie.

13. Félicitations. Latinisme (*gratulationes*). Même remarque que sur *depopulé*, n. 10.

14. Nom forgé par R. d'après les noms connus d'Annibal, Asdrubal, etc. (S.)

15. R. a fait déjà allusion à cette victoire de Grandgousier sur les Canarriens. Cf. ch. xiii, n. 2. Dans l'un, comme dans l'autre passage, il s'agit sans doute d'une expédition purement imaginaire. On ne connaît pas d'« invasion » de l'Aunis à l'époque où R. situe son allusion. (C.)

16. Non rassasié de ses heureuses chances.

17. Aunis. Cf. ch. xxxiii, l. 20.

18. Piraterie. Reflet de l'ancien italien *piratica* (Sassetti), même sens. (S.)

19. Noirmoutiers, Yeu, Belle-Ile, etc.

20. Limitrophes. Ch. xlvi, n. 34.

21. Régulière. Cf. ch. xxxiv : « Le reste de son train venoit à justes journées. » (P.)

22. Au lieu que.

23. Allusion à la captivité de François I<sup>er</sup> après Pavie et à l'humiliant traité de Madrid.

durement emprisonné et rançonné extrêmement, il le traicta courtoisement, amiablement, le logea avecques soy en son palais, et par incroyable debonnaireté le renvoya en saufconduyt, chargé de dons, chargé de graces, 25 chargé de toutes offices<sup>24</sup> d'amitié. Qu'en est il advenu? Luy, retourné en ses terres, feist assembler tous les princes et estatz de son royaume, leurs exposa l'humanité qu'il avoit en nous congneu, et les pria sur ce delibérer en façon que le monde y eust exemple, comme avoit jà en nous de gracieuseté boneste, aussi en eulx de bonesteté gracieuse. Là feut decreté par consentement unanime 30 que l'on offerroit entierement leurs<sup>25</sup> terres, domaines et royaume, à en faire selon nostre arbitre. Alpbabarbal, en propre personne, soudain retourna avecques neuf mille trente et huit grandes naufrz oneraires<sup>26</sup>, menant non seulement les thesors de sa maison et lignée royalle, mais presque de tout le pays; car, soy embarquant pour faire voile au Vent vesten Nordest<sup>27</sup>, chascun 35 à la fouille<sup>28</sup> gettoit dedans icelle or, argent, bagues, joyaulx, espiceries, drogues et odeurs aromaticques, papegays<sup>29</sup>, pelicans, guenons<sup>30</sup>, civettes<sup>31</sup>,

Ligne 22. A, B : rançonné — l. 23. B : incroyable — l. 25. A : tous — A, B : amitié — B : qu'en est y — l. 27. A, B : façon — l. 28. A, B : gratiuseté — l. 29. E : bonesteté gracieuseté — A : decerné — l. 30. B : que — l. 31. A, B : selon — D : Arpbabarbal — l. 32. A, B, D : neuf mille trente et manque — B : naufrz — l. 33. A : thesors — A, B : lignée — B, D : de manque — l. 34. A : westen nordest — l. 35. A : icelles — A, B : joyaux

On sait que le roi de France portait le titre de roi très chrétien, et que le roi d'Espagne se faisait appeler le roi catholique. Comme tous ses contemporains, R. avait été douloureusement frappé du désastre de 1525. Cf. ch. XXXIX, n. 41. (C.)

24. Services. Le mot qui était tantôt masculin et tantôt féminin dans l'ancienne langue, est encore féminin dans Amyot. (P.)

25. Cet adjectif possessif renvoie au sujet désigné par le prénom indéfini *on*, c'est-à-dire : les Canariens. Cette syllepse est fréquente même au XVII<sup>e</sup> s. dans La Bruyère, Sévigné, etc. (P.)

26. De transport. Latinisme répondant aux

*onerariæ naves* de Plaute et de César. Cf. R. E. R., VIII, 24. (S.)

27. Pour est-nord-est. Erreur probable.

28. En se pressant. Cf. I. III, ch. XXXIV : « les bonnes dames toutes à la fouille accoururent. »

29. Perroquet. Cf. ch. XII, n. 57.

30. Nom qui date du début du XVI<sup>e</sup> s. (v. *Dict. général*); il désignait alors le singe femelle ou le singe à longue queue. L'origine de cette appellation est indigène : en Lorraine, *guenon* est le nom de l'esprit follet, du lutin. Le singe à longue queue mérite parfaitement ce nom par ses mouvements pleins de vivacité et de pétulance. (S.)

31. Cf. *Prol.*, n. 16.

genettes<sup>32</sup>, porcz espicz. Poinct n'estoit filz de bonne mere reputé qui dedans ne gettast ce que avoit de singulier<sup>33</sup>. Arrivé que feut<sup>34</sup>, vouloit baiser les piedz de mondict pere; le fait fut estimé indigne et ne feut toleré, ains fut  
 40 embrassé socialement<sup>35</sup>. Offrit ses presens; ilz ne feurent receuz par trop estre<sup>36</sup> excessifz. Se donna mancipe<sup>37</sup> et serf volontaire, soy et sa postérité; ce ne feut accepté par ne sembler equitable. Ceda par le decret des estatiz ses terres et royaulme, offrant la transaction et transport, signée, scellée et ratifié de tous ceulz qui faire le devoient; ce fut totalement refusé, et les contractz gettés au  
 45 feu. La fin feut que mon dict pere commença lamenter<sup>38</sup> de pitié et pleurer copieusement, considerant le franc vouloir et simplicité des Canarriens, et par motz exquis et sentences congrues diminuoit le bon tour<sup>39</sup> qu'il leur avoit fait, disant ne leur avoit fait bien qui feut à l'estimation d'un bouton<sup>40</sup>, et, si rien d'honesteté leur avoir monstré, il estoit tenu de ce faire. Mais tant plus  
 50 l'augmentoit Alpharbal. Quelle feut l'ysseue? En lieu que pour sa rançon, prinze à toute extremité, eussions peu tyranniquement exiger vingt foys cent mille escutz et retenir pour houstagiers<sup>41</sup> ses enfants aisnez<sup>42</sup>, ilz se sont faictz

Ligne 37. A : binettes — D : ds ; E : des — l. 39. E : le saint ; A, B : ains feut — l. 40. A, B : repeuz — l. 41. A : volentayre ; B : volontayre — l. 43. A, B : signé — l. 44. A, B : doibvoient — A : gettez — l. 45. A, B : commencza — l. 47. A, B : exquys — A, B : diminuoit — l. 48. E : avoit — A, B : feust — D : d'ung — l. 49. A, B : honesteté — l. 50. A, B : rançon — l. 51. B : eussiont ; D, E : eussent — A : cens — l. 52. A, B : houstagiers ; D : houstagiers

32. Genette commune, *Viverra genetta*. Le terme est antérieur à R. Cf. R.E.R., VI, 315.

33. Unique en son genre, rare, extraordinaire. Sens du lat. *singularis*.

34. Lorsqu'il fut arrivé. Cf. ch. xxxvi. « Venu que fut... » et n. 1.

35. Amicalement, en bon camarade, répondant au lat. *socialiter*.

36. Parce qu'ils étaient.

37. Esclave. Latinisme (*mancipium*), rare en dehors de R.

38. Se lamenter. La forme neutre, très courante au xv<sup>e</sup> s. (Amyot, Montaigne) est vieillie ; R. ignore encore la forme pronominale qu'on lit déjà chez Ronsard et ailleurs (v. Littré). (S.)

39. Le bon procédé. Cf. plus bas, l. 59. L'expression se trouve encore dans La Fontaine avec ce sens. Cf. *Fables*, III, 3 :

Elle [la cigogne] retira l'os, puis pour un si  
*bon tour*

Elle demanda son salaire. (P.)

40. Cf. l. III, ch. xxii : « Je ne m'en soucie d'un bouton. » Vieux terme de comparaison, tiré de l'image d'un bourgeon à fleurs. On le trouve déjà dans les chansons de geste : « Conseils d'orgueil ne vaut mie un *bolon* » (*Roncivals*, éd. Bourdillon, p. 11). (S.)

41. Otages (à côté de *houstage*, ch. 11). Propr. celui qui a été donné en otage. Dérivé fréquent au xv<sup>e</sup> s. chez Lefèvre de Étaples, Martin du Bellay, Amyot, etc. (v. Godefroy). (S.)

tributaires perpetuelz et obligē nous bailler par chascun an deux millions d'or affiné à vingt quatre karatz<sup>43</sup>. Ilz nous feurent l'année premiere icy payez; la 55 seconde, de frane vouloir, en paierent xxij cens mille escuz, la tierce xxvij cens mille, la quarte troys millions, et tant tousjours croissent de leur bon gré que serons contrainctz leurs inhiber<sup>44</sup> de rien plus nous apporter. C'est la nature de gratuité, car le temps, qui toutes choses rong et diminue, augmente et accroist les biensfaictz, parce q'un bon tour liberalement faict à bonne de 60 raison eroist continuellement par noble pensée et remembrance<sup>45</sup>.

Ne voulant doncques aucunement degenerer de la debonnaireté hereditaire de mes parens, maintenant je vous absoluz et delivre, et vous rends francs et liberales<sup>46</sup> comme par avant. D'abondant, sere<sup>z</sup> à l'ysue des portes payez, chascun pour troys moys, pour vous pouvoir retirer en voz maisons et 65 familles, et vous conduiront en saulveté<sup>47</sup> six cens hommes d'armes et buyct mille hommes de pied, soubz la conduicte de mon escuyer Alexandre<sup>48</sup>, affin que par les paisans ne soyez oultragez<sup>49</sup>. Dieu soit avecques vous!

Je regrette de tout mon cueur que n'est<sup>50</sup> icy Picrochole, car je luy eusse donné à cntendre que sans mon vouloir, sans espoir de accroistre ny mon bien ny

Ligne 54. A, B : vingt et quatre — l. 55. A, B : paierent — l. 58. A, B : erode ; D : corode — l. 62. A : absoubz ; B, D : absoluz — l. 63. A : decliberez — B, D : serés — l. 64. A, B : vous maisons — l. 66. A, B : buyt — A, B : soulz

42. On sait que le traité de Madrid avait obligé François I<sup>er</sup> à livrer ses deux fils, François et Henri, comme otages entre les mains de son vainqueur. (C.)

43. Or pur. Le carat était la 24<sup>e</sup> partie du denier, unité de mesure qui servait à évaluer le titre de l'or. (D.)

44. Défendre, empêcher. Latinisme (*inhibere*) admis par R. Estienne (1549) : « *Inhiber* et défendre, » jadis usité comme terme de pratique. (S.)

45. Souvenir. Vieux mot fréquent chez Calvin, employé encore par La Fontaine ; il tomba ensuite dans le burlesque (Brunot, t. III, p. 140-141). (S.)

46. Libres. Cf. ch. xxix, n. 8.

47. Sûreté. Vieux mot, usuel au xv<sup>e</sup> s., employé au suivant par Malherbe, Voiture et les burlesques (Brunot, t. III, p. 141).

48. C'est la première fois qu'apparaît cet écuyer de Gargantua.

49. Les paysans, sans cesse pillés et maltraités par les gens de guerre, prenaient leur revanche sur les troupes en déroute, dont ils faisaient de véritables massacres. (C.)

50. D'une façon générale, dans R., les verbes qui expriment un sentiment, comme ici *regretter*, n'exigent pas encore le mode subjonctif dans la proposition subordonnée. La cause du sentiment est énoncée comme un fait, avec le mode des faits positifs, c'est-à-dire l'indicatif. Cf. Brunot, t. II, p. 446. (P.)

70 *mon nom, estoit faicte ceste guerre. Mais, puis qu'il est esperdu*<sup>51</sup> *et ne sçayt*  
*on où ny comment est esvanouy*<sup>52</sup>, *je veulx que son royaulme demeure entier à*  
*son filz, lequel, parce qu'est par trop bas d'age (car il n'a encores cinq ans*  
*accomplyz*<sup>53</sup>), *sera gouverné et instruit par les anciens princes et gens sçavans*  
 75 *du royaulme. Et, par autant q'un royaulme ainsi desolé seroit facilement*  
*ruiné, si on ne refrenoit la convoitise et avarice des administrateurs d'icelluy,*  
*je ordonne et veux que Ponocrates soit sus tous ses gouverneurs entendant*<sup>54</sup>  
*avecques auctorité à ce requise, et assidu avecques l'enfant jusques à ce qu'il le*  
*congnoustra idoine*<sup>55</sup> *de pvooir par soy regir et regner.*

80 *Je considere que facilité*<sup>56</sup> *trop enervée et dissolue de pardonner es malfai-*  
*sans leur est occasion de plus legierement derechief mal faire par ceste perni-*  
*cieuse confiance de grace.*

*Je considere que Moysse, le plus doux homme qui de son temps feust sus la*  
*terre*<sup>57</sup>, *aigrement*<sup>58</sup> *punissoit les mutins et seditieux au peuple de Israel.*

*Je considere que Jules Cesar, empereur*<sup>59</sup> *tant debonnaire que de luy dict*

Ligne 70. A, B : *estoyt* — I. 72. A, B : *age* — I. 73. A, B : *acomplyz* — I. 75. A, B : *refrenoyt* — B : *covvoytise* — I. 76. A, B : *veulx* — A, B : *soyt* — A, B : *entendent* — I. 79. A, B : *consydere* — I. 80. B : *teurs* — I. 82. A, B : *consydere* — E : *le* — I. 83. A, B : *punissoyt* — A : *seditieux* — B : *on peuple* — E : *au manque* — I. 84. A, B : *consydere*

51. Perdu complètement. Sens matériel qu'on lit encore chez A. Paré, xxiv, 52 : « Les troupeaux sont esgarés et *esperdus* par les champs. » (S.)

52. Disparu sans laisser de trace. Cf. I. II, ch. xvi : « Si Panurge n'eust faict *esvanouyr* à chascune foys cinq ou six grans blancs. » Cet emploi neutre a cédé la place à un emploi pronominal. (S.)

53. Voilà une preuve qu'il ne faut pas pousser les allusions rabelaisiennes jusqu'à l'identification absolue. En 1534, aucun des enfants de Gaucher de Sainte-Marthe à qui R. songeait en peignant le personnage de Picrochole (cf. *Introduction*, p. LXII et suiv.) n'avait un âge correspondant à cinq ans. (C.)

54. Intendant.

55. Capable. Terme fréquent au xv<sup>e</sup> s.,

tombé au xvii<sup>e</sup> dans le burlesque. Cf. Marot, t. I, p. 19 :

Depuis qu'un homme est là rendu,  
 Soit sage, ou sot, ou peu ydoine,  
 Sans estre ne raiz ne tondu,  
 Incontinent on le fait moyne.

Le mot, aujourd'hui vieilli, est conservé comme terme de pratique : apte et *idoine*. (S.)

56. Complaisance. Cf. le latin *facilis*, indulgent. (P.)

57. Cf. *Nombres*, xii, 3 (Épisode de Marie, Aaron et Moïse) : « Erat enim Moyses vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra. » Cf. *R. E. R.*, VIII, 287. (P.)

58. Rigoureusement, sévèrement. Sens fréquent dans l'ancienne langue (v. Littré).

59. Par *empereur*, R. traduit le mot latin *imperator*, général. (P.)

85 Ciceron que sa fortune rien plus souverain<sup>60</sup> n'avoit sinon qu'il pouvoit, et sa vertu meilleur n'avoit sinon qu'il vouloit tousjours sauver et pardonner à un chascun<sup>61</sup>; icelluy toutesfois, ce non obstant, en certains endroitz<sup>62</sup> punit rigoureusement les auteurs de rebellion.

90 A ces exemples je veulx que me livrez avant le departir : premierement ce beau Marquet, qui a esté source et cause premiere de ceste guerre par sa vaine outrecuidance; secondement ses compaignons souaciens, qui feurent negligens de corriger sa teste folle sus l'instant; et finalement tous les conseillers, capitaines, officiers et domestiques de Picrochole, lesquelz le auroient incité, loué ou conseillé de sortir<sup>63</sup> ses limites pour ainsi nous inquieter<sup>64</sup>.

Ligne 85. B : pouvoit — I. 86. A, B : sauver — I. 87. D : ung — A, B, D : toutesfoys — B : endroitz — I. 88. A : auteurs ; B : aulleurs — I. 93. A, B, D : domestiques.

60. Supérieur. Sens archaïque dont Littré et Godefroy citent de nombreux exemples. (S.)

61. *Pro Ligario*, 12 : « Nihil habet nec fortuna tua majus, quam ut possis; nec natura tua melius, quam ut velis servare quam plurimos. » (P.)

62. En certains cas.

63. Se construit parfois chez R. avec un complément direct. (P.)

64. Cette « concion » est un nouvel exemplaire de cette éloquence académique, compas-

sée sur le patron des harangues cicéroniennes, qui était, par excellence, pour tous les humanistes de la Renaissance la forme de toute pensée sérieuse. Elle est à rapprocher de l'épître de Grandgousier à Gargantua, ch. xxxix, et de la harangue faite par Gallet à Picrochole, ch. xxxi. Ces pastiches du style cicéronien ne sont pas des formes oratoires naturelles à R. C'est ailleurs qu'il faut aller chercher l'éloquence qui répond à l'exubérance de son génie. Cf. Plattard, p. 301-303.

Comment les victeurs <sup>1</sup> Gargantuistes feurent recompensez apres la bataille.

CHAPITRE LI.

Ceste concion faicte par Gargantua, feurent livrez les seditieux par luy requis, exceptez Spadassin, Merdaille et Menuail <sup>2</sup>, lesquelz estoient  
5 fuyz six heures davant la bataille, l'un jusques au col de Laignel <sup>3</sup>,  
d'une traicte, l'autre jusque au val de Vyre <sup>4</sup>, l'autre jusques à  
Logroine <sup>5</sup>, sans derriere soy regarder ny prendre alaine par chemin,  
et deux fouaciers, lesquelz perirent en la journée. Aultre mal ne leurs  
feist Gargantua, sinon qu'il les ordonna pour tirer <sup>6</sup> les presses à son  
10 imprimerie <sup>7</sup>, laquelle il avoit nouvellement <sup>8</sup> instituée <sup>9</sup>.

Puis ceulx qui là estoient mors il feist honorablement inhumer en

---

Ligne 2. A, B, D : XLIX — l. 3. E : *seditieux* — l. 4. A, B : *requis* — l. 5-7. A : *l'un jusques au col... alaine par chemin* manque — l. 6. D : *jusques* — l. 7. B : *Logroigne* — B : *darrriere* — l. 10. A : *il l'avoit* — A, B : *institué*

1. Vainqueurs. Latinisme, *victor*, même sens.

2. Ce sont les conseillers de Picrochole au ch. XXXIII.

3. Col d'Agnello, dans les Alpes-Maritimes par où François I<sup>er</sup> fit passer son armée en 1515. (C.)

4. Vire, ch.-l. arr. (Calvados).

5. Sans doute Logrono, ville d'Espagne sur les frontières de la Navarre. Les trois braves s'enfuient l'un en Normandie, l'autre en Italie, l'autre en Espagne. (C.)

6. Dans les anciennes presses à bras, l'imprimeur *tirait* à soi le barreau qui actionnait la vis de pression produisant le foulage. (C.)

7. Le mot est à peu près contemporain de la

chose. Il n'est pas attesté antérieurement au XVI<sup>e</sup> s. (S.)

8. Ce n'est pas là, comme on le croit généralement, une allusion à l'imprimerie du Louvre. François I<sup>er</sup> n'en fut pas le créateur ; il se borna à faire graver des poinçons de caractères hébreux, grecs, latins, et à les mettre libéralement à la disposition des imprimeurs parisiens. (C.)

9. Ainsi les fauteurs de troubles, qui ont poussé Picrochole à une guerre absurde, digne de la barbarie des âges gothiques, sont transformés par Gargantua en instruments de progrès intellectuel. De tels détails d'invention révèlent chez l'auteur le véritable esprit de la Renaissance. (P.)

la vallée des Noirettes<sup>10</sup> et au camp de Bruslevielle<sup>11</sup>. Les navrés il feist panser et traicter en son grand nosocomie<sup>12</sup>. Apres advisa es dommaiges faitz en la ville et habitans, et les feist rembourcer de tous  
 15 leurs interestz<sup>13</sup> à leur confession et serment, et y feist bastir un fort chasteau, y commettant gens et guet pour à l'advenir mieulx soy defendre contre les soubdains esmeutes.

Au departir, remercia gratuitement tous les soubdars<sup>14</sup> de ses legions qui avoient esté à ceste defaicte, et les renvoya hyverner en  
 20 leurs stations et guarnisons, exceptez aucuns de la legion decumane<sup>15</sup>, lesquelz il avoit veu en la journée faire quelques prouesses, et les capitaines des bandes, lesquelz il amena avecques soy devers Grandgousier.

A la veue et venue d'iceulx, le bon homme feut tant joyeux que  
 25 possible ne seroit le descripre. Adonc leurs feist un festin<sup>16</sup>, le plus

Ligne 12. A, B, D : *Noiretes* — D : *Bruslevielle* — l. 14. B : *faict* — l. 15. D, E : *interest* — D : *ung* — l. 18. A, B : *remercya* — A, B : *souldars* — l. 19. A : *hyberner* — l. 22. A, B, D : *emmena* — l. 22-23. A : *Grandgousier* — l. 24. A, B : *d'yeulx* — A, B : *joyeux* — l. 25. A : *Adoncq* — D : *ung*

10. Lieu dit indéterminé, mais probablement voisin du chemin de la Saulsaye, que R. nous dit planté de « noirettes ». Cf. ch. XLIII, n. 36. (C.)

11. Lieu dit indéterminé. Peut-être le camp des Romains, point culminant au-dessus de Cinais. (C.)

12. Hôpital. Terme employé uniquement dans ce passage par R. C'est le *nosocomium*, hospice, du code Justinien. Application restée isolée en dehors de R. (S.)

13. Dommage. Cf. ch. VIII, n. 51.

14. Soldats. Le terme se prenait encore en bonne part au XVI<sup>e</sup> s. Cf. Marot, t. I, p. 72 :

    Dedans ton ost les martialles bandes

    Et les *souldardz* loyaux. . .

et Amyot, *Romulus*, ch. XLII : « Il distribua à ses *souldards* les terres conquises sur les ennemis. » L'équivalent moderne *soldat* est inconnu à R., et Rob. Estienne (1549) renvoie de *soldat* à *soudart*. (S.)

15. Proprement la dixième, mais le mot a un sens figuré pour les humanistes du XVI<sup>e</sup> s. Érasme, *Adages*, IV, 9, 54, *Decumanum*, explique ce que les Latins désignaient par *decumanus* : « ovum decumanum, fluctum decumanum, pro magno. . . Quicquid ingens esset decumanum vocari captum. » (P.) — R. emploie fréquemment ce latinisme avec le sens figuré de « considérable, énorme » : la vague *decumane* (l. IV, à Mgr Odet) répond au *decumanus fluctus*, la vague la plus forte, de Tertulien ; les *escrevisses decumanes* (l. IV, ch. XXXII) rappellent le *decumanus acipenser*, l'esturgeon gigantesque, de Lucilius. Cf. *Briefve Declaration* : « le dixiesme est toujours le plus grand. Et, en un camp, porte *decumane*. » (S.)

16. Mot du XVI<sup>e</sup> s., emprunté de l'ital. *festino* et employé vers la même époque par Jean Bouchet. Cf. *R. E. R.*, III, 393. (S.)

magnifique, le plus abondant et plus délicieux que feust veu depuis le temps du roy Assuere <sup>17</sup>. A l'issue de table, il distribua à chascun d'iceulx tout le parement de son buffet, qui estoit au poys de dis huit cent mille quatorze bezans d'or <sup>18</sup> en grands vases d'antique <sup>19</sup>,  
 30 grands poutz, grans bassins, grands tasses, couppes, potetz <sup>20</sup>, candelabres. calathes <sup>21</sup>, nacelles <sup>22</sup>, violiers <sup>23</sup>, drageouirs et aultre telle vaisselle, toute d'or massif <sup>24</sup>, outre la pierrerie, esmail et ouvraige, qui, par estime de tous, excedoit en pris la matiere d'iceulx. Plus, leurs feist comter de ses cofres à chascun douze cens mille escutz <sup>25</sup>  
 35 contens <sup>26</sup>, et d'abundant à chascun d'iceulx donna à perpetuité (excepté s'ilz mouroient sans hoirs <sup>27</sup>) ses chasteaulx et terres voizines, selon que plus leurs estoient commodes : à Ponocrates donna La Roche Clermaud, à Gymnaste Le Couldray, à Eudemon Montpensier, Le Rivau <sup>28</sup> à Tolmere <sup>29</sup>, à Ithybole <sup>30</sup> Montsoreau, à

Ligne 26. A, B : *depuys* — l. 28. A, B : *d'yeulx* — l. 29. A : *cens* — A, B, D : *qualorze* manque — B, D, E : *grand* — l. 30. A, B, D : *potz* — D, E : *grans* — l. 31. A : *drageouirs* manque ; B, D : *drageomes* — l. 33. A, B : *d'yeulx* — l. 34. A, B, D : *escuz* — l. 35. A, B : *contents* — A, B : *d'yeulx* — l. 36. A : *chasteaux* — l. 37. A, B, D : *vicines* — A, B : *scelon* — l. 38. A : *Eudemon*.

17. R. fait allusion aux fêtes d'Assuerus décrites dans le livre d'*Esther*, I, 9. La troisième année de son règne, ce prince donna aux grands et aux officiers de sa cour un festin qui dura cent quatre-vingts jours, et au peuple un autre festin qui dura sept jours. Cf. *R. E. R.*, VIII, 287. (P.)

18. Selon Cartier, la vaisselle de Grandgousier aurait pesé 28.125 marcs et valu environ 22 millions 500 mille francs.

19. A la romaine. Reflet de l'ital. *antica*, même sens. R. s'en sert fréquemment ; cf. plus bas, ch. LIII, l. 38 : « Deux beauls arceaulx d'antique. » (S.)

20. Petits pots.

21. Sorte de coupes à boire. Latinisme (*calathus*).

22. Vases en forme de nacelles. Cf. . IV, ch. XIII « *nasselle* d'argent doré. »

23. Jardinières, pots de fleurs, proprement de violettes.

24. Forme moderne qui s'est substituée à l'anc. *missis* et qui est attestée pour la première fois dans ce passage. (S.)

25. Soit environ 13.200.000 francs.

26. Comptant. Les deux graphies, étymologiquement identiques, se confondent souvent dans les textes anciens. (S.)

27. Héritiers. Terme aujourd'hui vieilli.

28. Château, com. Léméré, cant. Richelieu, arr. Chinon.

29. Cf. ch. XLIX, n. 11.

30. Les noms de ces capitaines sont des transcriptions de noms grecs : Ithybole, de ἰθύβολος, lancé en ligne droite ; Acamas, de ἀκάμας, infatigable ; Chironacte, de χείρωνάκτης, qui travaille de ses mains ; Sébaste, de σεβαστός, vénéré, auguste (cf. ch. XLVIII,

40 Acamas Cande, Varennes à Chironacte, Gravot à Sebaste, Quinquenays à Alexandre, Ligré<sup>31</sup> à Sophrone<sup>32</sup>, et ainsi de ses autres places<sup>33</sup>.

Ligne 41. E : *aisi* ; E : *Sophoné*

n. 15); Alexandre, de ἀλέξανδρος, qui protège les hommes; Sophrone, de σόφρων, sage, avisé. (P.)

31. Nous avons déjà vu toutes ces localités au chapitre XLVII, mais l'imprimeur y avait changé *Ligré* en *Segré*. (C.)

32. On remarquera que R. nomme dix capitaines, ce qui correspond bien au nombre de dix légions indiqué par « la legion decumane ». (C.)

33. Dans cette énumération figurent probablement des propriétés réelles de la famille de R. Chavigny se trouvait dans la paroisse de Varennes-sur-Loire. On suppose que Gravot, Quinquenais, Ligré, étaient des biens du père de R. ou de ses parents. En tout cas, la Devinière ne figure pas dans la distribution des places que Grandgousier fait à ses fidèles capitaines : c'est évidemment qu'il se la réservait pour résidence. (C.)

CHAPITRE LII.

Restoit seulement le moyne à pourvoir, lequel Gargantua vouloit faire abbé de Scuillel<sup>2</sup>, mais il le refusa. Il luy voulut donner l'abbaye  
5 de Bourgueil<sup>3</sup> ou de Saint Florent<sup>4</sup>, laquelle<sup>5</sup> mieulx luy duiroit<sup>6</sup>,  
ou toutes deux<sup>7</sup> s'il les prenoit à gré; mais le moyne luy fist response  
peremptoire que de moyne il ne vouloit charge ny gouvernement :

« Car comment (disoit il) pourroy je gouverner aultruy, qui moy  
mesmes gouverner ne sçaurois<sup>8</sup>? Si vous semble que je vous aye fait  
10 et que puisse à l'advenir faire service agreable, outroyez moy de fonder  
une abbaye à mon devis<sup>9</sup>. »

---

Ligne 1. E : *abbeye* — l. 2. A, B, D : *L* — l. 3. A, B : *vouloyt* — l. 4. A, B : *sayre*  
— l. 6. A, B : *response* — l. 7. A, B : *peremployre* — A, B, D : *moynes* — l. 8.  
A, B : *disoyt il* — A, B : *pourroys je* — l. 9. A, B : *sçauroys* — A : *samble* — l. 10. B :  
*la l'advenir* — l. 10-11. A : *de faire* — l. 11. A, B : *devis*

1. Du grec θέλημα, volonté, désir. Ce nom indique l'esprit de cette abbaye qui porte comme devise : Fais ce que voudras. (P.) — Il est possible que le nom de Thélème ait été inspiré à R. par la nymphe Thélémia, du *Songe de Poliphile*. Cf. *R.E.R.*, IV, 238. (C.)

2. Seuilly. Cf. ch. xxv, l. 61.

3. L'abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Bourgueil, fondée au x<sup>e</sup> s., était une des plus riches de l'Anjou. Au moment où écrivait R., elle avait pour abbé Philippe Hurault de Cheverny, sans doute le dignitaire qui possédait l'abbaye de Turpenay. Cf. ch. xxxvii, n. 31. (C.)

4. Com. Saint-Hilaire-Saint-Florent, cant. et arr. Saumur (Maine-et-Loire). L'abbaye

bénédictine de Saint-Florent était une des plus anciennes et des plus riches de l'ouest de la France. (C.)

5. Celle des deux qui.

6. Convendrait. Cf. ch. xx, n. 16.

7. Au xv<sup>e</sup> s., le cumul des bénéfices ecclésiastiques était un véritable abus. Geoffroy d'Estissac était abbé de Maillezaïs, prieur de Ligugé, abbé de Cadouin, évêque de Maillezaïs; Jean du Bellay, abbé de Saint-Maur, évêque de Paris, évêque du Mans, etc. (C.)

8. Peut-être y a-t-il là une réminiscence d'Érasme, *Adages*, I, 1, 3 : « Neque enim idoneus est ut aliis dominetur qui ipse servit affectibus. » Cf. *R.E.R.*, VI, 223.

9. Plan.

La demande pleut à Gargantua, et offrit tout son pays de Theleme <sup>10</sup>, joute la riviere de Loyre, à deux lieues de la grande forest du Port Huault <sup>11</sup>, et requist à Gargantua qu'il instituast sa religion <sup>12</sup> au  
15 contraire de toutes aultres.

« Premièrement doncques (dist Gargantua) il n'y faudra já bastir murailles au circuit, car toutes aultres abbayes sont fierement durées.

— Voyre (dist le moyne), et non sans cause: où mur y a et devant et derriere, y a force murmur <sup>13</sup>, envie et conspiration mutue <sup>14</sup>. »

20 Davantaige, veu que en certains convents de ce monde <sup>15</sup> est en usance que, si femme aulcune y entre (j'entends des preudes et pudicques <sup>16</sup>), on nettoye la place par laquelle elles ont passé, feut ordonné que, si religieux ou religieuse y entroit par cas fortuit, on nettoiroit curieusement <sup>17</sup> tous les lieulx par lesquelz auroient passé.

25 Et parce que es religions de ce monde tout est compassé, limité et reiglé par heures, feut decreté que là ne seroit horloge ny quadrant aulcun, mais selon les occasions et oportunitéz seroient toutes les œuvres dispensées; car (disoit Gargantua) la plus vraye perte du temps qu'il sceust estoit de compter les heures — quel bien en vient il? —  
30 et la plus grande resverie <sup>18</sup> du monde estoit soy gouverner au son

Ligne 12. A, B : *demende* — l. 16. A : *il manque* — l. 19. A, B : *derriere* — l. 22. E : *publicques* — l. 23. A, B : *entroyt* — l. 24. A, B : *nettoiroyt* — A, B : *lieux* — l. 25. B, D, E : *tout compassé* — A, B, D : *reiglé* — l. 26. A, B : *borologe* — l. 27. A, B : *selon* — A, B, D : *oportunitéz* — l. 28. A : *que la plus* — l. 29. A : *car quel bien* — l. 30. A, B : *estoyt*

10. Le pays de Thélème est imaginaire, mais R. prend soin de le situer avec une précision relative. Il est baigné par la Loire, à deux lieues de la forêt de Port-Huault (forêt de Chinon). C'est l'îlot de grasses prairies enserré entre l'Indre, le vieux Cher et la Loire, où paissaient les belles vaches de Bréhémont. Cf. ch. vii. (C.)

11. Des rives de la Loire à la forêt de Chinon, en passant par Port-Huault, la distance est en effet d'environ deux lieues. (C.)

12. Couvent. Cf. plus bas, l. 25.

13. Ce jeu de mots devait être courant au XVI<sup>e</sup> s., car on le trouve dans la *Deuxième partie de la métamorphose*, par Pierre Viret, Genève, 1545, p. 435. (Le Duchat)

14. Mutuelle. Latinisme.

15. Chez les Chartreux, par exemple. (C.)

16. R. laisse supposer que les moines sont plus hospitaliers pour les femmes légères. (C.)

17. Soigneusement. Cf. *Prol.*, n. 77.

18. Folie. Cf. ch. xxiii, l. 107.

d'une cloche, et non au dicté<sup>19</sup> de bon sens et entendement. Item, parce qu'en icelluy temps on ne mettoit en religion des femmes sinon celles que estoient borgnes, boyteuses, bossues, laydes, defaictes, folles, insensées, maleficiées<sup>20</sup> et tarées, ny les hommes, sinon catarrez<sup>21</sup>, mal nez, niays et empesche de maison<sup>22</sup>.

« A propos (dist le moyne), une femme, qui n'est ny belle ny bonne, à quoy vault toile<sup>23</sup> ?

— A mettre en religion, dist Gargantua.

— Voyre (dist le moyne), et à faire des chemises. »

40 Feut ordonné que là ne seroient repceues sinon les belles, bien formées et bien naturées<sup>24</sup>, et les beaulx, bien formez et bien naturez.

Item, parce que es conventz des femmes ne entroient les hommes sinon à l'emblée<sup>25</sup> et clandestinement, feut decreté que jà ne seroient 45 là les femmes au cas que n'y feussent les hommes, ny les hommes en cas que n'y feussent les femmes.

Item, parce que tant hommes que femmes, une foys repceuez

Ligne 32. B: *en en* — A, B: *mettoy* — l. 33. A, B, D: *que* — l. 34. B, D: *malefices* — E: *maleficiés* — l. 34-35. A, B, D: *catarrhez* — l. 36. A, B: *A propous* — l. 37. D: *vault elle* — l. 40. B: *recepues*; D, E: *recepues* — l. 43. B: *conventz*; D: *couvents* — l. 44. A: *à l'emblé* — A: *decerné* — l. 45. B: *on cas* — l. 45-46. A: *au cas*; B: *on cas* — l. 46. A: *Item ce que* — l. 47. E: *que tant femmes* — A, B: *repceuz*

19. Prescription. Cf. ch. IX, n. 22.

20. Frappée d'un maléfice, difforme. Néologisme du XVI<sup>e</sup> s., qui se lit pour la première fois chez Jean Le Maire et R. (S.)

21. Catarrheux. Dérivé isolé en dehors de R. La forme courante était *caterreux* (l. V, *ProL.*), encore usuelle dans plusieurs patois. (S.)

22. Obstacle domestique, fardeau pour la famille.

23. Se prononçait au XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. *telle* et se confondait ainsi avec l'adjectif homonyme. De là le jeu de mots de Frère Jean. Cf. Coquilart, t. I, p. 83 :

Ceste fille cy deveroit  
S'abiller à mode nouvelle,  
Porter moyté drap, moyté toile...

C'était notamment la prononciation parisienne (cf. Brunot, t. II, p. 255). (S.)

24. D'une heureuse nature. On retrouve cette critique du recrutement des gens de religion parmi les enfants disgraciés dans les prédicateurs du temps. Cf. Méray, t. II, p. 186 : « Vous donnez au Seigneur vos avortons, ce que vous avez de plus mauvais. Se trouve-t-il parmi vos fils ou vos filles un enfant boiteux, bossu, borgne, mal bâti, estropié... celui-là, dites vous, fera un bon prêtre, un moine, une nonne, ... et vous l'offrez à Dieu, comme on offre un cochon ladre à saint Antoine ou une poule malade à saint Valentin. » (C.)

25. A la dérobee. Cf. l. III, ch. XVIII : « la chosette faicte à l'emblée. »

en religion, apres l'an de probation<sup>26</sup> estoient forcez et astringtz y  
demeurer perpetuellement leur vie durante, feust estably que tant  
50 hommes que femmes là repeuz sortiroient quand bon leurs semble-  
roit, franchement et entierement.

Item, parce que ordinairement les religieux faisoient troys veuz,  
sçavoir est de chasteté, pauvreté et obediencie, fut constitué que là  
honorablement on peult estre marié, que chascun feut riche et vesquist  
55 en liberté.

Au regard de l'eage legitime, les femmes y estoient repeuces  
depuis dix jusques à quinze ans, les hommes depuis douze jusques à  
dix et huict.

Ligne 48. A, B : *astrinctz* — l. 49. A, B : *demourer* — D : *feut* — A : *que manque*  
— l. 50-51. A : *sembleroyt* — l. 51. A, B : *franschement* — l. 56. A, B : *Au regard* —  
A, B : *aage* — A : *repecues* — l. 58. A, B : *huyt*

26. Proprement : d'essai. Terme du vocabu- *taméron*, *Nouv.* XIX : « son pauvre serviteur, qui  
laire ecclésiastique. Le noviciat était générale-  
ment d'un an. Cf. Marguerite de Navarre, *Hep-* *encores n'avoit parfait l'an de sa probation.* »  
(P.)

Comment feust bastie et dotée l'abbaye des Thelemites.

CHAPITRE LIII.

Pour le bastiment et assortiment <sup>1</sup> de l'abbaye, Gargantua feist livrer de content <sup>2</sup> vingt et sept cent mille huyt cent trente et un mouton <sup>3</sup> à la grand laine <sup>4</sup>, et par chascun an, jusques à ce que le tout feust parfaict, assigna, sus la recepte de la Dive <sup>5</sup>, seze cent soixante et neuf mille escuz au soleil <sup>6</sup>, et autant à l'estoille poussiniere <sup>6</sup>. Pour la fondation et entretenement <sup>7</sup> d'icelle donna à perpetuité vingt troys

---

Ligne 2. A, B, D : *LI* — l. 4. A : *contant* — D : *ung* — l. 6. A, B, D : *seize* — l. 7. A : *et autant à l'estoille poussiniere* manque — l. 8. A, B : *d'ycelle* — A : *vingt et troys*

1. Fourniture de toutes choses.
2. Comptant. Cf. ch. 11, n. 26.
3. Pièce d'or valant seize francs environ. Cf. ch. VIII, n. 125.
4. La Dive Mirebalaise est une petite rivière qui prend sa source à Montgaugier (Vienne), sillonne la partie occidentale du Mirebalais, baigne Montcontour, et se jette dans le Thouet entre Montreuil-Bellay et Saumur. Son cours, qui passe à trois lieues environ à l'ouest de la Devinière, est en partie canalisé, mais au temps de R. il devait être peu navigable, et la recette levée sur le transit des marchandises ne pouvait s'évaluer qu'en monnaie imaginaire. (C.)
5. Monnaie frappée par Louis XI en 1475, remplaçant l'écu à la couronne. *L'écu au soleil* avait cours au commencement du règne de François 1<sup>er</sup> pour 36 sous et 3 deniers tournois, mais il s'éleva graduellement jusqu'à 45 sous. Il était ainsi nommé parce que la face de la pièce portait l'écu de France avec ses trois fleurs de lis, surmonté de la couronne au-dessus de laquelle était un petit soleil. Cf. Levasseur, p. xxii. (S.)
6. Dans le vocabulaire de l'astronomie au

xvi<sup>e</sup> s., la *poussinière* désigne non une étoile, mais une constellation, celle des Pléiades, ainsi nommée parce que ses sept étoiles la font ressembler à une troupe de *poussins*. Cf. Remy Belleau, *Amours et nouveaux échanges...*, éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 200 :

Comme l'humide *Poussiniere*,  
Qui laissant le front du Toreau,  
Est de l'Hyver la messagere  
Et de l'Esté l'avant-courriere  
Naissant après le Renouveau.

Peut-être y a-t-il là une plaisanterie analogue à celle qui consisterait à prendre la Grande-Ourse pour une étoile. R. l'a répétée l. IV, ch. XLIII : « et vous jure par l'estoille *Poussiniere*. » Régnier, *Sat.* VI, l'imite en parlant des fanfarons « qui touchent du penser l'étoile *poussiniere* ». (P.) — Il n'existe point d'écus marqués de ce signe. C'est une monnaie burlesque inventée par R., par analogie avec les *écus au soleil*. (C.)

7. Entretien. Terme aujourd'hui vieilli, mais encore courant au xvii<sup>e</sup> s.

cent soixante neuf mille cinq cens quatorze nobles à la rose<sup>8</sup> de rente  
10 fonciere, indemnez<sup>9</sup>, amortyz, et solvables<sup>10</sup> par chascun an à la porte  
de l'abbaye, et de ce leurs passa belles lettres.

Le bastiment feut en figures exagone<sup>11</sup>, en telle façon que à chascun  
angle estoit bastie une grosse tour ronde<sup>12</sup> à la capacité de soixante  
pas en diametre, et estoient toutes pareilles en grosseur et protraict<sup>13</sup>.  
15 La riviere de Loyre decouloit sus l'aspect<sup>14</sup> de septentrion. Au pied  
d'icelle estoit une des tours assise, nommée Artice<sup>15</sup>, et, tirant vers  
l'Orient, estoit une aultre nommée Calacr<sup>16</sup>, l'aultre ensuivant  
Anatole<sup>17</sup>, l'aultre apres Mesembrine<sup>18</sup>, l'aultre apres Hesperie<sup>19</sup>, la  
derniere Cryere<sup>20</sup>. Entre chascune tour estoit espace de troys cent  
20 douze pas<sup>21</sup>. Le tout basty à six estages<sup>22</sup>, comprennent les caves<sup>23</sup> souzb

Ligne 9. A, B : cent quatorze — l. 10. A : fouciere ; B : fronciere — l. 11. A, B : letres  
— l. 12. A, B, D : figure — A, B : faczon — l. 13. A, B : estoyt — E : tour tour ronde  
— l. 15. A, B : decouloyt — l. 16. A, B : estoyt — A : Artisse — A : et en — l. 17. A, B :  
ensuyvant — l. 19. D : chascune — A, B : estoyt — l. 20. A : comprenant

8. Monnaie d'or frappée par Édouard II et portant en effigie la rose d'York et de Lancastre. Elle vaudrait aujourd'hui 25 francs. Cf. Cartier, p. 243. (S.)

9. Garantis sans dommage.

10. Payables.

11. La disposition en hexagone rappelle plutôt le château féodal que le palais de la Renaissance. R., qui venait de voir à Rome de magnifiques exemples de la nouvelle architecture, aurait pu s'en inspirer pour sa description, mais il en aurait trouvé peu de modèles en France en 1534. Le plan du château de Saint-Maur, dont Ph. de l'Orme avait disposé les bâtiments sur quatre faces autour d'une tour carrée, ne date que de 1540. L'ordonnance gothique, dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> s., survit à l'introduction du décor antique. (C.)

12. Les tours rondes de l'architecture féodale persistèrent en certaines provinces jusqu'au xviii<sup>e</sup> s. Les seigneurs bâtisseurs tenaient à ce signe représentatif de leur suzeraineté. Cham-

bord, commencé en 1524, est flanqué de tours, et Ph. de l'Orme, dans sa caricature du « mauvais architecte », parue en 1565, le représente encore élevant des tours crénelées. (C.)

13. Figure.

14. Du côté de.

15. Septentrionale (ἀρκτική). Le mot se prononçait au xvi<sup>e</sup> s. *arctice* ou *arctique* (cf. dans R. *panice* et *panicque*). R. lui-même écrit ailleurs, l. III, ch. xxxviii : « fol arctique. » (S.)

16. Bel air ; du grec κάλος, beau, et ἀήρ, air.

17. Orientale ; du grec ἀνατολή, orient.

18. Méridionale ; du grec μεσημβρινή, même sens.

19. Occidentale ; du grec ἐσπέρια, même sens.

20. La glacée (αέρια). Cette dernière tour, située entre le Nord et l'Occident, était exposée au vent froid de galerne. (S.)

21. Environ 260 mètres.

22. Thélème, avec ses six étages (nous comptierions aujourd'hui cinq, les caves restant en dehors), est plus élevé que les châteaux de

terre pour un. Le second<sup>24</sup> estoit voulté à la forme d'une anse de panier<sup>25</sup>; le reste estoit embrunché<sup>26</sup> de guy de Flandres<sup>27</sup> à forme de culz de lampes<sup>28</sup>, le dessus<sup>29</sup> couvert d'ardoize fine, avec l'endousseuse<sup>30</sup> de plomb à figures de petitz manequins<sup>31</sup> et animaux bien assortiz et dorez, avec les goutieres<sup>32</sup> que yssoient hors la muraille, entre les croyzées<sup>33</sup>, pinctes en figure diagonale de or et azur, jusques

Ligne 21. D : *ung* — l. 25. A, B : *assortez* — A, B : *avecques* — l. 26. B, D : *pointes*

l'époque. Chambord a un étage de moins, sauf dans les pavillons où les combles comportent deux étages. (C.)

23. Les caves du xv<sup>e</sup> s. étaient de véritables salles basses, voûtées et suffisamment claires. (C.)

24. Le rez-de-chaussée, en langage moderne. (C.)

25. C'est la forme de voûte la plus usitée sous le règne de Louis XII. (C.)

26. Revêtu, recouvert de stuc. Terme technique encore en usage, avec un autre sens, parmi les architectes modernes : « *Embruncher*, en charpenterie, c'est engager des pièces de bois les unes dans les autres » (Bosc). Le verbe *embruncher*, au sens de couvrir, a été successivement appliqué au corps, au visage, au ciel, à la toiture. Les premières acceptions sont fréquentes aux xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> s., tandis que le sens technique mentionné ici paraît inconnu en dehors de R., qui l'a certainement entendu de la bouche même des praticiens. (S.)

27. Proprement gypse de Flandre. Espèce de plâtre avec lequel on faisait des ouvrages à claire-voie qui décorent les voûtes de certaines églises du xv<sup>e</sup> s. (S.)

28. Ce mot date du xv<sup>e</sup> s. Aux poutres apparentes et plus ou moins richement peintes du « plancher » du xv<sup>e</sup> s., la Renaissance substitue le plafond à compartiment en bois ou en pierre, avec des clefs pendantes aux points d'intersection. Elles affectaient la forme du dessous d'une lampe d'église; de là leur

nom. L'escalier du château de Coulonges, commencé par Geoffroy d'Estissac et terminé par son neveu Louis d'Estissac, présentait de magnifiques spécimens de caissons en pierre. Cf. *R.E.R.*, II, 154. On peut se demander si l'emploi du « guy de Flandres », pour ce genre de décoration, est une invention de R. : à Fontainebleau, le Primatice avait fait disposer des plafonds « en stuc ». (C.)

29. Les combles. Dans la première moitié du xv<sup>e</sup> s., les toitures loin de s'abaisser, semblent s'élever plus encore qu'au moyen âge. Bien que R. n'en dise rien, on peut supposer aux « dessus » de Thélème la hauteur au moins d'un étage, avec des cheminées colossales, des lucarnes, des clochetons, comme à Chambord. (C.)

30. Endossure, revêtement du faite, ce qu'on a appelé plus tard les « plombs ».

31. Petits bonshommes sculptés ou fondus, du flamand *maneken*, petit homme. Genre d'ornement architectonique des xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> s. : « Un petit *manequin* tirant une espine hors de son pied, fait de marbre blanc, bien exquis... » De Laborde, *Émaux*, p. 380. (S.)

32. Tuyaux débordant de la muraille et laissant égoutter l'eau du toit. Ce sont les anciennes gargouilles du moyen âge que R. prolonge jusqu'au sol par un tuyau de descente bleu et or. (C.)

33. Fenêtres à meneaux, partagées en quatre par des montants disposés en *croix*. C'est toujours la technique architecturale de Louis XII. (C.)

en terre, où finissoient en grands eschenaulx<sup>34</sup> qui tous conduisoient en la riviere par dessoubz le logis.

Ledit bastiment estoit cent foys plus magnificque que n'est  
30 Bonivet<sup>35</sup>, ne Chambourg<sup>36</sup>, ne Chantilly<sup>37</sup>; car en ycelluy estoient  
neuf mille troys cens trente et deux chambres<sup>38</sup>, chascune guarnie de  
arriere chambre, cabinet, garde robe<sup>39</sup>, chapelle<sup>40</sup>, et yssue en une

Ligne 27. A, B, D : *eschenalx* — B : *conduissoient* — l. 30. A, B, D : *ne Chambourg*, *ne Chantilly* manque — A : *icelluy*; B, D : *celluy* — l. 31. A : *mille troys* manque — B : *chambre* — l. 32. D : *ung*; E : *un* —

34. Chenaux. Forme encore usuelle dans les patois du Centre et ailleurs. (S.)

35. Com. Vendeuvre, cant. Neuville, arr. Poitiers (Vienne). Le château de Bonivet, à quatre lieues de Poitiers, avait été construit entre 1513 et 1525 pour Guillaume Gouffier, plus connu sous le nom de « Monsieur l'Admiral » (cf. ch. ix, n. 56). Ce personnage ayant été tué à Pavie, l'édifice ne fut achevé qu'en 1649. Il a été démoli en 1788. Autant que les documents iconographiques permettent d'en juger, il avait été construit sur un plan rectangulaire, avec des tours aux angles. Cf. *R.E.R.*, II, 149. (C.)

36. Chambord, comm. et cant. Bracieux, arr. Blois (Loir-et-Cher). C'est l'orthographe de Marot, t. I, p. 185 : « On dict qu'il faict à *Chambourg* bon. » Les mots « ne Chambourg ne Chantilly » ne figurent pas dans les premières éditions. Les travaux, commencés vers 1524 (les lettres de François I<sup>er</sup> relatives à la construction datent de 1519) devaient être cependant fort avancés en 1534. En tout cas, ils n'étaient pas tout à fait achevés en 1557, et l'ambassadeur vénitien Lippomano, qui le compare au séjour de Morgan et d'Alcine (Doc. inéd., *Relations des Ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 301) ajoute : « Plus de la moitié est encore à faire, et je ne crois pas qu'on puisse jamais l'achever. » (C.)

37. Chantilly, à peine terminé en 1534, était déjà célèbre. R. pouvait en avoir entendu par-

ler par Jean du Bellay qui l'avait visité. Cf. *Introduction*, p. civ et suivantes. (P.) — Ce château fut presque entièrement rasé dans les dernières années du xviii<sup>e</sup> s., et nous ne connaissons le vaste édifice triangulaire du xvi<sup>e</sup> s. que par deux vues de Du Cerceau. (C.)

38. La fantaisie, on le voit, n'est pas absente de cette description architecturale. Les 9332 chambres ou plutôt « appartements » de Thélème, malgré les vastes dimensions de l'édifice, n'auraient pas eu un mètre chacune de largeur. Les restitutions supposent plus vraisemblablement 250 à 300 chambres. (C.)

39. Évidemment, il y a, dans cet essai de distribution intérieure, une préoccupation de confort qui avait échappé au moyen âge. Philibert de l'Orme, à Anet, disposera à peu près de même l'appartement de Henri II : « Après la salle estoit l'antichambre, puis la chambre du roy, et auprès d'elle, en retournant à costé, estoit en potence la garde robe. » Quant au cabinet, si nécessaire aux rois et aux princes « afin qu'ils se puissent retirer en leur privé et particulier, soit pour escrire, ou traiter des affaires en secret », l'architecte de la Renaissance le suspendra en dehors des murailles, sur une trompe de son invention. Cf. H. Clouzot, *Philibert de l'Orme*, p. 139-140. (C.)

40. Ces chapelles particulières ou oratoires remplacent la chapelle seigneuriale ou l'église abbatiale dont il n'est pas question. Cf. *Introduction*, p. xxvi.

grande salle. Entre chascune tour, au mylieu dudict corps de logis, estoit une viz brizée<sup>41</sup> dedans icelluy mesmes corps<sup>42</sup>, de laquelle les  
 35 marches estoient part de porphyre, part de pierre Numidique<sup>43</sup>, part de marbre serpentín<sup>44</sup>, longues de xxij. piedz; l'espaisseur estoit de troys doigtz, l'assiete par nombre de douze entre chascun repous<sup>45</sup>. En chascun repous estoient deux beaulx arceaux d'antique<sup>46</sup> par lesquelz  
 40 à clere voys<sup>47</sup>, de largeur de ladict viz. Et montoit jusques au dessus la couverture, et là fínoit<sup>48</sup> en pavillon. Par icelle viz on entroit de chascun cousté en une grande salle, et des salles es chambres.

Depuis la tour Artice jusques à Cryere estoient les belles grandes

Ligne 33. A : *meillieu* — l. 34. A, B : *estoyt* — l. 35. A : *part de porphyre, part de pierre Numidique, part* manque — l. 36. A, B : *estoyt* — l. 37. A : *l'assizez*; B : *l'assizez*; D : *l'assigé* — l. 38. A, B : *beaux* — B : *lesquel* — l. 40. A, B : *à clere voys* — l. 41. A, B : *icelles* — B : *entroyt*

41. L'escalier tournant, l'escalier à vis du moyen âge était encore en honneur dans la première Renaissance. Les architectes y rivalisaient d'ingéniosité, et prodiguaient à ces grands joujoux caissons sculptés, noyaux ajourés, balustrades et rampes délicatement découpées. Dans la *vis brisée* étaient ménagés des paliers ou « repos ». (C.)

42. Les vis étaient souvent en hors d'œuvre des édifices, dans une tourelle élégamment ornée. Mais R., en enfermant ses escaliers dans le corps du logis, ne se prive pas d'un élément de décor dont il avait pu voir de si beaux exemples à Blois, à Montsoreau, etc. A côté de l'escalier, il place des cabinets à claire-voie qu'on ne peut s'imaginer autrement qu'en saillie de l'édifice. (C.)

43. Marbre rouge de Numidie répondant au *marmor Numidicum* de Pline. (S.)

44. Dont le fond est vert, avec des taches rouges et blanches. Ce que R. appelle ailleurs *opbite* (l. V, ch. xxxvii). Cf. Du Pinet,

l. XXXVI, ch. xi : « Il y a des colonnes de *marbre serpentín* à Rome en l'église S. Laurent in Lucina. Le *serpentín* commun... est de verd obscur et tout semé de taches de verd gay. » (S.)

45. C'est-à-dire qu'il y avait douze degrés d'un palier à l'autre.

46. Une double arcade à l'antique. C'est l'arc à plein cintre remplaçant l'arc en anse de panier que R. a laissé subsister dans ses voûtes. Cf. l. 21-22. On voit combien la part faite à l'antiquité rénovée est mince dans l'élévation de Thélème. (C.)

47. Les paliers se prolongeaient par des loggias ouvertes, suspendues en encorbellement les unes au-dessus des autres, ou plus vraisemblablement prises dans une tourelle ajourée, en hors d'œuvre de la construction. C'est cette tourelle qui montait jusqu'au-dessus du toit, et se terminait gracieusement en pavillon. (C.)

48. Finissait.

librairies<sup>49</sup>, en Grec, Latin, Hebrieu<sup>50</sup>, François, Tuscan<sup>51</sup> et Hespaignol, disparties<sup>52</sup> par les divers estaiges selon iceulx langaiges<sup>53</sup>.

Au mylieu<sup>54</sup> estoit une merveilleuse viz, de laquelle l'entrée estoit par le dehors du logis en un arceau large de six toizes. Iceelle estoit faite en telle symmetrie<sup>55</sup> et capacité que six hommes d'armes, la lance sus la cuisse, pouvoient de front ensemble monter jusques au dessus  
50 de tout le bastiment<sup>56</sup>.

Depuis la tour Anatole jusques à Mesembrine estoient belles grandes galleries<sup>57</sup>, toutes pintes des antiques prouesses, histoires et descriptions de la terre<sup>58</sup>. Au milieu estoit une paille montée et

Ligne 44. A, B : *libraries* — l. 45. A, B : *disparties* — E : *estaignes* — A, B : *selon* — l. 46. A : *meillieu* — B : *merveilleuse* — l. 47. D : *ung* — l. 49. E : *front* — l. 51. B : *insques* — l. 52. B : *grande* — A, B : *galleries* — A : *paintes* — B : *antiques* — A : *et histoires* — l. 53. A, B : *estoyt*

49. Bibliothèques. Sens du mot aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., encore dans La Fontaine (chez celui-ci simple souvenir livresque). A partir du XVII<sup>e</sup> s., le mot désigne la boutique du libraire ou le commerce des livres. (S.)

50. Hébreu. Forme archaïque.

51. Toscan, c'est-à-dire italien. Le toscan est le plus pur de tous les dialectes italiens.

52. Réparties.

53. Voilà six langues énoncées pour les six étages. Il faut donc que R. ait relégué une des bibliothèques dans le sous-sol, ou, comme le suppose Lenormand, qu'il ait groupé au rez-de-chaussée les livres grecs et les livres hébreux. On remarquera que ni l'anglais ni l'allemand n'ont droit de cité à Thélème. Ce n'étaient pas des langues littéraires, et il est très probable que R. n'en avait aucune connaissance. Cf. *R. E. R.*, VI, 286, 291. (C.)

54. Au milieu du corps de logis qui renfermait les bibliothèques.

55. Néologisme qu'on lit, à peu près vers la même époque dans le *Champ fleury* de G. Tory. (S.)

56. C'est ainsi qu'au château d'Amboise,

dans la tour dite de Charles VIII, une rampe en forme de vis a été aménagée pour permettre aux cavaliers de monter du fossé jusqu'au niveau du premier étage. Mais sa « capacité » ne comporte pas plus de deux hommes d'armes de front. (P.)

57. Il s'agit sans doute de loggias ou de portiques à arcades s'ouvrant sur la campagne, semblables à ceux que R., au chap. LV, l. 9, dispose autour de la cour intérieure. Remarquons que ces galleries à air libre sont exposées au sud-est, et qu'elles font partie du logis des dames. Le château de Madrid, construit par François I<sup>er</sup>, présentait une disposition analogue. Ph. de l'Orme, quand il agrandira Saint-Maur pour Catherine de Médicis, après 1563, flanquera la façade de trois étages de galleries ouvertes. (C.)

58. Ces peintures à fresque représentaient, comme les tapisseries de haute lisse, des scènes de l'antiquité (à Oiron, le peintre avait figuré des batailles de l'*Illiade*) ou des costumes, des animaux, des fruits évoquant les peuples « étranges ». Nous ne croyons pas que de véritables cartes géographiques aient jamais été dans la pensée de R. (C.)

porte comme avons dict du cousté de la riviere. Sus icelle porte estoit  
55 escript, en grosses lettres antiques<sup>59</sup>, ce que s'ensuit :

---

Ligne 55. A : *qui* ; B : *quy* — A, B : *s'ensuyt*.

59. C'est-à-dire romaines par opposition aux lettres gothiques.

---

Inscription mise sus la grande porte de Theleme <sup>1</sup>.

CHAPITRE LIV.

5  
Cy n'entrez pas, hypocrites <sup>2</sup>, bigotz <sup>3</sup>,  
Vicieux matagotz <sup>4</sup>, marmiteux <sup>5</sup>, boursoufleuz <sup>6</sup>,  
Torcoulx <sup>7</sup>, badaulx, plus que n'estoient les Gotz <sup>8</sup>

---

Ligne 2. A, B, D : LII — 1. 3. E : *hypocrites* — 1. 4. A, B : *boursoufleuz* — 1. 5. A, B : *lordcoulx* — A, B : *badaux*

1. Cette inscription, qui interdit l'entrée de Thélème à certaines catégories de personnes et en convoque quelques autres, se rapproche d'un genre poétique dont on trouve divers spécimens dans les *Mystères* et *Soties* : le *cri*. C'était une proclamation ou invitation lancée à une foule de gens qu'énumérait le poète. Le *cry pour l'abbé de l'église d'Auxerre et ses supposts*, de Roger de Collerye, convoque, par exemple, tous les habitants de la ville : usuriers, gens de justice, marchands, bourgeois, etc. (P.)

2. Dans le premier huitain en vers décasyllabiques et le sixain en vers de cinq pieds qui lui répond, R. interdit l'accès de Thélème aux hypocrites de diverse nature, qui sont par excellence ses ennemis. (P.)

3. Hypocrite. Cf. XL, n. 25.

4. Hypocrite. Image tirée par R. du nom d'une variété de singes auxquels les bateleurs apprenaient mille tours de souplesse. Les grimaces du singe rappellent d'ailleurs les moines se démenant et gesticulant dans leurs chaires. Quant au nom lui-même, il est d'origine méridionale : Langued. *matagot*, esprit follet, lutin, nom appliqué à un singe malicieux, association d'idées parallèle à celle de *guenon* (v. ci-dessus, ch. L, n. 30). (S.)

5. Hypocrites. Vieux mot qui sert à dépeindre « Papelardie » dans le *Roman de la Rose*, v. 421 :

Et fait dehors le *marmiteux*,  
Si a le vis simple et piteus  
Et semble sainte creature . . .

R. donne ailleurs cette épithète aux moines à cause de leur aspect piteux, l. II, ch. VII : « La barbotine des *marmiteux*. » (S.)

6. Boursoufflés. Et plus bas : *Enflés*. Allusion aux « bons et beatz peres . . . tant devotz, tant gras, tant joyeux » (l. IV, ch. XIX). (S.)

7. Faux dévots, qui tordent le cou et penchent la tête en marmonnant des prières. R. en parlant des habitants de l'île Sonnante, les *Siticiens*, fait remarquer (l. V, ch. II) qu'ils « avoient le *col tors*, les pattes pelues, les grîphes et ventre de harpies. » (S.)

8. Dans les *Grandes Croniques de Gargantua* (1532), les *Gos* et *Magos* sont les ennemis du roi Artus, « fors et puissans, et armez de pierres de taille ». Mais avant d'en arriver là, ces noms traditionnels ont parcouru une longue évolution. Leur point de départ est la Sainte-Écriture (*Ézéchiel*, *Apocalypse*) ; de là ils pénétrèrent dans le roman d'Alexandre et, pendant le moyen âge, ils furent tour à tour identifiés

Ny Ostrogotz, precurseurs des magotz ;  
 Haires<sup>9</sup>, cagotz<sup>10</sup>, caffars empantoufflez<sup>11</sup>,  
 Gueux<sup>12</sup> mitoufflez<sup>13</sup>, frapars<sup>14</sup> escorniflez<sup>15</sup>,  
 Befflez<sup>16</sup>, enflez, fagoteurs de tabus<sup>17</sup>,  
 Tirez<sup>18</sup> ailleurs pour vendre voz abus.

10

Voz abus meschans  
 Rempliroient mes camps

Ligne 10. A : vous ; B : vos — l. 11. A : vous ; B : vos — l. 12. A, B : champs

avec des peuples barbares (cf. ici même : Gotz, Ostrogotz). Les formes *Gos* et *Magos*, ou *Goths* et *Magoths*, reflètent les noms bibliques *Gog* et *Magog*. Cf. *R. E. R.*, VI, 298 et VIII, 148-151. (S.)

9. Hypocrites, nom tiré de la *haire* ou chemise de crin qu'ils portent. Plus haut, ch. xxxviii, n. 25, R. avait appliqué ce nom aux pèlerins. Cf. *R. E. R.*, X, 274-278 (S.)

10. Hypocrites. Le mot a en outre chez R. l'acception de misérable, piteux (l. IV, ch. XLVI : les gens souffreteux, *cagotz* ou avarés), qui nous mène au sens primordial de *lépreux*, que le mot a au xv<sup>e</sup> s. C'est le béarnais *cagot*, lépreux, appelé auparavant *christian*. Cf. *R. E. R.*, VIII, 154. (S.)

11. Chaussés de pantoufles. Cf. Molinet, *Chronique*, ch. cccxxxiv : « Que feront donc gaudisseurs et fars et perruquez *empantoufflez* de coquardise, » et ci-dessus, ch. xxi, l. 46 : « un gros breviaire *empantophlé*. » (S.)

— Les pantoufles au xv<sup>e</sup> s. avaient des talons très élevés qui servaient à corriger la petitesse de la taille : « La vertu seroit bien meilleure... mais où elle default se faut ayder de l'ypocrisie, comme nous faisons de *pantoufles*, pour faire oblier nostre petitesse. » Marguerite de Navarre, *Nouv.*, l. II. (C.)

12. Il s'agit ici des moines mendiants simulant la misère. Cf. l. III, ch. xxii : « Ne sont ils assez enfumez et parfumez de misere et calamitez, les paouvres haires ? » (S.)

13. Emmitoufflés, c'est-à-dire enveloppés de fourrures.

14. Moines débauchés. Proprement celui qui frappe vigoureusement, qui est fort et hardi. Épithète qu'on lit déjà chez Eust. Deschamps (t. IV, p. 281), Coquillart, Gréban et Clém. Marot. (S.) — Cf. Martin Le Franc, *Champion des dames*, éd. 1530, fol. 250 :

Car il n'y a frere frappant  
 Qui son couraige n'amolie  
 Comme ung enfant ou ung poupart  
 A l'œul d'une dame jolye.

(C.)

15. Moqués. Cf. *befflez*, n. 16.

16. Bafoués. Cf. ci-dessus, ch. xi : « Un moyne... ne labouré comme le paisant, ne garde le pays comme l'homme de guerre, ne guerit les malades comme le medicin... C'est la cause pourquoy de tous sont hués et abhorrys. »

17. Allumeurs de querelles, intrigants. Marot, dans sa IV<sup>e</sup> *Epistre du coq à l'asne* (1536), appelle, entre autres, les moines fanatiques *fagotz*, eux qui

...ne preschent que des *fagotz*  
 Contre ces povres heretiques.

Cf. *R. E. R.*, VIII, 140 et 150. Quant à *tabut*, querelle, trouble, mot courant au xv<sup>e</sup> s., il est encore usuel dans les patois du Centre. (S.)

18. Retirez-vous. C'est le sens de ce mot jusqu'au xv<sup>e</sup> s. Cf. Racine, *Plaideurs*, a. III, sc. 3 et Molière, *Étourdi*, a. IV, sc. 6.

*Tirez, tirez*, vous dis-je, ou bien je vous as-  
 [somme. (P.)

De meschanceté  
 Et par faulseté  
 15 Troubleroient mes chants  
 Vous abus meschans.

Cy<sup>19</sup> n'entrez pas, maschefains<sup>20</sup> praticiens,  
 Clers, basauchiens, mangeurs du populaire,  
 20 Officiaulx<sup>21</sup>, scribes et pharisiens,  
 Juges anciens, qui les bons parroiciens  
 Ainsi que chiens mettez au capulaire<sup>22</sup>.  
 Vostre salaire est au patibulaire<sup>23</sup> :  
 Allez y braire ; icy n'est fait excès,  
 Dont en voz cours on deust mouvoir proces.

25 Proces et debatz  
 Peu font cy d'ebatz,  
 Où l'on vient s'esbatre ;  
 A vous pour debatre  
 Soient en pleins cabatz  
 30 Proces et debatz.

Ligne 13. A : *meschanseté* — l. 15. A : *trouleroit* — l. 16. B, D : *vos* — l. 18. A : *bauchauchiens* — l. 21. D : *mettés* — l. 24 : A : *vous* ; B : *vos* — l. 25. A, B, D : *debatz* — l. 26. A : *d'esbatz* ; B, D : *d'ebatz*

19. Par le deuxième huitain et le sixain qui lui répond, R. exclut de Thélème les gens de justice, qui vivent aux dépens du peuple. La détestation des juges et des praticiens est un thème très fréquent dans la satire populaire. Dans le Prologue du l. III, R. leur interdira la lecture de ses livres, ainsi qu'aux « cafards ». (P.)

20. Mâchefoin, c'est-à-dire insatiables. Épithète appliquée aux hommes de lois (cf. l. 18 : mangeurs du populaire). Sur l'équivalence de *fain* = *foin*, cf. Guill. Coquillard, t. II, p. 225 :

Et vous en allez au grenier  
 Au *fain* . . .

Le composé revient au l. V, ch. XIV : « Au

temps passé on les appelloit [les Chats fourrés] *Maschefoins* . . . nous de present les nommons masche levreaux, masche perdrix. » Mais on lit déjà le terme dans *La grant Nef de fous* de 1499, f° 53 v° : « Pour ce vous, *maschefoins*, qui villipendez povreté, sçachez que vous serez bannis et exiliez du royaume des cieulx. » (S.)

21. L'official, dans le droit canonique, était l'ecclésiastique désigné par l'évêque pour juger, en son nom, les affaires contentieuses.

22. Peut-être : à l'attache ; cf. bas-lat. *capulum*, funis unde indomita comprehunduntur jumenta (Du Cange). Le mot est absolument inconnu en dehors de R. (S.)

23. Au gibet.

Cy n'entrez pas, vous, usuriers<sup>24</sup> chichars<sup>25</sup>,  
 Briffaulx<sup>26</sup>, leschars<sup>27</sup> qui tousjours amassez,  
 Grippeminaulx<sup>28</sup>, avalleurs de frimars<sup>29</sup>,  
 Courbez, camars, qui en vous coquemars  
 35 De mille marcs jà n'auriez assez ;  
 Pointc esguassez<sup>30</sup> n'estes, quand cabassez<sup>31</sup>  
 Et entassez, poiltrons<sup>32</sup> à chiche face<sup>33</sup> ;  
 La male mort en ce pas<sup>34</sup> vous deface.

40 Face non humaine  
 De telz gens qu'on maine  
 Raire<sup>35</sup> ailleurs : ceans  
 Ne seroit seans ;  
 Vuidez ce dommaine,  
 Face non humaine.

Ligne 33. D : *Crippeminaulx* — B : *availleurs* — l. 36. A : *eguissez* — l. 40. A : *gentz* ; B : *gents* — l. 41. A : *braire* — l. 43. B, D : *dommine*

24. Ce sont les usuriers et les avaricieux à qui R. interdit Thélème par ce troisième huitain et par le sixain correspondant. Cette catégorie de gens est fréquemment honnie dans la littérature populaire. Déjà dans le ch. xxx du l. II, R. avait consacré un développement spécial au tableau du châtiment des usuriers dans l'enfer. (P.)

25. Chiches. Dérivé péjoratif rare en dehors de R.

26. Frères lais entretenus par des religieuses à charge de quêter pour elles. Le sens propre du mot est « glouton », épithète fréquemment donnée aux moines, à propos desquels R. remarque, l. III, ch. xv : « Tous les jours leurs sont festes, et observent diligemment un proverbe claustral de *missa ad mensam*. » (S.)

27. Gloutons.

28. Cf. ch. xxvi, n. 20.

29. Fainéants. Cf. ch. xx, n. 43.

30. Dégoutés, proprement qui a les dents agacées. Cf. l. iv, *Nouveau Prologue* : « Ces-

tuy... estoit il desgousté?... Avoit il les dens esguassées? » (P.)

31. Mettez dans vos cabats. Terme vieilli qu'on lit dans la farce de *Patbelin*, 3 :

Pour quelque peine que je mette  
*A cabasser* ne ramasser,  
 Nous ne pouvons rien amener.

Peut-être y a-t-il ici un souvenir du *Patbelin*. (S.)

32. Poltron. Emprunté de l'italien *poltrone*, même sens. Néologisme attesté ici pour la première fois. (S.)

33. Affamé, décharné. Cf. La Noue, *Discours*, p. 299 : « Celui qui, pour espargner, fait le retenu, on l'estime un *chiche face*? » Au xv<sup>e</sup> s., *Chicheface* est le nom d'un être monstrueux, analogue à Croquemitaine (v. Littre). (S.)

34. Aussitôt, sur-le-champ. Cf. ci-dessus, ch. xii, l. 53 : « *Eulx en ce pas* descendens tous confus... »

35. Raser. Cf. ch. xi, l. 41.

- 45 Cy <sup>36</sup> n'entrez pas, vous, rassotez <sup>37</sup> mastins <sup>38</sup>,  
Soirs ny matins, vieux chagrins et jaloux ;  
Ny vous aussi, seditieux, mutins,  
Larves <sup>39</sup>, lutins <sup>40</sup>, de Dangier <sup>41</sup> palatins <sup>42</sup>,  
Grecz ou Latins, plus à craindre que loups ;  
50 Ny vous, gualous <sup>43</sup>, verollez jusque à l'ous <sup>44</sup> :  
Portez voz loups <sup>45</sup> ailleurs paistre en bonheur,  
Croustelevez <sup>46</sup>, remplis de deshonneur.
- Honneur, los, deduict,  
Ceans est deduict  
55 Par joyeux acords ;  
Tous sont sains au corps ;  
Par ce bien leur dict  
Honneur, los, deduict.

Ligne 46. A, B : *vieuix* — l. 50. A, B : *jsq' à Pous* — l. 51. A : *vous* ; B : *vos* — l. 52. A : *crousculevez* — A, B : *remplix* — l. 55. A, B : *joieux* — l. 57. A, B, D : *duict*

36. Autres catégories de gens auxquels R. interdit l'entrée de Thélème : les jaloux et les vérolés.

37. Radoteur. Cf. ch. xv, n. 5.

38. Mâtins. Ici appliqué aux maris jaloux, comme ailleurs, l. II, ch. x, aux lourdauds prétentieux : « Ces aultres vieulx *mastins* qui... n'estoyent que gros veaulx de disme. » R. se sert encore de la même épithète, l. III, *Prol.*, pour caractériser les moines qui persécutent les hérétiques, comme les mâtins font la chasse aux sangliers. (S.)

39. Farfadets, épithète que R. donne souvent aux cordeliers (l. II, ch. vii : « L'histoire des *farfadets* »). Cf. *R. E. R.*, VIII, 144-145. (S.)

40. Forme moderne fréquente chez R. ; Rob. Estienne ne connaît que l'ancienne : « Un *Luiton*, ou Gobelins, ou Follet : c'est un esprit qu'on ne peut veoir et se delecte à decevoir les gens, *Lemures*. » (S.)

41. Le langage allégorique du moyen âge désigne par ce mot tantôt la pudeur féminine et tantôt le pouvoir du mari. Dans le *Roman de la Rose*, *Dangier* est le nom du mari jaloux

qui tient la belle en captivité. Le mot est fréquent avec ce sens chez les poètes des xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> s. ; on le trouve encore dans une épigramme de Clém. Marot :

Endormez bien Argus qui a tant d'yeux,  
Et faictes tant que *Danger* se retire. (S.)

42. Les *palatins* de *Dangier* sont les gardiens au service du mari jaloux ou de la pudeur féminine. Le mot *palatin* désigne spécialement les familiers du palais royal, les gens de cour, comme dans ce passage du *Curial* d'Alain Chartier, p. 393 : « Tels sont les ouvrages et les matières de la Cour... et si tu es ravalé audessous des autres *palatins*, tu seras envieux de leur pouvoir. » (S.)

43. Galeux. Forme dialectale (Berry, etc.). (S.)

44. Os. Forme dialectale (Berry, etc.).

45. Ulcères (*lupus*). Jeu de mot sur paistre.

46. Couverts de croûtes. Épithète donnée par R. aux vérolés. C'est une image tirée du pain gras-cuit ou boursoufflé. En Languedoc, *croustolevat* s'applique au pain grinché et au visage couperosé. (S.)

60 Cy<sup>47</sup> entrez, vous, et bien soyez venuz  
 Et parvenuz, tous nobles chevaliers !  
 Cy est le lieu où sont les revenuz  
 Bien advenuz, affin que entretenuz,  
 Grands et menuz, tous soyez à milliers.  
 Mes familiers serez et peculiers<sup>48</sup>,  
 65 Frisques<sup>49</sup>, gualliers<sup>50</sup>, joyeux, plaisans, mignons,  
 En general tous gentilz compaignons.

70 Compaignons gentilz,  
 Serains et subtilz,  
 Hors de vilité<sup>51</sup>,  
 De civilité  
 Cy sont les oustiliz<sup>52</sup>,  
 Compaignons gentilz.

75 Cy<sup>53</sup> entrez, vous, qui le saint Evangile  
 En sens agile<sup>54</sup> annoncez, quoy qu'on gronde :  
 Ceans aurez un refuge et bastille

Ligne 59. B : *soiez* — l. 63. A, B : *soiez* — l. 64. B : *peculers* — l. 66. A : *gantiliz*  
 — l. 71. A, B, D : *houstilz* — l. 75. D : *ung*

47. Thélème ne s'ouvre qu'à une élite, qui comprend tout d'abord les gens bien nés, les nobles chevaliers. (P.)

48. Particuliers. Latinisme (*peculiaris*) fréquent au XVI<sup>e</sup> s. (Rob. Estienne, Amyot, Montaigne, Bouchet). (S.)

49. Pimpants. Cf. ch. xxvii, n. 16.

50. Plaisants. Cf. ch. xxv, n. 19.

51. Vilenie. Forme savante (lat. *vilitas*) qu'on lit fréquemment dans Montaigne.

52. Outils. L'aspiration initiale *b* (var. A, B, D) est arbitraire et appartient en propre à R. Cf. l. IV, *Prol.* : « *houstil* sans poignée. » (S.) — Les nobles « compaignons » sont donc assurés de trouver à Thélème les « outils de civilité », c'est-à-dire tous instruments propres à la culture du corps et de l'esprit. Cf. Amyot,

Préface des *Vies*, éd. Clément, p. v : « des *outilz* de sapience, qui sont les livres. » (P.)

53. La deuxième catégorie des privilégiés admis à Thélème, absolument distincte de la première et de la troisième, comprend tous ceux qui annoncent l'Évangile dans sa pureté primitive et veulent fonder la foi profonde. R. ne prévoit pas le divorce qui va bientôt s'opérer entre les Humanistes et les Réformateurs. Il ne soupçonne pas encore que quelques-uns de ces derniers, qu'il considère avec raison comme ses alliés dans la lutte contre les traditions « gothiques », réprouveraient cette existence épicurienne à laquelle il les convie si libéralement. (P.)

54. Entendez : vous qui annoncez l'Évangile activement, par l'effet d'un sentiment vif. (P.)

Contre l'hostile erreur, qui tant postille<sup>55</sup>  
 Par son faulx stile empoizonner le monde;  
 Entrez, qu'on fonde icy la foy profonde,  
 Puis qu'on confonde, et par voix et par rolle<sup>56</sup>,  
 80 Les ennemys de la sainte parolle!

La parolle sainte  
 J'à ne soit extaincte  
 En ce lieu tres saint;  
 Chascun en soit ceinct;  
 85 Chascune ayt enceincte  
 La parolle sainte.

Cy<sup>57</sup> entrez, vous, dames de hault paraige!  
 En franc couraige entrez y en bon heur,  
 Fleurs de beaulté à celeste visaige,  
 90 A droict corsage<sup>58</sup>, à maintien prude et saige:  
 En ce passaige est le sejour d'honneur<sup>59</sup>.  
 Le hault seigneur, qui du lieu fut donneur  
 Et guerdonneur<sup>60</sup>, pour vous l'a ordonné,  
 Et pour frayer à tout pour or donné<sup>61</sup>.

95 Or donné par don  
 Ordonne pardon  
 A cil qui le donne,  
 Et tres bien guerdonne<sup>62</sup>

---

Ligne 76. D: *l'hostille* — l. 77. D: *stille* — l. 84. A: *soyt*; B: *soy* — l. 85. E: *ay*.

55. Cherche (latin : *postulare*, même sens).

56. Par écrit.

57. La troisième catégorie de gens que R. invite à entrer à Thélème comprend les dames bien nées et belles. (P.)

58. Corps, taille. Vicilli dans ce sens. Cf. A. Paré, VIII, 2 : « Les enfans ne ressemblent seulement à leurs pere et mere de *corsage*, comme en ce qu'ils sont grans ou petits, gros ou deliés... » (S.)

59. Octovien de Saint-Gelais avait composé,

sous le titre de *Sejour d'honneur* un long poème allégorique. Le *Séjour d'honneur* était pour lui la cour des rois. (P.)

60. Qui récompense. Cf. Marot, t. I, p. 137 :

Et toy, amy, croy moy, car *guerdonneur*  
 Je te seroy...

Cf. n. 62.

61. Entendez : a donné assez d'or pour subvenir à tout.

62. Récompense. Vieux mot encore usuel

Tout mortel preud'hom  
Or donné par don <sup>63</sup>.

100

au xv<sup>e</sup> s. (Rob. Estienne, Marot), tombé dans le burlesque au siècle suivant. (S.)

63. Ce poème est conforme au goût de l'école des grands Rhétoriciens à laquelle appartenaient quelques-uns des amis de R., comme Jean Bouchet et Antoine du Saix. Tout son mérite consiste dans les artifices du rythme. Il se compose de sept couples de strophes. La première strophe de chaque couple est un huitain en vers décasyllabiques, sur trois rimes, indifféremment masculines ou féminines. La plupart de ces rimes sont « équivoques », comme on disait alors, c'est-à-dire que la consonance porte sur les deux dernières syllabes. En outre, la rime des vers 1, 3, 4, 5, 6, est « batelée », c'est-à-dire répétée à l'hémistiche du vers suivant. Cf. Th. Sebillet, *Art poétique*, éd. Gaiffe, p. 203. La « batelure »

jouit d'une grande faveur dans l'école des Rhétoriciens. Négligée par Marot, méprisée par Th. Sebillet, elle tomba dans le discrédit vers le milieu du siècle ; mais, en 1534, elle était encore considérée comme une précieuse élégance. Le sixain qui constitue la seconde strophe est en vers de cinq pieds, sur deux rimes, indifféremment toutes deux masculines ou féminines, ou l'une féminine et l'autre masculine. Il débute toujours en reprenant le dernier mot de la grande strophe précédente. En somme, R. témoigne dans cette pièce de son goût pour les prouesses rythmiques des Rhétoriciens, mais la manière dont il rime les sixains, et même quelques-uns des huitains, montre qu'il est incapable de rivaliser avec ces virtuoses de la versification. Cf. R. E. R., X, 291 et suiv. (P.)

Comment estoit le manoir<sup>1</sup> des Thelemites.

CHAPITRE LV.

Au milieu de la basse court<sup>2</sup> estoit une fontaine magnifique de bel alabastr<sup>3</sup>, au dessus<sup>4</sup> les troys Graces avecques cornes d'abondance, et gettoient l'eau par les mamelles, bouche, aureilles, yeulx<sup>5</sup> et aultres ouvertures du corps<sup>5</sup>.

Le dedans du logis sus ladicte basse court estoit sus gros pilliers de cassidoine<sup>6</sup> et porphyre, à beaulx ars d'antique<sup>7</sup>, au dedans desquelz estoient belles gualeries, longues et amples, aornées<sup>8</sup> de pintures et<sup>10</sup> cornes de cerfz, licornes<sup>9</sup>, rhinoceros, hippopotames, dens de elephans et aultres choses spectables<sup>10</sup>.

---

Ligne 2. A, B, D : *LIII* — 1. 3. A, B : *milieu* — A, B : *estoyt* — 1. 5. A, B : *oieulx* — 1. 8. A, B : *beaux* — 1. 9. A, B, D : *painctures* — A, D : *de* — 1. 10. A, B, D : *licornes... dens de elephans* manque

1. Demeure.

2. La cour intérieure.

3. Albâtre. Forme savante (d'après le lat. *alabastrum*), à côté de *aléastre* qu'on lit dans le livre V. Ol. de Serres se sert également des deux formes. (S.)

4. Au-dessus de la vasque.

5. Faut-il voir dans cette fontaine de marbre une réminiscence des palais romains, ou simplement un emprunt aux figures du *Songe de Poliphile* que R. connaissait à merveille? Cf. ch. IX, n. 54. Cette dernière conjecture est la plus vraisemblable. (C.)

6. Calcédoine. Forme archaïque que donne encore Furetière. La forme moderne se lit déjà au livre V. (S.)

7. De plein cintre.

8. Ornées.

9. Unicorne, animal fantastique représenté avec un corps de cheval et une tête de cerf, portant une corne unique au milieu du front. R. en donne une description détaillée dans le l. IV, ch. iv, d'après Pline, source des *Bestiaires* du moyen âge. Au XIII<sup>e</sup> s., Brunetto Latini écrit *unicorne*; au XIV<sup>e</sup> s., on lit *lincorne* (v. Godefroy), prononciation vulgaire pour *l'unicorne*. A partir du XV<sup>e</sup> s., *lincorne* se dissimile en *licorne*. C'est surtout à son nom médiéval de *licorne* que se rattachent toutes sortes de superstitions régnant encore au XVI<sup>e</sup> s. et qu'on trouve résumées dans le *Discours de la Licorne* d'A. Paré. (S.)

10. Qui méritent d'être vues, remarquables. Latinisme (*spectabilis*) disparu à la fin du XVI<sup>e</sup> s.

Le logis des dames comprenoit depuis la tour Artice jusques à la porte Mesembrine. Les hommes occupoient le reste. Devant ledict logis des dames, affin qu'elles eussent l'esbatement, entre les deux  
15 premieres tours, au dehors, estoient les lices <sup>11</sup>, l'hippodrome, le theatre et natatoires <sup>12</sup>, avecques les bains mirificques à triple solier <sup>13</sup>, bien garniz de tous assortemens et foizon d'eau de myre <sup>14</sup>.

Jouxte <sup>15</sup> la riviere estoit le beau jardin de plaisance; au millieu d'icelluy le beau labirynte. Entre les deux aultres tours estoient les  
20 jeux de paulme et de grosse balle <sup>16</sup>. Du cousté de la tour Cryere estoit le vergier, plein de tous arbres fructiers, toutes ordonnées en ordre quincunce <sup>17</sup>. Au bout estoit le grand parc, foizonnant en toute sauvagine <sup>18</sup>.

Ligne 12. A : *Artice* — l. 13. A : *de Mesembrine* — l. 15. F : *Phipprodome* — l. 16. E : *le heatre* — l. 17. A, B, D : *myrte* <sup>15</sup> — l. 18. A, B : *estoyt* — A, B : *milieu* — l. 20. A, B : *jeuz* — A : *et de la* — A : *bolle* — l. 22-23. A, B : *toute beste sauvagine*; D : *toute beste sauvaigine*

11. Encinte destinée aux tournois, aux joutes et aux courses. On entretint encore des lices jusque sous Henri II; mais les tournois ayant été abolis après la mort tragique de ce roi en 1559, les lices restèrent sans utilité. (S.)

12. Piscines. Terme archaïque isolé au XVI<sup>e</sup> s.

13. Étage, c'est-à-dire à trois gradins. *Solier* se rencontre avec le sens de « chambre haute » dans Villon, *Test.*, 1884 :

Cy gist et dort en ce *sollier*,  
Qu'Amour occid de son raillon,  
Ung povre petit escollier,  
Qui fut nommé François Villon.

C'est aujourd'hui, en Normandie, le nom du grenier. (S.)

14. Eau distillée de myrrhe. La myrrhe est une gomme-résine qui fut célèbre dans la plus haute antiquité pour la suavité de son parfum, regardé, avec l'encens, comme le plus précieux de tous. Elle est produite par un arbre du Yémen, le *Commiphora Myrrha* Engler (D.). — L'eau de myrte était aussi appelée *eau d'ange*. Cf. n. 39.

15. Près de (lat. *juxta*, même sens).

16. Tous ces bâtiments d'agrément n'étaient pas une simple fiction. On connaît de Ph. de l'Orme un projet pour le parc de St-Germain (que la mort d'Henri II empêcha seule d'exécuter), digne en tous points de Thélème. Auprès des loges des bêtes, en face du Pecq, le grand architecte avait combiné des portiques, des vestibules, un *théâtre* (lisez amphithéâtre antique), des étuves et des *bains*, le tout relié au château par une grande galerie. Cf. H. Clouzot, *Philibert de l'Orme*, p. 126. Voir également la vue générale d'Anet, dans Du Cerceau, avec le jeu de paume, les bains, les écuries, etc. (C.)

17. Disposés par une plantation rappelant la disposition des cinq points sur une des faces du dé à jouer. Terme technique introduit par R. d'après le lat. *quincunx*, même sens. Dans cette disposition, les arbres, plantés à distance égale, se présentent toujours soit en diagonale, soit en perpendiculaire, en rangées droites. (S.)

18. Bêtes sauvages. Terme aujourd'hui restreint à certains oiseaux ayant le goût *sauvaigin*.

Entre les tierces tours estoient les butes pour l'arquebuse, l'arc et  
 25 l'arbaleste; les offices hors la tour Hesperie, à simple estaige; l'escurye  
 au delà des offices; la faulconnerie au davant d'icelles, gouvernée<sup>19</sup> par  
 asturciers<sup>20</sup> bien experts en l'art, et estoit annuellement fournie par  
 les Candiens, Venitiens<sup>21</sup> et Sarmates<sup>22</sup> de toutes sortes d'oiseaux  
 paragons<sup>23</sup>; aigles<sup>24</sup>, gerfaulx<sup>25</sup>, autours, sacres<sup>26</sup>, laniers<sup>27</sup>, faulcons,  
 30 esparviers<sup>28</sup>, esmerillons<sup>29</sup> et aultres, tant bien faictz<sup>30</sup> et domesticquez  
 que, partans du chasteau pour s'esbatre es champs, prenoient tout ce que  
 rencontroient. La venerie<sup>31</sup> estoit un peu plus loing, tyrant vers le parc.

Ligne 24. A : buttes — A, B : l'arquebuse — l. 26. A, B : faulconnerie — B : per —  
 l. 27. D : estoient — l. 28. A : Venitiens; B, D : Venitiens — A, B : oizeaux — l. 29. A :  
 gerfaulx manque; B : gerfaux — l. 30. A, B : emerillons — A : domesticqués; B, D : do-  
 mestiquez — l. 31. D : s'essbatre — l. 32. A, D : ung

19. Dirigée. Cf. Guillaume Tardif, *La Fauconnerie*, 1<sup>re</sup> partie : « En laquelle est traicté comment on cognoist les oiseaux de proye, comment on les enseigne et gouverne... » Cf. *R. E. R.*, X, 360. (P.)

20. Autoursier, qui s'occupe des autours et de tous les oiseaux de chasse. Du Cange cite en 1392 (v<sup>o</sup> *asturcus*) la forme *autrucier*; celle de R. est le reflet du bas-lat. *asturcarius*, même sens. (S.)

21. Les faucons, les sacres, les autours venaient du Levant. Ils étaient exportés de Crète [Candie] par les Vénitiens. Cf. *R. E. R.*, X, 364. (P.)

22. Les gerfaux venaient, d'après G. Tardif, des « parties froides... de Dacie, Neurgue [Norvège] et Prusse ». Cette dernière contrée était occupée anciennement par les Sarmates. Cf. *R. E. R.*, X, 364. (P.)

23. Les plus excellents de leur espèce, pouvant servir de modèle, sens propre du mot (v. *Prologue*, n. 101); aujourd'hui, ce mot s'applique surtout aux diamants sans défaut. (S.)

24. L'aigle était le plus grand des oiseaux de volerie. D'après G. Tardif, il prenait « le lièvre, le renard... L'aigle nommée Zimiech prend la grue et oiseaux moindres. » (P.)

25. Sorte de faucon de grande taille, très

courageux et très agile, jadis fort recherché. Cf. Froissart, III, iv, 54 : « Le chevalier respondit que l'amorat prendroit grande plaisance à voir blancs faucons qui sont nommés *gerfaux*. » (S.)

26. Variété de faucon. Cf. *Ménagier*, III, 2 : « Autres faucons y a qui sont de Flandres et sont des faucons *sacres* et sont entre le gentil et le vilain. » (S.) — « La proie du sacre, dit G. Tardif, sont grans oiseaux, comme oye sauvage, grue, héron, butor et singulièrement bestes à quatre pieds silvestres. » Cf. *R. E. R.*, X, 361. (P.)

27. Oiseau de volerie. Cf. ch. XXXIX, n. 55.

28. Éperviers. Cf. ch. XXXVII, n. 12. « On en peut voler, dit G. Tardif, à toutes manières d'oiseaux. » Les oiseaux sont énumérés ici par ordre de taille et de grosseur.

29. L'esmerillon, dit G. Tardif, est « de forme de faucon, plus petit que l'épervier, plus voltant qu'autre oiseau; prenant toute volatile que peut l'espervier, principalement petit oiseau, comme moyneaux, alouettes et semblables et les poursuit de merveilleux courage. » Cf. *R. E. R.*, X, 362. (P.)

30. Dressés : le terme technique est *affaité*. Cf. *R. E. R.*, X, 364. (P.)

31. Le chenil de l'équipage de chasse à courre.

Toutes les salles, chambres et cabinetz estoient tapissez en diverses sortes, selon les saisons de l'année<sup>32</sup>. Tout le pavé estoit couvert de drap verd. Les lictz estoient de broderie. En chascune arriere chambre  
 35 estoit un miroir de christallin<sup>33</sup> enchassé en or fin, au tour garny de perles, et estoit de telle grandeur qu'il pouvoit veritablement représenter toute la personne<sup>34</sup>. A l'issue des salles du logis des dames, estoient les parfumeurs et testonneurs<sup>35</sup>, par les mains desquelz passaient les  
 40 hommes quand ilz visitoient les dames. Iceulx fournissoient par chascun matin les chambres des dames d'eau rose<sup>36</sup>, d'eau de naphe<sup>37</sup> et d'eau d'ange<sup>38</sup>, et à chascune la precieuse cassollette<sup>39</sup>, vaporante<sup>40</sup> de toutes drogues aromatiques.

Ligne 34. A, B : *scelon* — B : *saisons* — l. 36. D : *ung* — A, B, D : *mirouir* — A, B : *chrysellin* — A : *et au tour* — l. 37. A, B : *estoyt* — D : *pouvoit* — l. 41. A : *d'eau rose manque*; B, D : *d'eau et roses* — l. 42-3. D : *vaporantes*

32. Cet usage de varier les tapisseries selon les saisons était encore répandu au xvii<sup>e</sup> s.

33. Cristal de Venise, artificiel, différent du cristal proprement dit ou cristal de roche. Gay (*Gloss.*) cite ce passage du *Vergier d'honneur* (1495) : « Aussi il y avoit du *crystallin* de Venise, tant en coupes, en bassins, esguieres que autres choses sumptueuses de toutes couleurs ouvrees. » (S.)

34. Les premiers miroirs de cristal, importés de Venise vers 1530, étaient de petite taille. Jusqu'à la fin du xvii<sup>e</sup> s., on parla comme d'une chose merveilleuse d'un miroir où les femmes pourraient se voir des pieds à la tête. Cf. Havard, *Dict. de l'Ameubl.* (C.)

35. Coiffeurs. Dérivé de *testonner*, coiffer (cf. ch. xv, n. 14).

36. Eau distillée de roses. « L'eau rose comptait, au moyen âge, parmi les principaux produits des fabriques de Damas, d'où elle était exportée en Europe dans des vases de riche verrerie émaillée ou dans des bouteilles de métal damasquiné. » (Gay, *Glossaire*, v<sup>o</sup> *Eau*). (D.)

37. Eau distillée de fleurs d'orange. Le Duchat cite, dans le *Dict.* de Ménage, un texte

de 1505 : « l'eaue *naffe* est faite des fleurs des orangers à Palambic. » Cf. Ol. de Serres, p. 890 : « Des roses de Damas tire on de fort bonne et odorante eau: aussides fleurs d'orange de l'eau *naffe*. » Cf. *R.E.R.*, VI, 310. (S.) — *Naphe*, ou *naffe*, vient de l'arabe *nafha*, odeur. Les *flores naphæ* et l'*aqua naphæ* figuraient dans les anciennes pharmacopées. (D.)

38. Eau distillée de myrte. Elle était tellement estimée qu'on l'appelait *eau d'ange* (D.) — On lit dans l'Inventaire de Charles V de 1380 (Gay, *Glossaire*, v<sup>o</sup> *Eau*) : « Deux grans coquemars à *eaue d'ange*, d'argent blanc. » Cf. Ol. de Serres, p. 945 : « Le laver quelquefois avec de l'*eaue d'ange*, ou de *naffe*, ou de *roze*. » (S.)

39. Dérivé du xvii<sup>e</sup> s., diminutif de *cassole* (xiv<sup>e</sup> s.), l'un et l'autre tirés de *casse*, bassin de métal. (S.) — Les vases à brûler des parfums, fort anciens, n'apparaissent sous le nom de *cassolettes* qu'au xvii<sup>e</sup> s. L'*Inventaire de Marguerite d'Autriche* (1524) en décrit sept, de formes diverses. Du Cerceau en a dessiné de très élégants. Cf. Havard, *Dict. de l'Ameubl.* (C.)

40. Exhalant des vapeurs. Latinisme (*vaporans*) isolé au xvii<sup>e</sup> s.

Comment estoient vestuz les religieux et religieuses de Theleme.

CHAPITRE LVI.

Les dames, au commencement de la fondation, se habilloient à leur plaisir et arbitre. Depuis feurent reforméez <sup>1</sup> par leur franc vouloir  
5 en la façon que s'ensuyt :

Elles portoient chausses <sup>2</sup> d'escarlatte <sup>3</sup> ou de migraine <sup>4</sup>, et passoient lesdictes chausses le genoul au dessus par troys doigtz justement, et ceste liziere estoit de quelques belles broderies et descoupeures. Les jartieres <sup>5</sup> estoient de la couleur de leurs bracelletz <sup>6</sup> et comprenoient  
10 le genoul au dessus et dessoubz. Les souliers, escarpins <sup>7</sup> et pantouffles,

---

Ligne 2. A, B, D : LIII — l. 4. A : par leur franc vouloir manque — l. 5. B : faizon — l. 8. A : cest — l. 10. A : pantouffles de velous ; B : pantouffles.

1. Comme beaucoup de « religions », l'abbaye de Thélème a été réformée après sa fondation. Mais, selon l'esprit de l'institution, c'est par le « franc vouloir » des religieuses que la réforme de la discipline a été opérée. (P.)

2. Comme il s'agit ici des dames, il ne peut être question que des *bas-de-chausses*, c'est-à-dire de la partie qui enveloppait la jambe et le pied, ce qu'on appelle aujourd'hui les *bas*. C'est d'ailleurs ce que R. précise lorsqu'il nous dit que ces chausses dépassaient le genou de trois doigts. (S.)

3. Écarlate. Ancienne étoffe fine, teinte, en plein, d'écarlate, où l'on taillait au xv<sup>e</sup> s. des robes et des chausses. (S.)

4. Drap fin, demi-teint de *graine* ou kermès. Cf. ch. VIII, n. 58.

5. Comme l'exercice du cheval leur décou-

vrait souvent les jambes, et leur donnait occasion de montrer leurs dessous, les dames portaient des bas ornés au-dessus du genou de riches broderies et des jarretières qui étaient de vrais bijoux. Cf. Laborde, *Émaux du Louvre*, t. II, 348. Les jarretières d'après le texte de R. seraient le bas au-dessus et au-dessous du genou. (C.)

6. Les bracelets étaient d'or, mais on les émaillait de fleurs ou de devises, en noir, en rouge, en vert, en blanc. Cf. : « Je vueil que, pour l'amour de moy, vous portez un bracelet d'or esmaillé à nos devises ; » dans le *Petit Jehan de Saintré*, d'après Gay, *Glossaire*. (C.)

7. Souliers de satin ou de velours, très découverts épâtés du bout et crevés (ce qui constituait la déchiqeture). Mot du xv<sup>e</sup> s. venu, avec la vogue de l'objet, de l'Italie : *scarpino*. Jean Le Maire écrit (1512) *escalpin*. L'ancien

de velours cramoizi<sup>8</sup>, rouge ou violet, deschicquettées à barbe d'escrivisse<sup>9</sup>.

Au dessus de la chemise vestoient la belle vasquine<sup>10</sup> de quelque beau camelot<sup>11</sup> de soye. Sus icelle vestoient la verdugale<sup>12</sup> de tafetas  
15 blanc, rouge, tanné, grys, etc., au dessus la cotte de tafetas d'argent, fait à broderies de fin or et à l'agueille entortillé<sup>13</sup>, ou, selon que bon leur sembloit et correspondent à la disposition de l'air, de satin, damas, velours, orangé, tanné, verd, cendré, bleu, jaune clair, rouge, cramoysi, blanc, drap d'or, toille d'argent, de canetille<sup>14</sup>, de brodure,  
20 selon les festes.

Ligne 11. A, B, D : *cramoyzi* — A : *deschicquettez* — B : *deschicquettés* — l. 14. B : *deau* — A, B : *ycelle* — A, B, D : *verdugalle* — l. 16. A, B : *selon* — l. 18. A : *velous* — A, B, D : *tanné clair* — l. 20. A, B : *scelon*.

français connaît *eschapius* qu'on lit encore dans Villon, *Test.*, 1043 :

Aller sans chausse, en *eschappin* . . .

Nicot donne *escarpins* sans autre explication. (S.)

8. Éclatant. Cf. ch. VIII, n. 53.

9. L'imitation des barbes d'écrevisse était produite par une engrêlure sur le bord des crevés des escarpins. Cf. J. Quicherat, *Hist. du costume*, p. 356. (S.)

10. Basquine. Corset ordinairement de fil de laiton ou de forte toille, ici d'étoffe plus précieuse garnie sur le devant d'un busc de baleine : la basquine avait au xv<sup>e</sup> s. la forme d'un entonnoir. Cf. Nicot : « *Vasquine*, que les damoiselles vestent entre leur chemise et la cotte. » Mot du xv<sup>e</sup> s., provenant de l'espagnol *basquina* : la forme rabelaisienne témoigne d'un emprunt oral. (S.)

11. Ancienne étoffe non croisée, mais forte et solide, de poil de chèvre, mêlée quelquefois de soie en chaîne. Cf. Ol. de Serres, p. 328 : « Quant au poil de chevre, peu ou point d'estat n'en est fait de par deça, estant le propre du Levant et de la Barbarie, que d'en faire des camelots. » (S.)

12. Vertugale, sorte de crinoline qui fit son

apparition sous François I<sup>er</sup>. Elle consistait en un jupon de gros canevas emesé, élargi par un bourrelet placé au-dessous de la taille. On l'attachait par-dessus les bords inférieurs de la basquine. Mode venue d'Espagne, où ce jupon s'appelait *verdugado*. Montaigne écrit *vertugade*, tandis que la forme rabelaisienne (qui dénote un emprunt oral) est celle de Ronsard et de A. Paré, *Monstres*, append. 1 : « Des lames qui sortent de la bouche de la baleine, on en fait des *vertugales*, busques pour les femmes et manches de couteaux. » Le changement de *verdugale*, ou *verdugade* (= baguette, en espagnol), en *vertugale* et *vertugade* a été fait par la prétendue analogie de *vertu* ; cf. Montaigne, III, 334 (Litré) : « Les Lacedemoniennes . . . s'estimant, comme dit Platon, assez couvertes de leur vertu, sans *vertugade*. » (S.)

13. Lisez « en tortillé ». Le *tortillé* ou *tortillis*, est une ornementation verniculée comme celle qui caractérise les bossages et les colonnes dites rustiques. R. distingue cette décoration qui se faisait à l'aiguille, du travail en broderie qui s'exécutait sans doute au métier. (C.)

14. Fil très fin tortillé en spirale. Cf. ch. VIII, n. 38.

Les robes, selon la saison, de toile d'or à frizure d'argent, de satin rouge couvert de canetille d'or, de tafetas blanc, bleu, noir, tanné, sarge<sup>15</sup> de soye, camelot de soye, velours, drap d'argent, toile d'argent, or traict<sup>16</sup>, velours ou satin porfilé<sup>17</sup> d'or en diverses protraictures<sup>18</sup>.  
 25 En esté, quelques jours, en lieu de robes portoient belles marlottes<sup>19</sup>, des parures susdictes, ou quelques bernés<sup>20</sup> à la moresque, de velours violet à frizure d'or sus canetille d'argent, ou à cordelieres d'or, guarnies aux rencontres<sup>21</sup> de petites perles Indicques<sup>22</sup>. Et tousjours

Ligne 21. A, B : *selon* — l. 22. D : *canetile* — l. 23. A, B : *velous* — l. 24. A, B : *velous* — A : *prophilé* — l. 27. A, B : *velous* — A B : *courdelieres* — l. 28-30. A, B, D : *Et tousjours... papillettes d'or* manque

15. Serge. De même, dans Palsgrave; Henri Estienne s'en sert également (*Apologie...*, t. 1, p. 320) : « sarge de Florence. » Cette prononciation, aujourd'hui provinciale, s'est longtemps conservée : « Toute la ville de Paris dit *serge*, remarque Vaugelas en 1647, et toute la cour *sarge*. » Cependant, Ménage constate encore, dans ses *Observations* (p. 232), que « *serge* et *sarge* sont controversés ». (S.)

16. D'or tiré, c.-à-d. de fil d'or.

17. Porfilé. Cf. ch. VIII, l. 68.

18. Images, modèles. De même, dans Palsgrave. Vieux mot qu'on lit encore dans Th. Corneille, *Don Bertrand de Cigarral*, a. IV, sc. 1 : « De cette propre main j'ai fait ma *portraiture*. » (S.) — R. énumère ici les genres de tissus en usage au XVI<sup>e</sup> s. On distinguait les étoffes de soie d'après la disposition des fils de la trame : taffetas, satins, serges, damas, etc. La décoration se faisait soit en mélangeant lors du tissage, des fils d'or ou d'argent aux fils de soie, soit en brodant des dessins sur l'étoffe. On faisait aussi des draps ou toiles entièrement en fils d'or ou d'argent. (C.)

19. Pardessus plus court que la robe et entièrement ouvert sur le devant (Quicherat, p. 360). Dans le Béarn et le Bigorre, *marloto* désignait un vêtement grossier, analogue à l'*espmarlota*, sarcean moresque, sorte de capote à capuchon. (S.)

20. Espèce de marlotte sans manches, d'où les bras sortaient par des fentes latérales (Quicherat, p. 361). C'était un vêtement de dessus en façon de casaque, mais descendant jusqu'aux talons. En espagnol, *bernia* désigne un manteau de gros drap; en italien, *bernia* était une mante de femme. Ce dernier sens est celui de R. La forme *berne*, qui n'est pas attestée avant R., ne s'accorde avec aucune des langues citées. Il s'agit ici, comme pour la plupart des termes de cette nomenclature, d'un emprunt oral. Nicot écrit *bernia* et l'explique ainsi : « C'est une sorte de drap velu, grossier et rude, dont les Irlandais s'entumentent. De telles en portent les Mariniers en temps de froidure, qui leur servent de couverture et de materas tout ensemble à dormir. Le mot vient de *Ibernia* qui est l'Isle d'Irlande, où l'usage en est tout commun; si est-il en aucuns endroits d'Angleterre; mais c'est de celles qui sont rases et de poil bas. » Cette forme *bernia*, admise aussi par Ménage, est purement livresque et sert d'appui à une étymologie fantaisiste. (S.)

21. Coutures : aux endroits où deux pièces d'étoffe se rencontrent et sont cousues l'une à l'autre.

22. Les perles indiennes avaient été les plus fines et les plus recherchées dans l'antiquité. Cf. Plin., *H. N.*, IX, LVI : « Et in candore ipso magna differentia [unionum] : clarior in Rubro mari

le beau panache<sup>23</sup>, selon les couleurs des manchons, et bien guarny  
 30 de papillettes<sup>24</sup> d'or. En hyver, robes de tafetas des couleurs comme  
 dessus, fourrées de loups cerviers, genettes noires<sup>25</sup>, martes de  
 Calabre, zibelines<sup>26</sup>, et aultres fourrures precieuses.

Les patenostres<sup>27</sup>, anneauz, jazerans<sup>28</sup>, carcans<sup>29</sup> estoient de fines  
 pierreries, escarboucles, rubys, balays<sup>30</sup>, diamans, saphiz, esmeraudes,  
 35 turquoyzes, genratz, agathes<sup>31</sup>, berilles<sup>32</sup>, perles et unions<sup>33</sup> d'excellence.

Ligne 31. A, B : *noyres* — l. 32. A : *et zibelines* — l. 33. B : *Le* — l. 34. A : *sapphir*

reperitis. *Indicos specularium lapidum squama assimilat, alias magnitudine præcellentes.* » (S.)

23. A côté de *panache*, graphie du livre V usuelle au xv<sup>e</sup> s. (d'Aubigné, Ol. de Serres). C'est l'ital. *penachio*, dont le reflet français n'est pas attesté avant R. (S.)

24. Petites pampilles, sorte d'ornements en pendeloques. Et ailleurs, l. IV, ch. XIII : « mes beaulx plumailz blancs, avecques les *pampillettes* d'or. » Rob. Estienne donne : « *Pampilotes* d'or, voyez *pailles*. » En Languedoc, *pampilbeto* désigne encore aujourd'hui la paillette d'or ou de cuivre. Le sens propre en est « petit papillon » : cf. Côte-d'Or, *pampillon*, papillon. (S.)

25. Le pelage de la genette est gris, tacheté de noir.

26. Martre de Sibérie à poils très fins. Enrunt du xv<sup>e</sup> s., à l'ital. *zibellino*, qui s'est substitué à l'ancien nom : martre *subeline* ou *soubeline*, encore en usage chez les écrivains de l'époque. Dans R., *soubelin* sert à caractériser un gros chat aux poils soyeux, semblable à la zibeline. (S.) — L'apparition de la martre zibeline, dont le nom indique l'origine italienne, était toute nouvelle à la cour. C'est en 1531 qu'on voit figurer cette fourrure sur les *Comptes des dépenses* de François I<sup>er</sup>. (C.)

27. Patenôtres. Sous François I<sup>er</sup>, ce terme paraît s'appliquer non seulement aux chapelets de prière, mais aux pendants de ceinture, qui étaient des chapelets d'orfèvrerie tom-

bant sur le devant du corps jusqu'au bas de la cote (v. Quicherat, p. 359). (S.)

28. Chaînes d'or que l'on disposait en guirlandes sur le corsage de la robe. Cf. Nicot (1605) : « On appelle *jaseran* la chaîne d'or ou d'argent qui est de grosses mailles, couchées et ferrées, dont les femmes font souvent des bracelets. » Ce mot s'est conservé sous la forme *jazeran* dans les parlers provinciaux (Poitou, etc.). Il désigne à l'origine une espèce de cote de mailles (avec ce sens déjà dans la *Chanson de Roland*) fabriquée à *Djezair*, nom arabe de la ville d'Alger. (S.)

29. Grandes colliers d'orfèvrerie. Cf. Nicot (1605) : « *Quarquan*, ou plustost *carquan*, se prend pour toute chaîne non seulement d'or, mais de perles ou autres pierreries, que l'on met non seulement au col, mais aussi sur le front et ailleurs. » (S.)

30. On distinguait quatre sortes de rubis : le rubis proprement dit, la rubacelle, le *balais* et la spinalle. (D.)

31. Forme donnée également par Rob. Estienne (1539) laquelle s'est substituée au xv<sup>e</sup> s. à l'ancienne *acate*. Ronsard écrit tantôt *acathe*, tantôt *agathe* (v. Littré), et cette dernière forme reflète l'ital. *agata*. (S.)

32. Bérils ou beryls. Variété d'émeraude. « Béril est engendré en Ynde semblable en verdeur à *Smaragdus* ; mais il est pasle. » *Ortus sanitatis translatus*, II, fol. cxxxv, vo. (D.)

33. Grosses perles. Cf. ch. VIII, n. 40.

L'acoustrement<sup>34</sup> de la teste estoit selon le temps : en hyver à la mode Françoyse<sup>35</sup>, au printemps à l'Espagnole<sup>36</sup>, en esté à la Tusque<sup>37</sup>, exceptez les festes et dimanches, esquelz portoient accoustrement François, parce qu'il est plus honorable et mieulx sent la pudicité  
40 matronale<sup>38</sup>.

Les hommes estoient habillez à leur mode : chausses<sup>39</sup>, pour le bas, d'estamet<sup>40</sup> ou serge drapée, d'escarlatte, de migraine<sup>41</sup>, blanc ou noir ; les hault<sup>42</sup> de velours d'icelles couleurs, ou bien pres approchantes, brodées et deschicquetées selon leur invention ; le pourpoint  
45 de drap d'or, d'argent, de velours, satin, damas, tafetas, de mesmes couleurs, deschicquetés, broudez et acoustrez en paragon<sup>43</sup> ; les aiguilletes<sup>44</sup> de soye de mesmes couleurs ; les fers<sup>45</sup> d'or bien esmaillez ;

Ligne 36. B : *L'accoustrement* ; D : *L'acoustremant* — B : *selon* — A, B : *en l'hyver* — l. 38. A : *acoustrement* — l. 43. A, B : *velous* — l. 43-44 A : *aprochantes* — l. 44. A : *deschicquetées* ; B, D : *deschicquetés* — A, B : *selon* — A, B, D : *pourpoint* — l. 45. A : *volous* ; B : *velous* — l. 46. D : *deschicquetés* — l. 47. A, B, D : *aiguilletes*

34. Habillement. Et plus bas : « Les festes et dimanches esquelz portoient *acoustrement* François ; » ailleurs, I, IV, ch. XIV : « *acoustremens* nuptiaux. » Le mot, comme le verbe correspondant (v. ch. XXIII, n. 24) a longtemps conservé le sens favorable qu'on lit encore dans Saint-Simon, éd. Clérueil t. VIII, p. 24 : « Les *acoustremens* de veuve. » (S.)

35. C'est-à-dire la coiffe garnie de templettes et recouverte par le chaperon de velours à queue pendante (v. Quicherat, p. 359).

36. La coiffure espagnole, plus bizarre qu'élégante, se rapprochait des modes italiennes, mais avec moins de goût. Les voiles y étaient d'un usage universel. (C.)

37. A la Toscane. Du latin *tuscus*. La coiffure féminine en Italie se ressentait du luxe, de l'élégance, des mœurs faciles de la Renaissance, et montrait les cheveux plus à découvert qu'en France. Peu de guimpes ou de capuchons. Des nattes, des torsades, des rouleaux, variés à l'infini et entremêlés de chaînettes d'or, de perles, de bijoux. Le voile servait plus à orner qu'à voiler. (C.)

38. Qui convient aux femmes mariées, aux matrones. Latinisme (*matronalis*) qui n'est pas attesté avant notre auteur. (S.)

39. Partie du costume masculin couvrant le corps, de la ceinture aux pieds divisé en deux parties : le *bas-de-chausse* (plus tard les *bas*), qui montait jusqu'à mi-cuisse et le *haut-de-chausse*. A la fin du xv<sup>e</sup> s., les braies furent remplacées par les *chausses*, bas et pantalon collant auquel, au moyen d'aiguilletes, était attaché le pourpoint. Cf. Viollet-le-Duc, *Dict. mob.*, t. III, p. 155. (S.)

40. Etamet. Cf. ch. VIII, n. 20.

41. Drap fin, demi-teint de *graine* ou kermès. Cf. ch. VIII, n. 58.

42. Le haut-de-chausses, court caleçon à braguette, ne descendait que jusqu'au milieu des cuisses. Il était souvent d'une autre étoffe que le *bas*, ou, s'il était taillé dans le même drap, il était couvert d'applications en velours ou en passementeries. Au xv<sup>e</sup> s., le haut seul change de forme. (S.)

43. Excellamment, en modèle exemplaire.

44. Cordon servant à lacer et, ici, à atta-

les sayez<sup>46</sup> et chamarres<sup>47</sup> de drap d'or, toile d'or, drap d'argent, velours porfilé<sup>48</sup> à plaisir ; les robes<sup>49</sup> autant précieuses comme des  
 50 dames ; les ceintures de soye, des couleurs du pourpoint ; chacun  
 la belle espée au cousté, la poignée dorée, le fourreau de velours de  
 la couleur des chausses, le bout d'or et de orfèvrerie ; le poignart de  
 mesmes ; le bonnet<sup>50</sup> de velours noir, garny de force bagues<sup>51</sup> et bou-  
 tons d'or ; la plume blanche par dessus, mignonnement partie<sup>52</sup> à  
 55 paillettes d'or, au bout desquelles pendoient en papilletes beaux  
 rubiz, esmerauldes, etc.

Mais telle sympathie estoit entre les hommes et les femmes que par  
 chacun jour ilz estoient vestuz de semblable parure, et, pour à ce ne  
 faillir, estoient certains gentils hommes ordonnez pour dire es hommes,  
 60 par chacun matin, quelle livrée<sup>53</sup> les dames vouloient en icelle jour-  
 née porter, car le tout estoit fait selon l'arbitre des dames.

Ligne 49. A, B : *velous* — l. 50. E : *de couleurs* — B : *poupoinct* — l. 51. A, B : *velous* ; A, B : *velous* — l. 55. A, B : *beaux* — l. 56. A, B : *rubyx* — A, B : *esmerauldes* — l. 60. A, B : *ycelle* — l. 61. A, B : *scelon*

cher les chausses au pourpoint. Cf. ch. VIII, n. 13.

45. Les aiguillettes se terminaient par des ferrets, parfois très longs et enrichis d'émail, de perles, de pierreries, etc. (P.)

n. 6. Saies, vêtement de dessus. Cf. ch. VIII, n. 57.

47. Simarres. Vestes très amples, à l'origine formées de bandes d'étoffe réunies par des galons. Cf. Monet (1635) : « *Chamarre*, saie, hoqueton de berger façonné de peau de mouton, de chèvre ou autre semblable, contre l'injure du temps ; hoqueton, saie de peau barrée de beaucoup de coutures et bandes sur les coutures à guise des passemens. » Ce terme, attesté dès 1490 (Godefr., *Complém.*), se trouve chez Palsgrave et dans le *Dict. de Rob. Estienne* (1539) : « *Ung chamarre* broché de pourpre. » La forme parallèle *zamarre*, répondant à l'esp. *zamarra*, se lit dans les *Comptes du roi René* (1447) : « Deux

*samarres*. . . à la façon d'Espagne. » Ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> s. que cette forme céda la place à celle de *simarre*, d'origine italienne. (S.)

48. Parfilé. Cf. n. 17.

49. Nous avons vu que jusqu'au XVI<sup>e</sup> s. les hommes portèrent des robes. Cf. ch. VIII, n. 74.

50. Chapeau à coiffe ronde et basse. Cf. ch. VIII, n. 78.

51. Petits fruits, baies. Cf. l. V, ch. xxxiv. R. écrit aussi *bacces*. La chaîne d'or de Gargantua était « faite de grosses *bacces* ». Cf. ch. VIII, n. 97. (C.)

52. Divisée par des paillettes terminées par des pendeloques de pierreries.

53. Proprement, vêtement livré ou donné. A l'origine, on appelait ainsi les vêtements d'honneur que les souverains distribuaient, dans des circonstances solennelles, aux grands officiers de la couronne. Lorsque l'usage des armoiries se répandit, ces vêtements portèrent les couleurs du souverain. Cf. ch. VIII : « Son

En ces vestemens tant propres et accoustremens tant riches ne  
 pensez que eulx ny elles perdissent temps aulcun, car les maîtres des  
 garderobbes avoient toute la vesture<sup>54</sup> tant preste par chascun matin,  
 65 et les dames de chambre tant bien estoient aprinses que en un moment  
 elles estoient prestes et habillez de pied en cap. Et, pour iceulx acous-  
 tremens avoir en meilleur oportunité, au tour du boys de Theleme  
 estoit un grand corps de maison long de demye lieue, bien clair et  
 assorty<sup>55</sup>, en laquelle demouroient les orfevres, lapidaires, brodeurs,  
 70 tailleurs, tireurs d'or, veloutiers, tapissiers et aultelissiers<sup>56</sup>, et là œu-  
 vroient<sup>57</sup> chascun de son mestier, et le tout pour les susdictz religieux  
 et religieuses. Iceulx estoient fourniz de matiere et estoffe par les  
 mains du seigneur Nausiclete<sup>58</sup>, lequel par chascun an leurs rendoit  
 sept navires des isles de Perlas et Canibales<sup>59</sup>, chargées de lingotz

Ligne 62. A, B: *acoustremens* — l. 65. A: *tane* — D: *ung* — l. 66. A, B, D: *pres-  
 tez* — A, B: *habilléez* — l. 68. D: *ung* — A, B: *dimye* — l. 69. A: *assortye* — l. 70.  
 A, B: *tyrcurs*; — l. 73. A, B: *rendoyt* — l. 74. E: *Canibabes*

pere ordonna qu'on luy feïst [à Gargantua]  
 habillemens à sa *livrée*. » De même, dans les  
 tournois, les chevaliers portaient la *livrée*, c'est-  
 à-dire les couleurs de leurs dames. Dans la  
 suite, les pages portèrent seuls la livrée de leurs  
 maîtres, et peu à peu le mot passa de la do-  
 mesticité de cour aux laquais. (S.) — Le sens  
 ancien s'est conservé dans les patois du centre  
 et de l'ouest. Les rubans que l'on distribue aux  
 invités le jour des noces s'appellent : la *livrée*.  
 (C.)

54. Vêture, habillement. Vieux mot, au-  
 jourd'hui employé par le langage ecclésiastique  
 dans le sens de prise d'habit, cérémonie d'en-  
 trée dans un couvent.

55. Fourni de toutes choses convenables.

56. Hautelissiers. Cf. ch. xxiv, n. 14.

57. Travaillaient. Et ailleurs, l. III, ch. xxi:  
 « Ce sera *œuvré* par compas. » Forme analogi-  
 que (d'après l'ancienne conjugaison d'*œuvrer* :  
*j'œuvre*, etc.), isolée au xvii<sup>e</sup> s. Marot, Amyot  
 et Montaigne écrivent, comme en anc. fr.,

*œuvrer*, et R. lui-même dit une fois, l. II,  
 ch. xvi, « mouschenez beau et bien *œuvré* ». Le  
 verbe *œuvrer* est encore usuel dans le langage  
 technique. (S)

58. Célèbre par ses vaisseaux (*ναυσιπλεϊτός*)  
 ou par ses exploits sur mer, épithète qu'Homère  
 donne aux Phéaciens dans l'*Odyssée*. (S.) — R.  
 a peut-être en vue un des célèbres armateurs du  
 temps de François I<sup>er</sup>, Ango ou tout autre. (C.)

59. Les plus belles perles venaient de l'Orient.  
 Cf. Remy, Belleau, *La Perle*, éd. M.-L., t. III,  
 p. 59 :

Empruntant du sein de l'Aurore  
 Son beau teint, quand elle colore  
 Le matin de ses doigts rosins.

Mais Christophe Colomb et Americ Vespuce  
 passaient pour avoir trouvé en Amérique des  
 perles magnifiques. Cf. Gesner, *Historia ani-  
 malium liber IV, qui est de piscium et aquatili-  
 um animantium natura*, Tiguri, 1558, p. 629.  
 Or, les îles Perlas et des Canibales, dans la no-

75 d'or, de soye crue, de perles et pierreries. Si quelques unions<sup>60</sup> tendoient à vetusté et changeoient de naïfve<sup>61</sup> blancheur, icelles par leur art renouvelloient en les donnant à manger à quelques beaulx cocqs<sup>62</sup>, comme on baille cure<sup>63</sup> es faulcons.

menclature des contemporains de R., désignent les petites Antilles méridionales d'aujourd'hui. Cf. Lefranc, *Navigations*, p. 27. (D.-P.)

60. Perles. Cf. ch. VIII, n. 40.

61. Native, naturelle. Et ailleurs, l. III, ch. VIII : « feuilles de figuier : lesquelles sont naïfves. » Sens ancien, courant au XVI<sup>e</sup> s. (Marot, Ronsard, Amyot, Montaigne) et qu'on lit encore dans La Fontaine, *Climène* : « de son teint la naïve blancheur. » (S.)

62. L'art de rendre aux vieilles perles leur orient a été décrit par Averroès (XII<sup>e</sup> s.) : « Averroes Arabs magni nominis philosophus et medicus scribit, si [margaritæ] dentur comedendæ columbis, clariores et puriores reddi ; sed occidentas esse statim ubi deglutierint ; diutius enim in ventriculis detentas, pondere et pretio

imminui, plusque damni quam lucri accipere. » (Aldrovandi, *De reliquis animalibus exanguibus libri IV... de mollibus, crustaceis, testaceis et zoophytis* (Bononiæ, 1642, p. 439.) Mérat et De Lens (*Dictionnaire universel de matière médicale*, t. IV, p. 562, Paris, 1832), parlant des perles, s'expriment ainsi : « Sujettes à perdre leur éclat, on le leur rend, dit-on, à Ceylan (*Asiatic Journ.*, janvier 1825, p. 51), en les faisant avaler à des poulets qu'on tue au bout d'une minute ; fait qui pourrait, s'il est exact, trouver son explication dans l'action exercée sur la perle par les acides de l'estomac de ces animaux. » (D.)

63. La cure était une pâte spéciale destinée à purger l'oiseau, cf. ch. XLI, l. 33 et *R. E. R.*, X, 368-369. (P.)

*Comment estoient reiglez les Thelemites à leur maniere de vivre.*

CHAPITRE LVII.

Toute leur vie estoit employée non par loix, statuz ou reigles, mais selon leur vouloir et franc arbitre. Se levoient du lict quand bon leur  
5 sembloit, beuvoient, mangeoient, travailloient, dormoient quand le desir leur venoit; nul ne les esveilleoit, nul ne les parforceoit<sup>2</sup> ny à boyre, ny à manger, ny à faire chose aultre quelconques. Ainsi l'avoit estably Gargantua. En leur reigle n'estoit que ceste clause :

FAY CE QUE VOULDRAS,

10 parce que gens libres<sup>3</sup>, bien nez, bien instructz, conversans en compaignies honnestes, ont par nature un instinct et aguillon qui toujours les poulse à faictz vertueux et retire de vice, lequel ilz nommoient honneur. Iceulx, quand par vile subjection et contraincte sont deprimez et asserviz, detournent la noble affection, par laquelle à vertuz  
15 franchement tendoient, à déposer et enfreindre ce joug de servitude<sup>4</sup>;

---

Ligne 2. A, B, D : *LV* — 1. 3. A : *employé* — A, B, D : *statutz* — 1. 4. A, B : *selon* — 1. 6. D : *esveilleoi* — A, B : *parforceoyt* — 1. 9. A : *FAICTZ* ; B, D : *FAICTS* — 1. 10. A, B : *gents* — A, B : *et bien instructz* — 1. 11. A : *bonestes* — D : *ung* — 1. 12. A, B, D : *pousse*

1. Selon. Cf. *Prol.*, l. 91 : « à votre pouvoir, tenez moi toujours joyeux. » (P.)

2. Forçait.

3. Libres. Cf. ch. xxix, n. 7.

4. Que la contrainte pousse à la révolte ceux-là même qui tendent à la vertu, c'est un fait d'expérience. Mais que d'instinct la nature humaine tende au bien, c'est un article de foi

du credo optimiste, qui ne comporte aucune démonstration. En tout cas, il est intéressant de noter que pour R., le ressort de la vie morale, chez les gens d'élite réunis à Thélème, c'est l'honneur, principe de cette morale aristocratique qui régnait dans les romans de chevalerie et qui s'exprimera au xvii<sup>e</sup> siècle dans la conception de « l'honnête homme ». (P.)

car nous entreprenons tousjours choses defendues et convoitons ce que nous est denié.

Par ceulz liberté entrerent en louable emulation de faire tous ce que à un seul voyoient plaire. Si quelq'un ou quelcune disoit : « Beu-  
 20 vons, » tous buvoient ; si disoit : « Jouons, » tous jouoient ; si disoit :  
 « Allons à l'esbat es champs, » tous y alloient. Si c'estoit pour voller <sup>5</sup>  
 ou chasser, les dames, montées sus belles hacquenées <sup>6</sup> avecques leurs  
 palefroy <sup>7</sup> gourrier <sup>8</sup>, sus le poing mignonement enguantelé <sup>9</sup> portoient  
 chascune ou un esparvier <sup>10</sup>, ou un laneret <sup>11</sup>, ou un esmerillon <sup>12</sup> ;  
 25 les hommes portoient les aultres oyseaulx <sup>13</sup>.

Tant noblement estoient apprins qu'il n'estoit entre eulx celluy ne celle  
 qui ne sceust lire, escrire, chanter, jouer d'instrumens harmonieux,  
 parler de cinq et six langaiges, et en iceulx composer <sup>14</sup> tant en carme <sup>15</sup>,  
 que en oraison solue <sup>16</sup>. Jamais ne feurent veuz chevaliers tant preux,  
 30 tant gualans, tant dextres <sup>17</sup> à pied et à cheval, plus vers <sup>18</sup>, mieulx re-

Ligne 16. A, B, D : *Couvoylons* — l. 19. D : *ung* — A : *disoyt* — l. 20. A, B, D :  
*beuvoient* — l. 21. A, B : *alloyent* — l. 22. A, B : *suz* — A, B, D : *leur* — l. 23. A,  
 B, D : *guorrier* — A, B, D : *mignonement* — l. 24. D : *ung* — D : *ung* — D : *ung* —  
 l. 25. A, B : *oyzeaux* ; D : *oyseaux* — l. 26. A : *estoyt* ; E : *estoit* manque — l. 27. A,  
 B : *ny* — l. 28. A, B : *languaiges* — A, B, D : *icelles* — l. 30. A : *et à pied et à cheval* ;  
 B : *et à pied à cheval*

5. Chasser avec les oiseaux de proie, dressés à voler sur d'autres oiseaux ou sur quelque autre gibier. Cf. *R.E.R.*, X, 359.

6. Nom donné, au moyen âge et au xv<sup>e</sup> s., à une jument ou à un cheval aisé et doux au montoir et allant ordinairement à l'amble. C'était la monture favorite des dames et des ecclésiastiques. (S.)

7. Cheval de promenade, par opposition à *dés-trier*, cheval de bataille, et à *roussin*, cheval de fatigue. Les dames ont donc à leur service deux montures : la *hacquenée* et le *palefroi*. (S.)

8. Fier, pompeux. Mot fréquent avec ce sens dans Coquillart. (S.)

9. Muni du gant. Dérivé rare en dehors de R.

10. Épervier. Cf. ch. XXXVI, n. 12.

11. Oiseau de volerie, mâle du faucon lanier

(cf. ch. LV, n. 28). Selon Belon, le lanier était naturel en France, mais Buffon, de son temps, ne l'y rencontre plus (v. Littré). Cf. *R.E.R.*, X, 362. (C.)

12. Émérillon. Cf. ch. LV, n. 30. Les dames portent les plus petits des oiseaux de volerie, qui sont également ceux qui volent au petit gibier. Cf. ch. LV, notes 25-30. (P.)

13. C'est-à-dire aigles, gerfauts, sacres, autours et faucons, cf. ch. LV, n. 25, 26, 27 (P.)

14. Écrire, faire des compositions.

15. Vers. Cf. *ProL.*, n. 105.

16. Prose. Latinisme (*oratio soluta*) inconnu en dehors de R.

17. Adroits, habiles. Cf. l. III, ch. XIII : « *dextre*, saige ». Dans ce sens figuré, R. dit également à *dextre* (cf. ch. XXVII, n. 18). Lati-

muans, mieulx manians tous bastons<sup>19</sup>, que là estoient, jamais ne feurent veues dames tant propres, tant mignonnes, moins fascheuses<sup>20</sup>, plus doctes<sup>21</sup> à la main<sup>22</sup>, à l'agueille, à tout acte muliebre<sup>23</sup> honneste et libere<sup>24</sup>, que là estoient.

- 35 Par ceste raison, quand le temps venu estoit que aucun d'icelle abbaye, ou à la requeste de ses parens, ou pour aultres causes, voulust issir<sup>25</sup> hors, avecques soy il emmenoit une des dames, celle laquelle l'auroit prins pour son devot, et estoient ensemble mariez; et, si bien avoient vescu à Theleme en devotion<sup>26</sup> et amytié, encores mieulx la  
40 continuoient ilz en mariaige: d'autant<sup>27</sup> se entreaymoient ilz à la fin de leurs jours comme le premier de leurs nopces.

Je ne veulx oublier vous descripre un enigme<sup>28</sup> qui fut trouvé aux fondemens de l'abbaye en une grande lame de bronze. Tel estoit comme s'ensuyt :

---

Ligne 33. A, B : *boneste* — l. 37. A, B : *emmenoyt* — l. 39. A : *amityé* — l. 40. D : *lontinuoient* — A, B : *mariage* — A, B, D : *et autant* — l. 42. D : *ung* — A, B, D : *feut* — l. 43. A, D : *au*; B : *ou* — A, B : *estoyt*

nisme (*dexter*) du xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> s. Cf. Commynes, t. I, p. 414. « Gentilhomme... mieulx à *dextre* pour conduyre grans matieres, » et Amyot *Comment discerner le flatteur*, XI : « Le flatteur estant souple et *dextre* à se transmuier en toutes similitudes. » (S.)

18. Vigoureux.

19. Armes de toute nature. Cf. ch. xxiv, n. 26.

20. Ennuyeuses. Défaut particulièrement grave chez une femme, si nous en croyons la « jeune veuve » Longarine, dans le Prologue de l'*Heptaméron* : « Mais, qui pis est, nous deviendrons *fascheuses*, qui est une maladie incurable. » (P.)

21. Savant. Latinisme du xvi<sup>e</sup> s. (Rob. Estienne, Du Bellay), attesté ici pour la première fois. (S.)

22. A tout ouvrage de main.

23. De femme. Latinisme (*muliebris*) qu'on lit déjà dans Molinet. (S.)

24. Libre. Cf. ch. xxix, n. 7.

25. Sortir. Cf. ch. I, n. 5.

26. Dévouement.

27. Autant.

28. Enigme est du masculin au xvi<sup>e</sup> s. Les *énigmes* étaient des poèmes fort en vogue au xvi<sup>e</sup> s. On en trouve dans les œuvres de Mellin de Saint-Gelais, de Despériers, dans le *Recueil de vraye poesie françoise* de Jean Longis et Vincent Sertenas, 1544. Thomas Sebillet consacre un chapitre spécial à ce genre poétique, dans son *Art poétique françois* (1548). Cf. éd. Gaiiffe, p. 175. Il range l'énigme dans les descriptions et la définit « une allégorie obscure. » Le vers décasyllabique convient particulièrement, dit-il, à ce genre poétique. Comme modèle d'*énigme*, Sebillet cite celle de Despériers intitulée *Prophtie* et dédiée à Guynet Thibault, Lyonnais : « Trois compagnons de balle bien en ordre... » Ces compagnons sont les trois dés. Cf. *R. E. R.*, IX, 95. (P.)

*Enigme en prophetie.*

CHAPITRE LVIII.

Pauvres humains qui bon heur attendez,  
Levez vos cueurs et mes dictz entendez <sup>1</sup>.  
S'il est permis de croire fermement  
Que par les corps qui sont au firmament  
Humain esprit de soy puisse advenir <sup>2</sup>  
A prononcer les choses à venir,  
Ou si l'on peut par divine puissance  
10 Du sort futur avoir la congnoissance,  
Tant que l'on juge en assureur <sup>3</sup> discours  
Des ans loingtains la destinée et cours,  
Je fois sçavoir à qui le veult entendre  
Que cest hyver prochain, sans plus attendre,  
15 Voyre plus tost, en ce lieu où nous sommes  
Il sortira une maniere d'hommes  
Las du repoz et faschez <sup>4</sup> du sejour <sup>5</sup>,  
Qui franchement iront, et de plein jour,  
Subourner gens de toutes qualitez

---

Ligne 1. A, B, D : *Enigme trouvé es fondemens de l'abbaye des Thelemites* — l. 2. A, B, D : *LVI.* — l. 3. D : *atendez* — l. 4. A, B : *voz*; D : *vous* — A, B, D : *dictz* — l. 5. A, B : *permys* — l. 11. D : *sant* — A, B, D : *decours* — l. 12. A : *longlains* — l. 13. A, B, D : *foys* — l. 17. A, B, D : *de* — A, B, D : *de* — l. 19. A, B : *suborner*; D : *suborné* — B : *gents*

1. On remarquera la gravité du début de ce poème. C'était un des procédés par lesquels les auteurs d'énigmes cherchaient à détourner la sagacité des lecteurs. Dans le *Recueil de vraye voesie françoise* de Jean Longis et Vincent Ser-tenas, une description par énigme d'une partie de quilles, intitulée *Compte nouveau*, commence

par des considérations sur le mal qui abonde en ce monde misérable. (P.)

2. Arriver à, parvenir à, rare dans ce sens à cette époque.

3. Certain.

4. Dégoûtés.

5. Loisir. Cf. *Prol.*, n. 36.

- 20 A different et partialitez<sup>6</sup>.  
Et qui voudra les croire et escouter  
(Quoy qu'il en doibve advenir et couster),  
Ilz feront mettre en debatz apparentz  
Amys entre eulx et les proches parents ;
- 25 Le filz hardy ne craindra l'impropere<sup>7</sup>  
De se bender<sup>8</sup> contre son propre pere ;  
Mesmes les grandz, de noble lieu sailliz<sup>9</sup>,  
De leurs subjectz se verront assailliz,  
Et le debvoir d'honneur et reverence
- 30 Perdra pour lors tout ordre et difference<sup>10</sup>,  
Car ilz diront que chascun à son tour  
Doibt aller hault et puis faire retour,  
Et sur ce poinct aura tant de meslées,  
Tant de discordz, venues et allées,
- 35 Que nulle histoyre, où sont les grands merveilles,  
A fait recit d'esmotions<sup>11</sup> pareilles.  
Lors se verra maint homme de valeur,  
Par l'esguillon de jeunesse et chaleur  
Et croire<sup>12</sup> trop ce fervent appetit,
- 40 Mourir en fleur et vivre bien petit<sup>13</sup>.  
Et ne pourra nul laisser cest ouvrage,  
Si une fois il y met le couraige,

Ligne 20. A, B, D : *differentz* — l. 25. D : *craindra l'impropere* — l. 26. A, B, D : *bander* — l. 30. D : *toute* — l. 31. A, B : *en son* ; D : *en fon* — l. 33. A, B, D : *poinct tant seront* — l. 34. D : *venuees* — l. 35. D : *grans* — l. 36. A, B, D : *ne fait* — l. 39. A, B, D : *croire* — l. 41. A, B, D : *ouvrage* — l. 42. A, B, D : *foys* — A, B, D : *mect*

6. Partis.

7. Outrage, honte. Latinisme (*improperium*) fréquent aux xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> s. Marot s'en est servi dans son « Enfer », t. I, p. 61.

Mais, quand je pense à si grand *impropere*,  
Qu'est-il besoing que soye en liberté,  
Puisqu'en prison mon Roy est arresté ?

(S.)

8. Entrer dans une bande, un parti.

9. Sortis. Ici au sens intransitif. Cf. Mon-

taigne, t. II, p. 288 : « Comme Pallas saillit de la teste de son pere. » (Littre)

10. Discernement.

11. Émotion. Dérivé d'*émouvoir*, terme attesté pour la première fois dans ce texte. (S.)

12. Par... croire, pour avoir cru. Notez la liberté de la construction qui donne comme compléments à *par* un substantif (esguillon) et une proposition infinitive. (P.)

13. Bien peu. *Petit* au sens de *peu* étai-

Qu'il n'ayt emply par noises et debatz  
 Le ciel de bruit et la terre de pas.  
 45 Alors auront non moindre autorité  
 Hommes sans foy que gens de verité ;  
 Car tous suyvront la creance <sup>14</sup> et estude  
 De l'ignorante et sottte multitude,  
 Dont le plus lourd sera receu pour juge.  
 50 O dommaigeable et penible deluge !  
 Deluge, dy je, et à bonne raison,  
 Car ce travail ne perdra sa saison <sup>15</sup>  
 Ny n'en sera delivrée la terre  
 Jusques à tant qu'il en sorte à grand erre <sup>16</sup>  
 55 Soubdaines eaux, dont les plus attrempez <sup>17</sup>  
 En combatant seront pris et trempez,  
 Et à bon droict, car leur cueur, adonné  
 A ce combat, n'aura point pardonné  
 Mesme aux tropeaux des innocentes bestes,  
 60 Que de leurs nerfz et boyaulx deshonnestes <sup>18</sup>  
 Il ne soit fait, non aux Dieux sacrifice,  
 Mais aux mortelz ordinaire service.  
 Or maintenant je vous laisse penser

---

Ligne 43. D : *qui* — A : *emply emply* — l. 45. A, B, D : *autorité* — l. 46. B : *homme*  
 — l. 48. A, B, D : *l'ignorance* — l. 51. A, B, D : *dis je* — l. 54. A, B, D : *ne sorte*  
 — l. 56. A : *combattant* — A, B, D : *prins* — l. 58. A, B, D : *pardonné*

encore de la langue usuelle au xvi<sup>e</sup> s. Il est resté dans les expressions *gagne petit, petit à petit* et dans les patois, Poitou, etc. (P.)

14. Croyance. Et plus bas : la *creance* evangelique. Rob. Estienne donne ce double sens : « La *creance* des chrestiens, une *creance* et debte. » La forme analogique *croyance* se lit déjà dans Oresme, mais la différence sémantique entre ces deux formes appartient au xix<sup>e</sup> s. Vaugelas remarque encore : « *Croyance* et *creance* se prononcent tous deux à la cour de la mesme façon. . . En l'un et en l'autre sens il faut tousjours prononcer *creance*, pour pronoucer delicatement et à la mode de la cour. » (S.)

15. Temps.

16. Rapidement, promptement. Expression donnée par Rob. Estienne : « *Grand erre*, magnibus itineribus, celeriter, festinanter », et employée par Marot, dans une élégie de 1528, t. II, p. 38 :

Tous les hommes qui estes sur la terre,

D'après de moy retirez vous *grand'erre*. . .

Cette expression archaïque se lit encore dans La Fontaine. Elle est restée dans le vocabulaire nautique : courir *grand'erre*, courir sur son *erre*. (S.)

17. Modérés. Cf. ch. xvi, n. 27.

18. Ignobles, vils.

Comment le tout se pourra dispenser  
 65 Et quel repos en noise si profonde  
 Aura le corps de la machine ronde!  
 Les plus heureux, qui plus d'elle tiendront<sup>19</sup>,  
 Moins de la perdre et gaster s'abstiendront,  
 Et tascheront en plus d'une maniere  
 70 A l'asservir et rendre prisonniere  
 En tel endroict que la pauvre defaicte  
 N'aura recours que à celluy qui l'a faicte ;  
 Et, pour le pis de son triste accident,  
 Le clair soleil, ains que estre en Occident,  
 75 Lairra<sup>20</sup> espandre obscurité sur elle  
 Plus que d'eclipse ou de nuyct naturelle,  
 Dont en un coup perdra sa liberté  
 Et du hault ciel la faveur et clarté,  
 Ou pour le moins demeurera deserte.  
 80 Mais elle, avant ceste ruïne et perte,  
 Aura longtems monstré sensiblement  
 Un violent et si grand tremblement,  
 Que lors Ethna ne feust tant agitée  
 Quand sur un filz de Titan fut jectée<sup>21</sup> ;  
 85 Et plus soubdain ne doit estre estimé  
 Le mouvement que fait Inarimé<sup>22</sup>  
 Quand Tiphœus si fort se despita  
 Que dens la mer les montz precipita.  
 Ainsi sera en peu d'heure rengée

Ligne 65. A : *quelz* ; B, D : *quez* — l. 68. A : *graster* — l. 71. A, B : *qui* — A : *sa*  
 — l. 73. A : *triste en accident* — l. 74. A : *cler* — l. 75. A, B, D : *sus* — l. 76. A, B,  
 D : *l'eclipse* — l. 77. D : *ung* — A : *la* — l. 80. A : *Mays* — l. 82. D : *ung* — l. 83. A,  
 B, D : *agittée* — l. 84. D : *ung* — A, B : *feut* — l. 85. A, B, D : *ne plus* — l. 86. A, B,  
 D : *fist* — A : *Inariné* — l. 88. A, B, D : *dans*

19. Dépendront d'elle, lui seront dévoués.

20. Laissera. Et plus bas : *lairront*. Forme fréquente au xv<sup>e</sup> s., à côté de la forme usuelle *laissera*. Cf. Brunot, t. II, p. 363. (S.)

21. Par Jupiter, qui roula cette montagne sur le corps du Titanide Typhœe.

22. C'était chez les anciens le nom d'une île (Ischia) qui couvrait une partie du corps de Typhœe et qu'on supposait sans cesse ébranlée par les convulsions du géant. Cf. Virgile, *Enéide*, IX, 716 : ... durumque cubile

*Inarime Jovis imperiis imposta Typhœo.* (P.)

- 90 A triste estat, et si souvent changée,  
 Que mesme ceulx qui tenue l'auront  
 Aulx survenans occuper la lairront.  
 Lors sera près le temps bon et propice  
 De mettre fin à ce long exercice :
- 95 Car les grans eaulx dont oyez deviser  
 Feront chascun la retraicte adviser ;  
 Et toutesfoys, devant le parterment<sup>23</sup>,  
 On pourra veoir en l'air apertement<sup>24</sup>  
 L'aspre chaleur d'une grand flamme esprise<sup>25</sup>
- 100 Pour mettre à fin les eaulx et l'entreprise.  
 Reste, en apres<sup>26</sup> ces accidens parfaictz<sup>27</sup>,

Ligne 92. A : ce vers manque ; B : *En despitant la pauvreté lairront* ; D : *En disputant la pauvreté lairront* — l. 95. A, B : *eaux* — A : *diviser* — l. 98. A : *apertement* — l. 99. A : *flame* — l. 100. A, B : *eaux*

Lignes 101-110. A : *Reste en apres que yceulx trop obligez  
 Penez, lassez, travaillez, affligez  
 Par le saint vueil de l'eternel seigneur  
 De ces travaux soient refaictz en bon heur  
 Le bien et fruict qui sort de patience  
 Car cil qui plus de peine aura souffert  
 Auparavant, du lot pour lors offert  
 Plus recevra. O que est à reverer  
 Cil qui pourra enfin perseverer ; —*

B : *Reste en apres que yceulx trop obligez  
 Penez, lassez, travaillez, affligez  
 Par le saint vueil de l'eternel seigneur  
 De ces travaux soient refaictz en bon heur.  
 Là verra a l'on par certaine science  
 Le bien et fruict qui sort de patience  
 Car cil qui plus de peine aura souffert  
 Auparavant, du lot pour lors offert  
 Plus recevra. O que est à reverer  
 Cil qui pourra enfin perseverer ; —*

23. Départ. Terme courant aux xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> s. (Commynes, Montaigne), conservé aujourd'hui dans le langage maritime. (S.)

24. Manifestement, latinisme (*aperte*), même sens.

25. Saisie, allumée, en parlant du feu. Vieilli

dans ce sens, mais conservé dans certaines provinces. (Poitou, etc.)

26. Après. Cf. l. V, ch. xxxix : « Là eussiez aussi veu en apres un jeune Satyre... »

27. Achevés. Après que ces accidens seront achevés. Le participe passé rapporté à un

Que les esleuz, joyeusement refaictz,  
 Soient de tous biens et de manne celeste,  
 Et d'abondant par recompense honeste  
 105 Enrichiz soient; les aultres en la fin  
 Soient denuez<sup>28</sup>. C'est la raison, affin  
 Que, ce travail en tel poinct terminé,  
 Un chascun ayt son sort predestiné.  
 Tel feut l'accord. O qu'est à reverer  
 110 Cil qui en fin pourra perseverer.

La lecture de cestuy monument<sup>29</sup> parachevée, Gargantua souspira profondement, et dist es assistans :

« Ce n'est de maintenant que les gens reduictz à la creance Evangelique sont persecutez<sup>30</sup>; mais bien heureux est celluy qui ne sera scandalizé et qui tousjours tendra au but au blanc<sup>31</sup> que Dieu par

D : *Reste en apres que yeulx trop obligez  
 Penez, lassez, travaillez, affligez  
 Par se saint vueil de l'eternel seigneur  
 De ces travaux soient refaictz en bon heur.  
 Là verra l'on par certaine science  
 Le bien et fruct qui sort de patience  
 Car cil qui plus de peine aura souffert  
 Au paravant du lot pour lors offert  
 Plus recevra. O que est à reverer  
 Cil qui pourra en fin perseverer.*

Ligne 113. A : *Ce n'est pas* — A, B : *gens* — l. 113-114. A, B, D : *evangelique*

substantif dépendant d'une préposition est un tour très fréquent dans la syntaxe du xv<sup>e</sup> s., et conservé au xvii<sup>e</sup>. Cf. Brunot, t. II, p. 466. (P.)

28. Appauvris.

29. Au sens du latin *monumentum*, document.

30. L'interprétation que Gargantua donne de l'énigme est erronée (cf. n. 36) mais il convient de remarquer qu'elle est en rapport avec les préoccupations des humanistes qui, vers 1534, ne s'intéressaient pas moins à la réforme religieuse qu'à la renaissance des lettres. (P.)

31. Droit au but. Métaphore empruntée au tir à la butte ou au *but*, où la cible, comme aujourd'hui, se composait d'un carton *blanc*, avec un point noir (grolle, corbeau), au centre. Cf. l. IV, ch. LII, le récit d'une partie de tir à la butte au château de Cahuzac. L'expression : de *pointe en blanc*, que l'on trouve chez M. du Bellay, 469, 616 (v. Littré), avait le même sens. Elle est devenue depuis *de but en blanc*, ce qui s'explique moins (Furetière écrit *de butte en blanc*). (C.)

son cher Filz nous a prefix<sup>32</sup>, sans par ses affections charnelles estre distraict ny diverty<sup>33</sup>. »

Le moyne dist :

« Que pensez vous, en vostre entendement, estre par cest enigme  
120 designé et signifié ?

— Quoy ? (dist Gargantua) le decours<sup>34</sup> et maintien de verité divine.

— Par saint Goderan<sup>35</sup> ! (dist le moyne), telle n'est mon exposition<sup>36</sup> : le stille est de Merlin le Prophète<sup>37</sup>. Donnez y allegories et

Ligne 116. A : *cher enfant* — l. 123-136. A : *moyne*), je pense que c'est la description du jeu de paulme, et que la machine ronde est l'esteuf, et ces nerfz et boyaulx de bestes innocentes sont les racquestes, et ces gentz eschauffez et debatans sont les jours. La fin est que, apres avoir bien travaillé, ilz s'en vont repaistre et grand chiere. FINIS. — B : *moyne*), je pense que c'est la description du jeu de paulme, et que la machine ronde est l'esteuf, et ces nerfz et boyaulx de bestes innocentes sont les racquettes, et ces gentz eschauffez et debatans sont les joueurs. La fin est que, apres avoir bien travaillé, ilz vont repaistre, et grand chiere ! FINIS. — D : *moyne*), je pense que soit la description du jeu de paulme, et que la machine ronde est l'esteuf, et ces nerfz et boyaulx de bestes innocentes sont les racquettes, et ces gentz eschauffez et debatans sont les joueurs. La n est que, apres avoir bien travaillé, ilz vont repaistre, et grand chiere ! LA FIN DE GARGANTUA.

32. Fixé d'avance. Reflet archaïque du lat. *præfixus*, attesté comme terme juridique déjà au xiv<sup>e</sup> s. (S.)

33. Détourné. Sens étymologique encore usuel au xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> s.

34. Au xvi<sup>e</sup> s., *decours* signifie tantôt décroissement, tantôt simplement cours, et c'est ici le sens de ce mot. Cf. encore l. II, ch. viii : « en *decours* de vie transitoire. » (P.)

35. Ce saint, qui est tout à fait distinct du saint Guodegrin du ch. xvii, fut évêque de Saintes et abbé de Maillezaïs de 1060 à 1073. Il figure dans Bucelin, *Calendrier de l'ordre de saint Benoît*, et Trithème, *De viris illustribus Ord. S. B.*, t. IV. Cf. Arnauld, *Hist. de Maillezaïs*, p. 78. Il était enterré à Maillezaïs, où des fouilles, entreprises en 1833, ont fait découvrir son anneau, sa crosse et son épithaphe sur une plaque de plomb. R., qui avait

été moine de cette abbaye, le connaissait donc parfaitement, et il lui a paru piquant de faire invoquer par Frère Jean, bénédictin, un saint de son ordre. Cf. *R. E. R.*, II, 168. (C.)

36. Explication.

37. C'est Mellin de Saint-Gelais que R. désigne ainsi. Le surnom de *prophète* est en rapport avec le caractère de cette énigme « en prophétie ». Il évoque le souvenir de Merlin, l'enchanteur des romans bretons, sous le nom duquel avaient été composés des livres de prophéties. Quant au nom de *Merlin*, c'est celui qui est donné comme prénom à Mellin de Saint-Gelais dans une pièce officielle, un acte de donation du maréchal de Saint-André, daté de 1554. C'est également *Merlin* que le nomment Dolet, Marot, Jacques Peletier du Mans, Hugues Salel. Cette énigme a d'ailleurs réellement pour auteur Mellin de Saint-Gelais.

- 125 intelligences tant graves que vouldrez, et y ravassez<sup>38</sup>, vous et tout le monde, ainsy que vouldrez. De ma part, je n'y pense aultre sens enclous<sup>39</sup> qu'une description du jeu de paulme<sup>40</sup> soubz obscures parolles<sup>41</sup>. Les suborneurs de gens sont les faiseurs de parties, qui sont ordinairement amys et, apres les deux chasses<sup>42</sup> faictes, sort  
150 hors le jeu celluy qui y estoit et l'autre y entre. On croyt le premier qui dict si l'esteuf<sup>43</sup> est sus ou soubz la chorde<sup>44</sup>. Les eaulx sont les

Elle circulait sans doute manuscrite en 1534, car elle fut publiée pour la première fois en 1574 seulement, dans l'édition des œuvres de Mellin de Saint-Gelais, procurée par Antoine de Harsy. Dans le texte de cette édition, elle commence au troisième vers du texte de R. et s'arrête à celui-ci : « Pour mettre à fin les eaux et l'entreprise. » Les premiers et les derniers vers sont-ils de R., ou ont-ils été retranchés par Mellin de Saint-Gelais d'un texte primitif qu'aurait connu R. ? c'est ce que nous ne pouvons décider. Nous ignorons également si R. tenait cette énigme de Mellin de Saint-Gelais lui-même, ou s'il l'avait recueillie dans les cercles littéraires qu'il fréquentait vers 1533. En tout cas, il n'a pas pu la publier sans l'aveu de l'auteur. Il était donc dès 1533 en relations avec ce poète favori de la cour. Cf. *R.E.R.*, IX, 94-101. (P.)

38. Révassez. Forme vulgaire qu'on lit encore dans Régnier, *Satire XV* :

Et là, malgré mes dents, rongant et ravassant.

Montaigne écrit de même, t. II, p. 291 : « Les plus grossières et pueriles ravasseries. » (Littre) Les formes *ravasserie* et *ravasseur* sont fréquentes chez R. (S.)

39. Enclos.

40. Le jeu de paume ou de courte paume, fut en grand honneur pendant tout le moyen-âge et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. La partie se jouait à l'intérieur d'une salle spéciale appelée tripot. A l'origine, on se renvoyait la balle avec la *paume* de la main (de là l'origine du nom français de ce jeu) ; plus tard, on se servit d'une raquette. Le jeu de paume est nommé *lusus*

*pilæ cum palma*, dans un texte bas-latin de 1356, et Henri Estienne mentionne sa grande expansion au XVII<sup>e</sup> s. (*Precellence*, p. 135) : « Je donneray le premier lieu à celuy [jeu] de la paume, auquel on peut aussi dire la nation françoise estre plus addonnée qu'aucune autre, tesmoin le grand nombre de tripots qui sont en ceste ville de Paris. » (S.)

41. C'est bien l'interprétation que donnent de cette énigme quelques notes marginales de l'édition des œuvres de Mellin de Saint-Gelais publiées par A. de Harsy. Cf. *R.E.R.*, IX, 97. Ainsi cette énigme est la « description allégorique » d'un jeu, comme le *Compte nouveau* cité n. 1, et comme la *Prophétie* de Despériers à Guynet Thibault. Cf. ch. LVII, n. 28. (P.)

42. Les chasses correspondent à peu près dans le jeu de paume à ce qu'on appelle au tennis les « services ». (P.)

43. Eteuf, balle de paume. Vieux mot d'origine germanique. Dans un rondeau de Ch. d'Orléans :

Sont ce coups d'esteufs ou de billes

Que ferez tesmoing vos voisins ?

Et Montaigne, t. I, p. 74 (Littre) : « Jouant à la paume, il recut un coup d'esteuf. » (S.)

44. Au temps où l'on tendait entre les deux camps de joueurs non un filet, mais une simple corde qui soutenait une frange de fils, les joueurs s'en rapportaient aux spectateurs pour savoir si la balle avait passé au-dessus ou au-dessous de cette corde. Brantôme, *Dames Illustres* (Anne de France) rapporte que l'origine de la haine de madame de Beaujeu contre le duc Louis d'Orléans fut une décision

sueurs; les chordes des raquestes <sup>45</sup> sont faictes de boyaux de moutons ou de chevres; la machine ronde est la pelote <sup>46</sup> ou l'esteuf. Apres le jeu, on se rafraischist devant un clair feu, et change l'on de chemise, et  
 135 voluntiers banquette l'on, mais plus joyeusement ceulx qui ont guaingné. Et grand chere <sup>47</sup> ! »

## FIN

de la dite dame contre le duc, sur un coup venu en dispute dans une partie de paume. Souvent, c'était le valet du jeu, le « naquet » qui était pris pour arbitre. De là le vers : « Dont le plus lourd [d'esprit] sera reçu pour juge. » (P.)

45. Instrument pour jouer à la paume. La raquette parut dans la première moitié du xve s. : son nom se trouve dans Coquillart. Il est probablement de la même origine que le terme anatomique *rasquette*, plante des pieds, qu'on trouve chez Lanfranc, ou *rachette*, paume de la main, dans Mondeville. Cf. Pasquier, *Recherches*, l. IV, ch. XIII : « Lorsque les tripots furent introduits par la France, on ne sçavoit que c'estoit de *raquette* et y jouoit on seulement avec le plat de la main. » (S.)

46. Autre nom donné anciennement à la balle à jouer. Cf. Froissart, II, 32 : « Je vous chargeai que vous apportissiez des *pelotes* de Paris pour nous esbattre, moi et vous, à la paume. » Le terme est resté à la *pelote* basque et dans l'expression « *peloter* en attendant partie. » (S.)

47. Le livre de *Gargantua*, qui s'est ouvert sur un poème énigmatique les *Fanfreluches antidotées*, se clôt sur une composition du même genre. Ce n'est pas là que le lecteur ira chercher l'enseignement abscons que R. promettait dans le *Prologue*. La *substantifique mouëlle* est dans les chapitres où R. expose ouvertement ses idées sur l'éducation, sur la guerre, sur les moines, sur les superstitions et sur son idéal de vie libre. (P.)



## OUVRAGES CITÉS

---

### LISTE COMPLÉMENTAIRE

ANDROUET DU CERCEAU (Jacques), *Le premier (second) volume des plus excellents bastiments de France*, Paris, 1576-1679, 2 vol. in-fol., pl.

ARNAULD (Charles), *Histoire de Maillezais depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Niort, Robin, 1840, in-8°.

BERNIER (Jean), *Jugements sur la vie et les ouvrages de Rabelais*, Paris, 1694, in-12.

BUJEAUD (Jérôme). *Chants et chansons populaires des provinces de l'ouest*, Niort, L. Clouzot, 1895, 2 vol. in-8°.

BULÆUS (Cæs.-Eg.), ou DU BOULAY, *Historia Universitatis Parisiensis*, Parisiis, F. Noel et P. de Bresche, 1655-73, 6 vol. in-fol.

CALVIN (J.), *Traité des Reliques, ou Advertissement très utile du grand profit qui reviendrait à la chrestienté s'il se faisoit inventaire de tous les corps saints et reliques qui sont tant en Italie qu'en France*, publié dans les *Œuvres françoises* de Calvin par P. L. Jacob, Paris, Gosselin, 1842, in-16.

CANAPPE, *Anatomie des os du corps humain*, traduite de Galien, Lyon, 1541, in-8°.

CARRÉ DE BUSSEROLLE, *Dictionnaire historique d'Indre-et-Loire*, Tours, 1878 à 1884, 5 vol. in-8°.

CLOUZOT (Henri), *Philibert de l'Orme*, Paris, Plon-Nourrit [1910], in-16, pl. (Les maîtres de l'art).

COLLIN (Sébastien), *Onzième livre d'Alexandre Trallien traittant des gouttes, traduit du grec*, Poitiers, 1556, in-12.

*Conformité (La)*. Voy. ESTIENNE (Henri).

DELBOULLE (A.), Matériaux lexicographiques publiés dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, de 1894 et suiv., et dans la *Romania*, t. XXXI à XXXIV (1902-1906)

— *Glossaire de la Vallée d'Yères (Normandie)*, Paris, 1876, in-8°.

*Dict. de l'Apostoil*, Voir Le Roux de Lincy, *Proverbes français*.

DU CERCEAU. Voir ANDROUET.

- DU PINET (Ant.), *Histoire naturelle de Pline*, Lyon, 1564, in-f<sup>o</sup>.
- DUPUY (Ernest), *Bernard Palissy*, Paris, Lecène et Oudin, 1902, in-12.
- DU SAIX (Antoine), *L'Esperon de discipline...*, s. l., 1532, in-4<sup>o</sup> goth.  
[ESTIENNE], *La Guide des chemins de France*, Paris, Charles Estienne, 1552,  
et aussi l'édition de Rouen, Le Mégissier, 1553, pet. in-8<sup>o</sup>.
- ESTIENNE (Henri), *La Conformité du langage françois avec le grec*, s. l. n. d.  
(1565).  
*Les Évangiles des Quenouilles*, Paris, 1855, in-16 (Biblioth. Elzév.).
- FLEURY (Edouard), *Trompettes, jongleurs et singes de Chauny*, Saint-Quentin,  
impr. de Poette, 1874, in-8<sup>o</sup>.
- FOURNIER (Edouard), *Variétés historiques et littéraires*, Paris, P. Jannet, 1855,  
9 vol. in-16.
- FRANC ou LE FRANC (Martin), *Le Champion des dames*, s. l. n. d., pet. in-fol.  
goth., fig.
- FRANKLIN (Alfred), *La vie privée d'autrefois... Les soins de toilette. Le savoir-vivre*, Paris, Plon, Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1887, in-12.
- FROISSART, *Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1867 et suiv.  
in-8<sup>o</sup>.
- Gente (la) poitevin'rie... compousi in bea poitevin*. Avec une introduction par  
L. Favre, Niort, Favre, 1878, in-18.
- GUICHENON (Sam.), *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, Lyon,  
G. Barbier, 1660, 2 vol. in-fol.
- HAVARD (Henry), *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration...*, Paris,  
Quantin, s. d., 4 vol. gr. in-8<sup>o</sup>, pl.
- HÉCART, *Dictionnaire rouchi-français*, Valenciennes, 1834, in-8<sup>o</sup>.
- Hortus Sanitatis translâté de latin en françois*. Paris, Antoine Vérard,  
s. d. (vers 1500)
- JODOCI SINCERI (Juste-Zinzerling), *Itinerarium Galliæ...*, Lugduni, ap. J. du  
Creux, 1616, in-12.
- LABORDE (Léon de), *Les comptes des bâtiments du roi (1528-1571)*, Paris, 1877,  
2 vol. in-8<sup>o</sup>.
- LABORDE, Emaux. Voir LABORDE, *Glossaire français du Moyen âge*.
- LA MOTHE LE VAYER, *Lettres touchant les nouvelles remarques sur la langue  
française*, Paris, 1647, in-12.
- LA NOUE (Odet de), *Le Dictionnaire des rimes françaises...* [Genève], 1596, in-8<sup>o</sup>.
- LEBEUF (l'abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris, Féchon  
et Letouzey, s. d., 6 vol. in-8<sup>o</sup>.
- LEMOIGNE (Lucas), *Noels... publiés sur l'édition gothique par la Société des bibli-  
ophiles français* (par le baron Pichon), Paris, impr. Lahure, 1860, in-16.

- LEVASSEUR (E.), *Mémoire sur les monnaies du règne de François I<sup>er</sup>*, Paris, 1902, in-4°.
- LÉVRIER (G.), *Dictionnaire étymologique du patois poitevin*, Niort, 1867, in-8°.
- LOYSEL (Ant.), *Institutes coutumières*, éd. Dupin et Laboulaye, Paris, 1846, 2 vol. in-12.
- MARSY (abbé de), *Le Rabelais moderne*, Genève, 1752, 3 vol. in-16.
- MÉNAGE (Gille), *Dictionnaire étymologique*, éd. de Jault, Paris, 1750, 2 vol. in-f°.
- *Observations sur la langue française*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1675, 2 vol. in-8°.
- MESMES (H. de), *Mémoires inédits*, p. p. E. Frémy, Paris, E. Leroux, s. d. 1 vol. in-8°.
- MONLUC (Blaise de), *Commentaires*, p. p. A. de Ruble, Paris, 1865-1872, 5 vol. in-8° (Société de l'Histoire de France).
- MONTESSON (C.-R.), *Vocabulaire du Haut-Maine*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1899, in-12.
- PALISSY (Bernard), *Œuvres*, p. p. Benjamin Fillon, Paris, 1888, 2 vol. in-8°.
- PANNIER (L.), *Les lapidaires français du moyen âge*, Paris, 1882, 1 vol. in-8°.
- Petit Jehan de Saintré, L'hystoyre et plaisante cronicque du Petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines sans aultre nom nommer*, p. p. J. Marie Guichard, Paris, Gosselin, 1843, in-16.
- QUICHERAT (Jules), *Histoire du costume en France*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1877, in-8°.
- RAPIN DE THOYRAS (Paul), *Histoire d'Angleterre*, La Haye (Paris), 1749, 16 vol. in-4°.
- RUTEBEUF, *Œuvres*, p. p. Achille Jubinal, Paris, s. d., 3 vol. in-12.
- SAINTE-MARTHE (Charles de), *Oraison funèbre de la mort de l'incomparable Marguerite Roïne de Navarre et duchesse d'Alençon*, réimprimée par Anatole de Montaiglon dans son édition de l'*Heptaméron*, Paris, Eudes, 1880, t. I, p. 21-130.
- SALERNE, *Histoire naturelle des oiseaux*, Paris, 1767, in-4°.
- TABOUROT (Étienne), *Dictionnaire des rimes*, 1587, in-8°.
- TAILLEVENT, *Le vivandier de Guillaume Tirel dit Taillevent*, p. p. J. Pichon et G. Vicaire, Paris, Techener, 1892, in-8°.
- TARBÉ (Prosper), *Romancero de Champagne* [Reims], Paris, Techener, 1863-1864, 5 vol. in-8°.
- TILLEY (Arthur), *François Rabelais*, London, J.-B. Lippincott, 1907, in-12.
- [TONSTAL], *De arte supputandi libri quatuor Cuthberti Tonstalli*, Londini, in æd. R. Pynsoni, 1522, in-4°.
- URFÉ (Honoré d'), *L'Astrée*, Paris, 1633, 5 vol. in-8°.
-



## ADDENDA ET CORRIGENDA DU TOME II

---

Page 227, l. 133. L'appel 110 doit être reporté à clochepied.

- 238, n. 15, *lire* : Les *tissutiers* étaient des ouvriers en soie, qui fabriquaient des rubans et des tissus de petite largeur, tandis que les ouvriers en draps de soie tissaient de grandes pièces d'étoffe. Leur corporation porta dans la suite le titre de *tissutiers-rubaniers*. Cf. Statuts des tissutiers, 1475, dans Lespinasse, *Les métiers*, t. III, p. 20. (C.).
  - 264, n. 52, l. 2, l. *desrayer*.
  - 290, l. 81, *lire* : Picrochole.
  - 301, n. 97, *lire* : Cf. Thuasne, *Villon et Rabelais*, p. 121.
  - 337, reporter l'appel 65 à Ciceroniane.
  - 350, n. 10, *lire* éreinté, au lieu de : éreinéti.
  - 358, n. 7, *lire* : Les *artères spagitides*, φλέβες σπαγιτιδεις d'Aristote (*Hist. des animaux*, III, 3, 2) sont appelées de nos jours *artères carotides*. (D.).
-



# TABLE DES MATIÈRES DES TOMES I ET II

---

## TOME I.

AVANT-PROPOS.....	PAGES V*
-------------------	-------------

### INTRODUCTION

#### ÉTUDE SUR LE *GARGANTUA*

PAR ABEL LEFRANC

#### CHAPITRE I. — L'HISTOIRE DU PREMIER LIVRE.

I. Rabelais avant le « Gargantua ».....	I
II. La publication du « Gargantua ». Sa date. Comment se sont succédé les premiers ouvrages de Rabelais. Les foires de Lyon et la librairie.....	VI
III. La préparation du « Gargantua ». Le voyage au pays chinonais.....	XII
IV. Le retour à Lyon. Les circonstances de la composition du « Gargantua ».....	XV
V. La situation intellectuelle et religieuse en France vers le moment de la publication du « Gargantua ». Rabelais et la Sorbonne.....	XVIII
VI. Rabelais et le gouvernement royal.....	XXII
VII. Le « Gargantua » et la Réforme.....	XXIV

#### CHAPITRE II. — LA LÉGENDE GARGANTUINE.

I. Les origines de la légende. Son histoire par les textes.....	XXVIII
---	--------

	PAGES
II. Les « Grandes Croniques ». Rabelais en est-il l'auteur ? Les rédactions dérivées. Les aspects du mythe.....	XXXVIII
<b>CHAPITRE III. — LA RÉALITÉ DANS LE ROMAN DE RABELAIS.</b>	
I. Le réalisme de Rabelais. Unité du roman à cet égard.....	L
II. Le cadre chinonais du « Gargantua ». La Devinière. Éléments réels fournis par la famille de Rabelais.....	LIV
III. La guerre picrocholine. Rabelais et les Sainte-Marthe.....	LX
IV. Les opérations de la guerre expliquées par la topographie régionale.....	LXXII
—————	
L'ÉDUCATION DE GARGANTUA (J. P.).....	LXXXVIII
THÉLÈME (J. P.).....	C

### NOTRE TEXTE

PAR JACQUES BOULENGER

I. Ce que nous avons voulu faire. Liste des textes de Gargantua.....	CVII
II. Examen des éditions antérieures à E.....	CIX
III. Examen de l'édition E.....	CXIII
IV. Examen des éditions postérieures à E.....	CXIV
V. Conclusion.....	CXXII
VI. Transcription du texte.....	CXXII
<b>PRINCIPES SUIVIS POUR LA RÉDACTION DES NOTES PHILOLOGIQUES</b>	
(L. S.).....	CXXIV
CHRONOLOGIE DE LA VIE DE FRANÇOIS RABELAIS (H. C.).....	CXXVIII
LISTE DES OUVRAGES CITÉS.....	CXLIV
CARTE DU CHINONNAIS ET DE LA GUERRE Picrocholine.....	LXX

LA VIE TRES HORRIFICQUE DU GRAND GARGANTUA, PERE DE PANTAGRUEL.....	1
Aux lecteurs.....	2
Prologe de l'auteur.....	3
CHAPITRE I. <sup>1</sup> — De la genealogie et antiquité de Gargantua.....	19
CHAPITRE II. — Les Fanfreluches antidotées, trouvées en un monu- ment antique.....	26
CHAPITRE III.— Comment Gargantua fut unze moys porté ou ventre de sa mere.....	37
CHAPITRE IV. — Comment Gargamelle, estant grosse de Gargantua, mengea grand planté de tripes.....	47
CHAPITRE V. — Les propos des bien yvres.....	52
CHAPITRE VI. — Comment Gargantua nasquit en façon bien estrange.....	67
CHAPITRE VII. — Comment le nom fut imposé à Gargantua, et comment il humoit le piot.....	76
CHAPITRE VIII. — Comment on vestit Gargantua.....	80
CHAPITRE IX. — Les couleurs et livrée de Gargantua.....	95
CHAPITRE X. — De ce qu'est signifié par les couleurs blanc et bleu	103
CHAPITRE XI. — De l'adolescence de Gargantua.....	113
CHAPITRE XII. — Des chevaux factices de Gargantua.....	122
CHAPITRE XIII. — Comment Grandgousier congneut l'esperit mer- veilleux de Gargantua à l'invention d'un torcheceul.....	130
CHAPITRE XIV. — Comment Gargantua feut institué par un sophiste en lettres latines.....	139
CHAPITRE XV. — Comment Gargantua fut mis soubz aultres pedagoges.....	146
CHAPITRE XVI. — Comment Gargantua fut envoyé à Paris, et de l'énorme jument que le porta et comment elle defit les mousches bovines de la Beauce.....	151

1. Dans la table de l'édition E, dont on reproduit ici le texte, le mot *chapitre* suivi du numéro d'ordre est placé après l'énoncé du titre de chaque chapitre.

	PAGES
CHAPITRE XVII. — Comment Gargantua paya sa bienvenue es Parisiens et comment il print les grosses cloches de l'église Nostre Dame.....	157
CHAPITRE XVIII. — Comment Janotus de Bragmardo feut envoyé pour recouvrer de Gargantua les grosses cloches.....	165
CHAPITRE XIX. — La harangue de maistre Janotus de Bragmardo faicte à Gargantua pour recouvrer les cloches.....	168
CHAPITRE XX. — Comment le sophiste emporta son drap, et comment il eut procès contre les aultres maïstres.....	175
CHAPITRE XXI. — L'estude de Gargantua, selon la discipline de ses precepteurs sophistes.....	182
CHAPITRE XXII. — Les jeux de Gargantua.....	188

## TOME II.

CHAPITRE XXIII. — Comment Gargantua feut institué par Ponoocrates en telle discipline qu'il ne perdoit heure du jour.....	215
CHAPITRE XXIV. — Comment Gargantua employoit le temps quand l'air estoit pluvieux.....	237
CHAPITRE XXV. — Comment feut men entre les fouaciers de Lerné et ceux du pays de Gargantua le grand debat dont furent faictes grosses guerres.....	245
CHAPITRE XXVI. — Comment les habitants de Lerné, par le commandement de Picrochole, leur roi, assaillirent au despourveu les bergiers de Gargantua.....	253
CHAPITRE XXVII. — Comment un moine de Seuillé saulva le cloz de l'abbaye du sac des ennemys.....	259
CHAPITRE XXVIII. — Comment Picrochole print d'assault La Roche Clermauld et le regret et difficulté que feist Grandgousier de entreprendre guerre.....	271
CHAPITRE XXIX. — Le teneur des lettres que Grandgousier escripvoit à Gargantua.....	275

	PAGES
CHAPITRE XXX. — Comment Ulrich Gallet fut envoyé devers Picrochole.....	278
CHAPITRE XXXI. — La harangue faite par Gallet à Picrochole....	280
CHAPITRE XXXII. — Comment Grandgousier pour acheter paix, feist rendre les fouaces.....	286
CHAPITRE XXXIII. — Comment certains gouverneurs de Picrochole, par conseil précipité, le mirent au dernier peril.....	291
CHAPITRE XXXIV. — Comment Gargantua laissa la ville de Paris pour secourir son païs, et comment Gymnaste rencontra les ennemys.....	303
CHAPITRE XXXV. — Comment Gymnaste souplement tua le capitaine Tripet et aultres gens de Picrochole.....	307
CHAPITRE XXXVI. — Comment Gargantua demollit le chasteau du gué de Vede, et comment ilz passerent le gué.....	312
CHAPITRE XXXVII. — Comment Gargantua, soy peignant, faisoit tomber de ses cheveux les bouletz d'artillerye.....	317
CHAPITRE XXXVIII. — Comment Gargantua mangea en sallade six pelerins.....	324
CHAPITRE XXXIX. — Comment le moyne fut festoyé par Gargantua et des beaulx propos qu'il tint en souppant.....	330
CHAPITRE XL. — Pourquoi les moynes sont refuyz du monde et pourquoi les ungs ont le nez plus grand que les aultres.....	338
CHAPITRE XLI. — Comment le moyne feist dormir Gargantua, et de ses heures et breviaire.....	345
CHAPITRE XLII. — Comment le moyne donne couraige à ses compaignons et comment il perdit à une arbre.....	349
CHAPITRE XLIII. — Comment l'escharmouche de Picrochole feut rencontré par Gargantua, et comment le moyne tua le capitaine Tyravant, et puis fut prisonnier entre les ennemys.....	353
CHAPITRE XLIV. — Comment le moyne se deffist de ses gardes, et comment l'escharmouche de Picrochole feut deffaicte.....	358
CHAPITRE XLV. — Comment le moyne amena les pelerins et les bonnes parolles que leur dist Grandgousier.....	363

	PAGES
CHAPITRE XLVI. — Comment Grandgousier traicte humainement Toucquedillon prisonnier.....	370
CHAPITRE XLVII. — Comment Grandgousier manda querir ses legions et comment Toucquedillon tua Hastiveau, puis fut tué par le commandement de Picrochole.....	375
CHAPITRE XLVIII. — Comment Gargantua assaillit Picrochole de-sous La Roche Clermaud et defist l'armée dudict Picrochole....	381
CHAPITRE XLIX. — Comment Picrochole fuiant feut surprins de males fortunes, et ce que feist Gargantua apres la bataille.....	385
CHAPITRE L. — La contion que feist Gargantua es vaincus.....	388
CHAPITRE LI. — Comment les victeurs Gargantuistes feurent recom-pensez apres la bataille.....	395
CHAPITRE LII. — Comment Gargantua feist bastir pour le moyne l'abbaye de Theleme.....	399
CHAPITRE LIII. — Comment feust bastie et dotée l'abbaye des The-lemites.....	403
CHAPITRE LIV. — Inscription mise sus la grande porte de Theleme	410
CHAPITRE LV. — Comment estoit le manoir des Thelemites.....	418
CHAPITRE LVI.— Comment estoient vestuz les religieux et religieuses de Theleme.....	422
CHAPITRE LVII. — Comment estoient reiglez les Thelemites à leur maniere de vivre.....	430
CHAPITRE LVIII. — Enigme en prophetie.....	433
<hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/>	
Supplément à la liste des ouvrages cités.....	443
Addenda et corrigenda.....	447





RABELAIS, FRANCOIS.

PQ

1682

Oeuvres, vol. 2: Gargantua.

.A1

v.2



